

Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties



REPORTAGE

Rwanda : la guerre de l'ombre

QUATRE ANS après le génocide tutsi, la guerre continue au Rwanda. Dans le Nord-Ouest, des extrémistes hutus poursuivent la lutte contre le nouveau pouvoir tutsi. Ils s'infiltrèrent de l'ex-Zaïre à travers les montagnes et se cachent dans les parcs des volcans. L'armée réagit de plus en plus violemment. Les paysans hutus sont soupçonnés de soutenir les combattants de l'ombre. Ce conflit contribue à l'atmosphère de psychose qui règne à Kigali. « Les combattants utilisent la même méthode que pendant le génocide : leur but est d'impliquer les civils dans le conflit pour les lier à leur sort qui qu'il arrive », confie un porte-parole du pouvoir à notre envoyé spécial, Remy Ourdan.

Lire la suite de votre enquête pages 16 et 17

Les scénarios de Jacques Chirac

Le chef de l'Etat étudie une réforme du mode de scrutin législatif • Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour seraient admis au second • Opposé à cette solution, M. Balladur se prononce, dans « Le Monde », pour l'instauration d'un vrai « régime présidentiel »

JACQUES CHIRAC a continué, mardi 31 mars, à recevoir les principaux responsables des formations politiques républicaines. La réforme des modes de scrutin est au centre de ces consultations. Le président de la République et ses collaborateurs ont étudié de près les « triangulaires » provoqués par le Front national en 1997. Ils examinent la transition aux législatives de la règle de l'élection présidentielle - seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir au second - qui impliquerait une telle tactique et favoriserait l'union de la droite. Elle pourrait avoir le même effet dans la majorité, mais avec le risque de fragiliser l'entente de la gauche « plurielle ».

Dans un entretien au Monde, Edouard Balladur met en garde contre la tentation de changer les modes de scrutin pour des raisons de « commodité politique ». « Le problème du Front national sera résolu lorsque les Français se rendront compte que c'est une impasse et qu'ils



rejoindront une droite républicaine mieux affirmée dans ses convictions », déclare-t-il. La priorité doit être, pour lui, de réformer le mode de scrutin des élections européennes, en faisant élire les députés par grandes régions, afin d'éviter l'« étirement » de la représentation française au Parlement de Strasbourg.

L'ancien premier ministre se prononce pour l'instauration d'un « régime nouveau ». Ce « régime présidentiel », inspiré du modèle américain, permettrait, selon l'ancien premier ministre, de mettre fin aux inconvénients de la cohabitation. Il s'agit de faire en sorte que « les pouvoirs de l'exécutif ne dépendent plus aussi étroitement des résultats des élections législatives », le gouvernement n'étant dès lors plus responsable devant l'Assemblée nationale. A propos de la reconstitution de l'opposition, M. Balladur préconise une vaste consultation des électeurs de droite.

Lire pages 6 et 7

Débat autour de l'ISF

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale se prononce contre l'assujettissement de l'outil de travail à l'impôt sur la fortune. L'arbitrage n'est pas rendu mais il penche dans ce sens.

La peur au Kosovo

La province vit dans la haine de la guerre. Le ministre yougoslave des affaires étrangères affirme que la Serbie est prête à ouvrir des négociations avec les Albanais du Kosovo. Mais sans médiation internationale.

Claude Allègre renoue le dialogue

Devant la persistance de la mobilisation enseignante, le ministre de l'éducation a annoncé la tenue d'une table ronde, jeudi, au siège du conseil général de Seine-Saint-Denis.

L'automobile redémarre

Renault et PSA reconquièrent du terrain sur un marché français en reprise depuis le début de l'année.

L'Allemagne buissonnière

Willes envisagerait même de verser des bonus aux chefs des rubriques les plus rentables. Avec quelles conséquences sur la qualité et la crédibilité du Los Angeles Times? Selon David Shaw, il est trop tôt pour conclure. Mais, pour le million de lecteurs du quotidien californien, la publication de cette enquête iconoclaste dans ses colonnes prouve qu'une partie de la rédaction réagit avec réticence au « nouveau régime ». En revanche, le New York Times est cité comme l'exemple d'une alliance réussie entre rédaction et marketing, qui n'a pas compromis la réputation du quotidien new-yorkais d'audience nationale, offrant la preuve qu'une bonne santé financière peut profiter autant aux actionnaires qu'au contenu éditorial.

On peut lire, gratuitement, la version intégrale de cette enquête, qui n'est pas sans enseignements pour la presse française, sur le site Web du Los Angeles Times, à l'adresse <http://www.latimes.com/thewall>.

Claudine Mulard

Russie : liaisons dangereuses

Candidat à Krasnoïarsk, le général Alexandre Lebed s'est allié à un important chef criminel local pour tenter d'emporter le siège de gouverneur.

La pauvreté en France

Trois mesures de la pauvreté sont retenues par l'Insee : « monétaire », « d'existence » ou « subjective ». 25 % des ménages français correspondent à l'un de ces critères.

Les eaux sauvées des nitrates

Comment la société Nestlé est parvenue à sauver la pureté des eaux de Vitte et de Contrexéville.

Dopage : le doute

Notre enquête montre que le seul de 2 nanogrammes de métabolites de nandrolone au-delà duquel un sportif est jugé positif serait trop bas.

International	2	Tableaux de bord	25
France	6	Aujourd'hui	27
Société	9	Météorologie, Jour	30
Carnet	14	Culture	31
Régions	15	Calendrier culturel	33
Horizons	16	Kiosque	34
Entreprises	21	Abonnements	34
Communication	24	Radio-Télévision	35

L'extrême droite et sa presse

LA PRESSE d'extrême droite en France se porte bien, au moins par le nombre de titres. Environ 300 publications représentant toute la gamme de cette famille - des nationaux-catholiques aux néonazis - sont diffusées, par abonnement ou par vente militante. La France est le seul pays européen à posséder une large palette de journaux d'extrême droite vendus en kiosques (Minute, National-Hebdo ou Présent) qui soutiennent ouvertement ou discrètement le Front national. Dans un point de vue, Catherine Trautmann annonce qu'au nom de la « vigilance » elle installe « un comité pour recueillir tous les faits portant atteinte à la liberté de création ».

Lire page 24 et le point de vue de Catherine Trautmann page 19

Aux Etats-Unis, des brèches dans le « mur » entre publicité et rédactions

LOS ANGELES correspondance « The Wall », dans le jargon de la presse américaine, est le mur qui traditionnellement sépare la rédaction des services marketing et publicité au sein d'un journal. Sous le titre « La brèche dans le mur : une révolution dans les journaux américains », le Los Angeles Times vient de publier une longue enquête, consacrée en partie à ses initiatives en la matière. Pour David Shaw, journaliste au Los Angeles Times depuis vingt-trois ans, la construction du « mur », équivalente à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, date du début de ce siècle, quand l'équilibre budgétaire des journaux américains est devenu tributaire des recettes publicitaires. Le « mur » garantissait l'indépendance et la crédibilité de la rédaction. Mais aujourd'hui, pour survivre au déclin du lectorat (81 % de la population adulte américaine lit un quotidien en 1964, contre seulement 58 % en 1997), et dans un climat de compétition médiatique accrue, certains journaux transforment ce « mur » en une ligne de plus en plus floue.

Ainsi le Chicago Tribune s'appuie-t-il sur une « trêve entre le marketing, la publicité et la rédaction ». Son rival sur le marché local, le Sun Times, n'a pas voulu se laisser distancer. Dans ses articles, les annonceurs maison sont cités de préférence aux autres, à tel point qu'une référence au magasin de luxe Neiman Marcus a été censurée dans un article sur la mort de Gianni Versace, car la société n'achetait pas d'espaces publicitaires dans le quotidien. L'incident fut attribué à un excès de zèle. Mais l'enquête de David Shaw examine aussi les orientations du Los Angeles Times, devenu un cas d'école pour la presse américaine depuis l'annonce de sa nouvelle synergie entre journalistes et commerciaux. « Beaucoup de journalistes et commerciaux », écrit le journaliste, « ont compris que l'intégrité rédactionnelle du journal soit compromise par cet assaut sans précédent contre le « Mur », avec des initiatives consistant à réclamer à chaque rubrique de déclarer ses pertes et profits... », écrit le journaliste. David Shaw s'autorise d'ailleurs à critiquer son propre directeur de publication, Mark Willes : « Reporters et rédacteurs au [L.A.] Times et ailleurs se demandent s'ils comprennent vraiment que les journaux ont une responsabilité vis-à-vis du

public et ne sont pas une entreprise comme les autres, destinée à rapporter de l'argent. » Willes envisagerait même de verser des bonus aux chefs des rubriques les plus rentables. Avec quelles conséquences sur la qualité et la crédibilité du Los Angeles Times? Selon David Shaw, il est trop tôt pour conclure. Mais, pour le million de lecteurs du quotidien californien, la publication de cette enquête iconoclaste dans ses colonnes prouve qu'une partie de la rédaction réagit avec réticence au « nouveau régime ». En revanche, le New York Times est cité comme l'exemple d'une alliance réussie entre rédaction et marketing, qui n'a pas compromis la réputation du quotidien new-yorkais d'audience nationale, offrant la preuve qu'une bonne santé financière peut profiter autant aux actionnaires qu'au contenu éditorial.

On peut lire, gratuitement, la version intégrale de cette enquête, qui n'est pas sans enseignements pour la presse française, sur le site Web du Los Angeles Times, à l'adresse <http://www.latimes.com/thewall>.

Claudine Mulard

Un film d'amour



LE RÉALISATEUR de Jackie Brown raconte au Monde son enfance dans un quartier noir de la banlieue de Los Angeles. « J'étais fier de posséder une culture noire », dit Quentin Tarantino en confiant son attachement à un cinéma qui « reflétait l'atmosphère du ghetto ». Outre les critiques de ce film d'amour et des autres sorties, on lira nos informations sur la situation économique des cinémas européen et américain.

Lire pages 31 à 33

Allemagne, 9 DM ; Australie-Guyane, 8 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 350 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 950 DR ; Irlande, 140 F ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FF ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 34 KRN ; Pays-Bas, 7 F ; Portugal, 400 Esc ; République tchèque, 100 Kč ; Royaume-Uni, 10 £ ; Suède, 100 F CFA ; Suisse, 15 SFR ; Taiwan, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 402 - 7,50 F



Le procès Papon, entre mémoire et oubli

A QUELQUES HEURES du verdict du procès de Maurice Papon, il n'est pas inutile de s'interroger sur les raisons du syndrome de déniement qui a saisi peu à peu les allées du palais de justice de Bordeaux. Ici et là, la question de la nécessité, voire de la légitimité, du procès a été posée. La réponse ne saurait dépendre du verdict : c'est maintenant, au moment où les jurés vont s'isoler pour délibérer, au terme de près de six mois d'audience, qu'il faut y revenir. Le plus curieux est que ces interrogations sur le sens du procès ne sont pas nées de l'irruption de faits nouveaux et sensationnels produits à l'audience, propres à innocenter l'accusé et à laisser croire qu'après seize ans de procédure il y avait eu erreur sur la personne. Attendue, annoncée, la déposition de l'historien Michel Bergès, en janvier, n'a, à cet égard, rien apporté de décisif et semble aujourd'hui bien estompée. Pourtant, le doute qu'elle a contribué à attiser est demeuré, lui, parce que ce doute porte moins sur le contenu du dossier que sur l'opportunité et, pour tout dire, la légitimité même des débats de Bordeaux. Certes, le bien-fondé des procédures pour crimes contre l'humanité a toujours été mis en cause, de

Nuremberg à Jérusalem. Mais rarement le malaise aura à ce point suppléé au vide chronologique de la défense d'un homme qui n'a, à aucun moment, démontré, comme il n'avait cessé de l'annoncer avant le début du procès, que, loin d'être responsable de la déportation de 1 690 Juifs de Bordeaux, il avait déployé tous ses efforts en vue du sauvetage de plus d'une centaine de victimes. A l'évidence, un certain effet de brouillage dans l'opinion a fini par profiter à l'accusé. Peut-être n'a-t-on pas suffisamment souligné l'évidente contradiction entre la personnalité exceptionnelle de l'ancien ministre, telle qu'elle est apparue au cours des audiences, et son obstination à se présenter comme un simple porte-plume de ses supérieurs, passant ses journées non à donner des ordres, mais à rédiger des notes d'information. Peut-être, également, n'a-t-on pas assez rappelé l'implication du service des questions juives, dirigé par Maurice Papon, dans la déportation des enfants, au mois d'août 1942.

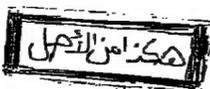
Nicolas Weil

Lire la suite page 20 et nos informations page 10

JORGE SEMPRUN
de l'Académie Goncourt

ADIEU VIVE CLARTÉ...

GALLIMARD



YUGOSLAVIE La cohabitation entre Serbes et Albanais, dans la province serbe du Kosovo, se dégrade. Dans le village de Decani, comme dans toute la région, les

deux communautés vivent dans la hantise de la guerre. ● LE CONSEIL DE SÉCURITÉ de l'ONU a voté, mardi 31-mars, une résolution imposant un embargo sur les armes à l'encontre

de la Yougoslavie. Cette sanction vise à forcer Belgrade à ouvrir un dialogue avec les Albanais du Kosovo afin de trouver une solution pacifique. ● LE MINISTRE yougoslave des

affaires étrangères, Zivadin Jovanovic, explique dans un entretien exclusif accordé au Monde, que le Kosovo est « une affaire intérieure de la Serbie ». Il estime que Belgrade est prêt

à ouvrir des pourparlers, sans conditions, avec des représentants albanais. Le ministre dénonce le « mépris » de la communauté internationale à l'égard de la Serbie.

Les deux communautés du Kosovo ne partagent plus que la peur

Dans les campagnes, les Serbes vivent dans la hantise de la guerre et les Albanais craignent les représailles. Tous s'interrogent, avec peu d'espoir, sur les moyens de sortir du terrible engrenage nationaliste dans lequel ils se sont piégés

PEC (Kosovo) de notre envoyé spécial Dans la petite bourgade de Decani, non loin du monastère orthodoxe du même nom, la population

REPORTAGE
La situation n'a cessé de se dégrader depuis les 1990

est comme partout dans cette province serbe du Kosovo : majoritairement albanaise. Peut-être un petit peu moins qu'ailleurs, puisque, selon le jeune président local du Parti socialiste au pouvoir, Sasha Simonovic, « sur les 3 000 habitants que compte la municipalité, nous sommes 800 Serbes ».

Ici, les contrôles de police ont été considérablement renforcés. Il y a quelques jours, dans le village voisin de Glodjate, un policier serbe a en effet été tué par balles, et une opération d'envergure - avec l'appui d'hélicoptères et de blindés légers - s'est poursuivie pendant plus de dix heures. La cible ? Plusieurs



PANLHO

maisons de village, où s'étaient apparemment réfugiés des « terroristes albanais ». Trois sont morts dans les affrontements.

Comment, dans ces conditions, vit-on à Decani lorsqu'on est serbe, qu'on a trente ans et une famille ?

Sasha Simonovic hésite, puis explique : « Il y a quelques années encore, Serbes et Albanais vivaient ensemble sans problème. Je suis né ici, comme mon père, et j'avais beaucoup d'amis albanais. Ces derniers mois, nos relations sont devenues de

plus en plus froides. » Dans l'unique café « serbe » du village, le patron montre les traces de balles qui ont visé, selon lui, récemment et à plusieurs reprises, son modeste établissement. « Les Serbes ont peur, dit Sasha Simonovic. Les Albanais aussi craignent les représailles et la police. La guerre fait peur à tout le monde. »

VENTE INTERDITE

A Decani, en dehors des cafés et des écoles, « l'apartheid » n'existe pas vraiment. Dans les quelques immeubles d'habitation, la population est mélangée, tout comme dans l'enchevêtrement des maisons particulières qui bordent les rues de la bourgade. « Il faudrait pouvoir supprimer les frontières dans nos têtes, dit Sasha Simonovic. Je voudrais que mon fils soit scolarisé ici, et que nous menions une vie normale. D'autant plus que, comme la Serbie connaît d'énormes problèmes de logement et d'emploi, nous ne savons pas où aller. Il n'est pas sûr que ma femme ne me demande pas un jour de partir. Elle est lassée de la peur, de devoir fermer chaque soir notre appartement à double tour. L'avenir

des 800 Serbes de Decani est sans aucun doute très noir. »

La nuit tombée, en quittant le petit café, les rues de Decani sont désertes. Au milieu de la place centrale, au carrefour de la route qui relie Pec et Prizren - les deux villes de l'ouest du Kosovo situées au pied des montagnes séparant la République fédérale de Yougoslavie de l'Albanie - une douzaine de policiers, fortement armés, contrôlent méticuleusement les rares voitures qui passent. De la sieste, Sasha Simonovic explique aux forces de l'ordre qu'elles peuvent laisser partir les étrangers, et va s'enfermer chez lui, en famille.

Pour enrayer la multiplication des départs, une loi interdit la vente à des Albanais d'un appartement ou d'une maison appartenant à des Serbes. Et réciproquement. Cette législation est souvent contournée. Dans la ville voisine de Pec, siège historique du patriarcat orthodoxe serbe, le juge Veselin Cadjanovic explique que « les Serbes ont, depuis plusieurs années, commencé à quitter les villages pour s'installer dans les villes, arguant des raisons économiques. Mais le plus souvent, ils subissent des pressions locales, ou se sentent mis à l'écart par la population albanaise de plus en plus nombreuse. » La situation, ajoute-t-il, n'a cessé d'empirer depuis 1990, lorsque les Albanais ont commencé à revendiquer l'indépendance. Aujourd'hui, nous voyons apparaître le terrorisme dans une région qui est pour nous le berceau de la Serbie. »

A Pristina, chef-lieu de la province, l'archéologue d'origine russe Kélgj Kovallov travaille dans la province depuis plus de trente ans « avec des Serbes comme avec des Albanais ». Il est pessimiste : « Les antagonismes sont de plus en plus forts. Les uns comme les autres sont de plus en plus nationalistes. La seule chose qu'ils partagent aujourd'hui, c'est la peur. »

Daniel Vernet

Hésitant entre le départ et la résistance, envisagé par certains étudiants nationalistes, les Serbes du Kosovo sont de plus en plus désorientés. « La seule solution, assure Momcilo Trajkovic, président du Mouvement serbe de résistance - beaucoup plus modéré que ne le laisse penser son appellation - est

Sanctions « symboliques » de l'ONU contre Belgrade

Le Conseil de sécurité de l'ONU a imposé, mardi 31 mars, un embargo sur les armes à l'encontre de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) pour forcer Belgrade à ouvrir immédiatement un dialogue avec les Albanais du Kosovo. Cette mesure est « un signal clair envoyé à Belgrade », selon des diplomates. La résolution 1160 a été adoptée par quatorze voix « pour », dont celle de la Russie - alliée traditionnelle des Serbes, et une abstention, celle de la Chine. Ces sanctions sont immédiatement applicables et s'ajoutent à celles toujours en vigueur de l'Union européenne, dont un embargo sur les armes. - (AFP)

de sortir de ce dangereux engrenage nationaliste. » « Le récent accord sur l'éducation - qui a notamment permis, mardi 31 mars, aux Albanais de récupérer les clés de l'Institut d'albanologie dont ils avaient été chassés il y a quatre ans - passe par des compromis mutuels. C'est la seule alternative à une guerre dont nous serions les premières victimes », constate-t-il. La question que se pose beaucoup de Serbes du Kosovo - sans toujours l'avouer - est de savoir s'il n'est pas trop tard.

D. H.-G.

Les « recommandations communes » d'intellectuels serbes et albanais

PENDANT plus d'un an, le Centre pour la recherche appliquée en politique, de Munich, et la Fondation Bertelsmann ont réuni régulièrement des intellectuels serbes et albanais du Kosovo. La démarche consistait à permettre un dialogue sur des mesures pratiques susceptibles de créer un climat de confiance entre les deux communautés de la province.

« Les recommandations communes » issues de cette première série de rencontres n'ont pas toujours fait l'unanimité. Les représentants serbes notamment n'ont pas pu être en mesure de signer les textes sur lesquels ils étaient largement tombés d'accord avec leurs interlocuteurs kosovars avec l'aide d'observateurs internationaux neutres. Toutefois, ces « recommandations » pourraient servir de base à une coexistence, facilitant les discussions sur la question la plus controversée du statut du Kosovo.

Celle-ci a été renvoyée à une deuxième série de rencontres, les deux parties gardant ouvertes toutes les possibilités, depuis le maintien de la situation actuelle jusqu'à l'indépendance.

« MESURES DE CONFIANCE »

Le texte constate tout d'abord qu'« une large démocratisation en Serbie est une condition nécessaire mais pas suffisante à la réconciliation des Serbes et des Albanais ». Parmi les « mesures de confiance », les deux parties demandent la mise en œuvre de l'accord de septembre 1996 sur le système éducatif que Belgrade avait conclu avec les Albanais du Kosovo et jamais appliqué.

Elles recommandent la reconnaissance comme langues officielles du serbe et de l'albanais. Une commission composée de Serbes, d'Albanais et de représentants de la communauté internationale devrait statuer sur le nom des rues et des

lieux géographiques en tenant compte de l'histoire et des vœux des populations locales.

Les parlementaires serbes et albanais demandent la levée immédiate de l'état d'urgence décrété en 1990, la création d'un conseil conjoint chargé de veiller sur la sécurité publique et sur le respect des droits de l'homme, le désarmement de tous les civils sous la surveillance des Albanais du Kosovo, des Serbes et de représentants de la communauté internationale, le retrait de l'armée des tâches d'ordre public. Le recrutement de l'administration devrait à la fois tenir compte des compétences de chacun et refléter la

composition démographique du Kosovo. L'indépendance de la justice et des médias devrait être garantie par la communauté internationale. Un ombudsman (médiateur) serait désigné pour s'assurer du respect des droits de l'homme et, éventuellement sanctionner les manquements. L'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) serait appelée à veiller à la mise en œuvre de ces mesures. En contrepartie, la Yougoslavie retrouverait sa place dans l'organisation dont elle a été suspendue depuis le conflit en Bosnie.

Daniel Vernet

Zivadin Jovanovic, ministre des affaires étrangères de la République fédérale de Yougoslavie « Nous acceptons le principe d'une collaboration internationale »

« Comment appréciez-vous la situation au Kosovo ?

« Les problèmes de base sont connus de longue date. Le programme séparatiste des dirigeants des partis politiques albanais a sa conséquence directe : le terrorisme. Il ne s'agit pas d'une phobie de la Serbie, mais de la situation réelle, et l'Etat prend des mesures pour se protéger, assurer l'ordre public et la sécurité des citoyens. »

« La situation s'est dégradée au Kosovo en raison d'une intensification des activités séparatistes et du terrorisme. Dans ce contexte, les mesures punitives décidées par le Groupe de contact ont plusieurs conséquences négatives. Elles favorisent et encouragent le terrorisme, nourrissent tous les extrémismes, et entrent en position pacifique de la Yougoslavie dans le processus du plan de paix de Dayton. »

« Un dialogue peut-il s'ouvrir ? « Un dialogue peut se tenir, sans conditions, si l'objectif commun est de trouver des solutions dans le respect des normes et modèles européens. Mais ceux qui ont pour programme le séparatisme, et ne condamnent toujours pas le terrorisme, n'acceptent pas le dialogue sans conditions. Il est clair qu'il ne peut pas y avoir de solution séparatiste. Ni la Serbie ni l'Europe ne l'acceptent. »

« C'est aussi ce que dit formellement le Groupe de contact. « L'activité de cette organisation, auto-proclamée et sans mandat, présente un grand danger pour les rapports internationaux. Et les idées de certains consistant à chercher une solution (pour le Kosovo) au sein de la Fédération yougoslave et non de la Serbie, impliquent d'emblée une remise en cause de la



ZIVADIN JOVANOVIĆ

Serbie. Nous y voyons une tactique pour détruire progressivement son intégrité territoriale, puis celle de la Yougoslavie. Il ne peut y avoir de solutions en dehors de la Serbie. La Serbie existe avec le Kosovo ou elle n'existe pas. Pour un tel règlement, nous ne cherchons pas de médiateur. Il faut donner une chance au dialogue mais aussi exercer une pression sur ceux qui ne l'acceptent pas, et non prendre des mesures punitives à l'encontre d'un gouvernement qui offre précisément cette opportunité. »

« Nous acceptons le principe d'une collaboration internationale, en ce qui concerne la réalisation des droits des minorités nationales et des droits de l'homme. Toutefois l'organisation constitutionnelle de la Serbie, et les rapports de pouvoir, doivent relever de la souveraineté intérieure de cette République, et de la Yougoslavie. S'il en est ainsi, et je pense que c'est le cas, il n'y a pas besoin de médiation internationale. »

« Est-ce vraiment incompatible ? « Nous sommes un pays euro-

péen, et non pas un pays de troisième ordre. La France, l'Europe et le monde doivent nous comprendre. Notre intérêt est de résoudre toutes les questions concrètes dans nos provinces de Kosovo-Metohija, dans le cadre d'un dialogue politique sans conditions. Si la communauté internationale veut nous aider, elle ne doit pas faire preuve de mépris, ni brandir des menaces. Nous souhaitons normaliser nos relations avec l'Union européenne, et avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Et nous tenons à jouer un rôle plus positif, et plus constructif. Dans ce cadre, nous acceptons un représentant, quel qu'il soit, pour dialoguer. Mais pas dans nos affaires internes. »

« M. Geremek, le président de l'OSCE, a proposé une table ronde. »

« Encore une fois, nous sommes prêts à un dialogue sans conditions, mais il faut laisser de côté les sanctions. Pensez que l'on a même voulu nous exclure de la Coupe du monde de football, parce que nous aimons ce sport ! Aucune mesure contre la Yougoslavie ne se justifie. J'espère compréhension, réalisme et sagesse de la part de la communauté internationale, pour donner une chance au dialogue. Mais nous sommes en butte à une volonté obsessionnelle de nous punir. Les ministres européens sont en compétition à qui infligera le plus de mal à la Serbie. »

« N'est-ce pas de la paranoïa que de croire sans cesse que « le monde est contre la Serbie » ? Il s'agit d'abord de calmer une situation qui risque d'embraser la région ? « Non, c'est une réalité : la You-

goslavie a perdu 150 milliards de dollars en raison de six ans de sanctions économiques. Nous avons coopéré à Dayton. Nous avons contribué à la stabilisation dans la République serbe (de Bosnie) ou en Slavonie orientale. Pourtant les portes de l'OSCE, et de Bruxelles, restent toujours fermées à la Yougoslavie. Lors de sa visite à Belgrade, M. Geremek est venu avec une simple liste de trois exigences, en forme de diktat. Et, à chaque fois, la liste des exigences s'allonge ! »

« Mais les attentes de la communauté internationale ne sont pas nouvelles, et le Groupe de contact a même repoussé de quatre semaines d'éventuelles sanctions. »

« Le Groupe de contact fait preuve d'un mépris permanent, à l'égard de la Serbie et de la Yougoslavie, notamment avec l'imposition de ces délais. Ce n'est pas constructif, et je ne suis pas paranoïaque. »

Certains pays peuvent cependant aider au dialogue. Je pense à la France, qui comprend la complexité de la situation, et l'Allemagne - qui abrite 400 000 Albanais et où se trouvent trois représentations de ladite « République du Kosovo ». Les Russes aussi nous aident, mais ils ne peuvent pas le faire seuls. Et nos amis américains, car nous n'avons aucune raison de nous confronter, nous petits, avec la plus grande puissance mondiale. Même s'ils ont opté pour d'autres alliés dans la région comme l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie. Nous sommes patients. »

Propos recueillis par Denis Hautin-Guiraut



Mastères & 3èmes CYCLES SPÉCIALISÉS

- **Etudes et Décision Marketing**
- Biens de Grande Consommation
- Marketing Pharmaceutique
- **Management Logistique/Transport et Echanges Internationaux**
- **Management International et Gestion de Projet**
- **Finance Européenne**

Accessible aux titulaires d'un Bac+4 ou 5

Sélection : juin ou septembre 1998

Votre contact : Françoise VAN DAMME
e-mail : Françoise.Van-Damme@esc-rouen.fr

Tél : 02 32 82 74 18

http://www.esc-rouen.fr

سكيا من الامم

Les alliances « mafieuses » des politiciens russes

Le général Lebed, qui refait surface en Sibirie centrale, et le jeune réformateur Boris Nemtsov sont impliqués dans des scandales

MOSCOU de notre correspondante

Deux scandales montrant la montée en puissance et, surtout, la banalisation du phénomène « mafieux » en Russie secouent ses provinces au moment où tous les yeux sont tournés vers les intrigues byzantines du Kremlin. L'une des affaires implique le général Alexandre Lebed, qui ressort de l'oubli pour tenter de conquérir le siège de gouverneur de la région de Krasnoïarsk, en Sibirie centrale. L'autre, Boris Nemtsov, le jeune favori du « tsar » Eltsine, et sa ville natale Nijni-Novgorod, dont il avait fait, quand il était gouverneur de la région, une vitrine de la « Russie qui marche ». Mais aujourd'hui, Nijni-Novgorod inflige à Boris Nemtsov une humiliation qui n'ajoutera pas à sa popularité déjà en baisse : son pire ennemi sur place, Andreï Klimentiev, vient d'être élu, dimanche 29 mars, maire de la ville.

Il s'agit d'un jeune homme d'affaires au passé qualifié de « criminel », mais qui a été aussi un grand ami de Boris Nemtsov : ils ont vécu ensemble leurs frasques d'étudiants, avant que Klimentiev ne soit condamné à passer huit ans dans les camps soviétiques, purgeant une condamnation pour « escroquerie » et distribution de films qualifiés de « pornographiques ». A sa sortie, il devient encore plus proche de son ami, vite devenu gouverneur, et en obtient divers soutiens avant une trahison fatale en 1995. Klimentiev, accusé d'avoir détourné une partie d'un crédit gouvernemental destiné au chantier naval local, est à nouveau condamné à dix-huit mois de prison - temps passé en détention provisoire. Il accuse Boris Nemtsov des pires infamies : de l'avoir calomnié et dénoncé aux services secrets pour couvrir ses propres pratiques de corruption. Le jeune gouverneur, devenu entre-temps « numéro deux » du gouvernement à Moscou, rétorque alors par un procès en diffamation.

Ces tristes épisodes, connus de tous à Nijni-Novgorod, n'ont pas dissuadé 33 % de ses habitants de voter Klimentiev. Il devance ainsi de peu, dans un scrutin à un seul tour, deux concurrents soutenus par le pouvoir - l'un par Boris Nemtsov lui-même, l'autre par le successeur de ce dernier à la tête de la région. Selon la presse, Klimentiev a mené une campagne électorale « brillante », se posant en « patriote de droite, opposant au régime », avec l'aide de Vladimir Jirnovski, devenu

son complice. Il a promis monts et merveilles aux salariés et retraités non payés des mois durant, usant du jargon typique du monde criminel russe, devenu le langage courant des villes ouvrières sinistrées du pays. Ses deux termes rivaux, qui auraient eux-mêmes parmi leurs proches, selon Klimentiev, d'anciens « repris de justice », semblaient pourtant confiants : l'appui de la bureaucratie locale les dispensait d'unir leurs voix.

La nouvelle de la victoire de Klimentiev a abasourdi le monde politique à Moscou. Boris Eltsine a fait dire, mardi, par son porte-parole qu'il était « profondément préoccupé » de cette intrusion de « criminels » au sein du pouvoir. Le procureur de Russie a tout de suite émis l'avis que le scrutin pourrait être annulé pour irrégularités. Pourtant, invité de l'émission « Le héros du jour » de la chaîne NTV, Klimentiev est apparu confiant et ironique : « Annuler l'élection ? Qui le décide-t-elle ? C'est moi le plus grand boss ici maintenant... »

UNE ÉTONNANTE CONFESION

Sur fond de ce scandale, le général Lebed a fait une étonnante confession du fond de la Sibirie : interrogé sur ses sources de financement, le créateur du parti « Honneur et patrie » a déclaré : « Ce sont des gens qui travaillent et gagnent de l'argent et qui, comme vous, sont un peu bandits. Je ne les nommerai pas, sinon le procureur viendra les voir. C'est pas clair ? Je répète : c'est de l'argent qu'on appelle « gris », gagné honnêtement mais pour lequel on ne paye pas d'impôt, car la fiscalité du pays est idiote. C'est un péché qu'hélas tous commettent aujourd'hui en Russie. Tous ». Cette tirade, rapportée mardi par le correspondant des *Investias*, a été prononcée lors du premier meeting électoral du général, tenu dans le fief du nouvel « homme fort » de Krasnoïarsk, le jeune roi de l'aluminium, des médias et des « œuvres charitables », Anatoli Bykov. Le passé criminel de M. Bykov (*Le Monde* du 22 décembre 1997) est plus chargé - notamment... en cadavres d'autres « bandits » - que celui du maire de Nijni-Novgorod, qui ne fut jamais, lui, soupçonné de meurtres. Mais Alexandre Lebed n'a pas hésité à le prendre comme principal allié dans sa lutte pour le pouvoir, qu'il veut conquérir à Krasnoïarsk, avant de passer à Moscou.

Sophie Shihab

Lire aussi notre éditorial page 20

Majorité relative en Ukraine pour les communistes et leurs alliés

LES COMMUNISTES et leurs alliés de gauche ont renforcé leur domination au Parlement ukrainien en remportant une majorité relative lors des élections législatives du 29 mars. Ce résultat laisse craindre un blocage des réformes libérales, déjà hésitantes, menées par le président Leonid Kouchma.

Selon la commission électorale centrale, après le dépouillement, mardi 31 mars, de 80 % des bulletins, les partis de gauche remportaient 187 des 450 mandats, soit près de 41,5 % des sièges du Parlement monocaméral. Ils occupaient dans le Parlement sortant 116 sièges.

Les communistes obtiendraient 129 sièges (+ 50). Le bloc socialiste/Parti des paysans aurait 37 sièges, les Socialistes progressistes 18 et le parti Ukraine des travailleurs 3.

Si elles renforcent leur présence, les forces de gauche n'obtiennent pas la majorité absolue, encore moins la majorité de 301 sièges qui leur aurait permis de changer la Constitution et de bloquer tout veto présidentiel.

Le président Leonid Kouchma a affirmé, mardi, que « l'Ukraine poursuivrait sa politique réformatrice, en coopérant avec le Parlement ». « Malgré le résultat des élections, il n'y aura pas de retour en arrière », a-t-il déclaré.

Soudées, les forces de gauche

ont bénéficié de l'éclatement des partis de droite et du centre, qui comptent plusieurs prétendants à la succession de M. Kouchma, à l'approche de la présidentielle de l'automne 1999.

Six formations centristes et de droite entrent au Parlement : le parti nationaliste modéré Roukh (40 sièges), le Parti populaire démocratique (32 sièges, emmené par l'actuel premier ministre Valéry Poustovoïtenko), les Verts (19 sièges), le Parti social démocratique uni (18 sièges, emmené par l'ancien président Leonid Kravtchouk), les agrariens (10 sièges) et enfin le parti Hromada (6 sièges, emmené par l'ancien premier ministre, Pavlo Lazarenko).

Le vote s'est fait selon un mode de scrutin mixte : dans la moitié du Parlement élue à la proportionnelle, sur liste de partis, le PC a remporté une forte victoire, emportant 92 des 225 sièges, soit 40,8 %, selon les résultats préliminaires. Dans l'autre moitié, élue au scrutin majoritaire simple (à un tour) dans les circonscriptions, les candidats indépendants ont remporté 114 des 225 sièges - une percée inattendue qui pourrait contrebalancer les forces de gauche.

Le taux de participation a été de 69,6 %, contre 74,8 % en 1994. - (AFP/AR Reuters.)

La Grande-Bretagne cherche à adapter sa dissuasion au siècle prochain

Le ministre de la défense, George Robertson, veut renforcer la coopération interarmées

Le gouvernement de Tony Blair a décidé de ne pas remettre en cause l'existence des quatre sous-marins stratégiques de la Royal Navy au

début du siècle prochain. Il a, parallèlement, entrepris de démanteler les charges nucléaires de ses bombardiers stratégiques. Mais il accen-

tuera la capacité classique de l'armée britannique à mener des missions de prévention des conflits ou de maintien de la paix.

LONDRES de notre correspondant

Depuis mercredi 1^{er} avril, avec le début du démantèlement des charges nucléaires qui armaient les avions de la Royal Air Force depuis 1966, la dissuasion britannique ne compte plus qu'une seule composante : les missiles Trident à bord des sous-marins stratégiques de la Royal Navy.

Le ministre de la défense, George Robertson, a expliqué, dans un entretien exclusif au *Monde*, que cette mesure ne résulte pas de pressions des pacifistes du Parti travailliste, « en déclin depuis des années », mais d'une décision de son prédécesseur conservateur qui « a un sens ».

Trois sous-marins de la classe Vanguard (16 000 tonnes en plongée) ont été mis en service entre 1993 et 1996. Le quatrième le sera en l'an 2000. « Nous avons maintenant un système nucléaire adapté au XXI^e siècle », nous a-t-il dit. La « diplomatie de défense », essentiellement orientée vers les pays d'Europe centrale et orientale, est

l'une des priorités de la nouvelle politique britannique qui sera prochainement rendue publique, avec les opérations de prévention de conflits ou de maintien de la paix et le renforcement de la coopération interarmées (*Le Monde* du 25 mars).

Il s'agit de développer au maximum la coopération - au moyen de la formation et de manœuvres conjointes - au niveau bilatéral, comme avec l'OTAN ou l'UEO. « Je souhaite accorder une plus grande priorité à ces contacts entre militaires pour en faire une des missions principales de ce pays », nous a dit M. Robertson. Le ministère de la défense ne se préoccupe pas seulement des conflits quand ils se produisent mais de leur prévention pour contribuer à un monde plus sûr.

Il reprend à son compte la boutade de son collègue au Foreign Office, selon lequel « mieux vaut envoyer à l'étranger des hommes d'un certain âge s'ennuyer avec d'autres plutôt que de jeunes hommes s'entre-tuer ». Il ajoute que « les colonels et commandants

ont des relations très fortes avec leurs homologues [de l'Est]. Ils peuvent renverser les barrières mieux que des diplomates ou des hommes politiques ». D'où le renforcement de la coopération avec la Pologne, la Roumanie et la Russie, mais aussi la République tchèque, la Hongrie ou l'Ukraine, et le développement du réseau d'attachés militaires à l'étranger. « Notre capacité militaire est notre politique d'assurance, dit-il, elle n'est pas une menace. »

BUDGET « STABLE »

La prévention des conflits et les opérations de maintien de la paix « sont pour nous une tâche militaire vitale, qui est, de plus, réclamée par nos citoyens ». C'est dans la perspective de ce type d'interventions - auxquelles l'armée française se prépare aussi - que le Royaume-Uni compte renforcer sa coopération avec ses alliés. Car « il est pratiquement certain que, lorsque nous ferons usage de notre capacité militaire à l'avenir, ce sera en coopération avec quelqu'un d'autre », dit M. Robertson comme c'est le cas

en Bosnie avec Paris et Washington.

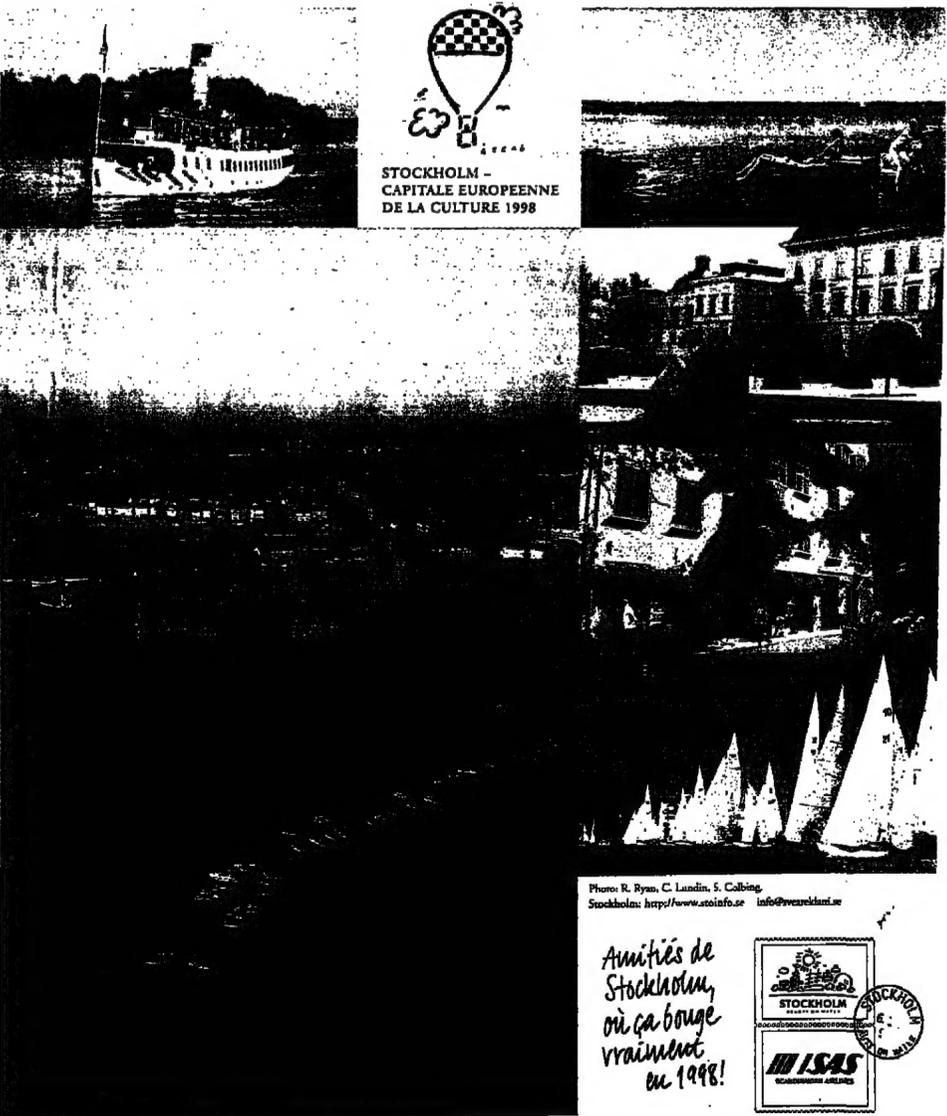
En attendant, le Royaume-Uni veut voir l'OTAN s'étendre vers l'Est, « tout faire » pour que la France réintègre l'organisation atlantique, tout en continuant de « jongler » avec un budget qui restera, au mieux, « stable ». D'où l'accent mis, plus encore par M. Robertson que par les conservateurs, sur le développement d'activités et d'institutions communes aux armées de terre, de mer et de l'air, pour des raisons budgétaires comme « efficacité opérationnelle ». Car « cette concentration tri-services s'impose avec des forces armées de la taille actuelle ».

Pour le Labour, définitivement converti à la dissuasion et convaincu de la nécessité d'une « défense conventionnelle puissante », tout en restant attaché à un vocabulaire à connotation moraliste, les militaires britanniques doivent devenir « une force pour le Bien ».

Patrice de Beer

En 1998, Stockholm est la capitale européenne de la culture

(une raison de plus, s'il en était besoin, de venir y passer quelques jours).



STOCKHOLM - CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 1998

Photo: R. Ryan, C. Lundin, S. Colbing. Stockholm: <http://www.stoinfo.se> info@weirdant.se

Amicités de Stockholm, où ça bouge vraiment en 1998!



La durée du vol jusqu'à Stockholm est d'environ 02.30 h sans escale. Choisissez parmi les nombreux séjours la formule qui vous convient le mieux. Pour en savoir plus, contactez l'Office Suédois du Tourisme, tél. 01 53 43 26 27, fax 01 53 43 26 24, ou votre agent de voyages, ou informez-vous par MiniTel 3615 FLY SAS (2,23 F/min). Nous sommes également sur Internet: www.stoinfo.se

Rwanda : M. Quilès souligne le « devoir de vérité » de la mission parlementaire

Paul Quilès, président et initiateur de la mission parlementaire d'information de l'Assemblée nationale sur le Rwanda, a précisé, mardi 31 mars, que le travail de celle-ci prendrait du temps et ne pourrait être jugé qu'à son terme. S'il s'est félicité de l'intérêt manifesté par la presse pour les premières auditions de la mission, il a aussi observé qu'elle n'est « ni un organe de presse ni un tribunal » et rappelé que son objectif est « d'établir l'enchaînement des responsabilités qui a conduit aux tragiques événements survenus au Rwanda en avril-juin 1994 ».

La mission « a un devoir de vérité », a-t-il dit, « qui lui impose de mener ses investigations de manière aussi transparente que possible et de respecter la plus grande rigueur dans ses analyses et dans ses conclusions » ; elle « prendra le temps nécessaire et suivra son programme selon la méthode qu'elle a fixée ». Il a ajouté : « On ne peut à la fois demander à la mission d'information de faire toute la lumière sur les responsabilités en cause dans le génocide survenu au Rwanda et attendre d'elle de parvenir à des conclusions définitives en quelques semaines ».

La Maison Blanche dément de nouvelles allégations contre M. Clinton

WASHINGTON. Des allégations « fausses et outrageantes » avancées par des « avocats » désespérés et irresponsables : telle est la réaction de la Maison Blanche aux nouvelles accusations des avocats de Paula Jones, la « jeune femme » qui accuse Bill Clinton de harcèlement sexuel. Ceux-ci affirment détenir un document prouvant que le chef de la Maison Blanche a commis un viol, en 1978, alors qu'il était attorney general (ministre de la justice) de l'Arkansas. L'accusation repose sur une lettre d'un certain Phillip Yoakum, ami de la victime. Or celle-ci, comme l'a souligné Robert Bennett, avocat de M. Clinton, a démenti les faits, dans une déclaration sous serment. Les avocats de Paula Jones sont prêts à tout pour prouver que M. Clinton est un récidiviste, souligne M. Bennett, qui demande des poursuites pour « obstruction à la justice ». (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ ALGÉRIE : un millier de soldats d'élite, soutenus par des pièces d'artillerie et des hélicoptères, poursuivent depuis une semaine une vaste opération de nettoyage des maquis islamistes dans les régions occidentales de Relizane et Tiemcen, où ont eu lieu, en janvier, certains des plus massacrés de civils depuis le début, en 1992, de la guerre civile. Selon le journal *La Tribune*, plus d'une centaine d'extrémistes ont été tués depuis le début de l'opération, notamment dans la région de l'ouest Beunes, où les hélicoptères de l'armée ont même tiré des missiles air-sol contre les repaires islamistes. (Reuters.)

■ ARABIE SAOUDITE : l'association américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a demandé, lundi 30 mars, à la Commission des droits de l'homme de l'ONU d'enquêter sur le sort de la main-d'œuvre immigrée en Arabie saoudite, dont l'exploitation est, selon elle, favorisée par les insuffisances du système judiciaire local. (Reuters.)

■ DANEMARK : Le président palestinien Yasser Arafat s'est dit très ému mardi 31 mars à Amsterdam par sa visite de la maison d'Anne Frank, la jeune fille symbole des persécutions des Juifs par les nazis. Cependant, le secrétaire du Conseil juif néerlandais, M. Bernard Biedermann, a jugé cette visite « inappropriée ». (AFP.)

■ MAROC : le redressement des finances publiques doit être une des grandes priorités du gouvernement, a estimé le Fonds monétaire international (FMI) lors de l'examen annuel de l'économie de ce pays, publié mardi 31 mars. « L'accroissement du déficit budgétaire prévu pour 1997-1998 (...) n'est pas compatible avec la nécessité d'un redressement plus vigoureux des finances publiques », affirme le Fonds qui ajoute que le taux de croissance enregistré dans les années 90 est « en deçà des attentes et reste inférieur au potentiel ». (AFP.)

■ PAKISTAN : trois personnes ont été tuées et vingt et une blessées, mardi 31 mars, dans l'explosion de deux bombes survenues dans un marché du centre de Karachi, a indiqué la police. Les déflagrations se sont produites près du siège du puissant parti régionaliste Mohajir Qaumi Movement (MQM), qui a estimé responsable de l'explosion sa faction dissidente, le MQM-Haqiqi. Le MQM-Haqiqi et le MQM sont en lutte ouverte dans la province du Sindh, pour le contrôle de la communauté des émigrés musulmans parlantourdou qui ont quitté l'Inde lors de la partition de 1947 qui avait donné naissance au Pakistan. (AFP.)

■ SÉNÉGAL : le président américain Bill Clinton, qui clôt sa tournée africaine mercredi 1^{er} avril au Sénégal, s'est entretenu, mardi, au téléphone avec Jacques Chirac, reconnaissant le « rôle actif » de la France en Afrique, a indiqué un responsable de la Maison Blanche, qui a ajouté que M. Chirac avait, pour sa part, indiqué qu'il « souhaitait une relation de travail plus étroite entre les Etats-Unis et la France sur les affaires africaines ». (AFP.)

L'accord sur le pétrole ne convainc pas les marchés

VIENNE. Les réductions de production de pétrole décidées, lundi 30 mars dans la nuit, lors de la réunion extraordinaire de l'OPEP (*Le Monde* du 1^{er} avril) a entraîné, mardi, une chute des cours du Brent, référence de la mer du Nord. Sur l'International Petroleum Exchange (IPE), le baril (échelle mal) a clôturé à 14,27 dollars, contre 14,79 dollars en clôture hier soir. Les pays de l'OPEP ont décidé de réduire la production du cartel de 1,245 million de barils par jour (mbj) à partir du 1^{er} avril et jusqu'à la fin de l'année, pour soutenir les prix, tombés il y a deux semaines à leur niveau le plus bas en neuf ans et demi. « Les investisseurs craignent que la situation de surproduction perdure car la décision de l'OPEP n'a pas résolu le problème structurel de dépassement des quotas », estime un expert.

Russie : la banque centrale serait favorable à une dévaluation

MOSCOU. Le gouverneur de la Banque centrale russe, Sergueï Doubinine, se déclare favorable à une dévaluation en douceur du rouble en ligne avec l'inflation pour relancer les exportations de la Russie, dans un entretien au *Financial Times* publié mercredi 1^{er} avril. « Actuellement, il y a objectivement un renforcement du rouble » en termes réels (hors inflation), a indiqué M. Doubinine. « Le recul du rouble par rapport au dollar se fait à un rythme plus lent que l'inflation », ajoute-t-il. Cette appréciation en termes réels du rouble est bonne pour les investisseurs étrangers mais affecte les exportateurs, explique-t-il. La Banque centrale cherche à présent à accélérer la dépréciation du rouble en ligne avec l'inflation pour aboutir à une politique monétaire « neutre ». (AFP.)

La France se rallie à une politique agricole commune plus favorable à la qualité qu'à la productivité

Le revirement français relance le débat sur la réforme de la PAC

Le premier débat public organisé par la Commission européenne sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) a été marqué par un revirement sensible de la position française. Le ministre Louis Le Pen, se rapprochant du schéma préconisé notamment par l'Allemagne, a critiqué la

maîtrise de la production : une formule s'apparentant aux quotas qu'il entend préserver pour le lait. Les ouvertures d'inspiration libérale préconisées par la Commission ne lui semblent pas les mieux adaptées à la préparation des négociations internationales au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui vont débiter fin 1999 : baisser les prix signifie accorder des aides directes pour

Conformément à la nouvelle loi d'orientation française, le ministre estime que « réformer la PAC, cela veut dire donner aux soutiens publics d'autres buts que ceux qui leur ont été assignés jusqu'à présent, à savoir essentiellement encourager la production ». Les objectifs ainsi poursuivis (création d'emplois, qualité, protection de l'environnement), le ministre souhaite les atteindre par le « découplage » entre les aides et la production. 15 % à 20 % des concours publics seraient attribués « en fonction de critères qui ne soient pas simplement le volume de la production ou la taille des exploitations ».

BRUXELLES (Union européenne)

De notre correspondant

Modifiant sensiblement son approche de la politique agricole commune (PAC), la France refuse désormais une stratégie fondée systématiquement sur la baisse des prix et la recherche d'une meilleure compétitivité sur le marché mondial. Tel fut l'élément le plus notable du débat public que les ministres de l'Agriculture des Quinze ont consacré, mardi 31 mars, aux propositions de la Commission sur les amendements à apporter à la PAC à partir de l'an 2000.

Cet infériorisme a conduit Louis Le Pen, le ministre français de l'Agriculture, à s'opposer aux propositions bruxelloises, non pas de manière défensive, pour faire écho aux revendications des organisations professionnelles, mais de façon plus radicale, afin d'engager, comme il le dit, une vraie réforme de l'Europe verte. La Commission se trouve placée en porte-à-faux. Son schéma lui semblait convenir aux besoins d'une agriculture durable, d'une part, moderne et compétitive, d'autre part, plus paysanne, soucieuse de qualité et d'environnement. Et soudainement le pays européen le mieux adapté à cette vision évolutive du monde rural européen lui fait faux bond.

Il est trop tôt, alors que le débat doit durer au moins jusqu'au printemps 1999, pour apprécier comment va évoluer le rapport de forces au sein du conseil. La position française semble moins éloignée aujourd'hui de pays tels que

l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne, qui récusent un modèle privilégiant la « grande exportation ». Avant d'engager la nouvelle réforme, les Français invitent à faire un bilan critique de l'exercice décliné en 1992. Contrairement aux attentes, font-ils valoir, les baisses de prix décidées alors n'ont pas permis de développer les exportations de céréales. « Je ne considère pas que la compétitivité

de l'agriculture européenne réside dans sa capacité à vendre des milliers de premières à bas prix sur le marché mondial », a dit M. Le Pen. « D'où son refus d'envisager de nouvelles baisses des prix, telles que proposées par la Commission, pour la viande bovine et le lait. Pour la viande, ne croyant pas à la possibilité de développer les exportations hors de l'Union, il plaide pour des mesures assurant

Nouvelle tension entre Paris et Sir Leon Brittan

Une fois de plus, le torchon brûle entre Sir Leon Brittan, le Commissaire chargé de la politique commerciale, et la France. Celle-ci dit et répète, sur tous les tons et par les voix les plus autorisées, son opposition radicale au projet de traité transatlantique de libre échange conçu par M. Brittan. Il continue à n'en tenir aucun compte. Lundi, au cours d'une conférence de presse, après s'être félicité du « large soutien » obtenu au Conseil, « y compris de la part de pays latins », il avait reconnu que la France demeurait hostile à son initiative, en expliquant que les choses devaient pouvoir s'arranger. Et il avait confirmé son intention d'évoquer le dossier au Sommet transatlantique de mai. Mardi, Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, a fait une très sèche mise au point. Après avoir déploré « la présentation inexacte et fautive » faite du débat par Sir Leon, il a répété que la Commission « n'était pas habilitée à en parler au Sommet transatlantique ».

compenser les pertes de revenus. Or ces primes, épargnées en 1994 lors de l'Uruguay Round, vont devenir la cible privilégiée de pays comme les Etats-Unis. « Nous n'avons pas le droit, a-t-il dit, de tromper nos agriculteurs en leur promettant des aides qui n'ont aucune garantie d'avenir. » M. Le Pen se, en outre, qualifié d'aberrant le « paradoxe » qui consiste à baisser les prix tout en augmentant les coûts pour le budget européen.

Philippe Lemaitre

« Vache folle » : report de l'interdiction des abats dangereux

LE CONSEIL des ministres de l'Agriculture des Quinze a décidé à l'unanimité, mardi 31 mars, de retarder au 1^{er} janvier 1999 la principale mesure de prévention réclamée par les scientifiques pour prévenir l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle » : l'interdiction des abats animaux dangereux.

Cette décision met, provisoirement, un terme au bras de fer qui, depuis des mois, opposait Bruxelles au groupe des pays, conduits par l'Allemagne, qui refusaient de procéder chez eux à la destruction des différents abats animaux considérés comme potentiellement dangereux.

La Commission européenne avait, à la demande de ses experts scientifiques, adopté en juillet 1997 une réglementation qui devait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 1998 et qui, devant l'opposition d'une majorité des pays de l'Union, avait été reportée au 1^{er} avril 1998. Cette directive européenne prévoyait initialement l'exclusion et la destruction de tous les « matériaux à risques spécifiques » (MRS) considérés comme des vecteurs privilégiés de trans-

mission de l'agent de l'ESB. La liste des MRS comprend notamment le système nerveux central, les yeux, les amygdales et la moelle épinière des bovins, ovins et caprins âgés de plus de douze mois ainsi que la rate des ovins et des caprins. Ces MRS sont utilisés pour l'essentiel dans l'industrie agroalimentaire ainsi que dans la fabrication des médicaments et des cosmétiques.

UN « SIGNAL NÉGATIF »

Cédant au groupe de pression de l'industrie et de certains Etats membres, la Commission devait, au fil du temps, « assouplir » cette directive (introduisant des exceptions pour la gélatine présente dans de nombreux médicaments ainsi qu'un traitement différencié selon les pays en fonction du risque d'ESB. Ces modifications n'empêchèrent pas la Commission - qui n'était soutenue sur ce dossier que par le Royaume-Uni, la France et le Portugal - de subir une série d'échecs devant le conseil agricole à tel point que, de manière quelque peu paradoxale, elle en vint, ces jours derniers, à propo-

ser l'abrogation pure et simple de sa directive, indiquant que le dossier serait à l'avenir de la compétence exclusive des Etats membres.

Contre toute attente, le dernier conseil agricole n'a pas avoué la nouvelle proposition de Bruxelles. Sous la pression de la France et du Royaume-Uni, le conseil a, une nouvelle fois, décidé de reporter la date de l'application de ces mesures préventives. « Il est plus facile d'obtenir l'unanimité pour ne rien faire que pour décider quelque chose », a indiqué Jack Cunningham, ministre britannique de l'Agriculture. « La Commission s'étonne de cette attitude, a pour sa part déclaré le porte-parole de Jacques Santer, alors que le conseil des ministres a, ces derniers mois, entrecroisé tous les efforts de la Commission. »

A Paris, le ministère de l'Agriculture a fait savoir que l'abandon d'une possibilité d'harmonisation « aurait constitué un signal particulièrement négatif pour la capacité des institutions européennes à trouver des solutions communes à un problème qui touche la santé publique ».

Jean-Yves Nau

La question de Chypre gâche l'ouverture des négociations d'élargissement de l'UE

Bruxelles (Union européenne)

de notre envoyé spécial

Les ministres des affaires étrangères des Quinze ont inauguré, mardi 31 mars, leur tour à tour, mardi 31 mars, avec les délégués des pays concernés, les six conférences intergouvernementales qui vont servir de cadre juridique aux négociations d'élargissement engagées avec les candidats jugés pour le moment le mieux préparés : outre Chypre, ce sont l'Estonie, la Pologne, la Hongrie, la République Tchèque et la Slovaquie. Mais, après les proclamations solennelles de la veille, où le processus d'élargissement de l'Union européenne avait été officialisé avec onze pays candidats, l'affaire de Chypre a d'emblée ramené les Européens aux dures réalités des discussions qui les attendent dans les années à venir pour mener à bout ce processus.

Première délégalation à ouvrir les négociations, les Chypriotes-grecs ne satisfaisaient pas à la demande - qui leur avait été faite lors du Conseil de Luxembourg, en décembre - d'inclure dans leur délégation des représentants de la communauté chypriote-turque de l'île. Ce n'était bien sûr une surprise pour personne, la France s'étant inclinée devant le souhait de ses partenaires de ne pas remettre en cause, pour cette raison, l'ouverture des discussions avec Chypre. Les

Chypriotes-grecs avaient fait transcrire aux Chypriotes-turcs, par l'intermédiaire de la présidence britannique de l'Union, une proposition de nommer deux représen-

tants. Mais ces derniers estiment que cette proposition ne vaut rien tant que n'est pas résolue la question du partage des pouvoirs entre les deux communautés au sein de la République de Chypre. Or les négociations engagées depuis des années sous l'égide de l'ONU pour résoudre cette question n'ont jamais pu aboutir.

Le ministre chypriote des affaires étrangères, Yiannakis Cassoulides, a reconnu que la division de l'île est une « faiblesse » pour l'adhésion de la République chypriote à l'Union. « Mais, a-t-il ajouté, si le processus de négociation fonctionne, il devrait éliminer cette faiblesse et faciliter notre adhésion à l'UE. Dans le cas contraire, j'espère que Chypre pourra rejoindre malgré tout l'Union. » Au nom des Européens, Robin Cook, chef du Foreign Office et président en exercice du Conseil, a regretté « qu'il n'ait pas été possible de parvenir à une solution politique à la division actuelle de Chypre au moment où nous débutions les négociations ».

Ces regrets sont loin de satisfaire la Turquie, furieuse d'avoir été tenue à l'écart du processus d'élargissement. Il faudra aux Européens faire des gestes. Le ministre français, Hubert Védrine, a évoqué qu'il soit mis fin au blocage du volet financier de l'accord d'Union douanière avec

la Turquie.

Pour marquer leur mauvaise humeur, les Turcs ont réuni, mardi, à Ankara un Conseil d'association Turquie-République turque de Chypre-Nord, cette République auto-proclamée en 1983 par Rauf Denktash. A l'issue de la réunion, il a été annoncé un resserrement des liens entre les deux entités et la création d'« une zone économique commune ». Il ne s'agit pas encore d'intégrer le nord de l'île à la Turquie. Mais la menace est brandie. Un communiqué indique que l'Union européenne « devra assumer la grave responsabilité de rendre permanente la division de Chypre, en provoquant une unification de facto entre la Grèce et la partie grecque de Chypre au sein de l'Union ».

Le Conseil de sécurité a voté, mardi, une résolution pour appuyer les efforts menés sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour tenter de sortir de l'impasse. Rien ne permet de dire que les dernières discussions ont apporté des éléments nouveaux. D'autant que la promesse des Russes, réitérée mardi par le président Eltsine, de livrer aux Chypriotes grecs des missiles anti-aériens est considérée par Ankara comme une provocation.

H. de B.

REUSSIR

HEC-ESSEC-ESCP

Classes préparatoires « pilotes » 1^{er} et 2^{es} années, voies S et E

Adm. sur dossier + entretien. HEC+ESSEC+ESCP 1997 voie S : 100% d'admis.

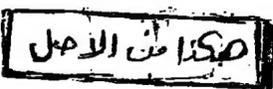
SCIENCES-PO

Classes préparatoires annuelles « pilotes » Stages intensifs d'été bac+0 et bac+1.

Adm. sur dossier + test. De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris - plus de 60% d'admis aux IEP de Paris+Province+CUJEP

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 01 43 25 63 30 3615 IPESUP (L23 F444) ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE



Le Soudan islamiste dit vouloir la paix et une nouvelle Constitution

Khartoum affirme chercher une réconciliation nationale

Un référendum sur une nouvelle Constitution sera organisé du 23 avril au 2 mai, a annoncé, mardi 31 mars, le président de la commission électorale soudanaise. Cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures dont l'objectif, d'après les autorités, est une normalisation de la vie politique et la fin de la guerre civile.

D'ANNONCES spectaculaires en dispositions concrètes, le gouvernement soudanais veut prouver sa détermination à mettre fin à la guerre civile qui déchire le pays et à réaliser une réconciliation nationale.

Le conseil des ministres a souhaité, dimanche 29 mars, la reprise des négociations avec la rébellion sudiste (animiste et chrétienne), sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD-Djibouti, Somalie, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Soudan et Ouganda). La veille, le Parlement avait adopté un projet de nouvelle Constitution qui sera soumis à référendum du 23 avril au 2 mai. Ces deux mesures sont survenues dans la foulée d'autres décisions bien médiatisées, dont l'accumulation dans un court laps de temps est d'un effet plutôt positif.

Après l'accord conclu en avril 1997 avec six factions de l'opposition sudiste, et conformément à l'une des dispositions de cet accord, un « Conseil de coordination entre les États fédéraux du Soudan du sud » a récemment été mis sur pied. Parallèlement, le gouvernement arabo-musulman de Khartoum a radicalement changé son discours envers les chefs de l'opposition nordiste. Il voulait les traduire en justice, les accusant de trahison pour s'être alliés en 1996 aux rebelles sudistes; ces parias d'hier sont désormais invités à réintégrer l'arène politique.

Les ouvertures du régime ne sont qu'à moitié convaincantes, d'autant qu'elles se sont accompagnées du verrouillage des principales institutions de l'État par le Front national islamique (FNI) de Hassanî Tourabi, la seule formation autorisée depuis 1989, qui détient la réalité du pouvoir. Le numéro deux du FNI, Ali Osmané Mohamad Taha, est désormais premier vice-président de la République, et M. Tourabi, déjà président du Parlement, cumule désormais la fonction de secrétaire général du Congrès national, sorte de gouvernement bis - au mépris de la séparation des pou-

voirs législatif et exécutif. Par ailleurs, en vertu de l'accord d'avril 1997, le « Conseil de coordination entre les États fédéraux du Soudan du sud » est chargé de « veiller au bon déroulement de la paix », mais sa marge d'initiative et d'autonomie par rapport au gouvernement central est vague à souhait.

D'ores et déjà, l'une des factions signataires dudit accord, le Mouvement de libération du peuple soudanais de Karbino Kuanayin, s'est retournée contre les autorités et a repris la guérilla. Plus encourageante est la clause de l'accord qui prévoit que, après une période transitoire de quatre ans, un référendum sera organisé pour permettre aux Soudanais du sud de dire s'ils veulent faire partie intégrante du Soudan ou avoir leur propre État.

L'OPPOSITION TRAITÉE

Quant aux manœuvres qui ont précédé l'adoption du projet de Constitution, elles l'ont vidé d'une disposition capitale qu'une commission ad hoc avait pourtant prévue: l'autorisation du multipartisme, aboli en 1989 lors de la prise du pouvoir par la junte militaire du général Omar El Béchir.

L'ouverture en direction de l'opposition nordiste témoigne quant à elle d'un certain flair politique, dans la mesure où elle exploite la lassitude des chefs de ces formations qui végètent en exil, face à un régime peu ébranlé par leur dissidence. Cette ouverture a d'ailleurs d'ores et déjà suscité des tiraillements au sein de l'opposition, l'ancien premier ministre Sadek El Mahdi, dont le parti, la Oumma, est celui qui compte le plus pour le régime, ayant accepté le principe d'une réconciliation, quitte à en examiner les termes et les conditions.

« C'est de la politique politicienne. Les ouvertures que Hassanî Tourabi propose visent uniquement à intégrer dans le système les deux principaux partis nordistes [la Oumma et le Parti unioniste démocratique (PUD)]. Rien de plus », estime M^r Daniel Adwok, évêque auxiliaire de Khartoum,

qui était de passage récemment à Paris. Il n'est pas davantage convaincu que les chrétiens du Soudan, qui constituent 13 % de la population totale du pays, seront jamais traités sur un pied d'égalité avec les musulmans majoritaires (69 %).

L'accord conclu en 1997 avec certaines factions rebelles dispose que « la charia [c'est-à-dire la loi islamique] et les coutumes seront les sources de la législation », les États fédéraux pouvant « promulguer des législations supplémentaires en relation avec la spécificité de chaque État ». Cela signifie, commente M^r Adwok, que les chrétiens seront toujours des citoyens de seconde zone dans ce pays, où les Églises, rappelle-t-il, ont le statut d'organisation non gouvernementale, dont les ouailles se voient ainsi refuser le droit à appartenir à une communauté et dont les personnels expatriés ne peuvent même pas sortir de Khartoum sans un laissez-passer officiel.

Mouna Naïm

Au Tchad, le gouvernement fait torturer un journaliste indépendant et critique

La lutte s'intensifie entre le pouvoir du président Déby et les groupes politico-militaires pour le contrôle des recettes liées à la mise en exploitation des champs pétrolifères du Sud-Est

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le journaliste tchadien Dieudonné Djonabaye, rédacteur en chef de *N'Djamena Hebdo* et correspondant de Radio-France internationale, a été arrêté, détenu plusieurs heures et violemment fouetté à coups de câble électrique par la gendarmerie, aux abords du camp des soldats français stationnés dans la capitale tchadienne. Cette agression témoigne de la nervosité des forces de l'ordre et de leur hostilité à tout ce qui leur apparaît comme une menace pour le régime du président Idriss Déby.

N'Djamena Hebdo est l'un des meilleurs journaux d'Afrique francophone. Son indépendance ne s'est jamais démentie, ce qui a provoqué plusieurs attaques à son encontre, du sacage de ses locaux en 1995 au procès que le président Déby lui a récemment intenté pour diffamation, l'hebdomadaire ayant accusé, sous la plume de M. Djonabaye, de dresser une partie de la population contre une autre.

Or il semble que le Tchad, après

une relative embellie, succombe à ses vieux démons. La recrudescence des activités des groupes politico-militaires, non seulement dans le sud du pays, traditionnellement hostile au président Déby, mais aussi dans le Nord et l'Est, semble avoir pris de court le régime.

REPRÉSAILLES

Les enlèvements d'expatriés, comme celui de quatre Français pétré par le groupe du docteur Nahor (le Front démocratique populaire) en février 1998 dans la région de Sarh, et les opérations que les partisans de Laouén Bardé (les Forces armées régionales fédéralistes, mouvement de guérilla de la région pétrolifère) ont menées autour de Moundou, ont entraîné des représailles contre la population de la part d'une armée tchadienne structurée autour des nordistes, qui ont porté Idriss Déby au pouvoir en 1990.

Ces représailles, qui ont fait des dizaines de morts, ont été dénoncées par Amnesty International et des associations tchadiennes de défense des droits de l'homme, qui ont

aussi alerté l'opinion sur les crimes des groupes politico-militaires. Ce souci d'équilibre n'a pas empêché le gouvernement d'interdire une manifestation que les associations voulaient organiser à N'Djamena. Fort du ralliement de deux des principaux dirigeants de l'opposition, le pouvoir semble vouloir empêcher toute expression de dissidence.

Ce regain de tension correspond aux dernières phases précédant la mise en exploitation des champs pétrolifères du Sud-Est. La manne pétrolière devrait rapporter des milliards de dollars à partir de l'an 2000. A qui? Les compagnies pétrolières veulent éviter la réédition du scandale nigérian, qui a vu les populations vivant autour des gisements privés de retombées économiques. Les dirigeants politico-militaires sudistes voudraient s'approprier des recettes dont le contrôle incombera au clan au pouvoir. Et ce sont les populations civiles qui font déjà, avant que la première goutte de pétrole ne soit sortie de terre, les frais de cet affrontement.

Thomas Sotinel

La Colombie redoute une hausse du trafic de drogue lors du Mondial de football

BOGOTA
de notre correspondante

Le directeur de la police colombienne, le général Rosso José Serrano, chargé de la lutte contre le trafic de drogue, a lancé un véritable cri d'alerte aux services de police du monde entier, notamment européens. Il a profité du cadre solennel de la XVI^e Conférence internationale de contrôle de la drogue (IDEC), à laquelle ont participé quarante pays, fin mars à San José, la capitale du Costa Rica, pour mettre en garde les États sur la vitalité des réseaux de trafiquants, à quelques semaines de la Coupe du monde de football organisée en France.

Citant celle de 1994, organisée aux États-Unis, pendant laquelle les envois de cocaïne du cartel de Cali s'étaient considérablement intensifiés, le directeur de la police colombienne a, dans son discours d'introduction, annoncé que ses services de renseignement possédaient des informations selon lesquelles les mafias sud-américaines, italienne et russe avaient conclu un accord pour augmenter substantiellement leur production à destination de l'Europe pendant l'événement sportif.

« Les mafias veulent profiter de l'euphorie du Mondial et du fait que les policiers [seront] extrêmement sollicités, notamment contre le terrorisme, pour stocker de grosses quantités de drogue dans les ports européens. Il ne faut pas baisser la garde », a déclaré au Monde le général Serrano.

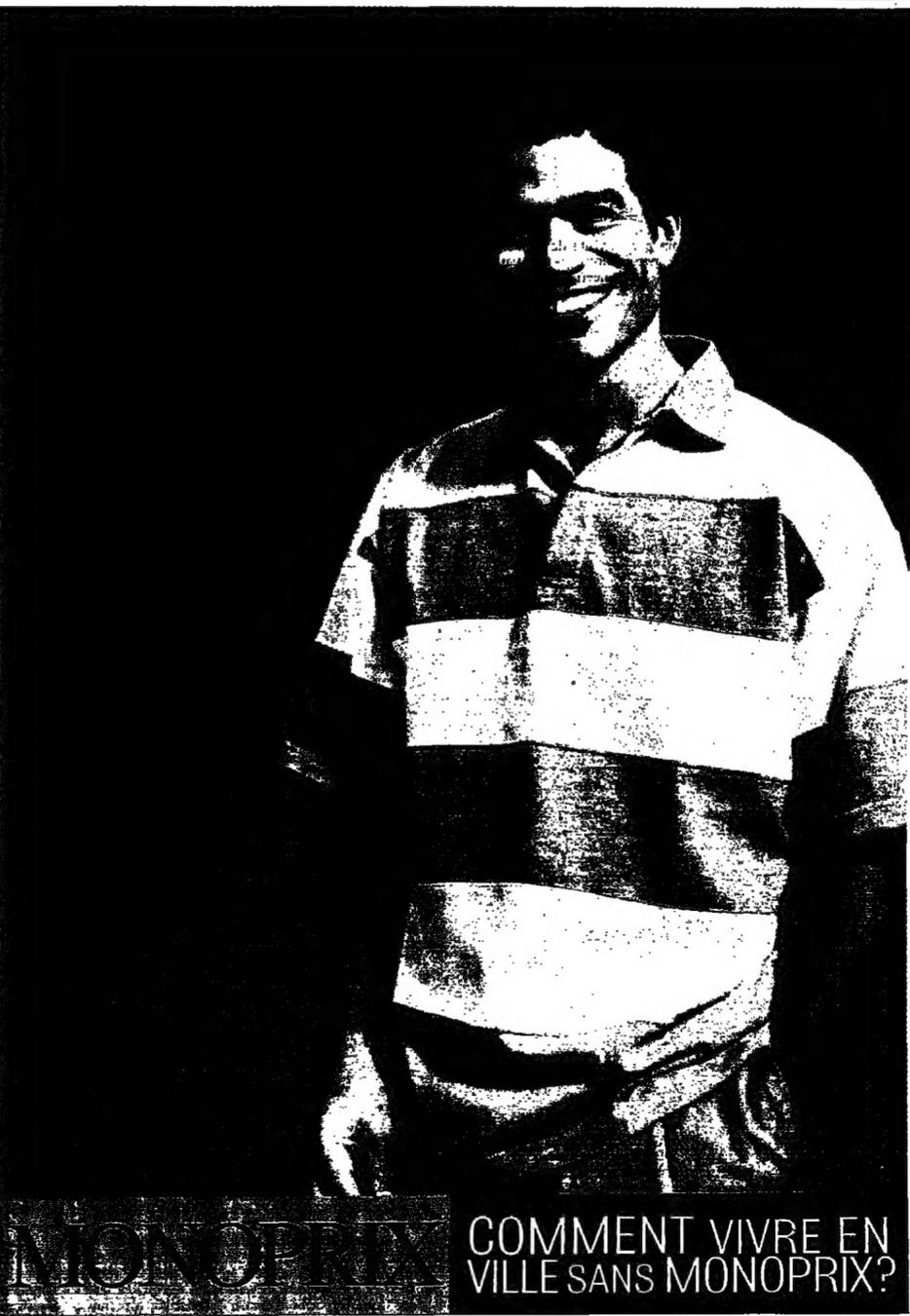
Selon lui, les frères Rodríguez Orejuela, chefs du cartel de Cali (aujourd'hui en prison), avaient, en 1994, acheté un Boeing 727 à l'occasion de la Coupe du monde

aux États-Unis. L'avion avait effectué deux vols jusqu'au Mexique, où était stockée la marchandise avant d'être écoulée aux États-Unis. Deux transports, avec sept tonnes de cocaïne, avaient été effectués avant que le Boeing soit intercepté.

Aujourd'hui, la plupart des membres du cartel de Cali sont sous les verrous, mais les alliances entre de nouvelles organisations colombiennes et la mafia russe inquiètent sérieusement les autorités de Bogota. Les avertissements de la police colombienne viennent aussi à propos: la Coupe du monde de football va avoir lieu alors que les Nations unies ont convoqué, à la même époque, en juin, à New York, la première conférence mondiale sur les drogues. Aussi le général Serrano a-t-il une nouvelle fois mis l'accent sur un thème cher aux Colombiens: la nécessité d'internationaliser la lutte contre le trafic de drogue.

Alors que le général lançait son avertissement, l'Union européenne, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes tenaient une réunion à Bruxelles afin de coordonner leurs actions dans la lutte contre le trafic de drogue. Le texte mis au point par les représentants de ces pays prend le contre-pied de la politique antidrogue américaine. Il base en effet la lutte sur la reconnaissance de « la responsabilité partagée » des pays producteurs et des pays consommateurs. Un concept éloigné des vues de Washington, qui a toujours mis l'accent sur la lutte sans merci dans les pays producteurs.

Arne Proenza



COMMENT VIVRE EN VILLE SANS MONOPRIX?

ÉLECTIONS Dans un entretien au Monde, Edouard Balladur réaffirme sa préférence pour l'institution d'un régime présidentiel. Concernant les réformes des modes

de scrutin, l'ancien premier ministre estime que la plus urgente porte sur les élections européennes, prévues en 1999. Il met en garde contre une réforme des modes de scrutin qui

paraîtrait dictée par « la commodité politique des uns ou des autres ». ● JACQUES CHIRAC a continué, mardi 31 mars, ses consultations sur la modernisation de la vie politique,

au centre desquelles il place une éventuelle réforme du mode de scrutin des élections législatives. ● LE SYSTÈME « PRÉSIDENTIEL », consistant à n'admettre au second

tour que les deux candidats arrivés en tête au premier tour, interdirait au Front national de peser sur le scrutin en provoquant des « triangulaires », comme il l'avait fait en 1997.

Edouard Balladur met en garde contre des réformes de « commodité »

Dans un entretien au « Monde », l'ancien premier ministre, député (RPR) de Paris, souhaite que les partis de droite procèdent à une consultation de leurs électeurs avant de déterminer leurs orientations, leurs formes d'organisation et leurs alliances éventuelles

« Une partie de la droite est tentée par l'alliance avec le Front national, l'autre la récuse. La droite républicaine est-elle menacée d'une cassure ?

« Non. Elle a résisté à cette tentation. C'est une attitude qu'il convient de saluer. J'avais moi-même, il y a cinq mois, déclaré que, si nous n'obtenions pas la majorité relative au conseil régional d'Île-de-France, je ne serais pas candidat à la présidence, afin de ne pas dépendre de suffrages extérieurs. C'était une position claire, je l'ai mise en pratique sans hésiter. Il est vrai que, coup sur coup, les élections législatives, puis régionales et cantonales ont constitué pour la droite un échec entraînant une véritable bourrasque. Maintenant, il faut passer de la phase du refus de l'alliance que l'on récuse, fort heureusement, à celle de la proposition d'avenir.

« Dans notre pays, phénomène curieux, la droite est à la fois majoritaire dans l'opinion et amputée dans sa représentation, si bien qu'elle devient minoritaire. C'est sans doute que, depuis de nombreuses années, et sauf à de trop brèves exceptions, elle n'a pas défendu avec suffisamment de force et de conviction les idéaux qui sont les siens, fondés sur la liberté, la sécurité, la nation, la famille, une juste répartition des fruits du progrès.

« Que diriez-vous à un militant du Front national qui voudrait rejoindre le RPR ? A quel devoir-il renoncer ?

« Il y a entre eux et nous des divergences fondamentales telles que, par exemple, l'affirmation de l'inégalité des races ou le regard porté

sur les événements de la seconde guerre mondiale. Ces différences expriment le fond des choses, la conception de la tolérance et du respect d'autrui. Comment envisager un compromis sur de tels sujets ? De façon générale, la droite républicaine ne redoute pas l'ouverture de la France au monde, à condition de s'y adapter et d'engager les réformes nécessaires. Ce qui inspire le FN, c'est la crainte du monde extérieur et, finalement, la crainte de l'avenir.

« Ce qui est en cause, c'est une conception morale de la vie collective : faut-il respecter les différences



EDOUARD BALLADUR

ou faut-il les rejeter ? Problème difficile à une époque où la structure sociale et morale de la nation est fragmentée, où le tissu social est beaucoup moins solide qu'il ne l'était. Le respect des différences est légitime, il est même souhaitable, mais, en même temps, il n'y a pas de nation sans adhésion à un minimum de valeurs communes. Il faut concilier la tolérance et la cohésion nationale.

« Vous avez souhaité, le 15 mars, une « organisation nou-

velle » de l'opposition.

« Elle doit résulter de larges consultations. Pas seulement celle des militants à laquelle le RPR a procédé avec bonheur et efficacité ; c'est l'ensemble des électeurs de droite qu'il faudrait consulter.

« Il y a des précédents : premier ministre, j'ai procédé, en 1994, à une consultation des jeunes, qui a obtenu 1400 000 réponses. La droite avait également, en d'autres temps, envisagé des « primaires » afin de désigner un candidat commun à l'élection présidentielle. Est-ce qu'il serait impossible que les partis consultent ceux qui votent pour eux et que ce vote, si on l'estime utile, soit organisé séparément par le RPR et l'UDF ? Les questions à poser aux électeurs sont simples : quelle organisation de la droite souhaitez-vous ? Avec quel doit-elle s'allier ? Quel doit être son message ? Il nous faut savoir clairement quels sont ceux de nos électeurs qui nous ont quittés et sur quels thèmes, afin de rassembler plus largement l'électorat de droite, qui représente aujourd'hui bien plus que les 35 % du corps électoral qui votent pour le RPR et l'UDF.

« Ce qui importe, c'est que la droite défende de façon claire, crédible et sans ambiguïté un corps de valeurs qui sont les siennes. Je le répète, la différence entre la droite et la gauche est traditionnelle et légitime. Pour qu'il y ait alternance, il faut qu'il y ait différence, qu'il y ait des choix clairs. Il faut que les électeurs sachent à qui ils ont affaire.

« Le RPR souhaite dorénavant des « primaires » aux élections législatives.

« Personne ne dit qu'il faut des candidats séparés partout ; personne ne dit non plus qu'il faut toujours des candidats uniques. Je note cependant qu'en Île-de-France les listes d'union ne nous ont pas si mal réussi. N'oublions pas, non plus, que la concurrence d'une gauche plurielle d'un côté et du Front national de l'autre rend indispensable que nous rassemblions le plus grand nombre de voix possible, ce qui, dans bien des cas, suppose des candidatures d'union.

« Qu'est-ce qui peut séparer un parti de « centre droit » du RPR ?

« C'est plus une question de différence de sensibilité et d'intérêts électoraux que de fond. Sur la politique économique et sociale, sur l'Europe, sur la décentralisation, les points de vue se sont beaucoup rapprochés depuis dix ans. Personne ne défend plus ni le dirigisme d'Etat ni une Europe fédérale. J'avais appelé, il y a dix ans, à une confédération RPR-UDF. Je n'ai pas été entendu. Une chose demeure : une meilleure coordination entre nous est indispensable, quelles qu'en soient les formes.

« Sur le modèle de la gauche « plurielle » ?

« C'est un modèle qui, jusqu'à présent, a prouvé son efficacité, mais on peut en imaginer d'autres.

« Faut-il moderniser les institutions et comment ?

« Tout le monde débat aujourd'hui des réformes nécessaires à la modernisation de notre vie publique. C'est fort utile. Je voudrais simplement faire quelques observations. Tout d'abord, il ne faut pas donner le sentiment qu'on veut

changer les divers modes de scrutin avec pour but de modifier la représentation de la volonté des électeurs. Si nous devons changer les modes de scrutin, c'est pour des raisons nationales et pas pour la commodité politique des uns ou des autres.

« En second lieu, le problème du Front national sera résolu lorsque c'est une impasse et qu'ils rejoindront une droite républicaine mieux affirmée dans ses convictions et plus crédible dans son action. En troisième lieu, tout le monde parle de changer le mode de scrutin ré-

à notre intérêt national. Lorsque j'étais premier ministre, j'avais envisagé un scrutin à l'échelle de grandes régions. Il faudrait remettre à l'étude cette proposition.

« Enfin, s'agissant des institutions, comment les Français ne seraient-ils pas perplexes ? Ils constatent que, des deux candidats au second tour de l'élection présidentielle de 1995, c'est aujourd'hui celui qui avait gagné et qui est le président de la République qui se retrouve privé d'une partie de son influence au profit de celui qui avait perdu mais qui a gagné les élections législatives en 1997.

« Dès lors, la vraie question n'est pas celle de la durée du mandat présidentiel, mais de l'institution d'un régime nouveau, tel que les pouvoirs de l'exécutif ne dépendent plus aussi étroitement des résultats des élections législatives. C'est ainsi que l'on suscite progressivement la nécessité d'un régime présidentiel, le comble de l'objection : s'il n'y a plus de responsabilité du gouvernement devant le Parlement, s'il n'y a plus de procédures de contrainte telles que l'article 49-3 et le vote bloqué, il risque d'y avoir une paralysie en cas de désaccord entre l'exécutif et le législatif. Or, c'est la troisième fois en dix ans que nous connaissons une période de cohabitation. C'est un régime de compromis. Alors, composer pour composer, est-il plus anormal pour le président de composer avec le Parlement que de composer avec le premier ministre ? »

Propos recueillis par Patrick Jarrau et Jean-Louis Saux

Les modes électoraux au centre des consultations de M. Chirac

REVOILÀ les « vrais gens » avec leurs « vrais problèmes ». On n'a parlé que d'eux, à en croire les propos recueillis, mardi 31 mars, dans la cour de l'Élysée, auprès des personnalités politiques reçues par Jacques Chirac dans le cadre de sa réflexion sur la modernisation de la vie politique. De son déjeuner avec le chef de l'État, Philippe Séguin, président du RPR, a ainsi retiré le sentiment que M. Chirac est convaincu que « la crise de confiance actuelle vis-à-vis de la classe publique tient d'abord à la conviction des Français qu'on ne traite pas leurs vrais problèmes : droit à la sécurité, droit à la justice, droit au logement, droit au travail ».

Dans la matinée, François Bayrou, président de Force démocrate, avait insisté, lui aussi, sur la nécessité de « traiter vraiment des problèmes que les gens se posent ». Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a évoqué, pour sa part, la « crise profonde » de la politique, « crise de nos institutions, crise de représentativité dans tous les domaines, entre le sommet et la base, entre la province et Paris ». Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, a rappelé qu'« aucune réforme ne pouvait faire oublier cette demande forte, essentielle » qu'est la lutte contre le chômage. Le pays, a-t-il affirmé, a besoin d'une « boussole : la France, la République dans le

cadre d'une construction européenne renforcée ».

Au-delà de l'habillage donné à ces consultations, tant par l'Élysée que par les dirigeants des formations politiques, cette deuxième journée a surtout permis au chef de l'État d'évoquer, avec ses interlocuteurs, la question beaucoup plus précise de la réforme des modes de scrutin, et particulièrement, du scrutin législatif. M. Chirac avait demandé au RPR de lui fournir un certain nombre d'études sur les triangulaires aux élections cantonales de mars 1998. Les projections des résultats sur de futures législatives ont convaincu le président de la nécessité de modifier le mode de scrutin, afin d'empêcher le Front national de jouer, une fois de plus, l'arbitre au second tour.

PARADE TECHNIQUE

Dans ses conversations privées, comme dans ses propos publics, M. Chirac distille l'idée selon laquelle l'actuelle majorité parlementaire, issue du scrutin législatif de 1997, ne correspond pas à la réalité électorale du pays. Dans son allocution du 23 mars, il a ainsi souligné que, « lors des dernières élections législatives, de nombreux sièges avaient été donnés à la gauche par un front national qui a clairement et délibérément fait battre la droite républicaine au profit de l'actuelle majorité ». La parade technique proposée - rendre impossible les triangulaires - présente, pour le chef de l'État, un autre avantage : tester la volonté de Lionel Jospin de lutter contre le parti d'extrême droite. C'est sans doute le sens qu'il fallait accorder aux propos sibyllins de M. Séguin, lorsque, sur le perron de l'Élysée, il a indiqué que M. Chirac a la volonté « de placer l'ensemble des formations politiques devant leurs responsabilités », en ajoutant que le RPR, bien sûr, « s'efforcera de répondre à son attente, d'une manière évidente et exemplaire ».

Pascale Robert-Diard

Les effets du scrutin « présidentiel » appliqué aux élections législatives

L'IDÉE avait été relancée par un proche de François Léotard, Renaud Donnedieu de Vabres. Elle est soutenue publiquement par le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, que l'on sait proche du président de la République. Elle semble avoir en effet, surtout, la faveur de Jacques Chirac (Le Monde du 1^{er} avril) : appliquer aux élections législatives la règle de l'élection présidentielle, pour laquelle ne peuvent se présenter au second tour que les deux candidats arrivés en tête au premier tour.

ANALYSE
Ce système priverait le FN de son principal moyen de perversion du débat politique

Si cette règle avait été appliquée aux élections législatives de 1997 dans les 548 circonscriptions métropolitaines non pourvues au premier tour, et si l'on excepte les 12 circonscriptions où deux candidats de gauche étaient arrivés en tête au premier tour, la droite et la gauche se seraient affrontées, au second tour, dans 449 circonscriptions (soit 50 de plus), la gauche et le Front national dans 33 circonscriptions (8 de plus), la droite et le FN dans 49 (18 de plus), la droite et la droite dans 5 (3 de plus).

Les électeurs devraient choisir, dans la grande majorité des cas, entre les deux grandes coalitions capables de gouverner, mais ils pourraient aussi, dans un certain nombre de cas (82 circonscriptions en 1997), donner la préférence à l'extrême droite, qui pourrait espérer retrouver ainsi une représentation - limitée, mais plus importante que l'unique siège conquis en 1997 - à l'Assemblée nationale.

● Jacques Chirac, qui, par son allocution du 23 mars à la télévision, s'est porté en première ligne contre le Front national et pour la réforme de la vie publique, peut y voir le moyen de prendre l'avantage sur Lionel Jospin. Si ce dernier

était amené à traduire dans un projet de loi, qu'il défendrait au Parlement, des orientations définies par le chef de l'État, la position de M. Chirac en serait renforcée.

En deuxième lieu, une telle réforme du mode de scrutin obligerait la droite RPR et UDF à se souder, sinon en une formation unique, du moins en une fédération unie. Ce serait là, à défaut de la fusion naguère envisagée, le vrai « parti du président » que le chef de l'État a besoin de construire pour assurer la stabilité de sa fonction et son propre avenir.

En troisième lieu, délogé de l'hypothèque Front national, la droite redeviendrait menaçante pour la gauche. L'arme de la dissolution, dont M. Chirac va retrouver la disposition dans deux mois, serait, en quelque sorte, rajournée par l'hypothèse d'élections législatives dans un paysage politique, voire institutionnel, nouveau.

● Pour Lionel Jospin, qui l'a déclaré à l'Assemblée nationale, le 24 mars, « rien, dans un mode de scrutin, ne garantit contre les risques de l'extrémisme ni contre les tentations d'alliance ». Les avantages et les inconvénients de la réforme envisagée sont en effet, pour lui, plus mitigés. Il peut estimer positif, d'abord, d'être le maître d'œuvre d'un ensemble de réformes qu'il avait proposées dès la campagne présidentielle de 1995 et que M. Chirac avait alors traitées avec dédain. Même « rattrapé » par le chef de l'État, M. Jospin pourrait se prévaloir du fait que ce dernier se rallie finalement à son programme.

Ensuite, le renforcement de la bipolarisation peut servir le chef de la majorité « plurielle », laquelle a démontré, à l'occasion des élections régionales, sa capacité à s'unir en présentant des listes communes, et, aux cantonales, son aptitude à rassembler au second tour les voix dispersées au premier.

Le premier ministre peut craindre, cependant, que cette contrainte ne rebute les alliés du PS. Ce qu'une alliance librement consentie a permis de réussir ne

serait-il pas détruit ou fragilisé par une obligation d'accord ? L'accusation d'hégémonie ne resurgirait-elle pas contre le PS et ne favoriserait-elle pas les entreprises de ceux qui proposeraient aux électeurs une « autre gauche » ou une gauche « autrement » ? Le système pourrait, en tout cas, leur donner un moyen de pression considérable sur le PS, puisqu'il suffirait que manquent quelques centaines ou milliers de voix à un candidat de la gauche « officielle » pour qu'il soit éliminé.

Le danger majeur, pour la gauche et pour M. Jospin, est cependant ailleurs : dans la possibilité de voir se réunir, par la grâce du mode de scrutin, les segments éclatés de la droite et de l'extrême droite, dont l'électorat se reporte habituellement à 50 % sur les candidats RPR ou UDF dans les élections à deux tours. La gauche pourrait y perdre la majorité absolue des sièges qu'elle doit, à l'Assemblée nationale, à une majorité relative dans les urnes.

● Pour les partis de droite, le système « présidentiel » aurait une conséquence qui, selon le point de vue où l'on se place, est un avantage ou un inconvénient majeur : celui de les obliger à mettre fin aux « primaires » annoncées par Philippe Séguin. C'en serait fini de la rivalité RPR-UDF, sauf à ce que ces deux partis envisagent de se suicider en permettant aux candidats du Front national de les devancer et de les mettre hors jeu dans un grand nombre de circonscriptions. Dès lors, qu'ils subsistent en tant que formations séparées ou qu'ils fusionnent, les partis de droite devraient établir un système de désignation de leurs candidats uniques qui, pour être efficace, devrait associer les militants, voire les électeurs de la droite, dans un système de « primaires » à l'américaine.

Le rôle des dirigeants de partis se trouverait ainsi érodé par le bas et par le haut. « En bas », ils devraient laisser davantage de latitude aux leaders locaux pour sélectionner les candidats à la candidature et pour organiser et

faire fonctionner la machinerie politique. « En haut », ils seraient dépossédés de leur autorité par M. Chirac, qui deviendrait alors véritablement la « référence », c'est-à-dire, en fait, le maître du jeu. Quel autre choix auraient-ils que de se ranger derrière la bannière du président de la République, dans la perspective d'élections législatives à leur date normale ou, de nouveau, anticipées ?

● Dans les partis de gauche, la contrainte de l'union comporterait, pour le PS, les atouts et les dangers déjà évoqués au sujet de M. Jospin. Au PCR comme chez les Verts, le risque serait de renforcer la tentation de l'« alternative à gauche », alors que la liberté de disputer des « primaires » au premier tour favoriserait le rassemblement au second. Les régionales ont montré que « le pâté réduit à la cuisson », si l'on considère que la gauche « plurielle » était, le 15 mars, en recul de 5 points par rapport au premier tour des élections législatives de 1997.

Cependant, M. Jospin, en s'engageant à réformer « le plus vite possible » le scrutin régional (Le Monde du 31 mars), reconnaît que la loi électorale, si elle ne garantit pas la vertu, peut du moins favoriser le vice. Comment justifier, dès lors, le refus d'une réforme du mode de scrutin législatif qui priverait le Front national du principal moyen dont il dispose pour pervertir le débat politique ?

P. J.

Tous les nouveaux élus

Le Guide du Pouvoir

Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels.

Organigrammes, biographies et photos
12e édition (3 volumes) 990 frs TTC
Éditions Jean-François Dumortier
Tél. 01 42 46 58 10

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par l'État, par l'État, par l'État...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fiches de renseignements
SWISSLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES - SALONS - CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Couffin - Duwivier - Suren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville - PARIS 19^e - Téléphone
30, avenue d'Italie - PARIS 13^e - Téléphone
01.42.08.71.00 - 7/17

سورنا من الامم

صكنا من الامل

L'UDF cherche un « pilote » pour mener à bien sa rénovation

François Bayrou s'efforce de dissiper les craintes de ses alliés

La réunion, mardi 31 mars, du groupe UDF de l'Assemblée nationale a permis aux dirigeants des différents composants de la confédération libérale de jauger

l'état d'esprit de leurs troupes. François Bayrou se défend de rêver à un positionnement « centriste » de la nouvelle formation qu'il appelle de ses vœux.

AUCUNE DÉCISION n'a encore été formellement prise sur l'avenir de l'UDF que déjà ses responsables supportent sur leurs modalités d'application. Lundi 30 mars, les chefs des cinq composantes de la confédération réunis par François Léotard avaient convenu de sonder leurs amis sur l'idée d'une unification de l'UDF avant de faire le point le 8 avril. Mardi, ils ont pu avoir une première idée de l'état d'esprit de leurs élus à l'occasion de la réunion du groupe de l'Assemblée nationale.

Renaud Donnedieu de Vabres, député (DL) d'Indre-et-Loire et proche collaborateur de M. Léotard, a retiré de cette réunion le sentiment que « l'unité de l'UDF semble préservée ». Cela n'a pas empêché une liberté de ton qui a conduit François Bayrou à faire une mise au point sur son positionnement politique.

Après avoir renouvelé ses reproches à l'encontre du « coup monté » du président de Force démocrate, Alain Madelin l'a mis en garde contre une éventuelle « tentation du rocardisme », allusion à la bienveillance plus ou moins affichée dont les centristes avaient fait preuve envers Michel Rocard lorsque celui-ci était premier ministre.

M. Bayrou s'est longuement défendu d'envisager de servir de

« supplétif » à un gouvernement de gauche. « Mon intention n'est pas de pactiser avec la gauche. Je vous demande d'en prendre acte », a déclaré le président de Force démocrate.

Sur ce sujet, la méfiance continue d'animer une partie des amis de M. Madelin. Au diapason de François d'Aubert, Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale, a estimé que « le centre est un espace géographique et non pas politique qui pousse un jour ou l'autre, qu'on le veuille ou non (...) à être une charnière qui s'ouvre dans les deux sens ». M. Clément s'est également plaint qu'en ce qui concerne l'attitude vis-à-vis du Front national, certains, dans son propre parti, « emploient au sein de l'opposition les méthodes que la gauche emploie à l'égard de la droite », à l'encontre notamment de Charles Millon ou de M. Madelin.

A l'issue de la réunion, M. Bayrou affichait son « optimisme » sur la création, avant l'été, d'un nouveau parti, et M. Madelin se disait d'accord pour une « co-fondation ». Entre les deux formules se glissent des incertitudes sur l'issue du processus. La première porte sur l'identité de ses pilotes. M. Léotard s'est déclaré déterminé à le mener à bien. Mais pour M. Clément, ce n'est pas « un hiérarque

qui décidera pour tout le monde ».

Jean-Pierre Raffarin, sénateur (DL) de la Vienne, propose, dans le Parisien du 1^{er} avril, d'« éviter une rénovation manipulée », et d'en confier le pilotage à un « collectif national » dont « les grands chefs ne feraient pas partie ». Des assises régionales suivies, à l'automne, par des assises nationales, puis par un référendum auprès des adhérents sur un nouveau projet complet seraient le dispositif. « Si la rénovation prenait la forme d'un référendum expéditif, les libéraux pourraient alors être tentés de reprendre, à regret, leur liberté », ajoute M. Raffarin.

A son tour, M. Bayrou a souhaité, sur LCI, qu'une « génération nouvelle » s'implique dans la « refondation » de l'UDF. Quant à M. Léotard, il propose, dans Le Figaro du 1^{er} avril, que les bureaux politiques de l'UDF et du RPR se réunissent pour tirer ensemble les conclusions de la crise de l'opposition avant que « chaque famille » consulte la base.

C. Ch.

Rhône-Alpes : Charles Millon veut diriger la région avec l'appui de 45 conseillers de droite

Depuis l'élection de l'ancien ministre à la présidence de la région grâce à l'apport des voix du Front national, la division s'est installée parmi les 61 conseillers UDF et RPR

LYON

de notre correspondant régional Rhône-Alpes recherche désespérément ses 15 vice-présidents. Réunie à quatre reprises depuis le 20 mars, date de l'élection de Charles Millon à la tête de la région grâce aux voix du Front national, l'assemblée est une nouvelle fois convoquée le 6 avril pour désigner son exécutif. Une mission presque impossible compte tenu des chiffres : la droite et la gauche sont à égalité, 61 sièges chacun et le FN aligne 35 élus. D'autre part, le président de la région et ses alliés UDF et RPR ne souhaitent plus recevoir, « en cadeau », les voix des élus du FN qui sont prêts à fonder sur ces derniers dès l'annonce de leurs candidatures aux postes de vice-présidents.

Depuis le 15 mars, les désertions se sont multipliées dans le camp de M. Millon. L'épidémie a touché les élus RPR mais aussi Force démocrate et ceux du parti radical valaisien. Quarante-cinq conseillers seraient encore disposés à le suivre dans sa démarche qui, assure-t-il, doit permettre à la droite de

conserver la région. Juridiquement, M. Millon a raison lorsqu'il affirme : « La région a ses instances : elle a un exécutif, son président, c'est-à-dire moi (...). Sa commission permanente a été installée (...). Son assemblée délibérative se réunit ». L'administration régionale est en place avec ses 500 fonctionnaires et leurs chefs de services, placés sous les ordres de M. Millon qui clame : « La région tourne. La région marche ».

Quant au budget de Rhône-Alpes, M. Millon n'aura aucun mal à le faire approuver, avant le 30 avril, grâce au « 493 régional ». Cette disposition nouvelle permet à l'exécutif d'une région, privée de majorité absolue, d'adopter son budget dès lors que l'opposition ne parvient pas à réunir une majorité absolue autour d'un contre-projet de budget.

Pour M. Millon, le débat concernant l'élection des vice-présidents est vain. « On peut présider [une région] sans vice-présidents, affirme-t-il. Ce n'est pas essentiel, d'un point de vue juridique. C'est la délégation qui est importante ». Le 24 mars, il a

nommé cinq conseillers régionaux délégués qui ont en charge un certain nombre de projets et qui signent en lieu et place de leur président. Le 27 mars, ces personnalités qui forment le « bureau » de la région ont préparé le projet de budget qui sera soumis à l'assemblée le 15 avril.

M. Millon pourrait nommer prochainement d'autres conseillers délégués s'il ne parvenait pas à faire élire ses propres amis comme vice-présidents de gauche. Dans cette hypothèse, ces derniers ne recevraient aucune délégation de sa part.

L'opposition de gauche, qui conteste la désignation des cinq conseillers délégués de droite, a engagé un recours devant le tribunal administratif de Lyon. M. Millon mène de son côté une campagne d'explication en participant à des « réunions de soutien et d'information » dans les départements de la Haute-Savoie, de la Drôme et de la Loire.

Claude Francillon

Alain Madelin ou les paradoxes du libéralisme

IL ARRIVE à Alain Madelin de dire, mi-blagueur mi-provoquant, que s'il avait vingt ans de moins, il se consacrerait à la construction d'un grand parti libéral à gauche. S'imaginer en apôtre du libéralisme chez les descendants de la SFIO, sortir la gauche de son supposé « archaïsme », bref, réussir ici ce que Tony Blair, nouvelle coqueluche de la droite française, a fait outre-Manche, voilà bien un paradoxe qui amuse Alain Madelin.

Venu à l'UDF de Valéry Giscard d'Estaing par les Républicains indépendants et Michel Poniatowski, après des débuts faits dans l'après école de formation du groupe d'extrême droite Occident, aujourd'hui accusé, jusqu'au sein de l'UDF, de méconduite à l'égard du Front national, le président de Démocratie libérale (DL) peut difficilement passer pour un homme de gauche égaré par une rencontre de hasard.

Cette boutade n'est cependant pas gratuite. Lorsqu'il la formule, M. Madelin veut accréditer la thèse qu'il s'évertue à plaider au sein de l'opposition, selon laquelle le libéralisme qu'il professe n'est pas réductible à l'actuelle droite parlementaire non gauchiste. « Notre tâche, c'est de donner à l'opposition une conception plus large du libéralisme », répète-t-il. Ni de droite ni de gauche, ou plutôt adaptable par les deux, le libéralisme de M. Madelin veut élargir le spectre habituel de la famille républicaine. Et puisque des exemples concrets valent mieux que des généralités, l'ancien ministre de l'économie a tenté, à l'automne dernier, de donner des gages de son ouverture. Oui, il est légitime de débattre de la dépénalisation du cannabis ; non, le contrat d'union sociale ne doit pas être considéré par principe comme une agression contre la famille ; oui à nouveau, le gaullisme a été un libéralisme.

BLASPHEMES

Les trois quarts des élus de son propre parti s'en sont étonnés. Préner le libéralisme social, n'est-ce pas le meilleur moyen de perdre la confiance de l'électorat conservateur sur lequel ils s'appuient d'abord ? Bien que M. Madelin dise ne pas vouloir laisser ces débats mourir d'eux-mêmes, ils n'ont pour l'instant pas eu de suite, étouffés un silence que l'on jurerait concerté.

Appliqué à la question de l'immigration, le blasphème a tourné plus court encore. « J'essaierai d'expliquer la position libérale sur le sujet, qui est plutôt ouverte. L'immigration

enrichit un pays », promettrait il y a quelques mois M. Madelin. Au lieu de cela, le président de DL a proposé, à la satisfaction d'une bonne partie de ses troupes, qu'elle fasse l'objet d'un référendum, lors du débat sur le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement.

L'une des techniques favorites du président de DL, au moment des questions réponses, consiste à rembarber sans ménagement le premier intervenant : on n'est pas là pour faire « de la démagogie », mais pour « parler vrai ». Petits patrons et professions libérales, qui participent nombreux à ses dîners débats, en sortent pourtant ravis de son discours économique, et chargés d'une mission par M. Madelin : puisque, pour « avoir une alternance franche-ment libérale, il faut avoir une opinion libérale », les voici investis « relais d'opinion ». En attendant, M. Madelin le politique fait du lobbying auprès de la société.

VALEURS ANTIMONIQUES

C'est, explique-t-il, sa manière à lui de lutter contre le Front national. Alors que la gauche se lance dans une « croisade qui ne fait qu'exacerber le rejet de certains électeurs de l'opposition », M. Madelin explique que les valeurs libérales – responsabilité, ouverture, dérogement – sont intrinsèquement antinomiques à celles du Front national. « Avec le FN, je veux débattre, répondre thème par thème. Je n'en ai pas peur, je ne veux pas faire peur avec lui. Il est là, c'est comme ça », explique-t-il.

L'ancien ministre de l'économie ne croyait pas, avant les élections régionales, que le parti d'extrême droite apporterait ses voix à certains élus de l'opposition. « Il n'y aura pas d'accord, pas d'alliance, pas de président élu avec le Front national », avait-il affirmé à Lille. Lorsque les faits se sont chargés de le démentir, l'ancien ministre refuse d'abord de répondre par des exclusions : « On est tombés dans le piège tendu par le FN. J'étais partisan d'une position claire à la Vassour. Au niveau national, on a refusé cette ligne modérée, entre les deux extrêmes Mancel et Séguin. Exclure, c'est exclure l'électorat », explique-t-il.

Le libéral se trouve brusquement déporté : « Il y a peu de temps, je guerrois sur ma frontière gauche. Je me retrouve à guerrois sur ma frontière droite. Il est difficile d'avoir un champ large. C'est pourtant ce que j'essaie de faire. »

Cécile Chambraud

Et si vous profitez du dynamisme de Lafarge ?

Souscrivez à l'augmentation de capital de Lafarge

Les résultats de Lafarge en 1997 (+ 33 %) marquent le dynamisme du Groupe. Ils sont le fruit d'une stratégie de croissance rentable qui lui a permis, en cinq ans de doubler ses ventes.

Aujourd'hui, l'acquisition de Redland donne au Groupe une nouvelle dimension et elle favorisera l'accroissement de ses résultats.

Avec cette augmentation de capital, Lafarge disposera de moyens renforcés pour poursuivre son développement.

Augmentation de capital : 3,2 milliards de francs avec Droit Préférentiel de Souscription

- Prix d'émission : 410 F par action
- Date de jouissance : 1^{er} janvier 1998
- Droit préférentiel de souscription : 1 action nouvelle pour 12 actions détenues
- Période de souscription : du jeudi 26 mars 1998 au mercredi 8 avril 1998 inclus

Pour souscrire à l'augmentation de capital de Lafarge, donnez dès à présent vos instructions à votre banque ou à votre intermédiaire financier.

Pour toute information

► Numéro Vert 0 800 25 67 33

► <http://www.lafarge.com>

LAFARGE

Les matériaux pour construire le monde

Une note d'opération portant le visa COB n° 98-186 en date du 18 mars 1998 et un Document de Référence enregistré par la COB le 17 mars 1998 sous le n° R.98-062 seront disponibles auprès des banques ainsi qu'au siège social de la société Lafarge, 61 rue des Belles Feuilles B.P. 40 - 75782 Paris.

modité

la une

elles

tions légis

MOBECO

La gauche tente de « dédramatiser » le débat européen au Parlement

Le PCF devrait voter « contre » la réforme de la Banque de France et la mise en place de l'euro

Les députés communistes ont l'intention de voter contre la réforme du statut de la Banque de France, découlant de la mise en place de la

Banque centrale européenne, le 7 avril. Ils adopteront la même position lors du vote solennel, le 22 avril, sur les recommandations de l'UE sur

l'euro. « Nous voterons contre. Mais ce sera un vote cool, de conviction », selon Alain Bocquet, président du groupe communiste.

UNE ÉPINE, UNE FLEUR. Suivant un calendrier soigneusement balancé, la loi sur l'exclusion, qui réjouit l'ensemble des partenaires du PS, succédera aux débats européens qui la divisent. Mettant comme un baume sur la blessure d'une discussion qui devrait prouver combien l'Europe continue de partager les milieux politiques, indépendamment des divages traditionnels. L'euro et la réforme du statut de la Banque de France, qu'entraîne la création de la Banque centrale européenne, ont toutes les chances, en effet, de valoir à Lionel Jospin d'affronter, les 7 et 22 avril, la seule vraie ligne de division de sa majorité.

Depuis la réunion du groupe communiste, mardi 31 mars, les députés communistes paraissent décidés à voter contre le texte de réforme du statut de la Banque de France, discuté le 7 avril à l'Assemblée, comme ils devraient s'opposer au texte accompagnant la mise en place de l'euro en 1999, les 21 et 22 avril. Les députés du Mouvement des citoyens, eux, balancent encore entre le vote « contre » et l'abstention.

Cette opposition ne devrait pas remettre en cause l'adoption de ces textes, et donc la mise en place de l'euro : les députés UDF et une part des députés gaullistes apporteront au gouvernement les voix nécessaires à leur adoption. Mais le premier ministre - qui montera personnellement à la tribune, le 21 avril, pour défendre l'adoption de la monnaie unique par la France - ne pourra que constater qu'il subsiste au sein de la gauche un désaccord sur le sujet.

IDENTITÉ POLITIQUE

Lionel Jospin a longtemps cru, pourtant, qu'il pourrait obtenir des communistes et du MDC de Jean-Pierre Chevènement une simple abstention sur ces deux textes. La lettre de François Hollande à Jean-Pierre Chevènement - seule de son genre entre le premier secrétaire du PS et un partenaire de la majorité « plurielle » -, qui garantissait la présidence de la région Franche-Comté au « citoyen » Christian Proust en cas de victoire de la gauche aux élections régionales (Le Monde du 14 mars), n'était sans doute pas étrangère à cette

échec. Mais dès lundi 30 mars, lors d'un déjeuner réunissant autour de M. Jospin les représentants de la majorité, le premier ministre a dû se rendre à l'évidence : ses deux principaux alliés ne céderont rien de ce qui constitue leur identité politique.

Des deux côtés, on tente cependant de « dédramatiser » les manifestations de cette division. « Le PC et le MDC savaient, en acceptant de participer au gouvernement, que nous amènerions la France vers l'euro », explique-t-on à Matignon. « Mais le premier ministre n'a jamais eu pour principe de demander à ses partenaires de la majorité de renoncer à leurs convictions. » Robert Hue, préparant en quelque sorte le terrain, a expliqué lui-même, à l'issue d'un comité national, que l'on pouvait rester au gouvernement et voter contre l'euro (Le Monde daté 16-17 novembre 1997). « Nous devons attendre que les événements viennent à notre rencontre pour peser vraiment dans le sens d'une profonde reorientation de la construction européenne », a plaidé Jean-Pierre Chevènement, lors de la convention nationale de son mouvement, à Arras,

le 1^{er} février, en tentant d'apaiser ses troupes.

A la différence du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, où le groupe communiste avait voté contre la volonté du parti, la Place du Colonel-Fabien rappelle volontiers son hostilité aux deux textes, accompagnant ainsi le futur refus de ses députés.

« Nous sommes contre », dit Pierre Blotin. Mardi, dans les couloirs de l'Assemblée, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, expliquait pour sa part : « Nous voterons contre. Mais ce sera un vote cool, de conviction. » Un vote « cool » ? C'est-à-dire un vote de principe, histoire de prendre date, mais sans dire les mots qui fâchent irrémédiablement. Le MDC est dans le même état d'esprit. Dès mardi soir, lors du débat sur les diverses dispositions d'ordre économique et financier, communistes et MDC ont donné un avant-goût du débat à venir, en redisant sur un mode « cool » et apaisé leur opposition aux mesures techniques sur l'euro.

Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin

Franche-Comté : le Mouvement des citoyens réclame toujours la présidence

LE BUREAU NATIONAL du Parti socialiste a décidé, mardi 31 mars, de se mobiliser dans les vingt-deux régions de métropole « pour l'emploi et contre l'exclusion ». Chargé de l'économie et des entreprises au secrétariat national, Michel Sapin a annoncé que cette « action d'envergure nationale », sur les 35 heures et les emplois jeunes, prendra la forme de douze forums, du 4 avril au 13 juin.

Lors du bureau national, plusieurs intervenants, comme Henri Emmanuelli et Jean Glavany, ont souligné, selon M. Sapin, que le débat institutionnel était nécessaire mais « n'était pas la préoccupation essentielle des Français », la priorité devant être donnée à la lutte contre le chômage et l'exclusion.

En Haute-Normandie, indique notre correspondant, Alain Le Vern, député (PS) et maire de Saint-Saëns (Seine-Maritime), a été élu, lundi 30 mars, président du conseil régional, au troisième tour. La droite

n'ayant pas présenté de candidat (Le Monde du 31 mars), M. Le Vern a recueilli 23 voix contre 10 à Dominique Chaboche (Front national) et 2 à Gisèle Lapeyre (Lutte ouvrière). Il y a eu 20 bulletins blancs.

SOMMATION DE M. CHEVÈNEMENT

Proche de Laurent Fabius, M. Le Vern a rassemblé toute la gauche plurielle. Le 23 mars, le RPR Jean-Claude Gauzès, élu avec les voix du FN, avait aussitôt démissionné. Le président sortant, Antoine Ruffin, maire (RPR) du Havre, a dénoncé les manifestations de militants anti-FN au conseil régional, en établissant un parallèle entre « l'extrémisme de droite » et le « fascisme de gauche sectaire, menaçant, haineux ».

Mardi 31 mars, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC), a sommé, dans un communiqué, le

PS de respecter « la parole et la signature données en soutenant Christian Proust », candidat (MDC) à la présidence de la région Franche-Comté, lors du troisième tour de scrutin, vendredi 3 avril. M. Chevènement juge « pour le moins surprenantes » les déclarations d'un responsable socialiste, Jean-Michel Ligier, qui a proposé de « laisser à la droite la présidence de la région », alors que le MDC a « contribué » à faire élire six présidents de région socialistes. Le PS semble s'orienter vers une position consistant à reconduire Jean-François Humbert (UDF-PPDF) qui avait été élu le 20 mars avec les voix du FN et avait aussitôt démissionné. Selon leur chef de file régional, les trois élus Verts s'abstiendront pour permettre l'élection de M. Humbert. Dans les autres régions où le poste de président reste à pourvoir - Midi-Pyrénées et Centre (où le scrutin aura lieu le 6 avril) -, le MDC n'a aucun élu.

Montpellier : des éditeurs expriment leur rejet des thèses du FN

APRÈS LES ARTISTES et les responsables d'associations culturelles de Montpellier, des éditeurs interviennent dans le débat qui agite le milieu culturel local depuis que Jacques Blanc a été élu président de la région Languedoc-Roussillon grâce au Front national. Une dizaine d'entre eux ont signé, le 30 mars, un texte qu'ils soumettront à l'approbation d'autres maisons d'édition avant de le rendre public. Ils veulent rappeler leur hostilité aux thèses du FN et leur souhait de le voir rester à l'écart de la gestion régionale de la culture. Surtout, ils souhaitent témoigner leur confiance au centre régional des lettres, émanation du conseil régional chargée d'aider les éditeurs et écrivains. - (Corresp.)

Rafale de nominations au ministère des finances

ANCIEN MILITANT de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) devenu chargé de la communication à la CFDT, Philippe Grangeon devient conseiller pour les affaires politiques et de communication au cabinet de Dominique Strauss-Kahn, où il remplace Jean-Paul Planchou, président du groupe socialiste au conseil régional d'Île-de-France. Matthieu Pigasse quitte la direction du Trésor pour rejoindre le cabinet du ministre.

A la direction du Trésor, le poste de sous-directeur des affaires bilatérales est remplacé par un poste de chargé de mission pour l'euro, confié à Isabelle Martel. Ancienne collaboratrice de Michel Sapin, Stéphane Pallez prend en charge la sous-direction des participations, qui prépare les privatisations totales ou partielles. Bruno Bézard, inspecteur des finances, remplace M^{me} Pallez à la sous-direction des assurances. Jean-Yves Larrourou prend en charge la sous-direction qui gère notamment les affaires bancaires.

DÉPÊCHES

■ 35 HEURES : Martine Aubry a salué, mardi 31 mars, le caractère « constructif » de certains amendements de l'opposition qui « n'ont pu trouver leur place » dans le texte, mais qui « pourront sans doute être repris ou réexaminés par la suite ». La ministre de l'emploi et de la solidarité a notamment cité des « réflexions » de « plusieurs parlementaires » sur le lien entre réduction du temps de travail et formation. Le texte a été adopté en deuxième lecture par 294 voix contre 244. Les groupes PS, PC et RCV ont voté pour, l'opposition UDF-RPR contre.

■ FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Chevallier et Marie-France Stirbois renoncent à leurs mandats de conseillers régionaux (FN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Centre, pour cause de cumul. M. Le Chevallier est député européen et maire de Toulon. M^{me} Stirbois est députée européenne et conseillère générale d'Eure-et-Loir.

■ BOUCHES-DU-RHÔNE : un électeur d'Istres a déposé devant le tribunal administratif de Marseille, vendredi 27 mars, un recours en annulation de l'élection de François Bernardini (PS) à la présidence du conseil général. Le 23 septembre 1997, ce tribunal avait enjoint, en vain, le précédent président du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, exclu récemment du PS, de déclarer démissionnaire M. Bernardini, comptable de fait dans un dossier concernant Istres. L'affaire est en appel devant le conseil d'État.

■ PATRONAT : Jean-Paul Noury, président de la CCI de Mayenne, a été élu mardi 31 mars président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI). Le président sortant, Gérard Trémège, avait décidé de ne pas se représenter « en raison d'attentes personnelles » (Le Monde du 31 mars).

■ IMMOBILIER : les députés ont adopté, mercredi 1^{er} avril, un amendement au projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, prolongeant de six mois le régime de la déduction fiscale au titre de l'« amortissement Périoso » pour l'immobilier locatif.

■ PRÉFETS : Michel Authier, sous-préfet de Grasse, devait être nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, au conseil des ministres du mercredi 1^{er} avril.

Votre sens des affaires doit être inné.
En effet, l'ABR, le double Airbag⁽¹⁾,
la climatisation⁽²⁾, le détecteur de pluie⁽³⁾
et l'anti-démarrage codé sont acquis.



PEUGEOT 605 A PARTIR DE 135 000 F TTC*

* Prix spécial pour une 605 - 2.0i, essence, A.M. 98 au lieu de 160 000 TTC (tarif conseillé au 15/01/98). Offre spéciale valable du 1^{er} avril au 30 juin 1998 dans le Réseau Peugeot affichant l'opération. (1) Coussins gonflables de sécurité. (2) Réfrigération régulée avec filtre à pollen. (3) Essuie-vitre avant automatique à détecteur de pluie. Modèle présenté : 605 - 2.0i, essence, A.M. 98 avec les options peinture métallisée et toit ouvrant.

605
PEUGEOT

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS EN FRANCE.

صديقا من الامم

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a annoncé, mardi 31 mars, la tenue d'une table ronde sur les problèmes des établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis.

● CETTE RENCONTRE se tiendra en présence du président du conseil général du département, Robert Clément (PC), et du président du

conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, ou de son représentant. ● ENVIRON dix mille enseignants, parents et élèves ont manifesté, mardi, à Paris, pour de-

mander un « vrai plan de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis ». ● LA SECRÉTAIRE générale du SNES, Monique Vuillat, se félicite, dans l'entretien qu'elle a accordé

au Monde, que le dialogue « soit ouvert ». Elle estime que ce mouvement confirme « la forte attente des parents et des jeunes vis-à-vis du système éducatif ».

M. Allègre annonce une table ronde sur la Seine-Saint-Denis

Environ dix mille enseignants, parents et élèves ont manifesté, mardi 31 mars, à Paris, pour demander « un vrai plan de rattrapage » pour leur département. Le ministre de l'éducation nationale s'est dit « ouvert à la discussion depuis le premier jour »

« JE SUIS prêt à discuter de tout. Je suis intéressé au premier chef à résoudre le problème de la Seine-Saint-Denis ». Invité, mardi 31 mars du Journal télévisé de France 3, au soir d'une manifestation qui a rassemblé près de dix mille jeunes et enseignants dans les rues de Paris, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a marqué une nette volonté de renouer le dialogue avec les enseignants de la Seine-Saint-Denis. Les précédentes déclarations du ministre de l'éducation nationale, accusant les enseignants de faire de la « surenchère » par rapport à son plan de rattrapage, de faire « le jeu du Front national », ou leur demandant à plusieurs reprises de « se remettre au travail », avaient largement contribué à faire monter, depuis plusieurs semaines, le climat d'exaspération en Seine-Saint-Denis.

Souhaitant qu'il était « ouvert à la discussion depuis le premier jour », M. Allègre a annoncé la tenue d'une table ronde au siège du conseil général de Seine-Saint-Denis, jeudi 2 avril au matin, en présence de son président, Robert Clément (PCF), du président du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon (PS), ainsi que des représentants des enseignants et des parents d'élèves. « Il y a des problèmes de locaux, de matériel, dans ce département, et nous avons décidé d'un certain nombre d'actions » qui devraient être annoncées à l'issue de la table ronde, a ajouté M. Allègre.

Le principe de cette table ronde a été décidé à la suite d'une rencontre, réunissant le ministre de l'éducation, la ministre déléguée aux enseignements scolaires, Ségolène Royal, MM. Huchon et Clément, ainsi que Jean-Claude Gaysot, ministre des transports. M. Huchon a aussitôt annoncé que le conseil régional afficherait au cours de cette réunion ses priorités « en matière de rénovation des lycées et de création d'emplois-jeunes ». Depuis les lois de décentralisation de 1982, la construction, l'entretien et une partie de l'équipement des lycées incombent aux régions et ceux des collèges aux départements.

« A moi seul, je ne vais pas fabriquer trois mille six cent postes, a encore lancé M. Allègre. J'ai associé

M. Clément et M. Huchon, car il faut résoudre le problème de façon plus profonde. Les conditions de travail, les locaux, tout cela c'est un ensemble », a déclaré le ministre. Il a aussi fait valoir que « le gouvernement n'était pas un père Noël avec de l'argent dans une hotte » et que le problème de la Seine-Saint-Denis ne pourrait être résolu « d'un coup de baguette magique ». L'abaissement des effectifs à dix-huit élèves par classe dans le département est prévu « d'ici à trois ans », a assuré M. Allègre qui a également évoqué l'aménagement du temps de travail des enseignants.

Enfin, le ministre de l'éducation nationale a souligné que « pour la première fois le ministre affirmait que la Seine-Saint-Denis avait du retard et qu'il fallait s'en occuper ». « On ne s'en est pas assez occupé par le passé » a-t-il ajouté. De son côté, M^{me} Royal a estimé, mardi 31 mars, devant l'Association des journalistes éducation, que le mouvement de la Seine-Saint-Denis marquait « la levée d'un espoir ». Le fait que désormais les difficultés aient été évaluées « doit nous permettre d'avancer » a-t-elle estimé. Pour sa part, Harlem Désir, membre du bureau national du PS, a appelé, mardi 31 mars, le gouvernement et le ministre de l'éducation nationale à « entendre le message » de la Seine-Saint-Denis.

TROIS QUESTIONS À MONIQUE VUILLAT

1. Vous êtes secrétaire générale du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES). Votre syndicat est-il aujourd'hui prêt à négocier sur le dossier de la Seine-Saint-Denis ? Nous avons rencontré Claude Allègre mardi 31 mars et désormais le dialogue est ouvert. Nous avons réussi à lui faire prendre conscience de la gravité de la situation. Dans ce conflit, les personnels de l'éducation nationale, les parents et les élèves ont agi ensemble. La stratégie engagée en début d'année par Claude Allègre, qui consistait à diviser parents et enseignants, a échoué. Reste désormais à savoir quelle sera l'ampleur des nou-



velles propositions du ministre. L'urgence est de rattraper le retard - en termes de personnels - de la Seine-Saint-Denis par rapport au reste de la France. Pour l'instant, les collègues restent mobilisés.

AUX ABORDS DE MATHIGNON

Cette « urgence » se manifestait au même moment dans la rue. Pour la cinquième fois, enseignants, parents et élèves de la Seine-Saint-Denis ont manifesté, mardi après-midi à Paris entre la place du Châtelet et les abords de l'hôtel Matignon. Dès 14 heures,

des milliers de lycéens sont partis, sans attendre les directives des organisateurs dans un juvénile brouhaha. « Allègre, t'es foutu, la jeunesse est dans la rue », « on veut des moyens, on n'est pas des moins que rien » scandaient les lycéens en tête de cortège, suivis par les enseignants, les parents et les syndicats. Venus de toutes les villes du département, ils se sont massés derrière les banderoles de leurs collèges, de leurs lycées et d'écoles primaires qui ont rejoint, lundi 30 mars, le mouvement de grève

du second degré. Tous réclament « un vrai plan de rattrapage à la hauteur des besoins », « Allègre Iceberg, on ne sera pas ton Titanic, on rame », « Egalité, où est l'égalité ? » indiquent des pancartes.

Fabrice, Virginie et Mélanie, élèves au lycée Mozart de Blanc-Mesnil, font sans hésiter la liste de leurs revendications. « On veut plus de profs pour être moins nombreux en classe, on veut une documentation supplémentaire pour que la bibliothèque soit ouverte plus souvent, on veut que l'infirmière soit là tous les jours car, pour l'instant, on ne peut être malade que deux matins par semaine ».

« Qu'est-ce qu'on veut... des sous ! », « on est en colère on en a marre de la misère », hurle la foule. Bon nombre de jeunes sont descendus dans la rue pour la première fois, en solidarité avec les établissements « qui manquent de moyens », souligne Barbara, élève au lycée Evariste Galois de Noisy-le-Grand. « On a vu que, malgré les manifs, il ne se passait rien, que le ministre ne faisait rien, alors on a voulu faire un gros rassemblement », raconte Aurélie. « C'est pas normal qu'on ait moins de moyens qu'à Paris ».

INCIDENTS AU QUARTIER LATIN

Cette discrimination « négative » entre le 93 et le reste de la France revient comme un leitmotiv. « On en a parlé avec les délégués de classe et les profs et on a décidé d'agir », souligne Hervé, lycéen à Bobigny. Des élèves du Val-de-Marne et du Val d'Oise ont même rejoint pour la première fois le cortège ainsi que le lycée Voltaire de Paris.

Au-delà de leurs conditions de travail, les professeurs dénoncent une nouvelle fois « les propos inadmissibles » de Claude Allègre. « Monsieur, le ministre, vous le savez par habitude, il est plus facile d'insulter les enseignants que de les aider », a inscrit dans son dos une enseignante. Alors que le cortège devait se rendre à Matignon, les lycéens ont poursuivi leur route, les organisateurs parvenant seulement à les arrêter au carrefour Sèvres-Babylone où des jeunes ont entamé des danses sous les fenêtres de l'hôtel Lutétia.

Des incidents sont intervenus en marge du cortège. Quelque

quatre-vingt-dix personnes ont été interpellées et dix d'entre elles ont été placées en garde à vue après des « vols en réunion ». Selon la préfecture de police, des groupes d'individus « incontrôlés » se sont livrés à diverses dégradations.

Pas de « bac au rabais » pour le 93

Le bac reste le bac. Même en Seine-Saint-Denis. Le ministre de l'éducation nationale a fermement démenti les rumeurs formulées par des lycéens concernant l'organisation, dans ce département, d'un « bac spécifique » ou d'un « bac au rabais ». « Il n'y a en préparation aucune modification du nombre et de la nature des épreuves du baccalauréat, qui reste un examen national », précise un communiqué publié le 27 mars.

L'inquiétude exprimée lors des manifestations est née à la suite d'une expérimentation sur l'enseignement oral des langues vivantes qui est actuellement en cours dans les départements de Seine-Saint-Denis et d'Indre-et-Loire. Mise en place par l'inspection générale des langues, cette expérience, limitée à quelques établissements volontaires, tend à ajouter des tests d'entraînement à l'expression orale aux traditionnelles épreuves écrites. Pour le ministre, il n'est pas question que cette initiative soit généralisée avant son évaluation, et qu'elle donne lieu à une épreuve supplémentaire au bac.

tions dans des magasins du Quartier latin. Trois vitrines ont été brisées et deux personnes - une vendeuse et un passant - ont été légèrement blessées. Le maire de Paris Jean Tiberi a demandé, mardi 31 mars, au gouvernement d'agir pour que « ne se reproduisent plus ces graves délits » et que « les dispositions nécessaires soient prises pour indemniser dans les plus brefs délais les commerçants victimes de ces déprédations ».

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

Des parents d'élèves portent plainte après une fouille à corps dans un collège de Bagneux

UNE DIZAINE de parents d'élèves d'une classe de quatrième du collège Henri-Barbousse de Bagneux (Hauts-de-Seine) ont demandé à un avocat, M^r Frédéric Michel, de déposer plainte au tribunal de Nanterre, après que leurs enfants eurent subi une fouille à corps dans l'établissement, à la suite d'un vol de clé. L'affaire, relayée par Europe 1, s'est déroulée mardi 24 mars.

Ce jour-là, dans l'après-midi, le professeur de technologie de la quatrième d'aide et de soutien - quinze élèves âgés de quatorze à seize ans - constate que le passe qui ouvre les salles contenant le matériel audio-visuel, informatique et robotique a disparu de son troussseau. L'enseignant, persuadé, pour des raisons matérielles, que le vol a été commis par des élèves, alerte le principal. Celui-ci, Michel Guignaudau, est convaincu « que la clé a été volée à dessin ». « La veille, nous avons été alertés par des manipulations suspectes effectuées sur les gâches électriques du portail principal de l'établissement », raconte-t-il. C'était une entrée possible pour un véhicule qui aurait emporté du matériel. « Pendant une heure un quart, nous avons tenté une médiation avec les élèves, qui n'ont pas permis de faire sauter le couvercle de l'Omerta », raconte M. Guignaudau. Rappe-

lant les actions de prévention conduites dans l'établissement, les séances d'information de la police et de la justice, le principal prévient les élèves de l'éventualité d'une fouille à corps et « leur laisse encore vingt minutes pour réfléchir ». A l'expiration de ce délai, le principal envoie un ordre de réquisition à la police, tandis que « le substitut du procureur de Nanterre était joint en permanence au téléphone ». Après une ultime « négociation » avec les adolescents, des officiers de police judiciaire organisent une première fouille des locaux qui ne permet pas de retrouver la clé.

CERTIFICATS MÉDICAUX

Les élèves sont ensuite déshabillés séparément pour une fouille à corps, qui ne donne rien. Les garçons, totalement nus, ont subi une fouille « peut-être un peu virile » selon des proches de l'enquête. La clé a finalement été retrouvée dans une des salles. L'audition au commissariat de police, le lendemain a permis d'identifier l'auteur présumé du vol, un garçon âgé de quinze ans.

« Une fouille reste une fouille et c'est toujours désagréable, admet-on au parquet de Nanterre. Mais elle était légale et n'a pas été faite dans des conditions humiliantes ». Ce n'est pas l'avis des parents des

enfants concernés, qui ont constitué un dossier et remis l'affaire entre les mains d'un avocat. Les avocats de la DASS ont également été saisis car l'un des enfants de la classe est sous la responsabilité de cette administration. Une dizaine des adolescents concernés, traumatisés, ont été arrêtés pour quinze jours par un médecin. Certains d'entre eux ont vu un psychiatre et ont été mis sous traitement. Les certificats médicaux ont été versés au dossier.

« C'est très humiliant, très dégradant et, pour des mineurs, je ne comprends pas que l'on n'ait pas prévenu les parents », s'étonne l'un d'entre eux. M. Saverri-Mouton s'indigne de la disproportion de cette action « alors qu'il n'y a même pas eu de vol d'argent, de délit ». « On n'empêche pas la police de faire son travail, mais cette méthode est lamentable », souligne-t-il.

Une réunion de « médiation » doit avoir lieu, mercredi 2 avril, dans l'après-midi, entre les autorités de l'établissement, les parents d'élèves et le procureur. « Je n'ai même pas été prévenu par le principal », s'étonne encore M. Saverri-Mouton. L'inspecteur d'académie se refuse à tout commentaire et le rectorat de Versailles affirme « suivre de près ce dossier ».

B. G.

A Tourcoing, un lycéen tué d'une balle dans la tête durant un cours de sciences naturelles

UN LYCÉEN âgé de dix-huit ans est décédé à la suite d'un coup de feu tiré en classe par l'un de ses camarades, mardi matin 31 mars, à Tourcoing (Nord). Transporté au centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille, Hassan Atrane, élève de première scientifique du lycée Gambetta, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi. La balle avait traversé le cerveau.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le jeune homme s'était rendu en classe avec un pistolet automatique (calibre 6.35) appartenant à son père et deux boîtes de cartouches. En cours de sciences naturelles, il était assis au dernier rang et s'amusa avec l'arme. Peu avant midi, juste avant la fin du cours, l'enseignante, debout devant le tableau, a entendu un « grand bruit ». « Elle a cru que c'était un papier qui cloquait », a indiqué à la presse le recteur de l'académie de Lille, Jean-Claude Fortier.

Au fond de la salle, Hassan gisait, face contre terre, couvert de sang. Nicole Blanchard, proviseur de l'établissement depuis sept ans, a aussitôt recueilli le témoignage du voisin de classe et meilleur ami d'Hassan. Foued, également âgé de dix-huit ans, lui a confié : « Il m'a donné le revolver sous la table et m'a dit : "tu peux essayer, il n'est pas ar-

mé", et j'ai tiré ». La victime aurait poussé son ami au défi en lui demandant de lui tirer le pistolet sur la tempe et d'appuyer sur la détente, assurant que la sécurité de l'arme était enclenchée. Le jeune tireur était toujours en garde à vue mercredi matin 1^{er} avril au commissariat central de Tourcoing.

UNE CLASSE « CALME »

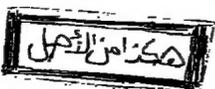
Dans un premier temps, l'hypothèse d'un suicide par personne interposée a été envisagée. D'après certaines sources, citées par l'Agence France presse, Hassan était en effet déprimé depuis que sa petite amie l'avait quitté. Il semble qu'il avait déjà apporté cette arme en classe, la veille du drame. Mais, selon le recteur, qui a interrogé la petite sœur de la victime, élève dans le même lycée, Hassan « allait bien et avait bon moral ». M^{me} Blanchard a pour sa part déclaré qu'« aucune information sur des idées suicidaires ou sur une déprime » ne lui était parvenue. Plusieurs élèves, interrogés par notre correspondant Nadia Lemaire, ont confirmé que le jeune homme était un « lycéen sans histoire, qui rigolait souvent ».

Hassan était issu d'une famille d'origine marocaine que le recteur d'académie a décrit comme « tout à fait intégrée ». « L'accident s'est produit dans un cours parfaitement

calme conduit par un professeur respecté », a ajouté M. Fortier. Aucun acte de violence n'avait été signalé auparavant dans cette classe de trente-cinq élèves. Le lycée Gambetta, qualifié de « calme », accueille mille deux cents élèves. Les élèves de classe d'Hassan et leur professeur de sciences naturelles ont été pris en charge par des psychiatres de la Cellule d'urgence médico-psychologique du SAMU de Lille. « Les élèves ont été excessivement choqués », a confié M^{me} Blanchard.

Dans un communiqué commun diffusé mardi soir, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et la secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, ont jugé « inadmissible que des élèves puissent introduire des armes dans les établissements scolaires ». Ils ont demandé au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, « de mettre en place un dispositif de contrôle approprié aux abords des établissements scolaires ». M^{me} Royal et M. Allègre ont également annoncé qu'ils engageaient « sans délai » les représentants des chefs d'établissement une réflexion sur les moyens à mettre en place pour mettre fin de façon radicale à l'intrusion d'instruments dangereux dans les établissements ».

Ph. Br.



LE PROCÈS PAPON

LE MONDE / JEUDI 2 AVRIL 1998

M^e Varaut défend le « rôle marginal, subordonné et inutile » de l'accusé

Poursuivant sa plaidoirie, mardi 31 mars, l'avocat a réaffirmé que « la responsabilité personnelle de Maurice Papon n'est pas engagée ». Il a qualifié son client de « rouage » et estimé que sa « démission n'aurait rien affecté »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Il y a, bien sûr, cette question - la seule, l'essentielle, définitive - qui revient comme la houle à l'avant-dernier jour du procès de Maurice Papon : « L'ancien secrétaire général de la Gironde est-il complice de crimes contre l'humanité ? » M^e Jean-Marc Varaut, mardi 31 mars, achève la douzième heure d'une plaidoirie répartie sur trois audiences. Il est fatigué, s'est plaint de sa jambe droite, a commis des lapsus - « Maurice (au lieu de Paul) Touvier », « le secrétaire général de police » (au lieu de préfecture). Il a annoncé par avance qu'il déborderait pour finir au dernier jour avant que ne parle l'accusé.

On connaît la tâche que l'avocat s'est fixée : isoler la responsabilité individuelle de Maurice Papon dans la responsabilité collective mise à jour devant la cour d'assises de Bordeaux. Il assure : « Maurice Papon ne se défouille pas sur le préfet Sabatier, sur des actes criminels qui lui auraient été imposés par ses chefs. [De même], il n'a donné aucun ordre criminel à ses subordonnés. » Et il veut distinguer la place de l'ancien secrétaire général : « En 1981, Maurice Sabatier a assumé l'entière responsabilité de la répression antijuive (dans le ressort de la préfecture régionale). L'osmose entre le secrétaire général et le préfet n'a abouti pas à une responsabilité partagée. »

L'avocat indique ainsi qu'« on ne doit pas imputer à Maurice Papon la décision de René Bousquet, en

accord avec Laval, d'accorder la participation de la police française aux déportations ». Et plaide de même qu'« on ne peut [lui] imputer les actes des exécutants », au motif, maintes fois répété, qu'« il n'avait pas autorité sur la police » et que les chefs successifs du service des questions juives de la préfecture, Pierre Garat et Jacques Dubarry - « il est vrai sous sa tutelle » -, jouissaient d'une « autonomie de chef de service ».

« RÉPULSION ET COMPASSION »

« Nous éprouvons un sentiment de répulsion à l'égard de ce qui a été fait, dit M^e Varaut. Un sentiment de compassion devant les victimes. Mais ces sentiments de répulsion et de compassion ne peuvent motiver une décision. » Il réaffirme que « la responsabilité personnelle de Maurice Papon n'est pas engagée », qu'« à chaque rafle et chaque convoi, il y a une chaîne de responsabilité ». « Jamais Maurice Papon n'intervient dans ce processus opérationnel », dit-il.

En appel à sa démonstration, l'avocat avait auparavant, plusieurs heures durant, et dès la matinée, examiné une à une les charges pesant sur son client. Une poignée d'avocats de la partie civile, seulement, avait daigné y assister. M^e Varaut avait ironisé : « Peut-être M^e Boulanger écrit-il son troisième ouvrage sur le procès ? »

Que retenir de sa longue argumentation, qui ressassait les pièces jusqu'à saturation ? Du convoi d'août 1942, le conseil de l'accusé observe : « A défaut de pouvoir



Un tireur d'élite du GIPN surveille la sortie de Maurice Papon.

l'accuser d'actes de complicité active, on lui reproche désormais une sorte d'inaction. » Concernant la déportation des enfants : « Rien ne peut déterminer l'auteur personnel (...). Maurice Papon n'est pas un acteur de ce moment tragique (...). Mais, parce que nous avons honte [de ce fait], nous voudrions nous libérer de cette honte et la faire supporter par quelqu'un ». L'avocat relève que Maurice Papon, dès le 8 août, s'est inquiété auprès des Allemands du sort des mineurs. Il assure que personne ne savait que ce regroupement des enfants conduirait à la mort.

A propos du convoi de septembre 1942, il note « un mépris total, totalitaire des règles de droit », Maurice Papon n'étant pas

présent à Bordeaux au moment des faits qui lui sont reprochés. Et l'avocat rebondit : « En l'absence du secrétaire général, les Allemands organisent, arrêtent. Le rouage [Maurice Papon], ce rouage dont on nous dit qu'il est "essentiel" est si peu nécessaire que son absence ne change rien à l'ordre des choses nazies. Elles marchent d'elles-mêmes. C'est la preuve absolue de son rôle marginal, subordonné et inutile. » Sur janvier et mai 1944 : « Je ne vois aucun empressement, aucun zèle. Les cinq responsables de la préfecture, signataires d'un compte rendu de la rafle et du convoi de janvier pour justifier avoir agi « sur ordre », vont tout faire, soutient-il, pour empêcher [l'opération] de se réaliser. » Et il

plaide : pour convoier les juifs détenus de la synagogue à la gare, « au lieu des camions, [Maurice Papon] réquisitionnera des autobus. Qu'est-ce que cela change, sauf pour l'humanité ? C'est un acte de complicité humanitaire et non de complicité criminelle ».

Il hausse le ton : « On dit qu'on a remis les listes. Quand ? Quelles pièces ? Que Maurice Papon est le fournisseur de ces listes (...) A moins de faire de la préfecture un service public criminel, il n'y a aucun acte de complicité de Maurice Papon (...). Vous répondrez "non" à toutes les questions » (rumeurs dans la salle).

Et, M^e Varaut reprend, toujours à l'adresse des jurés : « Vous pouvez avoir des sentiments d'antipathie, de déshonneur, d'horreur, de dégoût, d'honneur, d'incompréhension. Mais l'indigne conviction, ce ne sont pas des sentiments ! C'est ce que l'on sent être vrai, c'est l'évidence ! » Puis l'avocat s'attaque à la complicité d'assassinat que, dans son réquisitoire définitif, l'accusation ne retenait pas, alors qu'elle la retient désormais.

« L'assassinat, c'est le meurtre avec préméditation », rappelle l'avocat. « Pour Maurice Papon, il faudrait qu'il ait su que les Allemands voulaient la mort des juifs, ait su que la mort était au bout du chemin, ait su, et presque voulu, qu'il y ait la mort. » Or l'orateur s'appuie sur les propos mêmes de Serge et Arno Klarsfeld : « Maurice Papon : un cadre régional qui n'a pas eu la volonté de tuer (...), qui n'a pas de volonté homicide ».

Il enchaîne, explique que l'action de la préfecture, selon lui, s'est faite sous la contrainte allemande. C'est « la loi du plus fort ». En droit, « l'excuse absolutive ». « Vichy n'était pas une institution libre », estime-t-il. Quant aux fonctionnaires, ils agissaient, selon lui, sous « la double contrainte de l'occupant et de Vichy ». Il ajoute : « La démission n'aurait rien affecté, l'absence de Maurice Papon n'aurait rien changé. »

« PRÉSENT SUR LE CHEMIN »

Alors, M^e Varaut jette les repères des derniers feux de sa plaidoirie, qu'il doit achever le lendemain. « Le crime contre l'humanité, ce crime de droit commun hors du commun, c'est l'adhésion à un plan concerté. » Il martèle, répète l'assertion presque à l'infini. Et il soutient : « La complicité n'est pas une infraction en soi. On est complice parce qu'on veut la même chose [que l'auteur principal]. Et non pas parce qu'on est présent sur le chemin [du crime]. L'attitude passive n'est pas criminelle ». Il remarque que Maurice Papon « n'est pas nazi », et reprend : « Il faut une communion d'intention. Est-ce que vous croyez qu'il y a jamais eu une communion d'intention entre les fonctionnaires français et les Allemands ? Il y a des ordres d'un côté. Des atermoiements, des faiblesses, des tentatives de l'autre (...). Quel monde entre Touvier et Maurice Papon ! »

J.-M. Dy
Dessin : Noëlle Herrenschildt

764 questions posées à la cour et aux jurés

A LA FIN de l'intervention de Maurice Papon, le président de la cour d'assises, Jean-Louis Castagnède, se retire dans la chambre des délibérations avec les deux assesseurs et les neuf jurés. Avant d'inviter le chef du service d'ordre à faire garder les issues de la chambre, il lit le texte fondateur de la cour d'assises. « La loi ne demande pas compte aux juges des règles desquelles ils doivent faire particulièrement dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve. Elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes, dans le silence et le recueillement, et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite, sur leur raison, les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : avez-vous une intime conviction ? »

Le président, Jean-Louis Castagnède, a remis, mardi 31 mars, aux parties et à l'accusation les 764

questions auxquelles devront répondre la cour et les jurés. Pour chacune des soixante-douze victimes nommément visées par l'arrêt de renvoi - sur les mille six cents juifs déportés de la région de Bordeaux -, les juges devront dire si elles ont été victimes d'une arrestation illégale, d'une séquestration arbitraire ou d'un assassinat, parfois des trois. Puis, si les actions ainsi qualifiées « constituent un acte inhumain ou une persécution commise de façon systématique dans le cadre d'un plan concerté pour le compte d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, en l'occurrence l'Etat national-socialiste allemand, à l'encontre de personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse ». Enfin, si « l'accusé Maurice Papon est coupable d'avoir, à Bordeaux [à la date des faits], par aide ou assistance, sciemment facilité la préparation ou la consommation [des actions spécifiées aux questions précédentes] ».

Jean-Marc Varaut a souhaité que trois questions subsidiaires soient

également posées. « 1. La contrainte morale et matérielle exercée en France par le Sipo-SD [police allemande], organisation criminelle condamnée à Nuremberg, manifestée par des menaces répétées de représailles, rendues crédibles par de nombreuses exécutions, ne créait-elle pas une force insurmontable à laquelle l'accusé n'avait pas les moyens de résister, ne serait-ce qu'à raison du risque pour ses subordonnés de telle sorte qu'en tout état de cause il n'a pu commettre les infractions reprochées ? 2. L'accusé avait-il connaissance du plan concerté d'extermination des juifs par les nazis et a-t-il eu le mobile et la volonté d'y participer ? 3. Une démission de Maurice Papon, en diminuant son activité résistante, aurait-elle modifié en quoi ce soit le mécanisme institutionnel de destruction des juifs à Bordeaux ? »

DÉLIBÉRER « SANS DÉSEMPARER »

Les magistrats de la cour et les jurés ne peuvent sortir de la chambre des délibérations avant d'avoir pris leur décision. Chaque magistrat et chaque juré reçoit un bulletin marqué du timbre de la cour d'assises indiquant : « Sur mon honneur et en ma conscience, ma déclaration est... » Il inscrit, dans le secret, le mot « oui » ou « non » avant de remettre le pli fermé au président, qui le dépose dans une urne. Le dépouillement est réalisé par le président, en présence des assesseurs et des jurés, et les bulletins sont immédiatement brûlés. Pour que la culpabilité soit acquise, il faut décompter huit « oui » sur douze.

Si l'accusé est déclaré coupable, les magistrats de la cour et les jurés délibèrent « sans désenpanner » sur l'application de la peine. Chacun propose une peine et l'inscrit sur un bulletin. Pour infliger le maximum de la peine encourue - pour Maurice Papon, il s'agit de la réclusion criminelle à perpétuité -, la cour d'assises doit se prononcer à une majorité de huit voix sur douze. Si cette majorité n'a pas été obtenue, elle ne peut prononcer une peine de trente ans de réclusion si l'accusé risquait la perpétuité. Les tours de scrutin se succèdent jusqu'à ce qu'une peine recueille sept voix. A chaque tour de scrutin, la peine la plus forte proposée au tour précédent est écartée.

Anne Chemin
et Jean-Michel Dumay

Pierre Vidal-Naquet, historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

« Papon acquitté, ce serait Vichy réhabilité »

« Quel jugement portez-vous sur le procès de Maurice Papon, à quelques jours de son terme ? »

« Ce procès a permis avant tout de mettre en évidence pour le grand nombre de ceux qui ignorent l'implication de Vichy dans la livraison des juifs aux Allemands. Il est évident que j'aurais préféré le procès de René Bousquet [secrétaire général à la police du gouvernement Laval, NDLR]. Le procès de Maurice Papon a, juste avant, trop duré et a comporté des aspects pénibles : ainsi cette course des parties civiles à qui parlera le plus longtemps, le plus fort, était assez gênante. »

« Quel est à votre avis l'acquis historique de ce procès ? »

« De tous les textes qu'a produit cette affaire, le plus important me paraît d'ores et déjà la note exhumée par Gérard Boulanger, dans laquelle Maurice Papon parle, le 12 janvier 1944, d'intervenir pour « laisser à Mérieux les juifs intéressants » [« la discrimination entre juifs et aryens étant faite et ayant donné satisfaction - et les cas douteux étant, je pense en cours de règlement - il faut aborder maintenant les interventions intuitu personae. Je veux dire qu'il faut essayer de libérer ou à défaut, de laisser à Mérieux les juifs intéressants : titulaires de Légion d'honneur à titre militaire, mutilés, femmes de prisonniers, etc. », NDLR]. Cette note résume tout. On veut bien sauver quelques juifs, étant entendu qu'on manifeste son indifférence au destin de tous. C'est du vocabulaire d'époque, et il est abominable, d'autant plus que cette note ne répond pas à un ordre reçu : c'est le haut fonctionnaire qui s'y exprime, pour ainsi dire, dans l'intimité. »

« Plus grave, le procès a démontré qu'une grande partie de la résistance a été relativement indifférente au sort des juifs. On s'en doutait, il est vrai. Dans la France libre, il s'est trouvé, par exemple, un éminent professeur de droit qui se nommait Escarra pour affirmer que le seul acte qu'il ne reprochait pas au gouvernement de Vichy, c'était le statut des juifs. Il a tourné, ne montrant pas ce texte à [René] Cassin, ce lui ferait de la peine ». Certes, de Gaulle a écrit à Stephen Wise [dirigeant de l'American

Jewish Congress et du Congrès juif mondial au cours de la deuxième guerre mondiale, NDLR], qu'il tenait le statut des juifs pour nul et non avenu, et quand il a pris le pouvoir en Algérie, il l'a aboli, à la différence du général Giraud. Mais jamais de Gaulle n'a pris publiquement la parole pour le dénoncer. Il a laissé ce soin à René Cassin. »

« N'avez-vous pas l'impression, qu'au cours des audiences, la culpabilité de l'accusé a paru moins évidente qu'au commencement des débats ? »

« C'est certain. Toute une partie de ceux qui ont été mêlés à ce procès ont joué l'« horloge biologique » - et se sont trouvés fort embarrassés quand l'accusé a bien voulu survivre. En outre, étant donné son âge et le caractère extrêmement lointain des faits, les témoins directs ont fait défaut. Très peu de gens sont venus nous dire comment les choses se passaient vraiment à l'intérieur de la préfecture de la Gironde. »

« Comment jugez-vous le personnage de Maurice Papon, à l'issue de ce procès ? »

« Il me paraît proprement monstrueux. Qu'un homme qui ait eu ce passé-là puisse se comparer au capitaine Dreyfus est inimaginable. La provocation qui a consisté, le jour de sa libération, à aller boire des grands crus reste pour moi particulièrement abjecte. Je n'ai jamais cru que le grand âge était une excuse. Comme disait Réguy : respect aux vieillards, soit, à condition qu'ils soient respectables. Or, au cours du procès, Maurice Papon ne s'est pas comporté de façon respectable. En revanche, il a su d'autant mieux marquer des points que son talent est rodé et qu'il prépare soigneusement ses dossiers. Je connais l'homme depuis longtemps. »

« A l'époque de la guerre d'Algérie, je me souviens avoir été cité dans un procès pour diffamation intenté par Maurice Papon, alors préfet de police. Je me suis renseigné, par téléphone, auprès de Claude Bourdet [l'un des dirigeants du réseau de résistance Noyautage des administrations publiques (NAP), NDLR] sur le rôle que Maurice Papon avait joué dans l'administration de Vichy. Bourdet m'a répondu que celui-ci avait été le collaborateur de Pierre

Pacheu, ministre de l'intérieur de l'amiral Darlan. Il n'en était pas un collaborateur direct, et j'ai rectifié le jour du procès. Mais son avocat m'a reproché cette erreur, en s'appuyant non sur ce que j'avais dit à l'audience, mais sur ce que lui avait rapporté le service des écoutes du préfet de police ! »

« Pourquoi ni Claude Bourdet ni vous, sachant, dès les années 60, quel avait été son rôle dans l'administration de Vichy, n'avez-vous pas alors fait éclater publiquement l'affaire Papon ? »

« Je déplore qu'on n'ait pas fait le procès sur Vichy à cette époque mais on ne savait pas jusqu'en 1981 quelle avait été l'implication directe de Maurice Papon dans la déportation des juifs de Bordeaux. On savait seulement qu'il avait servi Vichy. Les archives étaient fermées, même si, alors, il y avait beaucoup de témoins vivants. »

« A la veille du verdict, pensez-vous que Maurice Papon mérite le maximum ou que, n'ayant occupé qu'un échelon intermédiaire, en cas de condamnation, il soit préférable qu'on lui inflige une peine inférieure à la perpétuité ? »

« Tout d'abord, je trouve qu'il y a quelque chose de scandaleux à voir un inculpé de crimes contre l'humanité en liberté. C'est une anomalie d'autant plus choquante que l'accusé, s'il est condamné, se pourvoiera sans doute en cassation et que, par conséquent, ses chances d'aller en prison se réduisent à vue d'œil. Je suis par ailleurs persuadé qu'il y a des degrés dans le crime, y compris dans le crime contre l'humanité. Mais, je considère aussi qu'il y a bien eu le 17 octobre 1961 [date de la répression sanglante d'une manifestation interdite du FLN à Paris, NDLR] un crime contre l'humanité - sans que ce crime découle d'un génocide. Dans ces conditions, je ne vois pas ce qu'apporterait une gradation dans les peines. La pire des choses serait un acquittement qui aurait une énorme portée symbolique. Papon acquitté, ce serait Vichy réhabilité. »

Propos recueillis
par Nicolas Weill

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS ce mois-ci :

LA RÉVOLTE DE MAI 68

LA BEAUTÉ

EST DANS L'ARUE

Chez votre marchand de journaux

سوريا من الامل

Cartier



Chronographe Pasha
Acier massif.
Mouvement mécanique
à remontage automatique.
Étanche jusqu'à 30 mètres.

LEO ROHR M. FEINBERG

En vente dans les boutiques Cartier : A Paris : 7, place Vendôme - 01 44 55 32 50 • 23, place Vendôme - 01 44 55 32 20 • 13, rue de la Paix - 01 42 18 53 70 • Saint-Germain-des-Prés - 41, rue de Rennes - 01 45 49 65 80
51, rue François 1^{er} - 01 53 83 95 20 • 23, rue du Faubourg Saint-Honoré - 01 44 94 87 70 • Printemps Haussmann - 1^{er} étage - 01 42 82 44 00 • Bordeaux - 05 56 48 16 16 • Cannes - 04 93 99 58 73 • Deauville - 02 31 88 80 96
Lille - 03 20 54 82 82 • Lyon - 04 78 43 00 37 • Marseille - 04 91 54 19 37 • Monte-Carlo - (00) 377 97 97 22 77 • Montpellier - 04 67 66 09 38 • Nice - 04 92 14 48 20 • Saint-Tropez - 04 94 97 06 78 • Strasbourg - 03 88 21 80 00
et chez les distributeurs agréés - 01 42 18 55 16

مركز من التحمل

Selon une étude de l'Insee, la pauvreté change de visage mais son taux se stabilise

Les jeunes et les ménages au chômage sont touchés

Une publication de l'Insee dresse le bilan des méthodes utilisées pour « mesurer la pauvreté ». Selon cette étude, quelque 10 % des 24 millions de

ménages, soit 5,5 millions de personnes, vivaient en 1994 en France sous le seuil de pauvreté, ce taux n'ayant pas évolué entre 1984 et 1994. L'évo-

lution la plus marquante porte sur la montée de la proportion de ménages pauvres dont le « chef de famille » est au chômage.

COMBIEN y a-t-il de pauvres en France ? A cette question, posée de plus en plus souvent par les effets visibles de l'exclusion, il n'existe pas de réponse tout à fait satisfaisante. Parce que la pauvreté est un état qui ne se revendique pas, parce que, surtout, c'est une notion considérée en Europe comme relative, qui peut être abordée sous divers angles mais dont aucun n'épouse parfaitement les contours. Ainsi, dans sa revue *Economie et statistique* publiée mercredi 1^{er} avril, l'Insee ne relève pas moins de trois méthodes utilisées pour « mesurer la pauvreté aujourd'hui ».

La plus répandue est l'approche « monétaire », fondée sur le calcul d'un seuil de pauvreté fixé par convention à 50 % de la valeur médiane des revenus en France (soit, en 1994, 3 800 F par mois pour une personne seule ou 6 800 F pour un couple avec enfant). Cette échelle débouche sur un chiffre connu : quelque 10 % des 24 millions de ménages, soit 5,5 millions de personnes, vivaient en 1994 en France sous le seuil de pauvreté. L'Insee ajoute à cet indice deux autres types de mesure. La pauvreté d'« existence » prend en compte l'absence de biens d'usage ordinaire ou de biens de consommation de base. La pauvreté « subjective » repose sur « la perception qu'ont les ménages de l'écart entre

leur revenu et le minimum nécessaire ». 25 % des ménages français répondent à l'un de ces critères. Mais, selon l'Insee, leur situation sociale correspond davantage à de la « fragilité » que de la pauvreté. Environ 8 % sont présents dans deux des trois indices et 2 % cumulent les trois formes de pauvreté.

Il s'agit souvent des sans-diplôme, des familles monoparentales ou des hommes seuls faiblement insérés sur le marché du travail, des personnes souffrant de handicaps de santé ou encore disposant de très peu de patrimoine. Ces 2 % des ménages français constituent en quelque sorte le « cœur » de l'exclusion.

ANGLE MORT DES STATISTIQUES

Chaque méthode a ses propres insuffisances. Celle de la pauvreté « monétaire » - fondée sur une enquête dans les logements - est la plus utilisée. Mais elle exclut de fait les sans-abri et les personnes vivant dans des foyers d'hébergement collectif. Ces populations demeurent l'angle mort des études statistiques. Pour améliorer leur connaissance, le Conseil national de l'information statistique (CNIS), déjà auteur d'un rapport sur la question, devrait très prochainement rendre publiques des propositions.

Malgré ses défauts, l'échelle mo-

nétaire est celle dont l'Insee tire le plus d'enseignement. Ainsi une étude contenue dans l'épais recueil affine-t-elle la proportion connue des 10 % (soit 2,4 millions) de ménages pauvres en 1994 par une comparaison avec la situation en 1984. Il y apparaît qu'après « une baisse régulière et prolongée des inégalités de revenu au cours des années 70 et jusqu'au milieu de années 80, le taux de pauvreté s'est stabilisé au cours des dix dernières années » aux alentours de ce seuil de 10 %. Mais cette stabilité apparente masque des évolutions profondes. « En dix ans, la pauvreté s'est considérablement rajeunie, elle est devenue plus urbaine, elle concerne davantage les salariés et de plus en plus les familles monoparentales. »

Malgré ses défauts, l'échelle mo-

nétaires pauvres était de 500 000 en 1994, soit un doublement par rapport à 1984. Selon l'Insee, ce phénomène ne s'explique que partiellement par la progression numérique du chômage : « Les personnes sans emploi sont aujourd'hui plus souvent à la tête d'un ménage qu'il y a dix ans, le chômage de l'homme semble de plus en plus souvent aller de pair avec celui de la femme, et une fraction croissante des chômeurs ne vit pas en couple. » Le durcissement des conditions d'indemnisation, mais aussi « les nouvelles formes d'emplois, à durée déterminée ou à temps partiel, sont aussi à l'origine de la croissance du nombre de ménages pauvres ».

L'Insee rappelle toutefois qu'un couple avec un seul SMIC vit en deçà du seuil de pauvreté et qu'un emploi stable « ne met pas à l'abri de la pauvreté » : 211 000 pauvres sont ainsi dotés d'un emploi de ce type. Au total, la proportion de pauvres chez les salariés (stables ou précaires) est passée de 3,4 % en 1984 à 4,7 % en 1994.

Jérôme Fenoglio

Lait contaminé aux dioxines : huit nouvelles fermes du Nord concernées

LA COMMERCIALISATION du lait a été interdite dans huit nouvelles exploitations par la préfecture du Nord, mardi 31 mars, à la suite de la découverte de taux élevés de dioxines. Situées à proximité de l'usine d'incinération d'Halluin, fermée fin février comme celles de Wasquehal et Séquedin après la découverte d'une contamination du lait de vache, ces fermes ont subi des analyses des services vétérinaires demandées par les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Ces analyses ont révélé des taux supérieurs à la norme sanitaire de cinq picogrammes. Seize exploitations sont touchées par les interdictions de vente de lait dans le département. Un plan d'assainissement des exploitations et d'indemnisation des producteurs de lait devait être présenté, mercredi 1^{er} avril par les pouvoirs publics.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : les élections pour le renouvellement du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) devraient avoir lieu du 7 au 13 mai. Le mandat des douze magistrats, membres de l'actuel CSM, expire le 3 juin. Quatre personnalités extérieures seront également désignées.

■ IMMOBILIER : un appartement du domaine privé de la Ville de Paris, où vécut le cinéaste Marcel Carné, a été adjugé, mardi 31 mars, 7 230 000 F. Au cours de la même vente à la chambre des notaires de Paris, un duplex avec jardin de 252 mètres carrés, situé rue de Seine, s'est envolé, dès la première enchère, à 9 830 000 F.

■ AFFAIRES : les principaux acteurs de l'affaire Maillard et Duclos ont fait appel du jugement rendu le 18 mars par le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse (*Le Monde* du 20 mars). Ces appels concernent les sanctions pénales et civiles pour l'ensemble des condamnés, à l'exception d'Antoine de Galember, qui n'a souhaité interjeter appel qu'au civil, ainsi que trois autres protagonistes de moindre importance. Le parquet de Bourg-en-Bresse a également fait appel - (*Corresp.*)

■ FRAUDE FISCALE : l'ancien maire de Nice Jacques Médecin a été condamné par défaut, mardi 31 mars, à deux ans de prison pour « fraude fiscale », par le tribunal correctionnel de Grenoble. Cette peine a été assortie d'un mandat d'arrêt en raison de l'absence du prévenu à l'audience.

■ CORSE : six personnes proches de l'organisation nationaliste corse A Concolta Nazionalista ont été interpellées, mardi 31 mars, en Corse. Ces interpellations n'auraient pas de lien direct avec l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Frignac. A Concolta a appelé ses militants à se rassembler devant le commissariat d'Ajaccio « afin de s'opposer à cette nouvelle atteinte à la paix ». Six d'entre eux ont été interpellés après des incidents avec la police.

Le projet de loi sur les polices municipales autorise l'armement sous conditions

L'ARMEMENT. C'est encore lui qui provoque les plus vives critiques des syndicats de policiers municipaux contre le projet de loi sur les polices municipales que Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'Intérieur, devait présenter au conseil des ministres, mercredi 1^{er} avril. Le texte prévoit que « les agents de police municipale ne sont pas armés, sauf pour des missions et dans des circonstances particulières, par autorisation du préfet et sur demande motivée du maire dans le cadre des règlements de coordination et du code général des collectivités territoriales ».

Il n'exclut donc pas les armes, y compris les armes à feu dites de quatrième catégorie, mais il encadre strictement leurs conditions d'attribution. Ce système suscite les interrogations de Jean-Pierre Colin-Lalu, secrétaire général du syndicat national des policiers municipaux (SNPM). « L'armement en fonction des missions, cela peut aboutir à des situations absurdes, souligne-t-il. Les mêmes policiers municipaux, désarmés de 7 heures à 20 heures, peuvent être armés ensuite. » Cette disposition soulève une autre question : les polices municipales qui sont déjà armées, devront-elles être désarmées, si elles n'entrent pas dans les critères ainsi définis ?

Les règlements de coordination, évoqués dans le projet de loi, sont au cœur de l'avenir des polices municipales. Sous l'égide du préfet, après avis du procureur de la République, ces règlements donneront un cadre précis au travail des municipaux et préciseront leurs rapports avec la police nationale ou la gendarmerie dans une logique de complémentarité. Ils seront obligatoires pour tous les services de police municipale qui comptent au moins cinq agents. Ce sont eux, qui, sous condition, autoriseront le travail de nuit des policiers municipaux. En cas de désaccord entre le maire et le préfet, le représentant de l'Etat aura le dernier mot. Il sera en mesure d'imposer un règlement de coordination rédigé par ses soins.

Sur d'autres points, le projet de M. Chevènement donne satisfaction à des revendications de longue date des policiers municipaux. Il indique que « pour dresser leurs procès-verbaux en matière de contravention aux arrêtés de police municipale, les agents de police municipale sont

habilités à relever l'identité du contrevenant ». Parallèlement, les municipaux voient leurs prérogatives étendues en matière d'infractions au code de la route. Ils auront maintenant la possibilité de dresser des procès-verbaux et non plus seulement des rapports de contravention, transmis au maire, puis, à la police nationale.

UNIFORMES

Le projet de loi unifie, par ailleurs, la tenue des municipaux. Dans toutes les communes de France, ils porteront les mêmes uniformes, permettant une identification claire et rapide. Aucune couleur n'est a priori interdite, y compris le bleu. La signalisation des véhicules de service sera, elle aussi, identique. Mais cela ne doit « entraîner aucune confusion avec ceux [uniformes et véhicules] de la police nationale et de la gendarmerie nationale ». Il annonce la création d'un code de déontologie des agents de police municipale, qui « est établi par décret en Conseil d'Etat ».

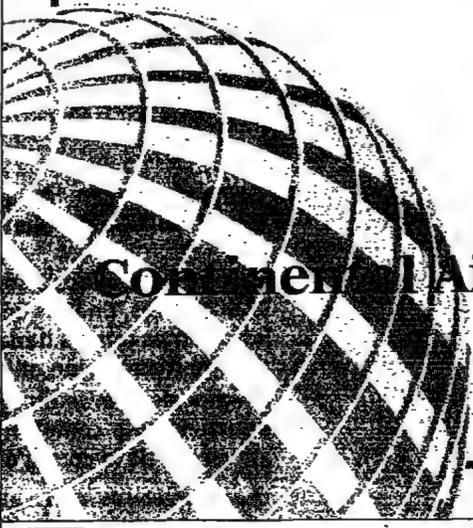
Une commission consultative des polices municipales est également créée, auprès du ministre de l'Intérieur, qui en désigne le président. Elle comprend pour moitié des représentants de l'Etat, et pour moitié, des représentants des maires et des agents de police municipale en nombre égal. Cette nouvelle instance sera systématiquement consultée « sur les normes techniques qui dictent le gouvernement en ce qui concerne l'équipement des polices municipales ».

Le texte prévoit aussi d'unifier la formation des municipaux, aujourd'hui très diverse dans sa durée comme dans ses contenus. Il ajoute à la formation initiale obligatoire, une formation continue « dispensée en cours de carrière et adaptée aux besoins des services » par le Centre national de la fonction publique territoriale. Son coût est à la charge des communes concernées. Claude Pernes, président de l'association des maires d'Ile de France, et maire (RPR) de Rosny-sous-Bois estime que « ce texte fait apparaître une reprise du contrôle de l'Etat ». « Il ne laisse aux maires que la feuille de paie. » Le projet de Jean-Pierre Chevènement devrait être débattu devant le Parlement, à partir du 28 avril.

Pascal Ceaux

SOYEZ FIDELE A FREQUENCE PLUS. VOYAGEZ AVEC NOUS.

Les adhérents du programme Fréquence Plus d'Air France créditent leur compte en voyageant sur Continental Airlines. Avec BusinessFirst ils profitent du confort exclusif de notre classe affaires. La preuve qu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule.



Une façon de travailler.
Un style de voyage.

Continental Airlines - Paris - Tél.: 01 42 99 09 09 - <http://www.flycontinental.com> - ou chez votre agent de voyages.

DISPARITIONS

JEAN-MICHEL MUSSO, architecte en chef des Monuments historiques, est mort brutalement samedi 28 mars à l'âge de cinquante-cinq ans.

chef des Monuments historiques et, en 1991, il est nommé inspecteur général des Monuments historiques. Il devait prochainement conduire la restauration du palais de Fontainebleau et surtout, celle, très délicate, du Grand Palais, à Paris, où il succédait à Jean-Loup Roubert, atteint par la limite d'âge.

LE GÉNÉRAL PIERRE MATRAS, ancien pilote de l'unité de

chasse franco-soviétique Normandie-Niemen durant la seconde guerre mondiale, est mort le 22 mars à Toulouse, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

assez hostiles, comme lui, au régime soviétique. Sous le nom de code de « Turak », il est adjoint du lieutenant-colonel Pierre Pouyade, qui commande cette unité de chasse franco-soviétique de juillet 1943 à décembre 1944.

CLAUDE DEJACQUES, ancien directeur artistique de plusieurs grands noms de la chanson, est mort samedi 28 mars, à l'âge de soixante-dix ans.

CLAUDE DEJACQUES, ancien directeur artistique de plusieurs grands noms de la chanson, est mort samedi 28 mars, à l'âge de soixante-dix ans.

naire avisé de carrières d'artistes au service des disques Festival, puis successivement de Pathé Marconi, Barclay et Vogue.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle et Bruno MARTIN laissent à Paul-Adrien et Léo-Nicolas la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 27 février 1998, à Paris.

67, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

- 28 mars 1998.

La montagne a accouché d'une souris.

La souris s'appelle

Paul.

La montagne et la souris vont bien.

Cécile MILON et François BARRAL, 15, rue Ernest-Renan, 75013 Paris.

Anniversaires de naissance

- 2 avril 1980, 13 h 5.

C'est une fille ! Et quelle merveilleuse fille ni sa dé

pour les dix-huit ans, notre pupuce, notre boulotte.

Très heureux anniversaire.

Myriam !

David, Papa et Maman.

Décès

- Le 28 mars 1998.

Gérard GALANO, professeur de philosophie

nous a quittés, emporté par un cancer.

Mireille, son épouse,

Ses amis.

Et tous ceux qui l'ont connu et aimé lui rendront un dernier hommage, vendredi 3 avril, à 10 h 30, à la chapelle funéraire des Baugnonnes, 10, rue Pierre-Rebère, Paris-17.

L'inhumation aura lieu le même jour.

Rendez-vous à 12 heures, devant l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris-20.

23, rue du Docteur-Potain, 75019 Paris.

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix.

"Quo des affaires exceptionnelles !"

Tous bijoux en toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argentier.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle boulevard des Italiens

4, rue Chaussée-d'Antin

Magasin à l'Étoile

37, avenue Victor-Hugo

Autre grand choix.

- Toulon.

M^{me} Maurice Farret, M. Bernard Farret et ses enfants,

M^{me} Geneviève Farret, M. et M^{me} Jacques Farret, Le docteur et M^{me} François Trucy, M. et M^{me} Georges Farvet, M. et M^{me} Philippe Farret, Le médecin en chef et M^{me} Olivier Farret, M. Patrick Farret, ont la douleur de faire part du décès de

général Maurice FARRET, grand officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, croix de la valeur militaire,

survenu à Toulon, le 30 mars 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, quartier Mourillon, à Toulon, suivie de l'inhumation au cimetière central.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

- M. Bernard Lévi, son épouse, Florence Lévi, Odile et Daniel Hirsch, Judith, Sarah, David, Corinne et Louis Meyruis, Olivia, Rebecca, Charlotte, Anne, Antoine, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie (Annie) LÉVI, née CHIMÈVES,

survenue le 27 mars 1998, des suites d'un cancer, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue du Hameau, 92190 Meudon.

- Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine, L'ensemble du personnel de la direction de l'architecture et du patrimoine, rendent hommage à la mémoire de

Jean-Michel MUSSO, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général des monuments historiques,

décédé le 28 mars 1998,

et s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches.

(Lire ci-dessus.)

- M. Marcel Nepault, son mari, M. Gilbert Nepault, son fils, M. et M^{me} Bernard Nepault, son fils et sa belle-fille, ont le regret de faire part de la disparition de

Sarah NEPAULT,

dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

"Memory is so much sharper than the now of the present." LI.

M^{me} Hélène Jaffé, son épouse, Isabelle, Laura, Marc, Olivier, ses enfants, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Irving JAFFÉ,

le 30 mars 1998, à Paris.

48, rue Saint-Fargeau, 75020 Paris.

- M^{me} Luong The Vinh, née Phan Ngoc Thi, son épouse, Luong Quang Tuan, son fils, Les familles Luong et Pham, ainsi que ses proches, ont la grande douleur de faire part du décès de

M. LUONG THE VINH,

survenu à Paris, le 19 mars 1998, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière familial à Phu-Khuong, Ben Tre, Vietnam.

74, rue Dunois, 75013 Paris.

- M^{me} Léa Goldberg, sa mère, M^{me} Suzy Turysk, son épouse, Stéphane et David, ses fils, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Michel TURYSK,

survenu le 26 mars 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 30 mars.

19, avenue Daumesnil, 94160 Saint-Mandé.

- M^{me} Marie-Thérèse Wackenheim, son épouse, Catherine et Laurent Jacobs, Isabelle et Vincent Wackenheim, ses enfants, Frédéric Leiber-Wackenheim, Et Hélène Wackenheim, ses petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 30 mars 1998, du

docteur Auguste WACKENHEIM, professeur honoraire à la faculté de médecine de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 avril, à 16 heures, en la chapelle catholique des Hospices civils de Strasbourg.

« Memory is so much sharper than the now of the present. » LI.

- Les familles Prime et Diallo ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel PRIME, expert financier, expert près de la cour d'appel d'Alsace-Provence,

survenu le dimanche 29 mars 1998, à l'âge de quarante-cinq ans.

35, avenue de Garlaban, 13012 Marseille.

- Syndicat national des techniciens et réalisateurs COT, 14-16, rue des Lilas, Paris-19^e.

Nous avons la tristesse d'annoncer la brutale disparition, à l'âge de quarante et un ans, de notre camarade

Jean-Luc RIGAUT, directeur de la photographie.

Engagé dans son métier comme dans sa vie, il nous manque.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 avril 1998, à 16 heures, en l'église Saint-Michel de Somain (Nord), suivies de l'inhumation au cimetière de Somain. Réunion à l'église, à 15 h 45.

Pour adresser vos condoléances : M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

- M^{me} Marie-Thérèse Wackenheim, son épouse, Catherine et Laurent Jacobs, Isabelle et Vincent Wackenheim, ses enfants, Frédéric Leiber-Wackenheim, Et Hélène Wackenheim, ses petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 30 mars 1998, du

docteur Auguste WACKENHEIM, professeur honoraire à la faculté de médecine de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 avril, à 16 heures, en la chapelle catholique des Hospices civils de Strasbourg.

« Que sa pensée demeure. »

- Il y a cinq ans disparissait

Philippe HABERT.

En souvenir, ses amis se réuniront le dimanche 5 avril 1998, à la messe de 10 h 45, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4^e.

Tous ceux qui ont connu et aimé Philippe pourront s'unir à sa famille, par la pensée ou la prière.

- Il y a un an.

Jean MARCHE, professeur de thérapeutique à la faculté de médecine Necker-Enfants malades, médecin honoraire de l'hôpital Laennec,

brutalement nous quittait.

« Que sa pensée demeure. »

- Il y a déjà sept ans que

Claude WARNOD

nous a quittés.

Nous pensons toujours à lui.

Assemblée générale

- Les Ateliers de Mai, présidents Edwige Avica, organisent leur assemblée générale le lundi 6 avril, à 19 heures, à la mairie du 20^e arrondissement, 6, place Gambetta, Paris-20^e.

Boîte postale 213, 75226 Paris Cedex 05.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

Remerciements

Mathieu

est parti accompagné par ceux qui l'ont apprécié, reconnu, respecté et aimé.

A tous ses amis, aux nôtres, pour tous ces témoignages qui nous touchent profondément.

Claude et Edmond Pouly, ses parents, Anouïne, son frère, Rachel, sa sœur, Et toute sa famille, disant merci.

Anniversaires de décès

Pour le quatrième anniversaire du départ de

Marcos BORDO POSADAS,

une messe anniversaire a eu lieu dans l'intimité de sa famille, de ses amis.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- Il y a cinq ans disparissait

Philippe HABERT.

En souvenir, ses amis se réuniront le dimanche 5 avril 1998, à la messe de 10 h 45, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4^e.

Tous ceux qui ont connu et aimé Philippe pourront s'unir à sa famille, par la pensée ou la prière.

- Il y a un an.

Jean MARCHE, professeur de thérapeutique à la faculté de médecine Necker-Enfants malades, médecin honoraire de l'hôpital Laennec,

brutalement nous quittait.

« Que sa pensée demeure. »

- Il y a déjà sept ans que

Claude WARNOD

nous a quittés.

Nous pensons toujours à lui.

Assemblée générale

- Les Ateliers de Mai, présidents Edwige Avica, organisent leur assemblée générale le lundi 6 avril, à 19 heures, à la mairie du 20^e arrondissement, 6, place Gambetta, Paris-20^e.

Boîte postale 213, 75226 Paris Cedex 05.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la fin de la torture. »

Horacio et Mercedes Bordo Posadas, Claude Péroner.

- M. et M^{me} Rigaut, 85, rue Saint-Michel, 59500 Douai.

« Je suppose que tous les grands bonheurs ont un peu de tristesse. La beauté signifie le parfum des roses et puis la mort des roses. La beauté signifie la torture du sacrifice et la

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 2 AVRIL 1998

Comment Vittel a sauvé la pureté de ses eaux

Pour conserver la qualité de ses sources des Vosges, la société Nestlé, propriétaire de Vittel, Contrexéville et Hépar, a employé les grands moyens. Pendant dix ans, un plan d'action a bouleversé l'économie de la région dans le sens d'une agriculture soucieuse de l'environnement

ÉPINAL
de notre correspondant

A Vittel, on aime rappeler que la Société des eaux a été l'une des premières entreprises françaises à créer une station d'épuration, au début du siècle. La présence de ses trois nappes d'eau minérale - Hépar, Vittel Grande Source et Vittel Bonne Source, cette dernière surtout destinée à l'exportation - incite la ville vosgienne à porter une attention particulière à la qualité de son environnement. Or l'évolution rapide des pratiques agricoles dans les années 70 s'est traduite par une hausse, légère mais permanente, du taux de nitrates dans l'eau alimentant les deux nappes Vittel. Celle d'Hépar, sous un massif boisé de deux mille hectares, restait indemne.

En 1988, le groupe Nestlé prend le contrôle de la Société des eaux

Danger décharge

A Vittel, on suit de près le projet d'installation d'un « centre de compostage » dans la Haute-Saône, à Passavant-la-Rochère, à une trentaine de kilomètres des sources. Il y a dix ans, la mobilisation de l'Association pour la sauvegarde de la vallée du Morillon, relayée par les maires des villages environnants interdisant la traversée de leurs communes par les poids lourds, avait bloqué un projet de centre d'enfouissement d'ordures ménagères.

L'un des opposants, devenu maire de Passavant, souhaite aujourd'hui vendre le terrain à une entreprise de Saône-et-Loire, pour en faire un centre de compostage. Mais le dossier évoque l'éventualité d'y traiter aussi des déchets agroalimentaires, de fumiers d'abattoirs contenant du sang et de boues d'épuration. La polémique repart d'autant plus que, il y a dix ans, des forages effectués non loin de là, à Luxeuil-les-Bains, avaient mis en évidence des similitudes dans la composition de l'eau de la nappe phréatique de cette ville et de celle de Vittel. La correspondance entre les deux nappes n'est cependant pas établie.

de Vittel et engage aussitôt une démarche volontariste de protection du site hydrominéral. Un contrat de recherche est signé avec l'INRA, afin d'élaborer de nouvelles pratiques agricoles et un système de production qui enrayer l'accroissement du taux de nitrates dans les eaux de subsurface. Un objectif est fixé : ne pas dépasser 10 milligrammes de nitrate par litre dans l'eau sous les racines des cultures. Pour l'eau potable, la norme européenne fixe à 50 mg de nitrate par litre le seuil à partir duquel on parle de pollution. L'eau de Vittel est actuellement à 6 mg/litre. En tout état de cause, pour convenir à l'alimentation du nourrisson, elle doit rester en dessous de 15 mg/litre de nitrate. La zone qui recueille les pluies alimentant les sources de Vittel s'étend sur 5 000 hectares, dont 3 500 de terres agricoles.

La société Agrivair, filiale de Perrier-Vittel France, chargée de la protection du site, intervient aussi bien dans le choix des rosiers que dans la restauration des haies, favorisant la réapparition d'insectes, de petits rongeurs et de rapaces.

« Notre souci est de restaurer un écosystème qui s'autorégule », explique Philippe Pierre, le directeur d'Agrivair. Nestlé et la ville poussent volontiers cette logique jusqu'à des opérations de comptage des oiseaux et des insectes qui confortent l'image de la station thermale. L'élevage de cochinelles est devenu l'une des sorties favorites des curistes.

Restent les 3 500 hectares agricoles. Le diagnostic de l'INRA est simple : le danger vient des engrais azotés. Les cultures céréalières intensives en maïs et colza sont aussi pointées du doigt, dans la mesure où elles laissent des hectares nus l'hiver, saison durant laquelle les nappes se rechargent. Au-delà, c'est la conception même des exploitations qui est dans la balance.

« Lorsque la recherche a été lancée, il y a dix ans, 80 % du chiffre d'affaires des agriculteurs du secteur provenaient du lait et 20 % des céréales. Dans le système existant, les agriculteurs ne produisaient avec le maïs que l'énergie dont a besoin le bétail, pas d'azote. Ce dernier était apporté par les engrais. »

NÉGOCIATIONS PRAGMATIQUES

La culture du maïs est donc proscrite dans le cahier des charges élaboré par l'INRA, autour de trois autres grands axes : diminution du chargement des prairies pâturées, valorisation des déjections animales, rotation des cultures sur neuf années, entre luzerne, prairies temporaires et céréales d'hiver, notamment. L'exploitation type devient quasi autonome : elle produit des céréales variées pour l'alimentation du bétail et de la paille pour les écuries. Le mélange paille-déjections est composté et devient un engrais beaucoup moins agressif, épandu quatre fois par an.

A une négociation globale avec les quarante agriculteurs du secteur, s'est donc substituée une démarche pragmatique, exploitation par exploitation. Aujourd'hui, le groupe Nestlé a racheté 1 620 hectares par l'intermédiaire de la Safer, payés 40 000 F l'hectare, pour les redistribuer à des agriculteurs acceptant le cahier des charges. Les exploitants préférant conserver leurs terres se voient proposer une convention sur dix-huit ou trente ans. A la fin de 1995, vingt-cinq agriculteurs avaient contracté avec Vittel. Trois exploitants ont préféré quitter la zone et les regroupements ont réduit à vingt le nombre des exploitations.

Une telle transformation implique de lourds investissements : création d'une grange de séchage pour la paille et d'une aire de compostage. Le tout est pris en charge par la filiale Nestlé-Agrivair, qui emploie six salariés, chargés de réaliser le compost et de l'épandre. Nestlé se refuse à chiffrer globalement cette aide, à laquelle s'ajoute une prime à l'hectare de 1 500 francs versée par Vittel durant sept ans. « Une des priorités absolues était de garantir le revenu des agriculteurs qui accepteraient le cahier des charges », souligne Philippe Pierre.

Le projet d'un GIE groupant producteurs, transformateurs et chambre d'agriculture a échoué, notamment avec le retrait de la chambre d'agriculture à l'automne 1990. « La société Nestlé n'a jamais voulu que le nom de Vittel soit associé à ces produits de qualité, pour avoir une sorte de label géographique. C'est vrai que c'était prendre

un risque, mais les agriculteurs aussi prennent un risque en signant la charte », souligne Daniel Grémillet, le directeur de la chambre d'agriculture.

« On ne peut que constater la disparition de la moitié des exploitations, donc des emplois, dénonce le délégué cantonal de la FDSEA, Michel Lassance. Il faut, dans ce système, multiplier les hectares pour obtenir le même revenu. C'est un saut en arrière vers l'agriculture d'avant-guerre, quand la France n'était pas autosuffisante. (...) Quant au bio, on voit très bien qu'il s'agit d'un marché réduit impliquant une hausse des prix de 30 %, tant chez le producteur que chez le consommateur. »

Marc Benoît, l'agronome dirigeant l'INRA de Mirecourt, a vécu sur le terrain la délicate phase de mutation. Il a bien mesuré la dimension politique que pouvait prendre ce dossier : « En fait, la chambre d'agriculture comme la FDSEA se sont dit que le système Vittel pourrait bien inspirer la nouvelle politique agricole commune. D'où leur réticence. D'ailleurs, tout va dépendre de cette nouvelle PAC, pour décider les agriculteurs actuellement hésitants. Si on dirige les primes sur

l'herbe plutôt que sur le maïs, ils auront tout intérêt à adhérer. Quant à la disparition de la moitié des exploitants, c'est un phénomène que l'on rencontre partout actuellement. » Sur les 3 500 hectares, 2 900 sont à ce jour protégés, et on est passé de 500 hectares de maïs en 1988-1989 à 300. Là où le système a été adopté, les résultats sont probants : sous les pâtures et prairies participantes, l'objectif de 10 mg/litre de nitrate est atteint, alors que les concentrations antérieures pouvaient monter jusqu'à 130 mg/litre sous du maïs.

UNE AGRICULTURE EXIGEANTE

Dominique Sautré, d'Hareville, avait renoncé à l'exploitation biologique que son père souhaitait développer au milieu des années 70. Il n'a pas hésité à entrer dans le système Vittel en 1993. « Pour les sols, le cahier des charges est plus exigeant que celui de l'agriculture bio. Mais il n'y a pas d'obligation en ce qui concerne les bêtes, en particulier leurs soins. » Dominique Sautré a décidé de pousser la logique en demandant la conversion de son exploitation en bio. « Des débouchés locaux apparaissent. La fromagerie de l'Ermitage, en particulier, sou-

haite collecter du lait bio. Le passage au système Vittel s'est traduit par des aides importantes et, grâce à l'appui d'Agrivair, je gère seul aujourd'hui mon exploitation, passée de 78 hectares pour 170 000 litres de lait à 130 hectares et 300 000 litres de lait. »

Philippe Pierre, le directeur d'Agrivair, insiste : « Ce n'est pas un retour à des pratiques anciennes, c'est une nouvelle manière de concevoir l'agriculture. Certains agriculteurs montent à 8 000 litres de lait par vache alors que la moyenne départementale est à 6 400 litres. En outre, on se rend compte que ce type d'exploitation a un effet positif sur la santé du bétail, qui devient plus rustique. » « C'est vrai qu'on voit moins le vétérinaire », confirme Dominique Sautré. « C'est une agriculture exigeante au plan technique, souligne Marc Benoît. Tout produit phytosanitaire étant interdit, il faut anticiper. Cela demande d'aller voir dans les champs, d'être attentif à tout ce qui s'y passe. »

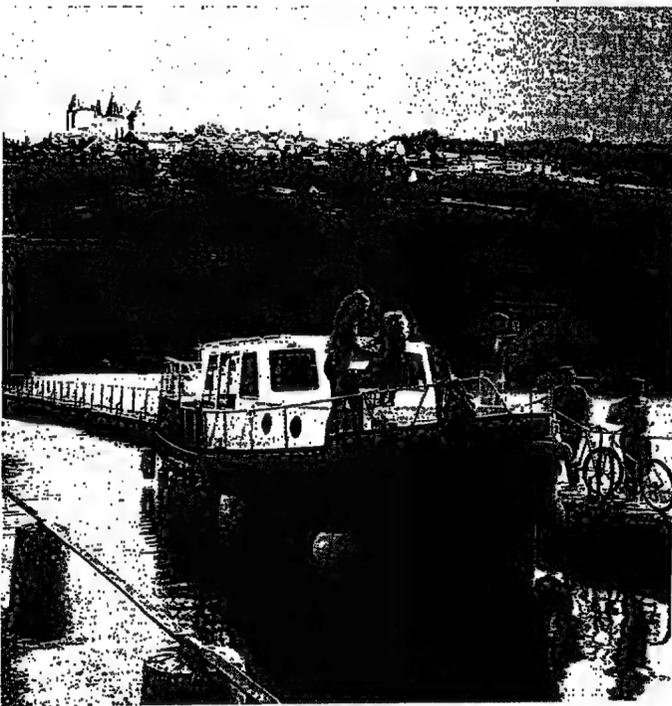
Le système Vittel s'est déjà étendu sur les 2 000 hectares de l'impluvium de Contrexéville, la source voisine, à son tour intégrée dans le groupe Nestlé à la fin de 1993. L'IN-

RA a aussi tiré les enseignements de cette opération pour répondre au problème du développement des nitrates dans les nappes d'alimentation en eau potable, en particulier dans la région du Haut-Saône, à cheval sur les Vosges et la Meurthe-et-Moselle.

Nestlé réfléchit aussi à une démarche semblable sur le site Perrier, même si chacun sait que le système n'est pas rigoureusement transposable. Géographie des sols, climat et usages agricoles ne proposent, par nature, jamais la même équation. « Le moment le plus difficile, c'est l'impulsion du changement. Il faut convaincre l'agriculteur qu'il va acquiescer un nouveau statut. Non seulement il sera producteur, mais aussi protecteur de l'eau. Or, l'une des clés de la réussite de l'opération à Vittel tient à l'existence d'un partenaire prêt à s'investir fortement », relève Marc Benoît, qui s'ouvre tout de même à ses doutes de chercheur : « Une question demeure : est-ce que l'on peut faire tourner ce système à long terme, sans apport extérieur de potassium et de phosphore, notamment ? »

Christophe Dollet

La Bourgogne met aussi de l'eau dans son vin.



Pour larguer les amarres d'un bateau confortable, découvrir les caves et les paysages de Bourgogne, appelez le Comité Régional du Tourisme :

N° Vert 0 800 501 503



LES NOUVEAUX AMATEURS DE BOURGOGNE.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE** : selon une étude du Syndicat des transports parisiens, les difficultés de circulation coûtent près de 3 milliards de francs chaque année. Le trafic (le nombre de kilomètres parcourus par les automobilistes a augmenté de 2,4 % en moyenne) et le coût social (bruit, pollution, accidents, temps perdu) sont à la hausse : la collectivité dépense 6,6 milliards pour lutter contre le bruit, 2,5 milliards pour la pollution et 2,2 milliards pour les accidents de la route.

■ **ILLE-ET-VILAINE** : l'usage de deux désherbants, l'atrazine et le diuron, est limité par un arrêté préfectoral signé mardi 31 mars, dans le cadre du programme de lutte contre les pollutions agricoles et de reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne. A partir du 1^{er} septembre, l'atrazine sera interdite dans les parcelles à risques (à proximité des points d'eau et des cours d'eau). Le diuron sera interdit du 1^{er} avril au 31 décembre pour le désherbage des zones non agricoles.

■ **ROISSY** : le Comité de défense de la Plaine de France (Code-Plaf), a protesté, lundi 30 mars, contre les nuisances supplémentaires engendrées selon lui par la nouvelle aérogare-F de l'aéroport de Roissy (Le Monde du 26 mars)

LONG

de délinquants
reportage
de Nicolas...

44 PAGES - 25F

3 RWANDA, ENQUÊTE SUR UN GÉNOCIDE

La guerre de l'ombre

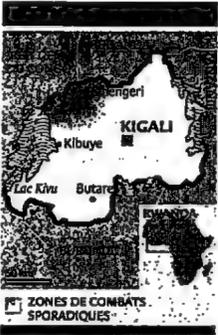
SUR la route entre Rubengeri et Gisenyi, les deux principales villes au nord-ouest du Rwanda, un vieil homme marche en s'appuyant sur une canne. De chaque côté de l'asphalte, il y a des tentes en lambeaux. Six mille Tutsis venus d'Ouganda et du Zaïre vivent à Museka. « Nous survivons, prédisent régulièrement. Les Interahamwe viennent pendant la nuit. Il y a des morts. » Il tire une bouffée de sa pipe taillée dans un morceau de bois.

Ces réfugiés espèrent trouver la paix. Malgré le génocide des Tutsis rwandais et la guerre qui venait de ravager le pays, ils voyaient le Rwanda comme une terre promise. Certains l'avaient quitté en 1959, au moment de la « Révolution sociale » hutue, d'autres dans les années 60 ou 70. Même lorsqu'ils se sont bien intégrés dans un pays d'accueil, ils n'ont jamais cessé de se sentir rwandais. Les enfants des exilés ont grandi avec l'idée de retourner un jour sur la terre de leurs aïeux. Paul Kagame, qui a mené le Front patriotique rwandais à la victoire et est aujourd'hui vice-président et ministre de la défense du pays, est l'un d'entre eux, parti du Rwanda à l'âge de deux ans. Entre 500 000 et 800 000 Tutsis d'origine rwandaise sont arrivés de l'étranger, notamment d'Ouganda, du Burundi et du Zaïre, après la victoire du FPR en 1994.

L'élite de ces Tutsis de l'étranger s'est aujourd'hui approprié les postes-clés à Kigali, dans l'armée, le parti, les milieux des affaires. Ils sont arrivés dans un pays où ils ne connaissent pas, un pays traumatisé par le génocide, et ils veulent encore croire en un avenir meilleur. Pourtant, ils sont déçus. La terre promise pourrait être un piège. La population hutue ne les accueille pas ou les déteste franchement. La population tutsie les critique de plus en plus ouvertement. Les rescapés du génocide se sentent abandonnés par des frères tutsis qui comprennent mal leur état d'esprit, qui les accusent parfois d'avoir survécu en collaborant avec l'ancien régime. De plus, les Tutsis du Rwanda s'interrogent sur la responsabilité du FPR dans le génocide. « Le FPR a attaqué en 1990 pour conquérir le pouvoir. Il y a eu le génocide. Y aurait-il eu le génocide sans l'offensive du FPR ? Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que le FPR a eu le pouvoir, et que moi j'ai perdu ma famille », confie un commerçant tutsi du sud du Rwanda.

La paysannerie tutsie venue de l'étranger s'est implantée surtout dans le nord. Les réfugiés vivent un enfer. Ces provinces, d'où

Porté à son paroxysme lors du génocide de 1994, le conflit rwandais s'éternise. Il a déjà huit ans. Dans les collines du nord du pays, la guérilla continue entre les extrémistes hutus, souvent « infiltrés » depuis l'ex-Zaïre, et le nouveau pouvoir tutsi



était originaire le président Habyarimana, étaient un bastion des Forces armées rwandaises (FAR). Elles sont dorénavant l'épicentre de la guérilla, surgie en 1997 après le retour des réfugiés hutus du Kivu. Les factions qui ont survécu à l'intervention rwandaise au Zaïre traversent la frontière par les chemins de montagne. Les combats s'intensifient de mois en mois.

L'Armée patriotique rwandaise (APR) a été surprise par la capacité des abacengezis (« infiltrés ») à réaliser des raids en profondeur, loin de leurs bases des montagnes zaïroises du Masisi ou du parc des volcans Birunga. Les attaques visent des bureaux communaux, des prisons, parfois même des positions militaires. La stratégie ne varie pas : vingt, trente, cinquante ou cent combattants descendent des montagnes, ordonnent aux villageois hutus des alentours de se joindre à eux, et ils attaquent durant la nuit. Lorsque l'armée contre-attaque, elle se trouve face à des civils ; les rebelles ont disparu, repartis vers les sommets ou cachés par la population dans les maisons et les bananeraies.

Kigali a adopté la manière forte, une nouvelle fois. La traque n'est pas systématique comme pendant la campagne zaïroise, mais l'APR ramène rarement des prisonniers lorsqu'un village est soupçonné de soutenir les abacengezis. Des bourgades ont été décimées. La population hutue qui se soumet doit effectuer des travaux forcés, notamment couper, le long des routes, les champs de bananiers, de maïs et de sorgho. L'armée souhaite éviter que ses patrouilles tombent dans des embuscades. La région a changé de visage en quelques mois. Des villages sont abandon-

nés, des maisons sont brûlées, des champs sont rasés... Dans les villages hutus habités, il ne reste que des femmes, des enfants et des vieillards. Des villages sans hommes... « Ils ont rejoint la rébellion ou ils sont morts, tués, soit par les rebelles, soit par l'armée », raconte un observateur du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme. La politique de l'armée est ambiguë. Soit elle tue des Hutus parce que ce n'est pas si important de tuer des Hutus en faisant la guerre, soit elle tue des Hutus parce qu'ils sont hutus et qu'ils doivent être tués. Moi, je crois que l'armée se moque d'une population civile qui a participé au génocide. C'est triste, c'est affreux de culpabiliser ainsi une communauté, mais ça correspond à la réalité.

Le résultat de la campagne militaire menée depuis six mois est perceptible. Les insurgés paraissent désorganisés. Ils s'attaquent moins à des cibles stratégiques et davantage aux civils. L'assaut du camp de réfugiés tutsis de Mudende en décembre a été sanglant : entre 300 et 500 morts. Chaque nuit ou presque, un village est encerclé, un habitant qui vit isolé est assassiné, des gens sont blessés. Chaque matin ou presque, les soldats ratissent le secteur, interrogent la population. Des suspects disparaissent. « L'armée mène dorénavant des opérations militaires d'envergure. Elle utilise des hélicoptères et des mortiers. Elle n'attend plus les attaques des rebelles », affirme le responsable d'une organisation humanitaire française.

Il est presque impossible de vérifier une information dans cette région du Rwanda. Encore plus qu'ailleurs, les visages sont fermés, les langues sont liées. Dans cette contrée hutue, tous les Tutsis qui y vivaient en 1994 ont été tués. Ceux qui sont arrivés ensuite vivent dans la terreur de la « continuation du génocide ». Ils ne s'expriment que s'ils sont protégés par l'armée et si aucun voisin hutu n'entend la conversation. Les Hutus, eux, ne parlent pas. Trop dangereux. S'ils critiquent l'armée, ils sont condamnés. S'ils critiquent la guérilla, ils sont condamnés. L'autome dernier, des paysans qui s'étaient entretenus avec un journaliste ont été retrouvés morts. Et la psychologie a gagné les Blancs, il y a un an, après le meurtre de trois Espagnols de Médecins du monde. Depuis, des observateurs du Haut-Commissariat pour les droits de l'homme, des religieux, de nombreux employés rwandais des organisations internatio-

nales, ont été tués. « Il est impossible de savoir qui les a assassinés, estime un coopérant européen. Les infiltrés y ont intérêt pour déstabiliser le pays, car le Rwanda ne survit que grâce à l'aide étrangère. Les soldats y ont intérêt pour provoquer le départ des derniers observateurs et avoir le champ libre. »

Cet Européen, qui témoigne sous le couvert de l'anonymat, raconte le nord du Rwanda au jour le jour. Il connaît bien la région et ses habitants. Il brosse un tableau apocalyptique. « On ne sait plus qui est qui, qui tue qui, ni pourquoi... Les exactions sont commises la nuit. Parfois, même la victime ne sait pas qui l'a attaquée : un infiltré, un soldat, un infiltré avec un uniforme de l'APR ? C'est une guerre infernale et sans visage. »

« Chaque attaque entraîne des représailles qui entraînent de nouvelles actions. Cette région est entraînée dans une spirale de la violence, poursuit-il. Ici, c'est le territoire des ex-FAR. Ces anciens militaires ont encore leurs familles ici, ils sont chez eux. Les civils sont piégés. S'ils refusent de collaborer avec les ex-FAR, ils sont éliminés ; s'ils ne collaborent pas avec l'armée, ils deviennent des « infiltrés ». Comme ces insurgés savent qu'ils ne peuvent pas reconquérir le Rwanda, leur unique objectif est d'entretenir le chaos. La violence entraîne la violence. L'armée ne sait pas comment se sortir du guêpier, et elle est prête à tout. Nous sommes dans une impasse totale. »

Les blessés qui arrivent dans les hôpitaux sont souvent mutilés du côté droit : une main ou un bras coupé. Ils ont fréquemment les tendons du poignet ou de la che-

Un conseiller communal raconte. « Lors de la dernière attaque, les assaillants étaient près de cinq cents. Il y a eu trois morts et huit blessés. Ici, parce que des campagnards sont venus des villages les plus isolés, la population est mélangée. On les rassemble, on leur dit qu'ils sont tous rwandais, que la ségrégation ethnique ne mène à rien. » Il évoque le problème de logement qui crée des tensions, le manque cruel d'eau et de médicaments qui facilite les maladies, et la nourriture qui se raréfie. « Personne ne va plus aux champs à cause de l'insécurité. Et puis, de toute façon, si on cultive, ce sont les malfaiteurs qui récoltent durant la nuit. Alors... »

Les préfectures de Rubengeri, Gisenyi et Kibuye, qui couvrent un tiers du territoire rwandais, sont ravagées par la guerre. « On peut commencer à parler de famine, dit un médecin. Des gens meurent de faim, ou meurent de maladies parce qu'ils sont trop faibles. » La population est prisonnière des affrontements. Aller cultiver, c'est s'exposer à être enrôlé dans la guérilla, ou être obligé de nourrir et protéger les combattants. C'est surtout désolant à l'armée qui, de village en village, fait régner un ordre impitoyable. L'APR n'a aucun intérêt à ce que le fruit des cultures nourrissent les « infiltrés ». Et elle espère, selon un militaire, que la population, en souffrant de misère et de faim, comprendra que son salut viendra d'une bonne entente avec le pouvoir, et non d'un soutien aux rebelles.

L'absence de revendication des insurgés est un atout pour Kigali. Elle permet d'éviter au gouvernement de reconnaître une rébel-

L'assaut du camp de réfugiés tutsis de Mudende en décembre a été sanglant : entre 300 et 500 morts. Chaque nuit ou presque, un village est encerclé, un habitant qui vit isolé est assassiné, des gens sont blessés. Chaque matin ou presque, les soldats ratissent le secteur, interrogent la population. Des suspects disparaissent

ville sectionnés. Ils deviennent infirmes. Ils sont moins dangereux. Un homme, qui a reçu deux balles dans l'avant-bras, affirme avoir été malentendu par l'ennemi tutsi. S'il est clair que ces derniers combattants sont les coupables des atrocités de 1994 et n'ont pas changé d'idéologie, leurs motivations immédiates demeurent obscures. Tuer le Tutsi n'est plus un objectif à leur portée. Aucune organisation politique, aucun état-major militaire, ne revendique jamais aucune action. Cela ne signifie pas qu'aucune structure n'existe, mais cela illustre les limites de cette guérilla. Isolée, son seul atout est la population hutue, que des années de propagande anti-tutsie et que des mois d'exactions commises par l'armée n'incitent pas à jouer le jeu de la réconciliation vue de Kigali.

Rubengeri, ce samedi, est une ville-fantôme. Les échoppes sont fermées. Les soldats patrouillent dans les rues désertes. Des unités aiguillonnent la population vers le stade. Là, des milliers de femmes et d'enfants sont assis sur la pelouse et se protègent du soleil sous des parapluies multicolores. Des hommes ont amené les chèvres, surpris par les militaires alors qu'ils étaient au marché. Personne n'a le choix. L'armée organise des « réunions de sensibilisation » et en profite pour fouiller les maisons et vérifier les identités. Ce jour-là, un prêtre tutsi anime le rassemblement. « Nous demandons pardon à Dieu. La paix ne viendra pas avec des fusils. Pardon pour notre ignorance. Nous nous sommes entretus, et les

malédiction nous poursuivent. » Seuls des vieillards et des jeunes filles, au premier rang, acclament l'abbé. « Dieu ne nous a pas créés. Huhu, Tutsi, pour que nous vivions séparés. Soyez certains qu'il n'a pas un autre Rwanda. Nous devons vivre ensemble ! » Les soldats, armés de fusils d'assaut et de lance-roquettes, autorisent la population à sortir du stade trois heures plus tard. La séance est finie.

Le pouvoir institue fréquemment de périodes d'endoctrinement de la population. Séances improvisées comme au stade de Rubengeri, réunions civiques l'après-midi dans les villages, messes politiques en plein air en présence de ministres et de préfets... L'armée et le gouvernement ont commencé à défilier par catégories socioprofessionnelles. Des fonctionnaires ont achevé leur « formation ». Les étudiants de l'université de Butare sont attendus prochainement, et ils raient sérieusement.

Au camp de Nkumba, ce sont les anciens soldats des FAR rapatriés du Zaïre qui assistent à deux mois de cours. « L'objectif est leur formation politique et morale, explique le commandant du camp, surnommé « Safari ». Ils pourront ensuite être réintégrés dans la vie civile. S'ils veulent servir dans l'APR, ils rejoindront nos rangs, comme des fils du pays. » « Des Européens nous accusent de pratiquer le lavage de cerveau. Non ! Le lavage de cerveau, c'était dans les camps du Zaïre. C'était des cours de mathématiques où on enseignait : « Cinq Tutsis moins trois Tutsis, combien en reste-t-il ? », commente Denis Polisi, l'idéologue créateur des « camps de solidarité ». Ces gens ont été endoctrinés pendant trente ans. Nous devons les éduquer, leur enseigner la tolérance, le respect de l'autre. Nous ne viendrons pas aisément à bout d'une idéologie discriminatoire. »

D., qui est récemment sorti d'un « camp de solidarité », estime que l'enseignement est de « la propagande pure et simple ». « Les animateurs nous traitaient d'« infiltrés ». Et nous étions révoltés par leur réécriture de l'histoire du Rwanda. Ils racontent qu'il n'y a jamais eu de Hutus et de Tutsis dans ce pays, que nous avons tous la même origine. Plutôt que de nier les différences, ils feraient mieux de nous apprendre à vivre en respectant ces différences. Il est dangereux de nier l'identité des gens. » Les « camps de solidarité » n'ont, pour l'instant, pas provoqué de retour au calme dans le pays. Il suffit de voir un regard de paysan hutu du Nord lorsque passe une patrouille de soldats sur la route, et le regard que le militaire lui envoie en retour, pour comprendre que la division est profonde.

A Kigali, des opposants hutus sont défaits. « Le seul objectif de la rébellion est de mettre le pays à feu et à sang, de le réduire en cendres. C'est pourquoi on ne détecte aucune organisation politique. Ce sont des militaires qui veulent la guerre pour la guerre, dit un intellectuel, menacé tout à tour par les régimes d'Habyarimana et de Kagame. Cette rébellion parvient à semer la peur au sein de l'armée, et c'est son but principal. L'APR n'est pas encore aux abois, mais elle a des réflexes d'armée qui a peur. Elle voit l'ennemi partout. Il y a un risque qu'elle mène le pays à la catastrophe. » Pour cet homme, l'un des mieux informés de Kigali, « il n'est pas exclu que des attentats attribués aux rebelles soient commis par des unités de l'APR, commandités par des officiers extrémistes ».

Il contredit la version officielle d'une guérilla en déroute. Il évoque un retour de combattants hutus, « les jeunes loups » dit-il, qui seraient arrivés dans le Masisi et le nord du Rwanda. « Ils avaient été laminés par la destruc-

Glossaire

- APR : Armée patriotique rwandaise (armée gouvernementale, tutsie)
- Akazu : clan du président Habyarimana
- CDR : Coalition pour la défense de la République (ex-parti hutu extrémiste)
- FAR : Forces armées rwandaises (ex-armée gouvernementale, hutue)
- FPR : Front patriotique rwandais (guérilla, parti politique tutsi)
- Interahamwe : milice du MRND
- Impuzamugamb : milice du CDR
- Minuar : Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda
- MRND : Mouvement révolutionnaire national pour la démocratie et le développement (ex-parti hutu présidentiel)
- TPIR : Tribunal pénal international pour le Rwanda

صوتنا من الامم المتحدة



KIBUMBA, MAI 1994 : près de la frontière zairoise, plus de 300 000 réfugiés rwandais affluent en quelques jours.

tion des camps au Zaïre. Ils ont fui en Afrique centrale, occidentale, et en Europe, et ils viennent peu à peu rejoindre le "front".

Un observateur occidental, spécialiste du renseignement militaire, est d'un autre avis. Les rebelles seraient à bout de souffle. « Ce mouvement survit parce que le Nord-Ouest a été particulièrement infecté par l'idéologie qui a mené au génocide. Les FAR recrutent-elles dénoncent ses frères, ses fils ? Ici, les combattants sont de braves paysans dans la journée et, dès la tombée de la nuit, lorsque les guerriers descendent des montagnes, ils reviennent des miliciens. » L'armée est dans une situation infernale, constate-t-il. Les rebelles sont au sein de la population. L'armée ne veut pas et ne peut pas tuer tout le monde. Mais, quand les rebelles se déplacent, ils sont couverts par des civils.

« Qui est civil et qui est militaire ? Nous devons souvent faire face à des " civils militarisés ". Les combattants utilisent la même méthode que pendant le génocide : leur but est d'impliquer les civils dans le conflit pour les lier à leur sort quoi qu'il arrive »

« Nous leur avons infligé de lourdes pertes à l'automne. Il leur arrive de perdre des centaines d'hommes. Ça les a refroidis ! certifie Jean-Paul Kimonyo, le porte-parole de Paul Kagame. Ils ont récemment repris des activités de type plutôt terroriste, et non plus strictement militaire. Cette stratégie terroriste frappe l'imagination, mais la menace militaire s'amoindrit. » Il évoque aussi les exactions commises par l'APR. « Des civils meurent. Nos jeunes soldats tirent sur des civils qui se sont mêlés aux " infiltrés ». Qui est civil et qui est militaire ? Nous devons souvent faire face à des " civils militarisés ». Les combattants utilisent la même méthode que pendant le génocide : leur but est d'impliquer les civils dans le conflit pour les lier à leur sort quoi qu'il arrive. »

Tel aurait été le cas dans l'épisode des grottes de Nyakimana, encerclées et attaquées par l'armée en octobre, où les insurgés s'étaient réfugiés en entraînant la population. Une poignée est restée sur le bilan de l'assaut, Kigali n'évoquant que quelques morts. « Six mille personnes ont péri dans ces grottes, reconnaît un officier. Ne sachant pas combien ils étaient, nous ne voulions pas lancer l'assaut. Nous avons condamné des ouvertures pour n'en laisser qu'une seule, et avons offert aux gens de sortir. Ils sont morts de faim... Les rares qui sont sortis et que nous avons capturés nous ont dit combien ils étaient là-dedans, et nous ont raconté que c'était une vraie base militaire, avec des stocks d'armes et de munitions, des générateurs... » L'armée, après trois jours de siège, a lancé des grenades dans les grottes.

Paul Kagame est allé rencontrer la population hutue fin décembre dans la région de Ruhengeri. « La paix ne tombe pas du ciel. La paix se cherche, a-t-il

meurtres commis par des soldats. Le général assure que « des milliers de soldats » coupables d'exactions sont emprisonnés. Une femme raconte que sa maison a été réquisitionnée par un militaire. Le général envoie une patrouille la raccompagner chez elle et arrêter le voleur. Un homme raconte que, dans son village, les soldats ont assassiné une famille entière. Kagame promet de sanctionner. Puis, de nouveau, il s'énerve, menace la population, la somme de cesser de soutenir les « infiltrés ».

Puis un homme, alors que le visiteur s'apprête à quitter le village, raconte son histoire. Il s'appelle Pacifique, était soldat des FAR durant le génocide et a fui le pays lors de la victoire du FPR. Il est revenu en 1996. « A mon retour d'exil, j'ai travaillé avec le gouvernement. Les ex-FAR qui soutiennent les infiltrés dans cette région m'ont invité à travailler avec eux. Je n'ai pas pu accepter cela... Ils ont tué ma famille. Ils m'ont arrêté. J'ai été pris par des paysans à la solde des " infiltrés ». Ils m'ont emmené dans la forêt des bambous et là, ils m'ont soumis à toutes les atrocités. J'ai réussi à m'évader. » Ce Hutu s'adresse à la foule silencieuse : « Tant que les Rwandais de cette région ne diront pas la vérité, la guerre ne finira pas... » Paul Kagame félicite et s'en va.

Le poison du génocide continue de contaminer le Rwanda. Le poison politique, le poison ethnique... La division politique entre deux camps prêts à tout pour être au pouvoir. Et la division ethnique, plus réelle que jamais. Il y a au Rwanda des gens qui pensent qu'un bon Tutsi est un Tutsi mort, d'autres qui pensent qu'un Tutsi doit être dominé, puisque son ethnisme est minoritaire. Il y a au Rwanda des gens qui violent en tout Hutu un criminel, qui pensent que la domination brutale est le seul moyen d'avoir la paix.

Après le génocide, les extrémistes tutsis se sont spectaculairement renforcés. Et la guerre du Nord-Ouest leur permet de promouvoir leurs idées. « Les ethnistes militants, qui sont rarement sur le devant de la scène, sont de plus en plus influents, note un diplomate. Ils profitent de l'effet anesthésiant du génocide, de l'éclatement psychologique de la société rwandaise. » Kagame a un immense prestige, mais il ne fait plus ce qu'il veut », ajoute-t-il. Certains voient dans la promo-

23 OCTOBRE 1997
Audition du témoin JJ devant le TPIR

Nos voisins sont venus, ils ont détruit notre maison et ont commencé à manger notre bétail. (...) Ils nous regardaient, on se regardait. (...) Ils ont commencé à nous tuer. Nous nous sommes réfugiés dans les forêts voisines. (...) A ce moment-là, j'étais avec ma petite sœur qui était déjà blessée, mais elle n'était pas encore morte. (...) Ils l'avaient grièvement blessée sur la tête, on lui avait presque écrasé la tête. Elle avait reçu un coup de hache sur le côté, juste au-dessus de l'oreille, et ensuite deux coups de machette juste dans la fontanelle. (...) Des Interahamwe venaient nous voir de temps en temps. Ils prenaient les filles et les femmes, et ils allaient les violer. (...) Ils nous ont emmenés dans la Maison culturelle. (...) Ils passaient toute la journée à boire et à fumer du chanvre. J'ai vu un jeune homme se précipiter sur moi. Il a pris son sexe, il m'a pénétré. Il a vraiment fait des choses humiliantes à mon égard alors que je suis une maman. Cela a été un grand choc pour moi. (...) Je tremblotais, j'avais vraiment perdu la tête. J'aurais dû... souhaiter mourir à ce moment-là. (...) [Le bourgmestre] est arrivé devant la salle. Il leur a dit : « Ne me demandez plus jamais quel goût a une femme tutsie. D'ailleurs, c'est demain qu'elles seront tuées. (...) Certaines filles avaient à peu près 12, 13, 14 ans. Quand elles étaient violées, elles criaient beaucoup. (...) Une voisine m'a raconté que les filles avaient été jetées à la rivière.

tion récente du général Kayumba Nyamwasa, nommé chef d'état-major de l'APR, le signe d'un durcissement. Chef du renseignement militaire et d'unités de choc à l'époque de la guérilla, chef des opérations dans le Nord-Ouest depuis l'été dernier, l'homme a la réputation de régler les problèmes de façon radicale. Les chancelleries s'inquiètent également des promotions régulières d'officiers venus du Burundi, réputés plus favorables à la division ethnique que les chefs « ougandais » de l'APR.

« Kagame est sincère et veut la réconciliation, pense un officier de renseignement occidental. Il emploie toutefois des méthodes trop expéditives. Il se met la population hutue à dos en lui envoyant ses unités de tueurs censés mater la rébellion en un jour. Et il indispose ses propres officiers en étant impitoyable avec les soldats de l'APR. Un homme pris en flagrant délit d'indiscipline le matin peut être fusillé le soir. »

Une histoire « drôle » court Kigali. Deux paysans hutus discutent. Le premier demande : « Pourquoi ces infiltrés ne tirent pas sur le vice-président lorsqu'il visite le nord-ouest ? » Le second répond : « Parce qu'ils savent que si le vice-président disparaît, le lendemain, il n'y aura plus un Hutu au Rwanda ! »

« Paul Kagame est le dernier garant de notre survie, affirme un opposant hutu. Il est le dernier rempart contre une politique extrémiste qui consisterait à réduire les Hutus en esclavage, voire à les tuer. Contrairement à l'image que le monde extérieur a de lui, Kagame est animé de bonnes intentions. Mais des extrémistes qui gravitent autour de lui préparent une « solution burundaise » pour le Rwanda. Ceux-là sont prêts à tout, et Kagame le gêne. Il est comme Habyarimana en 1994 : il devient otage de ses siens. » Le général Kagame a réuni cet hiver tous les officiers supérieurs de l'APR pour dire qu'il avait eu vent de la préparation d'un complot. Il aurait à ce moment-là pris la décision de prendre la direction du parti en plus de ses fonctions actuelles, afin de ne pas laisser les « durs » se renforcer.

Une légende rwandaise de l'Histoire récente revient souvent dans les conversations. Elle raconte l'histoire de Magayani, un vieux paysan de Ruhengeri qui prévoyait l'avenir. Il livrait ses prophéties au président Habyari-

mana. Il lui a dit en 1989 : « Une grande catastrophe va arriver au Rwanda, vous allez mourir dans votre jardin, et il y aura un bain de sang. » L'épouse du président, superstitieuse, fit arrêter le vieux prophète, qui est mort en prison en 1992. Il a confirmé à ses compagnons de cellule la mort prochaine du président dans son jardin, les massacres, et leur a certifié qu'après la prise du pouvoir par un autre camp, il y aurait à nouveau un bain de sang... Le président est effectivement mort dans son jardin, où son avion s'est écrasé, et le génocide a suivi son décès. Des Rwandais veulent voir dans ce récit l'annonce d'un second génocide, celui des Hutus, qui serait en préparation. La recrudescence des actions guerrières a remis Magayani au goût du jour.

Le Rwanda vit ainsi entre rumeurs et légendes. Les Rwandais ne sont pas réconciliés ; Kigali est une capitale sans journal quotidien. L'atmosphère de peur vire parfois à la panique. Et, peur ou panique, il y a toujours ce silence étourdissant. On murmure parfois qu'un tel a disparu, que tel autre a été tué. On entend un mystérieux coup de feu durant la nuit. La pesanteur tire la population vers la folie. On hésite à attribuer cette peur à la réalité ou à la paranoïa.

« Nous, Rwandais, avions déjà des problèmes de communication. Il est clair que le génocide n'a rien arrangé », remarque une femme. Après le génocide, la confiance semblait impossible à rétablir. Avec la guerre, la tâche n'est que plus ardue, voire irréalisable. Or, sans confiance, pas de réconciliation, et pas de Rwanda. L'harmonie au « Pays des mille collines » racontée dans les livres d'histoire est devenue une icône. Une belle image tellement absente de la vie d'aujourd'hui que chaque Rwandais finit par se demander si elle a vraiment existé.

PHOTOGRAPHIE DE LUC DELAHAYE : né en 1962. Français. Vit à Paris. Rejoint l'agence Magnum en 1994. A effectué trois voyages au Rwanda entre avril et juillet de la même année. Prix Paris-Match 1994 pour son travail.

Rémy Ourdan
Prochain article :
4. La réconciliation impossible

La France, victime universelle ? par Pascal Bruckner

DEPUIS des années, la France gémit, la France ressasse ; partout il n'est question que de détresse, de désespoir, partout nous célébrons notre malheur, nous rumignons notre passé avec une délectation morose qui a quelque chose d'accablant et de stupéfiant. Comme si notre pays, qui fut jadis le phare du monde, ce pays lumière et ce pays des Lumières, réalisait soudain qu'il n'est plus dans le coup, ne fixe plus les règles du jeu.

Quelque chose lui a échappé, il a vieilli sans se régénérer. A qui la faute ? Aux autres, bien entendu. Tout ce qui va mal dans l'Hexagone est dû à la malignité de puissances étrangères. Et le fantasme dominant dans l'arène intellectuelle comme politique est désormais celui de la conspiration.

De l'extrême droite à l'extrême gauche, une même pensée magique se nourrit de désigner les auteurs de la conjuration contre la France : globaliste pour les uns, mondialiste et européenne pour les autres, sioniste ou immigrée pour les troisièmes. Bref, l'univers entier concourt à notre perte : les misérables s'y mettent eux aussi. Et les mêmes tiers-mondistes qui pleuraient naguère sur le sort de la Chine, du Vietnam ou de l'Afrique n'ont pas de mots assez durs pour fustiger ces damnés de la terre qui osent, saouls de colonisés, émerger du dénuement et nous concurrencent...

Beaucoup d'intellectuels et de politiques sincèrement opposés au Front national partagent avec lui tant de préjugés qu'ils vont dans son sens en croyant le combattre et entretiennent comme lui un sentiment d'insécurité nationale, de méfiance envers tout ce qui vient du dehors. Un mot synthétise cette impression d'effroi, un mot qui est devenu aussi obscène que fascisme ou pédophilie : le libéralisme. C'est lui le péché, le galeux, le responsable de tous nos maux.

S'il existe bien une pensée unique en France aujourd'hui, un volapük national, c'est dans la manière dont tous les camps, des gaullistes aux socialistes, sans oublier les amis de Jean-Marie Le Pen, rejettent et vomissent cette idéologie. En veut-on une preuve ? Le plus grand succès de librairie de ces dernières années, *L'Horreur économique*, de Viviane Forrester, par ailleurs plaidoyer

généreux en faveur des exclus, condense dans un même élan la condamnation du libéralisme et l'obsession du complot pulsque l'auteur fustige le capitalisme inhumain comme un système de la machination : celle que les riches du monde entier trameraient jour et nuit contre les pauvres pour les éliminer, préparant ainsi « des génocides clés en main » (remplacez « riches » par « juifs » et vous avez là le prototype de la propagande antisémite la plus clas-

d'abord et avant tout pour faire pièce aux Tutsis anglophones ? Ce fut le génie funeste de Charles de Gaulle que d'avoir inculqué aux Français, après la guerre, l'art de se surestimer, de se croire le sel de la terre sans jamais se confronter à la réalité.

La France est désormais une contrée moyenne affublée d'un orgueil de grande puissance, pareille à ces familles aristocratiques ruinées qui mangent dans de la vaisselle d'or mais le toit

Le mal français se traduit par une combinaison unique d'arrogance et de haine de soi. Nous cumulons une vanité sans pareille avec un manque de confiance en nous qui est le symptôme des nations en déclin

sique). Ne nous y trompons pas : cette extraordinaire unanimité antilibérale a peu à voir avec la doctrine du même nom, doctrine sans doute très discutabile et imparfaite mais qui mériterait un peu plus que l'anathème et l'exécration.

Dans cette répulsion, il faut entendre purement et simplement la haine de l'Amérique, et plus généralement du monde anglo-saxon. Ce sont eux nos véritables ennemis, symboliquement s'entend. Pourquoi ? Parce que, depuis deux siècles, la France, nation messianique qui se veut l'institutrice du genre humain, vit dans un rapport de concurrence avec les États-Unis et tente, comme eux, d'établir un modèle de civilisation valable pour la planète entière.

Or, à force de s'identifier à l'universel, la France a oublié qu'elle n'était pas seule dans l'univers, que d'autres sociétés existent, qui ne suivent pas nos lois, ignorent notre langue et nos mœurs. Il suffit de franchir les frontières pour se rendre compte que l'influence française est en recul partout, grignotée par la prépondérance anglo-saxonne, et que nous nous glorifions de notre grandeur au moment même où notre rôle ne cesse de s'amoindrir.

Ne dit-on pas que François Mitterrand a soutenu au Rwanda les extrémistes hutus génocidaires

fuit, les murs s'écroulent, les assiettes sont presque vides. Redoutant de devenir un pays comme les autres, elle ne sait tout simplement plus qui elle est et s'abandonne à l'autodénigrement, à la peur vindicative de l'étranger.

S'il fallait caractériser d'un mot le mal français, je dirais qu'il se traduit par une combinaison unique d'arrogance et de haine de

soi. Nous cumulons une vanité sans pareille liée au souvenir de la Révolution, de l'Empire napoléonien et colonial, avec un manque de confiance en nous qui est le symptôme des nations en déclin. C'est bien le pire cas de figure : il manque aux Français et cette fierté de soi si frappante en Amérique, sans laquelle rien de grand ne s'accomplit, et cette curiosité envers les autres qui est un signe d'intelligence et de modestie. Bref, avec cette attitude mentale, nous sommes mis en demeure de perdre sur les deux tableaux : la prétention nous interdit de nous enrichir d'autres expériences, le doute nous paralyse.

Cette disposition d'esprit est grave car elle caractérise très exactement la mentalité du colonisé. Un peuple devient colonisable dès qu'il explique toutes ses difficultés par la méchanceté d'un tiers dont il subit l'attraction et à qui il impute toutes ses infortunes. Rien de plus symbolique, à cet égard, que notre ressentiment vis-à-vis de l'Amérique : l'aversion que nous portons à l'Oncle Sam va de pair avec une adulation bête pour ses produits les plus douteux. Du fast-food au français de nos publicitaires (qui est une insulte au génie des deux langues) sans oublier le culte de la violence, le politiquement correct, l'infantilisme grandissant et la dictature de la distraction. Ainsi

la dénonciation répétitive du « cocacolonisme » américain a-t-elle pour conséquence paradoxale de nous mettre sous la coupe de ceux-là même que nous réprouvons. Nous nous imprégnons d'américanisme (qui est l'écume de l'Amérique) et nous laissons échapper ce que cette grande nation a de meilleur : son dynamisme, son esprit d'entreprise, son emprisme, sa faculté de mobilisation, ses capacités à considérer les échecs non comme des verdicts irrémédiables mais comme des étapes normales vers l'obtention d'un résultat.

Or si nous ne voulons pas être mangés par l'ogre américain, nous devons lui emprunter certaines de ses méthodes pour les retourner contre lui. Comme dit le proverbe : « If you can't beat them, join them » (« Si vous ne pouvez les battre, ralliez-vous à eux »).

C'est la stratégie du faible au fort : se mettre à l'école du vainqueur du moment afin de lui voler son secret et de s'émanciper de lui (c'est peut-être ce que l'actuel gouvernement, sans le dire, est en train d'accomplir, inventant malgré lui un libéralisme de gauche, ce que la droite, jacobine et dirigiste, n'a jamais fait lorsqu'elle était au pouvoir).

On ne défendra pas « l'identité » française en la protégeant plus encore mais en la confron-

tant à l'air du large. La crise de notre pays n'est pas seulement économique ; elle est d'abord culturelle. La France doit en finir avec les jérémiades et se jeter dans la mêlée, comprendre que la concurrence des autres pays et la construction de l'Europe constituent une émulation, non un affront ; un défi, non une défaite.

La pensée du complot est toujours une forme du renoncement : à quoi bon lutter puisqu'une intelligence supérieure ourdit contre nous de noirs desseins ? C'est une pensée irréfutable puisque les arguments qu'on lui oppose sont retournés en preuve de la toute-puissance du conspirateur (éternel refrain du paranoïaque : est-ce ma faute à moi si j'ai toujours raison ?).

Elle évite à celui qui s'en croit l'objet la douleur de la critique, de la remise en cause. En définitive, le pire des complots est l'indifférence : ne susciter chez les autres ni assez d'intérêt ni assez de colère pour justifier la moindre malveillance. C'est ce qui risque de nous arriver si nous continuons à nous penser collectivement comme des victimes et non comme des sujets libres, maîtres de leur destin, même dans l'adversité.

Pascal Bruckner est écrivain.

AU COURRIER DU « MONDE »

PRÉFÉRENCE NATIONALE

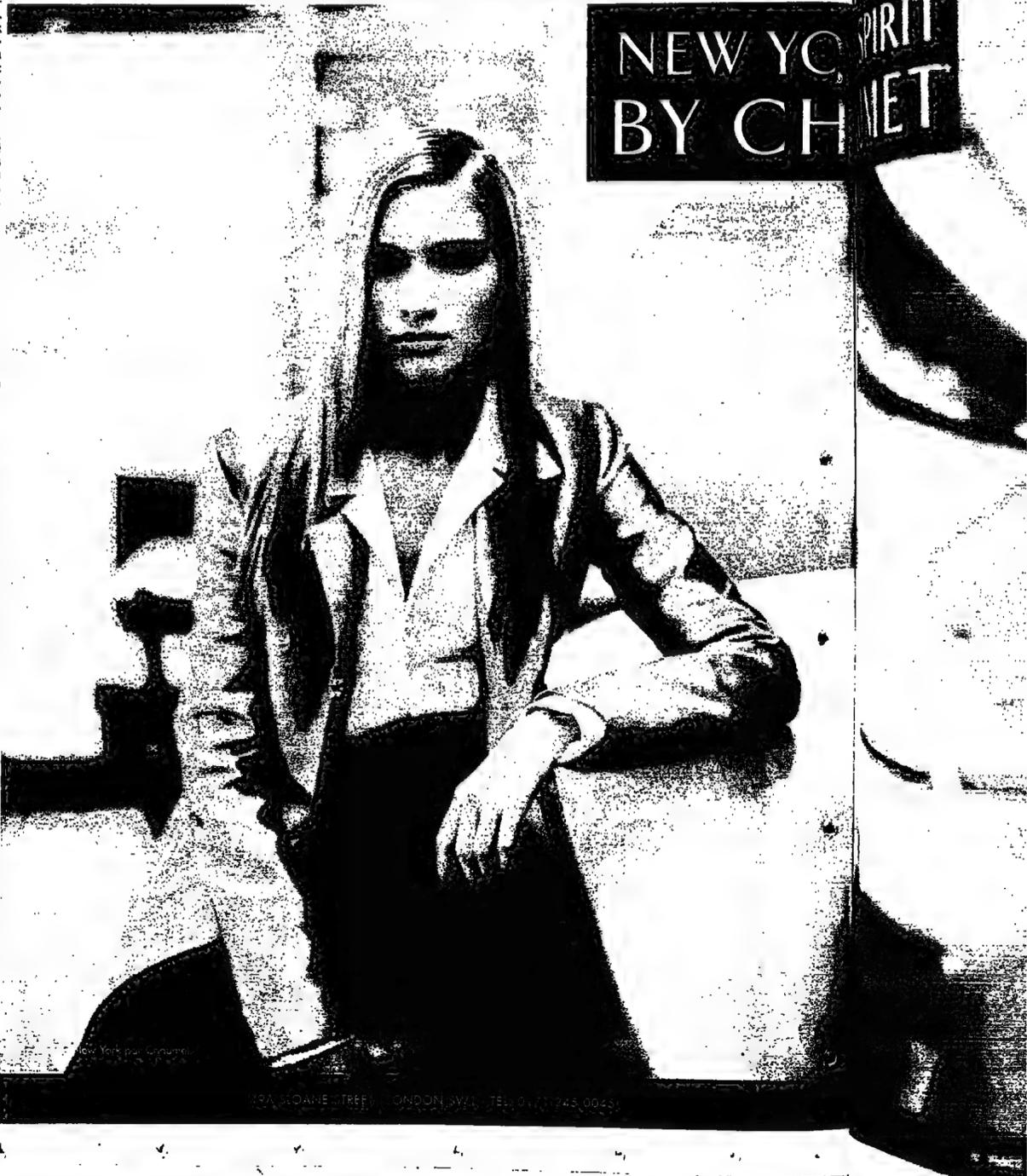
Michel Samson, dans *Le Monde* daté 22-23 mars, réfute la théorie de la préférence nationale en invoquant le contrat social français et la conception de la citoyenneté qui en découle. On peut aussi se situer sur un terrain strictement juridique et se poser la question de la légalité de l'allocation parentale de Vitrolles. L'appréciation de la légalité de cette mesure se fait au regard de la théorie des différences de situation. Cette construction jurisprudentielle, utilisée par le Conseil d'Etat comme par le Conseil constitutionnel, signale qu'à des situations différentes peuvent s'appliquer des normes différentes, c'est-à-dire que le législateur ou le pouvoir réglementaire peuvent prendre en compte des différences de situation (lois et règlements ne s'appliquent pas de manière uniforme à tous les acteurs et à toutes les situations). Il y a cependant certaines conditions pour qu'une différence de situation puisse entraîner une différence de traitement, la principale étant que la différence de traitement doit être en rapport avec l'objet ou le but du règlement qui l'établit. A titre d'exemple, deux affaires jugées par le Conseil d'Etat : il est légal de réserver le bénéfice d'un prix littéraire ayant pour objet de promouvoir la poésie de langue française aux écrivains d'expression française, n'en déplaît aux écrivains provençaux ; en revanche, la délibération municipale qui exclut les familles étrangères du bénéfice d'une allocation parentale est illégale car elle se fonde sur une différence de situation sans rapport avec le but de la mesure.

Guillaume Sauvage
Neuilly-sur-Seine

UN ARGUMENT VICIE

En ces temps particulièrement éprouvants pour la droite républicaine, piégée par la stratégie vicieuse du Front national, il convient de revenir sur l'argument que ses dirigeants n'ont cessé de brandir, depuis les élections législatives en 1997, pour expliquer sa défaite et que le président de la République a lui-même repris dans son intervention télévisée du 23 mars : la gauche ne devrait sa majorité à l'Assemblée nationale qu'au maintien du candidat de l'extrême droite dans soixante-dix triangulaires. Il est surprenant que jusqu'ici, personne n'ait, à gauche notamment, passé cet argument au crible de la logique, vicié qu'il est à la fois sous l'angle du raisonnement et au regard de la démocratie. Il ne tient en effet que si l'on raisonne à partir d'un postulat simpliste : la droite peut avoir la majorité absolue si l'on additionne à ses propres voix celles recueillies par le Front national. C'est considérer que celui-ci fait partie de la droite. Comment justifier dès lors que la droite républicaine se veuille un adversaire aussi déterminé que la gauche à combattre un programme qu'elle juge elle-même « xénophobe et raciste » ? Il ne saurait en effet y avoir en la matière de demi-mesure : si l'on combat les idées véhiculées par les dirigeants de l'extrême droite au nom des valeurs de la République, il est logique que s'affrontent dans un éventuel second tour trois candidats représentant le Front national, la droite modérée et la gauche. Toute autre attitude, tout autre raisonnement conduisent inmanquablement un jour ou l'autre aux compromissions auxquelles on vient d'assister lors de l'élection de certains présidents de conseils régionaux.

Jacques Dubos
Montluçon (Allier)



سكنا من الامم

Vigilance pour la culture et la création

par Catherine Trautmann

CINQ, quatre, trois... Qu'on en reste là où que MM. Baur, Blanc et Millon démissionnent à leur tour, peu importe, le mal est fait. Il est profond. Une partie de la droite a accepté, quoi qu'elle en dise, de pacifier avec ceux qui, dans leurs discours et dans leurs actes, renient les valeurs de la République. Racistes et xénophobes, le Front national et bon nombre de ses élus et militants le sont, même si, pour ne pas s'exposer à une mesure d'interdiction, cette formation se garde bien, dans ses statuts, d'étaler les aspects les plus nauséabonds de sa doctrine.

Le président de la République s'est conformé aux exigences de sa mission en s'exprimant comme il l'a fait. Il est aussi du devoir de chaque responsable politique soucieux de faire passer, avant l'intérêt de conserver ou gagner un poste, le respect des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité auxquelles il croit, de s'exprimer et d'agir en conséquence.

Si certains responsables politiques nationaux et régionaux ont révélé à l'opinion publique, très majoritairement consternée par ce spectacle navrant, la fragilité de leurs convictions républicaines, le FN nous a confirmé, après Châteauneuf et l'affaire des bibliothèques d'Orange et de Marignane, ce qu'est sa conception du pouvoir et des libertés.

Cela commence donc toujours par la culture ! Mais les événements de ces derniers temps n'ont pas été simplement la répétition des attaques désormais classiques du FN contre la culture. Des thèmes nouveaux apparaissent, qui dévoilent une stratégie d'autant plus pernicieuse que des complicités et des complaisances se font jour à droite.

Tout a commencé par l'introduction dans le contenu des accords passés avec une partie des élus de droite d'une référence à « l'identité

culture qu'il faut réduire au silence. Cette stratégie ne doit rien au hasard. On peut suivre aisément le fil noir de toute cette construction méthodique. L'identité régionale, à première vue, cela semble plutôt anodin et assurément populaire. Sous la bonhomie folkloriste se dissimulent en fait une véritable haine à l'égard des créateurs contemporains et la tentation d'un repli communautaire.

A partir de là, le piège idéologique se referme : la création, c'est

dès cette semaine un comité de vigilance composé de personnalités du monde de la culture et je proposerai à plusieurs élus, chargés de la culture et issus de toutes les formations républicaines, de participer à ses travaux. Je souhaite que ce comité, en état de veille permanente, recueille tous les faits, toutes les déclarations portant atteinte à la liberté de création et de diffusion de la culture. Qu'il débâte et propose des moyens de mobiliser et d'agir contre eux.

J'installerais un comité pour recueillir tous les faits, toutes les déclarations portant atteinte à la liberté de création et de diffusion de la culture

régionale ». Les futurs présidents ou ex-présidents de région concernés n'ont sans doute pas trouvé très compromettant de reprendre dans leur programme l'idée de « défendre l'identité régionale ». Puis on voit poindre aujourd'hui un nouveau slogan, prenant pour cible la création contemporaine et ses structures de diffusion, sur le mode « en finir avec la culture de gauche ».

En bonne logique, cela finit à présent par la constitution de listes notées désignant nommément les artistes et les professionnels de la

gauche, donc l'adversaire, voire l'ennemi ; le patrimoine identitaire, c'est la droite. Demain, la création sera référée aux artistes « dégénérés », bien entendu. Et l'identité associée au peuple, lui-même divisé en communautés fermées. Tout cela n'a-t-il pas un goût amer de déjà-vu ?

Comment peut-on se laisser prendre, pour quelques postes, dans une mécanique totalitaire dont on a pu décrire mille fois tous les ravages ? Dans cette situation d'urgence, il faut agir. J'installerais

A plus long terme, c'est surtout par une action résolue en faveur de la démocratisation de l'accès à la culture que nous combattrons durablement le poison qui gagne les esprits. Pour défendre une culture ouverte, une création vivante et audacieuse, il faut qu'elles soient plus largement partagées.

Le principe de l'égal accès de tous à la culture est inscrit dans notre Constitution. Aux côtés de l'Etat, les élus républicains de toutes tendances ont contribué, des dizaines d'années durant, à bâtir ce formidable réseau de création et de diffusion que nous connaissons aujourd'hui. Toutes et tous ensemble, nous devons lutter pour le préserver et le développer. Contre les tenants du repli et de l'exclusion.

Catherine Trautmann
est ministre de la culture et de la communication.

La finance globalisée a besoin d'une régulation

par Michel Aglietta

APRÈS la crise mexicaine, le G7 s'était ému du manque de clignotants d'alerte de la crise et du coût très élevé de son endiguement, pour stopper la contagion. Le moins que l'on puisse dire est que ses exhortations sont restées lettre morte. Le discours dominant consiste à mettre l'accent sur les tares structurelles de la finance dans les pays émergents. On ne peut certes qu'approuver l'idée selon laquelle des réglementations prudentielles doivent être établies progressivement pays par pays, conformément à des normes internationales négociées avec les grands acteurs financiers pour les impliquer dans l'autocontrôle de leurs risques.

Mais ces réformes de structure sont insuffisantes. Car aucun contrôle de risque ne peut empêcher qu'un retournement des cours boursiers et des taux de change ne provoque des pertes brutales et massives parmi les agents qui se sont endettés antérieurement en devises étrangères pour acquiescer ces titres. Ces agents ont alors les plus grandes difficultés pour honorer les échéances et leurs emprunts, non parce qu'ils sont en faillite, mais parce qu'ils manquent de monnaie étrangère à l'échéance. C'est un manque de liquidité qui provoque immédiatement des anticipations contagieuses, beaucoup d'autres agents pouvant être placés dans la même situation.

La propagation des crises financières dans des marchés financiers globalisés requiert une régulation systémique de la liquidité. Par sa soudaineté, par sa propagation dans des pays qui ne souffraient pas de déséquilibres macroéconomiques majeurs, par la destruction fulgurante de liquidités dans des pays qui avaient pourtant accumulé des réserves importantes, la crise asiatique permet de faire progresser le débat. Elle souligne les besoins d'indicateurs d'alerte pertinents et de garde-fous. Elle repose le lancinant problème du prêteur en dernier ressort international.

Le diagnostic de la probabilité d'une crise financière doit mobiliser des informations qui vont au-delà de la surveillance des agrégats macroéconomiques et des taux de change réels préconisés par le FMI. L'état de la liquidité, au regard des engagements immédiats et prochains, est décisif. Si l'on perçoit une croissance du crédit intérieur bien plus rapide que celle du PIB nominal et des exportations, si l'on observe une diminution de la durée des prêts bancaires, si les engagements à court terme des banques étrangères croissent plus vite que les réserves disponibles en devises, il y a un risque de liquidité.

Ce risque n'est pas nécessairement reflété par la situation macroéconomique ni par les ratios de solvabilité des institutions financières. Mais les informations requises pour porter un jugement sur l'état de la liquidité posent un problème difficile de divulgation et de consolidation. En effet, les mouvements des positions liquides sont en partie cachés dans les transactions offshore sur produits dérivés (contrats à terme, options...) et dans les comptes d'intermédiaires financiers autres que les banques. Ainsi, le renforcement de la collecte de l'information pertinente pour la régulation financière internationale, de son contrôle et de sa diffusion, implique une limitation des souverainetés nationales en la matière.

En l'absence de ces conditions, les participants des marchés internationaux n'ont pas de base sérieuse pour évaluer la liquidité des engagements financiers. Ce sont les situations propices au mimétisme qui déclenchent les ruées sur les réserves de change des pays attaqués. Les vecteurs principaux du mimétisme sont les agences de notation, dont les performances en matière d'anticipation des crises sont atterrantes. En dégradant progressivement les banques après le déclenchement de la crise et au fur et à mesure qu'elle se développe, les agences de notation suivent le marché au lieu de le guider. Comme les participants suivent les indications des

agences, il se forme une dynamique circulaire qui est à l'origine des allers et retours destructeurs des capitaux à court terme.

Tant que les informations pertinentes pour détecter la formation des conditions propices aux crises de liquidité ne sont pas réunies, ce qui présuppose une prise de conscience politique des conséquences de la globalisation financière que rien ne laisse présager, il faut trouver les moyens de limiter les crédits à court terme imprudents des banques internationales. Dans les cinq pays asiatiques en crise, l'aller et retour des flux de capitaux à court terme a dépassé 10 % du PIB. De telles perturbations n'ont rien à voir avec les évolutions des fondamentaux économiques, mais elles sont plus que suffisantes pour détruire le marché des changes des pays attaqués.

Les retraits les plus meurtriers sont les dépôts interbancaires à court terme pratiqués par les banques internationales et la coupure des lignes de crédit. Ils provoquent un étranglement du crédit, suivant immédiatement la surabondance de prêts, ce qui entrave les paiements internationaux des pays concernés et retarde les entrées de devises consécutives à l'effondrement des taux de change.

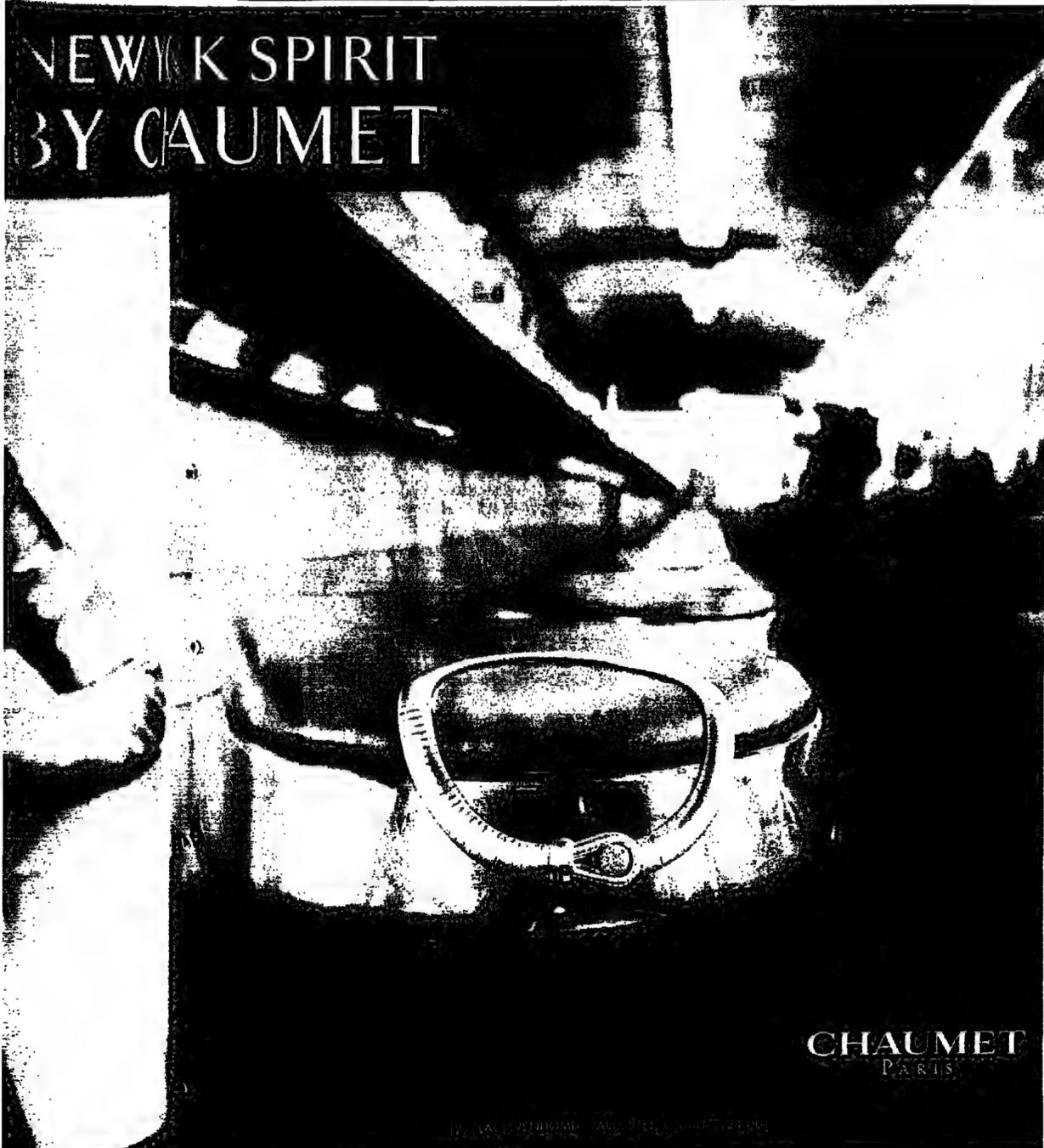
Seul un club de banques centrales puissantes peut assumer le rôle ambigu du prêteur en dernier ressort international

L'histoire des crises financières montre à la fois l'impossibilité de se passer d'un prêteur en dernier ressort international et l'impudence des institutions à l'organiser. L'inclination actuelle - confier par défaut ce rôle au FMI - est la pire attitude concevable. C'est confondre la direction des restructurations financières et des ajustements macroéconomiques, pour laquelle le FMI est particulièrement compétent, avec le traitement à chaud des crises de liquidité, pour lequel il est particulièrement inadapté.

En effet, prêter en dernier ressort n'est pas un acte contractuel. C'est une intervention monétaire souveraine qui n'est pas accomplie dans l'intérêt des pays débiteurs, mais dans celui de la continuité des paiements internationaux. C'est une intervention qui implique des ressources illimitées, c'est-à-dire non prédéterminées, une action qui doit se produire avant la contagion déclenchée par la crise de liquidité, et non après, et qui doit demeurer incertaine, et surtout non négociée. Bref, c'est par nature un rôle qui est opposé à la structure et à la finalité du FMI.

Seul un club de banques centrales puissantes peut assumer le rôle ambigu du prêteur en dernier ressort international. Ce club existe : c'est le comité des banquiers centraux, rassemblés à Bâle sous l'égide de la BRI (Banque des règlements internationaux). Supposons, par exemple, que la Réserve fédérale et la Banque du Japon soient intervenues conjointement dans le marché du won coréen. Elles auraient dû ensuite échanger ces créances à risque sur la Corée contre des avoirs sur le FMI, parce que des banques centrales intervenant en qualité de prêteur en dernier ressort ne doivent pas prendre de risques de crédit. Le signal donné au marché aurait été puissant, et la crise de liquidité sans nul doute stoppée net. Le coût global de la crise financière aurait été sensiblement réduit et l'action ultérieure du FMI considérablement facilitée.

Michel Aglietta est professeur à l'université Paris-X-Nanterre, conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) et membre du Conseil d'analyse économique.



CHAUMET
PARIS

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 206 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Jeux dangereux au Kremlin

UN vétérinaire discret du gouvernement russe, l'économiste Evgueni Iassine, aime à dire depuis des mois que la Russie a atteint le stade où son avenir ne repose plus entièrement sur les personnalités que la dirigeant. Une des caractéristiques du dernier coup de sang de Boris Eltsine, qui s'est brutalement séparé d'un gouvernement installé depuis cinq ans, semble lui donner raison : non seulement les marchés financiers russes se sont vite ressaisis après une matinée de panique, mais dès le lendemain Méscoï réussissait un placement croûteux obligataire doublement risqué. Il s'agissait du premier emprunt de la Russie à l'étranger depuis la crise asiatique, lancé, qui plus est, au beau milieu d'une crise pétrolière qui pourrait l'affecter plus profondément.

La poignée de conseillers ayant assumé l'exécution des volontés du vieux « tsar » malade n'ont sans doute pas osé lui faire remarquer les risques qu'il faisait ainsi courir aux malheureuses finances du pays, à supposer qu'ils en étaient eux-mêmes conscients. D'autres impératifs s'imposent derrière les murs du Kremlin. Mais ceux-ci ne protègent plus son maître et sa cour byzantine, occupée, selon les récits de médias locaux, à visionner les cassettes fournies par des faiseurs d'intrigues voulant dénoncer les ambitions coupables de tel ou tel rival souhaitant succéder prématurément à Boris Eltsine. La tradition des micros cachés dans tous les bureaux de hauts responsables, instaurée par l'ancien

« Raspoutine » du Kremlin, Alexandre Korjakov, n'a pas été abandonnée avec son renvoi.

Aujourd'hui, le rôle de Raspoutine est joué par des financiers du type de Boris Berezovski, dont le credo avoué est l'argent et l'influence politique nécessaire pour le conserver dans le climat actuel de la Russie. Des sommes incalculables d'énergie et de dollars sont perdus dans les lites de clans que génère le système. Celui de la toute-puissance d'un homme, Boris Eltsine, qui se taille une Constitution à sa mesure sous les vivats de l'Occident, mais dont la tendance aux beuveries, hier, et les forces déclinantes, aujourd'hui, font de lui le jouet de son entourage et de ses propres pulsions.

Le bilan en fut, en 1994, totalement négatif : la guerre en Tchétchénie et ses dizaines de milliers de morts. Puis, en 1996, le résultat fut un bien relatif : la réélection d'un homme malade aux dépens d'un communiste archaïque. Avec, aujourd'hui, le renvoi d'un premier ministre qui fut, cinq ans durant, autant un boulet qu'un paratonnerre pour les réformes, au profit d'un jeune inconnu prometteur, Sergueï Kirienko, le positif pourrait, finalement, l'emporter.

Mais le « miracle russe », celui des catastrophes toujours évitées au dernier moment, reste cependant fragile, de plus en plus fragile. Tout système construit sur un seul homme est vulnérable. Un jour, bientôt peut-être, le public devra renoncer à s'ébahir devant les capacités de Boris Eltsine à « être bon dans les situations de crise ».

Le Monde en ligne par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Auby, directeur général ; Noël-Jean Bergeaud, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Séverine Pignatelli
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Pierre Lhote, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Bessis, Pierre Georges, Laurent Girellan, Erik Izraelovitch, Michel Katan, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alan Fourment

Médiateur : Thomas Ferracci

Directeur associé : Eric Paillasson ; directeur délégué : Anne Chassebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Veron

Conseil de surveillance : Alain Mim, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Bernès-Méry (1944-1949), Jacques Fauriol (1949-1952), André Lacombe (1952-1955), André Fontaine (1955-1991), Jacques Lescaze (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Domicile de la société : 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Bernès-Méry, Société anonyme des locataires du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Pré-Optique, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le blocus de Berlin

UNE NOUVELLE décision unilatérale du commandement en chef soviétique de la zone occupée allemande vient subitement compliquer la situation déjà délicate créée à Berlin par le geste du maréchal Sokolovski, quittant le 20 mars le conseil de contrôle interallié.

Par une lettre de son adjoint, le général Dratwin, adressée séparément aux trois commandants alliés des zones occidentales et des secteurs occidentaux de Berlin, le maréchal Sokolovski a fait connaître qu'à l'avenir, des mesures de contrôle et de surveillance rigoureuses s'appliqueraient à la circulation des voyageurs et des marchandises entre Berlin et les zones de l'Ouest.

Dans les milieux alliés, on considère cette note comme une nouvelle étape de la pression exercée par les Soviétiques pour faire disparaître le contrôle quadripartite

de Berlin en rendant intenable la position des puissances occidentales. Il saute aux yeux que la politique de Moscou vise à obtenir par le truchement d'une conférence à quatre ou par tout autre moyen l'entérinement des zones d'influence telles qu'elles se sont créées à la suite des hostilités.

Après la mise au pas de la Tchécoslovaquie, il apparaît évident qu'il convient, pour les Soviétiques, d'ajouter à la chaîne qu'ils ont forgée un dernier maillon : l'Allemagne orientale. A l'origine, il s'agissait bien de l'Allemagne tout entière, y compris la Ruhr. Depuis le plan Marshall, et la nouvelle politique américaine, on a dû revenir à une conception plus appropriée à la situation. C'est la zone d'occupation orientale qui est en jeu.

Georges Blun
(2 avril 1948.)

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-03-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfiches du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Sans-papiers : le piège de la régularisation

SCANDALEUX sous Debré, acceptable sous Chevènement ? En l'espace de quelques jours, la police a évacué deux églises parisiennes, dont certains occupants, des sans-papiers africains, ont été interpellés, placés en rétention puis conduits, menottés, sous escorte, vers l'avion du retour. Des passagers en partance pour Bamako, ameutés par quelques manifestants, ont pris le parti des expulsés et refusé de voyager dans ces conditions, empêchant de fait les reconduites. Pendant ce temps, d'autres étrangers en situation irrégulière se sont installés dans des enceintes religieuses, à Evry, au Havre, à Créteil, puis à Nanterre, ne suscitant qu'une large indifférence.

Où sont passés les pétitionnaires, les manifestants qui, il y a juste un an, avaient réveillé la France de gauche et fait trembler le gouvernement juppé ? « Où sont les cris d'indignation des intellectuels et artistes de gauche, des écologistes, des communistes et des appartenance ? », s'est interrogé, à sa façon, Jean-Louis Debré dans *Le Figaro*. L'ancien ministre de l'Intérieur est bien placé pour se souvenir des manifestations qui, en plein mois d'août 1996, avaient riposté à l'évacuation de l'église Saint-Bernard, et de l'appel à « désober » à son projet de loi sur l'immigration, lancé par des cinéastes en février 1997. Le flot pétitionnaire ainsi déclenché avait précipité 100 000 personnes dans les rues de Paris et obligé finalement le gouvernement à revoir sa copie.

Rien de tout cela n'a cours aujourd'hui. L'expulsion des sans-papiers par la force ne suscite que

quelques rares communiqués indignés en provenance de l'extrême gauche et, mis à part quelques infortunés comme Mgr Galliot et les professeurs Schwartzberg et Jacquard, les personnalités ne se montrent plus guère aux côtés des Africains. Le défilé parisien organisé à l'occasion du deuxième anniversaire du mouvement a donné le spectacle de l'isolement des sans-papiers et de leurs divisions.

INDIGNATION VARIABLE

« Le temps n'est plus aux pétitions et aux manifestations mais il n'est pas question de laisser tomber des gens que nous avons fait sortir du bois. Nous aidons individuellement les gens en les parrainant », déclare l'écrivain Dan Franck, l'une des figures de proue du mouvement pétitionnaire de l'an passé, qui laisse entendre que de nouvelles initiatives sont en préparation. « Chevènement, c'est mieux que la droite, concède-t-il, mais c'est insuffisant : la France ne peut-elle faire l'effort de 50 000 régularisations supplémentaires ? » Le cinéaste Gérard Mordillat balaise lui aussi le soupçon d'une indignation à géométrie variable. « Rien n'a changé depuis Debré, renchérit-il. Une immense hypocrisie domine puisque chacun sait qu'on ne règlera pas la question de la clandestinité avec une régularisation partielle. Nous n'avons pas à nous mettre constamment en avant, mais nous n'arrêtons pas de nous téléphoner en ce moment. Nous réfléchirons à des actions spectaculaires si la nécessité s'en fait sentir. »

Patente, la démobilitation est évidemment liée au changement de paysage politique. Impensable

du temps de Saint-Bernard, la régularisation des sans-papiers sur critères a été lancée dès la nomination de Lionel Jospin à Matignon. Au total, 150 000 étrangers ont déposé une demande. Selon le bilan dressé à la fin de février, 62 000 dossiers ont été traités, se partageant entre 32 000 régularisations et 30 000 rejets. Sur les 314 occupants de l'église Saint-Bernard, 23 attendent encore des papiers. La « circulaire Chevènement » de régularisation assèche logiquement les défilés de sans-papiers. Ababacar Diop, le bouillonnant leader de 1996, a obtenu un titre de séjour et se consacre à des projets de coopération avec l'Afrique. Ce n'est pas le cas de Madjiguène Cissé, son homologue plus radicale, qui tente à présent de faire rebondir le mouvement en dépit de conflits aigus avec certains « collectifs » locaux. La farouche volonté d'autonomie de certains sans-papiers africains, les rivalités de personnes et la mise à l'écart fréquente des « soutiens » français ont affaibli un mouvement qui avait réussi à attirer la sympathie d'une large partie de l'opinion.

Quant au mouvement de pétitions, il s'était focalisé, l'an passé, sur le projet de Jean-Louis Debré d'obliger les personnes hébergeant des étrangers à signaler leur départ, transformant les certificats d'hébergement en instruments de délation. Cette goutte d'eau-là avait fait déborder le vase. Or les certificats d'hébergement ont été purement et simplement supprimés par le projet de loi Chevènement, qui doit être voté définitivement le 8 avril.

Pourtant, cet assainissement du

débat n'est que relatif. La future loi Chevènement va certes permettre d'apaiser certaines tensions en garantissant un peu mieux la pérennité du séjour et en ouvrant de nouvelles possibilités de remédier aux situations les plus aberrantes. Mais tout dépendra de l'utilisation qui en sera faite par le ministre de l'Intérieur. La teneur des futurs textes d'application, attendus pour la fin du printemps, indiquera la tendance. Le raidissement ministériel constaté lors des derniers débats parlementaires ne semble pas donner raison à ceux qui attendent - ou redoutent - une nouvelle vague de régularisations sur la base de la loi nouvelle.

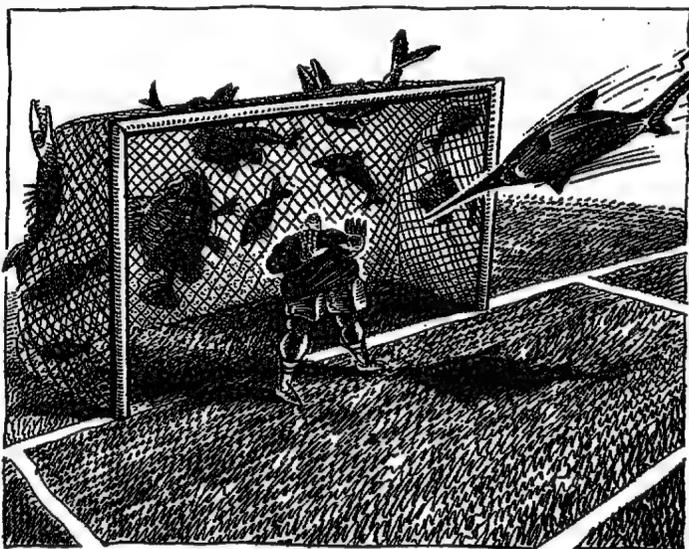
ACTIONS DÉSÉPÉRÉES

Surtout, le gouvernement va devoir expliquer à l'opinion publique pourquoi il tolère la présence de quelque 60 000, 70 000 ou 80 000 étrangers en situation irrégulière, déboutés de l'opération de régularisation. C'étaient ou isolés de leur famille, restée au pays, ils n'ont pas été en mesure de fournir les preuves matérielles des emplois qu'ils occupent illégalement par définition. Une moitié probablement des 150 000 demandeurs de régularisation vont rester sur le carreau, sans compter les autres vrais clandestins, ceux qui ont préféré ne pas remplir de dossier de régularisation et dont le ministre de l'Intérieur évalue le nombre à 150 000. Au total, plus de 200 000 sans-papiers demeureront donc en France après l'opération de régularisation. Pourtant, il ne peut être question de reconduire à la frontière pareille masse d'irréguliers, alors qu'aucun gouvernement n'a jamais éloigné plus de 12 000 étrangers par an.

Or cette population, chérie des employeurs « au noir », abimée au travail précaire, nourrit les occupations d'églises et les défilés réclamant la « régularisation pour tous ». Peu organisée mais aux abois, elle est aujourd'hui tentée par des actions désespérées qui pourraient se multiplier, relançant à nouveau le mouvement et nourrissant la démagogie de l'extrême droite. C'est pourtant pour montrer à l'opposition son sens des responsabilités que Lionel Jospin a fait le choix d'une régularisation partielle, à la différence de l'Italie, de l'Espagne, des États-Unis... de la France de 1981. Le gouvernement s'est ainsi laissé prendre à son propre piège. Il refuse aujourd'hui la régularisation de certains sans-papiers au nom du droit, tout en sachant pertinemment qu'il ne sera en mesure de reconduire qu'une faible partie des déboutés, en vertu du refus d'un Etat policier et du respect des procédures et recours prévus tant par le droit français que par la Convention européenne des droits de l'homme. S'il s'enferme dans cette contradiction, qui plus est difficile à assumer, le gouvernement ne pourra qu'ouvrir de nouveaux espaces de contestation.

Philippe Bernard

Poisson d'avril par Nicolas Vial



Le procès Papon, entre mémoire et oubli

Suite de la première page

Une implication qui est attestée par une demande allemande et par le règlement, par les soins de la préfecture, des factures de taxis qui conduisirent les futures victimes d'Auschwitz au camp de Mérignac.

Peut-être, enfin, aurait-il fallu davantage insister sur les traces matérielles qui attestent que l'accusé, en dépit de ses dénégations, avait bel et bien le pouvoir de parer des documents réquisitionnant la police - comme cet ordre du 1^{er} février 1943, signé de sa main, requérant « le chef d'escadron de la gendarmerie de provoquer la réunion du nombre de gendarmes nécessaires pour escorter un convoi d'Israélites transférés du camp de Mérignac au camp de Drancy, le 2 février 1943 » (ordre qui fut suivi d'exécution). Et, corollaire, se pouvait-il que l'homme qui, quelques jours avant la Libération, a été capable de donner le contrôle de la police à l'émissaire du général de Gaulle, Gaston Cusin - lequel lui en vouera une

reconnaissance durable -, n'ait eu aucun pouvoir sur les gendarmes avant la Libération ? Au-delà des arguments et contre-arguments sur l'innocence ou la culpabilité de Maurice Papon, force est de constater que l'esprit du temps a contaminé le regard qu'une partie de l'opinion portait sur les faits qui paraissent les mieux établis.

Ce doute hyperbolique a des causes profondes. Qui ne constate, et ne déplore, que les procès de ce type qui se sont tenus de par le monde, depuis 1945, ont eu un effet peu dissuasif sur le cours de l'histoire contemporaine ? La prise de conscience de la Shoah, à partir du jugement d'Eichmann, au début des années 60, et le renforcement de la mémoire du génocide, à partir des années 70, n'ont pas empêché la reproduction de massacres, y compris de massacres à base raciale ou ethnique, du Cambodge au Rwanda - même si la Shoah demeure singulière dans son organisation bureaucratique et industrielle. L'entretien de la mémoire aurait-il modifié notre différence ?

Assurément, le procès Papon aura été moins favorable au « devoir de mémoire » que ceux de Barbie et de Touvier. On peut voir dans le livre d'Henry Rouso et d'Eric Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas* (Fayard, 1994), l'expression la plus polémique d'une attitude nouvelle face à une mémoire du

génocide ou de Vichy, dont les outrances sont supposées traduire, à en croire les auteurs, « un refus de l'avenir » tournant à l'« obsession ». A lire ce livre, qui fustige sans ambages le « judéocentrisme », on a parfois le sentiment que, désormais, les séquelles de Vichy pèsent moins que la menace représentée par une envahissante expression identitaire... Dans le regain de faveur de ces valeurs - elles-mêmes largement mythifiées - que sont la laïcité, l'universalisme républicain et la nation, dans la sévérité subite vis-à-vis d'un foisonnement de particularismes naguère tenu en bonne part, la victime juive qui demande à la justice française réparation d'un dol longtemps laissé dans l'ombre de la mémoire collective semble, subitement, avoir moins sa place.

PÉDAGOGIE DE LA SHOAH

Des doutes aussi ont commencé à poindre sur la valeur pédagogique d'un « devoir de mémoire » qui ferait porter sur les épaules de jeunes générations le poids atroce d'un passé que celles-ci sont mal préparées à accueillir. Depuis une dizaine d'années, en Israël même, des voix se sont élevées pour critiquer la pratique de plus en plus systématique des pèlerinages à Auschwitz, qui rendrait, aux yeux de certains observateurs, les jeunes par trop « nationalistes ».

Comme si, un peu partout, le « devoir de mémoire » se heurtait de plus en plus à la concurrence d'une revendication au « droit à l'oubli ».

Ces interrogations ont tout récemment gagné la France. A l'automne 1997, alors même que le procès Papon s'ouvrait à Bordeaux, une jeune philosophe de l'éducation, Emma Shnur, elle-même appartenant à une famille de victimes, provoquait un échange assez vif dans la revue *Le Débat* (n° 96) en mettant franchement en cause la « pédagogie de la Shoah ». « J'ai plus que des doutes, connaît-elle en décembre au Monde, sur la possibilité, l'opportunité d'une transmission de masse à la jeunesse, d'un savoir profondément désstructurant quand on l'affronte au plus près de la dénonciation extraordinaire d'hommes ordinaires ». Tandis que les historiens se réclament sur la capacité d'une génération à juger l'autre, une pédagogie se révolte à l'idée que soit confié aux plus jeunes le soin de réparer l'échec de leurs aînés à affronter cette mémoire écrasante.

L'incertitude des uns et des autres est souvent justifiée. Elle a pesé à sa manière sur la réception de ce procès hors norme. Reste à savoir si ce doute entretenu permettra, mieux que la justice rendue, à combler les lacunes de la « mémoire vaine ».

Nicolas Weil

صوتنا من الامم

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 2 AVRIL 1998

AUTOMOBILE Le marché automobile français frémit nettement. Après une année 1997 désastreuse, qui l'a vu tomber à son plus bas niveau depuis 1975, il a, au premier tri-

mestre 1998, enregistré une croissance de 11,4 % à nombre comparable de jours ouvrables. ● LES VENTES n'ont toutefois pas renoué avec le niveau de 1996, et la croissance resta relative-

ment lente. ● MAIS CES CHIFFRES sont prometteurs. Des modèles très importants en volume, comme les nouvelles Renault Clio et Volkswagen Golf, viennent d'être lancés avec suc-

cès : les constructeurs ont du mal à assurer les livraisons. D'autres modèles doivent sortir en 1998, comme les nouvelles Opel Astra et Ford Escort, ou encore la remplaçante de la Peug-

geot 205 et le monospace Citroën Xsara. ● LA PART DE MARCHÉ des constructeurs français, qui ont baissé leurs prix, a augmenté de deux points au premier semestre 1998.

Renault et PSA regagnent des parts de marché en France

Les immatriculations ont progressé de 11,4 % au premier trimestre 1998 par rapport à 1997. Les voitures françaises en représentent 57,6 %, contre 55,6 %. Les lancements de la Clio et de la Golf et les prochaines sorties d'autres nouveaux modèles devraient stimuler les ventes

« C'EST LA PREMIÈRE fois depuis longtemps que l'ensemble de la profession automobile ressent un grand frémissement dans les commandes », Philippe Barthélémy, président de l'Observatoire de l'automobile, qui dépend de l'organisme de crédit à la consommation Cofica, est lui-même tout surpris de son enthousiasme naissant.

Volkswagen surenchérit pour racheter Rolls-Royce

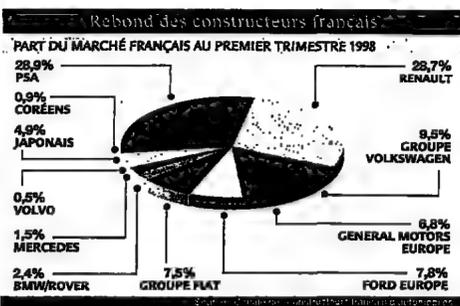
Malgré l'accord de « négociations exclusives » conclu, lundi 30 mars, entre Vickers et BMW pour la cession à ce dernier des voitures Rolls-Royce, Volkswagen serait prêt à surenchérisir de 200 millions de deutschemarks (600 millions de francs) sur son offre initiale de 1,5 milliard, affirmait mardi plusieurs journaux allemands. Le prix proposé par Volkswagen serait ainsi de 3,5 milliards de francs, soit plus de 2 milliards de francs de mieux que BMW.

Cette surenchère ne laisserait pas totalement indifférents les dirigeants de Vickers, dont un porte-parole soulignait mardi que, s'ils étaient « très contents de l'accord de principe conclu avec BMW à ce stade », la période d'exclusivité de négociations était formellement limitée dans le temps et que, faute d'un accord définitif, l'examen de nouvelles offres n'était pas exclu. Le PDG de BMW, Bernd Pischetschneider, a prévenu qu'en cas de retournement de Vickers BMW cesserait immédiatement ses livraisons de moteurs à Rolls-Royce, menaçant ainsi l'activité de l'usine de Crewe.

En mars, le marché français a bondi, à nombre comparable de jours ouvrables, de 9,9 %, à 182 977 immatriculations de voitures neuves, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Sur le premier trimestre 1998, il s'est élevé à 460 451 unités, en hausse de 11,4 % sur l'année précédente à nombre comparable de jours ouvrables. En eux-mêmes, ces chiffres ne justifient pas l'enthousiasme de M. Barthélémy : ils se comparent à une période de 1997 désastreuse pour l'automobile. Le marché n'a pas renoué avec le niveau du premier trimestre 1996 (554 000 immatriculations). L'arrêt de la prime Juppé le 30 septembre 1996 l'avait plongé dans un marasme dont il n'a commencé à se relever qu'en novembre 1997.

L'an dernier, le marché automobile français est retombé à son niveau le plus bas depuis 1975. Entre 1994 et fin 1997, les ventes n'ont, à aucun moment, reflété la réalité de la consommation : le soutien artificiel des primes Balladur, après l'année noire 1993, puis Juppé, a provoqué de nombreuses anticipations d'achats. L'Observatoire de l'automobile estime ainsi à 70 000 le nombre de ventes qui auraient dû avoir lieu en 1998 et qui ont été faites en 1996.

« Les chiffres du premier trimestre 1998 sont en fait très prometteurs dans la mesure où de nombreux nouveaux modèles, qui représentent de forts volumes potentiels pour le marché, doivent au printemps de sortir en France », développe M. Barthélémy. Ainsi, la nouvelle Clio et la Golf 4 viennent-elles d'être lancées. « Nous avons des délais de livraison d'un mois huit semaines sur la nouvelle Clio », précise Renault. Ce qui n'a pas empêché la petite voiture de



Les constructeurs français ont vu leur part de marché passer de 55,6 % au premier trimestre 1997 à 57,6 % sur les trois premiers mois de l'année 1998.

reprandre le titre, qu'elle avait perdu au profit de la Mégane, de voiture la plus vendue en France. « C'est comme si les constructeurs n'avaient pas prévu de reprise réelle du marché », souligne M. Barthélémy, « les journées portes ouvertes de Renault les 14 et 15 mars ont été un vrai succès. C'est la première fois de-

puis trois ans que des concessionnaires ne disent : on a enregistré 80 commandes sur ces deux jours ».

De même, Volkswagen n'arrive pas à répondre aux commandes de nouvelles Golf. Le premier constructeur européen privilégié, il est vrai, l'Allemagne pour ses livraisons. D'autres modèles doivent sor-

tir cette année : la nouvelle Escort de Ford, la nouvelle Astra d'Opel, mais aussi la remplaçante de la Peugeot 205 et le monospace Xsara, lancés à l'occasion du Salon automobile de Paris d'octobre 1998. Les carnets de commandes sont plus remplis que ne le laisse imaginer l'évolution des immatriculations et devraient encore se gonfler dans les prochains mois.

Les Français apparaissent comme les grands gagnants de cette reprise. Sur le premier trimestre 1998, leur part de marché s'est élevée à 57,6 %, contre 55,6 % un an avant. Le succès de leurs produits, comme la Renault Scénic (monospace Mégane), y est pour beaucoup. La baisse de leurs prix aussi : encore largement au-dessus de ceux de la concurrence il y a moins de deux ans, ils ont retrouvé un niveau compétitif. Entre mars 1996 et décembre 1997, Renault a abaissé le prix de revient par voiture de 3 850 francs et a rétrogradé la moitié de cette économie au client. De la même manière, en 1997, PSA a gagné 3,3 milliards de francs sur ses coûts de production, dont 2,9 milliards ont été rétrocédés aux clients sous forme d'enri-

chissement du véhicule et de baisses des prix. Les Français devront poursuivre leur effort.

Parmi les groupes étrangers, Volkswagen perd du terrain : sa part de marché passe de 10,7 % au premier trimestre 1997 à 9,5 % sur les trois premiers mois 1998. Le groupe allemand, qui, depuis quelques années, n'avait cessé de progresser, a souffert du retard pris par le lancement de sa Golf. GM Europe est également en perte de vitesse, avec une pénétration en baisse de près d'un point, à 6,8 %. La filiale européenne du constructeur américain pâtit de la fin de vie de son Astra mais aussi des difficultés que traverse actuellement Opel, en pleine restructuration. Ford et Fiat se maintiennent. Les marques japonaises progressent de 4,2 % à 4,9 % du marché. C'est surtout à Toyota qu'elles doivent cette petite percée. Le premier constructeur nippon, qui va ouvrir une usine en France, lance actuellement une véritable offensive sur l'Hexagone. Dans ce contexte, la guerre des prix qui sévit en France n'est pas près de s'arrêter.

Virginie Malinère

La forte hausse de la livre provoque la colère des industriels britanniques, qui voient leur compétitivité se réduire

LONDRES de notre correspondant à la City

La hausse de la livre sterling - qui a atteint, le 31 mars, à plus de 10,40 francs, son plus haut niveau par rapport aux principales monnaies européennes depuis 1989 - fait souffrir l'industrie manufacturière britannique, au bord de la récession, conséquence de la chute des exportations. « Je ne crois pas, en dépit des pressions et de toutes les tentatives qui existent, que nous devions nous détourner de nos objectifs de long terme », dans sa déposition, le 31 mars, devant une commission de la Chambre des communes, le chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, a été très clair. L'envolée de la livre ne sera pas freinée par des interventions sur les marchés, un type d'action jugé par le ministre dangereux - inflationniste. « Les déclarations du grand argentier excluant toute action volontariste ont accru l'inquiétude des industriels et des analystes du secteur manufacturier.

DIFFICULTÉS DANS LA SIDÉRURGIE « Nous craignons que Brown ne fasse la même erreur que Thatcher consistant à minimiser l'importance de l'industrie manufacturière, estimant qu'on peut à la limite s'en passer. Si on laisse la livre s'apprécier davantage, la récession industrielle est inévitable », estime un porte-parole du sidérurgiste British Steel, frappé de plein fouet par la formidable ascension de la devise à l'effigie d'Elisabeth II. La chute des commandes étrangères, particulièrement en provenance du continent européen, provoquée par la flambée de la monnaie nationale au cours des dix-huit derniers mois a entraîné une baisse dramatique des profits du sidérurgiste, qui devraient s'élever à moins de 200 millions de livres en 1998, contre 350 millions de livres l'an dernier et 1,1 milliard en 1996. Pour tenter de réduire les frais généraux, 2 500 employés sur une main-d'œuvre totale de 50 000 personnes ont été mis à pied depuis avril, la flotte de transporteurs a été vendue et l'informatique a été confiée à un sous-traitant.

Fort d'un trésor de guerre de 500 millions de livres, le groupe, pour tenter de sortir de l'ornière, compte sur l'expansion en Europe, comme le montre une candidature possible à la reprise de l'Allemand Preussag Stahl, ou du Belge Cockerill Sambre, voire d'un sidérurgiste polonais dont le prix est dé-

sormais agaçant. A terme, dix mille emplois pourraient être perdus chez British Steel à la suite des restructurations, en grande partie provoquées par le désavantage monétaire, estime Simon Fenwick, de Paribas Capital Markets.

Du textile à l'ingénierie, de la pétrochimie à la métallurgie : à en croire l'organisation Fondation for manufacturing and industry, des pans entiers de l'industrie sont aujourd'hui au bord de la crise. Les baisses de prix consenties par les exportateurs aux clients étrangers pour tenter de sauvegarder coûte que coûte les parts de marché face aux assauts de la concurrence portent un grave préjudice aux marges bénéficiaires. D'après une étude du bureau comptable KPMG, le nombre de faillites, en particulier de PME, plus vulnérables que les grosses sociétés à l'effet « sterling », s'est accru de 4 % en 1997.

« En accordant à la Banque d'Angleterre son indépendance en matière de fixation des taux d'intérêt dès son arrivée au pouvoir, le Labour a perdu tout contrôle sur le cycle économique, ce qui ne pardonne pas dans une économie ouverte comme la nôtre », comme l'indique Kevin Gardiner, économiste de Morgan Stanley à Londres. La spéculation sur une hausse probable des taux d'intérêt, qui se situent aujourd'hui à 7,25 %, c'est-à-dire à un niveau double de celui de la France ou de l'Allemagne, par le comité monétaire de la Banque d'Angleterre réuni les 8 et 9 avril, rend les placements en sterling encore plus avantageux aux yeux des cambistes.

Pour l'institut d'émission de Threadneedle Street, en raison des pressions inflationnistes qui se font jour, la réduction de la consommation des ménages passe avant les doléances des exportateurs. L'ap-

préciation du dollar par rapport au mark, l'augmentation possible des prix du pétrole, dont le Royaume-Uni est exportateur net, après la décision de l'OPEP, et l'absence d'une hausse de la pression fiscale sur les ménages dans le budget présenté le 17 mars ont accélééré ce mouvement haussier. Sans parler des incertitudes exprimées récemment par la Bundesbank quant à la solidité de l'euro, qui ont accru le statut de monnaie refuge d'une livre restant en dehors de l'Union économique et monétaire.

Pris à la gorge, les industriels mettent tous leurs espoirs désormais dans une reprise économique en France et en Allemagne qui laisse augurer à terme un rebondissement du loyer de l'argent dans ces deux pays, principaux partenaires commerciaux européens du Royaume-Uni.

Marc Roche

La Suisse renforce la lutte contre le blanchiment de l'argent

BERNE de notre correspondant

Soucieuse de répondre aux critiques de laxisme qui lui sont adressées, la Suisse s'est dotée d'une nouvelle loi sur le blanchiment d'argent qui vient compléter la réglementation déjà mise en place ces dernières années. Entrées en vigueur le 1^{er} avril, ces nouvelles dispositions introduisent deux innovations majeures : elles s'appliquent non seulement aux banques, mais également à tous les autres intermédiaires financiers comme les gestionnaires de fortunes, les agents fiduciaires, les compagnies d'assurances, les bureaux de change ou encore les avocats et notaires. Autre nouveauté, tous les intermédiaires financiers ont désormais l'obligation de signaler toute action suspecte aux autorités et de bloquer immédiatement les fonds douteux pendant cinq jours.

En renforçant son dispositif de lutte contre l'argent sale, la Suisse espère s'adapter aux normes pratiquées sur la plupart des autres places financières européennes. Régulièrement soupçonnée de servir au recyclage de fonds détournés par des dictateurs ou des sommes d'origine criminelle, elle cherche aussi à réhausser sa réputation. Sous la pression de Washington, un premier traité d'entraide judiciaire avait déjà été conclu en 1977 avec les États-Unis, puis les banques helvétiques s'étaient engagées à vérifier l'identité de leurs clients dans une Convention de diligence. Le renouvellement de cette convention en 1992 est allé de pair avec une révision du code pénal assouplissant le secret bancaire pour permettre de dénoncer les opérations douteuses mais sans en faire une obligation.

Dans un pays où le secret bancaire a été érigé en quasi-institution, le devoir de signaler les transactions suspectes implique des

révisions déchirantes, du moins une révolution des mentalités. Sans doute le secret bancaire n'a-t-il jamais été absolu et il n'était déjà plus ce qu'il avait été, mais il ne faut pas oublier que, depuis son introduction en 1934, celui qui le viole est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à six mois de prison et d'une amende pouvant atteindre 50 000 francs suisses (200 000 francs français). Dès lors, il n'est pas étonnant qu'une certaine inquiétude se fasse jour, sur-tout parmi les intermédiaires financiers qui ne dissimulent pas leur mécontentement. « Lutte contre le blanchiment d'argent et secret bancaire sont antinomiques », déclare un avocat d'affaires. « Nous n'avons pas à devenir des auxiliaires de la justice pénale », ajoute-t-il.

PROCES IMPORTANTS Pour ses partisans, la nouvelle loi représente un « progrès important » et devrait contribuer à combler les déficiences du système actuel. Mais comme l'a fait remarquer à la presse le procureur du canton de Genève, Bernard Bertossa : « Ces dispositions ne suffisent pas à lutter contre les organisations criminelles qui, elles, ne connaissent pas de frontière, ce qui nécessite une stratégie à l'échelon international. »

Les préoccupations sont analogues au « bureau de communication » chargé de collecter les dénonciations à Berne. La Suisse est d'autant plus exposée au risque de blanchiment, indique-t-on, qu'elle est une importante place financière et qu'elle gère à elle seule un tiers de la fortune privée mondiale. Et pour préserver cette poule aux œufs d'or le procureur général de la Confédération avait tenu à faire savoir à toutes fins utiles que « les délits fiscaux ne doivent pas être communiqués étant donné qu'ils ne constituent jamais un crime ».

Jean-Claude Buhner



DANONE

Assemblée Générale des Actionnaires

19 mai
16 heures

Dividende net proposé

18,50 F
+ 8,8 %

Invitation

L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 19 mai 1998 à 16 heures à l'Hôtel Méridien Montparnasse, 19, rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris.

Pour assister à cette assemblée :

● Les actionnaires « nominatifs » doivent demander au moins cinq jours avant l'Assemblée, une carte d'admission directement à la Banque Lazard, chargée du service Titres de DANONE.

● Les actionnaires « au porteur » doivent demander à leur banque ou à l'établissement gestionnaire de leurs titres d'adresser à la Banque Lazard (121, bd Haussmann - 75008 Paris Tél : 01 44 13 01 11) un certificat d'immobilisation de leurs titres afin d'obtenir une carte d'admission.

Les actionnaires souhaitant obtenir les documents relatifs à ces Assemblées devront écrire à DANONE, Direction Droit des Sociétés, 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08 (les actionnaires au porteur doivent joindre à leur demande un justificatif du dépôt de leurs titres).

INFORMATION ACTIONNAIRES
N° VERT : 0800 220 227
MINITEL (1,29F/min) 3615 OU 3616 CLIFF

L'ouverture du marché de l'électricité en débat

Le projet de loi fixant les modalités de la libéralisation est jugé trop centralisateur par la CFDT

LE MINISTÈRE de l'Industrie a mis au point un projet de loi sur la future « organisation électrique française », qui a fait sursauter les syndicats d'EDF en raison de son aspect « centralisateur ». Il devrait encore plus étonner la direction de l'entreprise, qui n'était pas, mardi 31 mars, en possession de ce texte, présenté officieusement le même jour au Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Ce document est la première mouture du projet de loi qui doit intégrer dans le droit français l'ouverture partielle à la concurrence du marché de l'électricité, prévu dans une directive européenne de juin 1996. L'ouverture elle-même devant intervenir à partir de février 1999, le projet de loi sera discuté au Parlement à l'automne 1998, une concertation étant menée d'ici là, notamment dans les régions par l'intermédiaire des préfets.

La rédaction de ce projet, « alors que la concertation officielle débute à peine », a surpris la CFDT. Elle s'en est expliquée dans un long communiqué qui relève aussi la brièveté du texte actuel - neuf ar-

ticles au total -, renvoyant de nombreux sujets de fond à des décrets d'application.

Ce qui a le plus choqué les personnes ayant eu accès à ce document est qu'il prévoit une « sur-administration » du système : le ministre chargé de l'énergie détiendra tous les pouvoirs, y compris celui de réguler le secteur, mission qui aurait pu être confiée à une autorité indépendante. La crainte est aussi qu'EDF, qui tente de s'aligner sur les pratiques commerciales des entreprises privées, n'ait plus aucune marge de manœuvre.

Le projet de loi prévoit que l'Etat ne fixera pas seulement le prix payé par le client, ce qui est normal pour un service public, mais aussi les prix auxquels s'effectueraient les transactions entre les producteurs, le gestionnaire du réseau et les distributeurs. Autre sujet d'interrogation : le souhait, maintes fois exprimé par EDF, de se diversifier est totalement écarté par le texte actuel.

Anne-Marie Rocco

Vincent Bolloré met un terme à la cohabitation douce avec Martin Bouygues

Le nouvel actionnaire du groupe s'est abstenu de voter les comptes

Après avoir écrit aux administrateurs le 27 mars, Vincent Bolloré s'est abstenu, lors du conseil d'administration du groupe réuni le 31 mars,

d'approuver les comptes de l'exercice 1997. Il conteste les méthodes comptables et surtout la stratégie de Bouygues. Il souhaiterait une ces-

sion rapide des télécommunications. L'offensive de M. Bolloré a rassoué le reste des administrateurs derrière Martin Bouygues.

LA COHABITATION douce entre Martin Bouygues et Vincent Bolloré est achevée. Entamée en décembre par l'entrée « amicale » du PDG de Bolloré Technologies dans le capital du groupe de Bouygues de près et n'aurait pas obtenu auprès du groupe toutes les réponses et les informations à ses questions. La manière, néanmoins, a irrité bon nombre d'administrateurs, proches de Martin Bouygues comme extérieurs, qui y ont vu une manœuvre de déstabilisation.

Derrière la contestation des comptes, c'est la stratégie même de Bouygues qui est en cause. Depuis plusieurs semaines, on doute à haute voix chez Bolloré de la capacité bénéficiaire réelle de Bouygues. Malgré un bénéfice de 755 millions de francs en 1997, en hausse de 14,5 % par rapport à l'année précédente, pour 91 milliards de francs de chiffre d'affaires, le groupe ne paraît pas, aux yeux de M. Bolloré, suffisamment armé pour financer six métiers - FTP, routes, immobilier, gestion de services collectifs, audiovisuel et

Plus qu'un avertissement, il s'agissait selon des proches de

télécommunications. Selon lui, l'équilibre serait maintenu grâce à un lissage des risques encourus. Deux secteurs sont sur la sellette : le FTP et les télécommunications. Pour se conformer aux normes comptables internationales (IAS), le groupe Bouygues a modifié au premier semestre ses méthodes de calcul, ce qui lui permet de dégager une plus-value de 204 millions de francs. A-t-il profité de ces changements pour minorer ses engagements et limiter ses provisions, comme on le suggère chez Bolloré ? Bouygues répond que ses risques sont plus limités qu'auparavant. Plus de 40 % de son activité est désormais à l'international et comme tous ses concurrents, le groupe se fait payer au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur ces grands chantiers internationaux.

ÉLÉMENTS NOUVEAUX Mais ce sont les télécommunications qui inquiètent le plus l'entourage de M. Bolloré, qui souhaite une cession rapide de cette activité. Bien qu'en forte croissance, elle accuse un déficit de 300 millions de francs et est très gourmande en capitaux. « Bouygues peut-il faire du téléphone mobile sans faire du téléphone fixe ? A-t-il les moyens d'assumer le développement des deux ? », s'interroge un proche de M. Bolloré. « Nous n'avons pas attendu Vincent Bolloré pour nous poser ces questions. Le développement du téléphone fait régulièrement l'objet de débats au conseil. Pour le mo-

ment, nous sommes en ligne avec nos prévisions », observe un administrateur. Dans son communiqué final, le groupe souligne que l'entrée de la STET, l'opérateur italien, dans le capital de BDT (holding de tête du pôle communication) lui a rapporté 623 millions de francs et lui a ainsi donné les moyens de financer le développement de cette activité.

Les métiers de Saur-Cise (eau, déchets) qui ont enregistré une croissance de 51 % du résultat d'exploitation à 1,6 milliard de francs et ceux de l'audiovisuel ne soulèvent aucune difficulté. « Vincent Bolloré a tellement peur que Martin Bouygues vende TF1 qu'il ne pose aucune question sur le sujet », persiste un autre administrateur du groupe.

Loïn d'avoir ouvert une brèche, les hostilités déclenchées par M. Bolloré paraissent avoir rassoué le conseil d'administration, qui n'a pas toujours été aussi unanime autour de M. Bouygues. Le PDG de Bouygues technologies poursuivra-t-il son offensive ? Sans éléments nouveaux, il a l'intention de ne pas ratifier les comptes lors de l'assemblée générale du groupe en juin. Il s'est donné dix-huit mois pour changer la stratégie de Bouygues, le pousser à vendre des activités et tenter de récupérer les actifs qui l'intéressent. Cette tactique ne peut être que d'influence : M. Bolloré n'a pas les moyens, pour l'heure, de prendre le pouvoir chez Bouygues.

Martine Orange

Voici le 1^{er} indice boursier regroupant 50 des plus belles valeurs européennes :

EURO STOXX 50

Voici le 1^{er} placement qui vous permet de profiter de ses performances :

EUROCAP 50 de Cortal

CORTAL

Cortal lance Eurocap 50, le 1^{er} FCP indexé sur le nouvel indice boursier Dow Jones Euro Stoxx 50.

Renseignez-vous au 0 800 10 15 20

Les politiques publiques en faveur de la marine marchande jugées inefficaces

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre de l'équipement, des transports et du logement, est en possession depuis quelques semaines d'un rapport rédigé par le Commissariat général du Plan sur les politiques suivies par les gouvernements successifs à propos de la marine marchande. Le ministre, qui devrait annoncer mercredi 1^{er} avril devant l'assemblée générale du Comité central des armateurs de France (CCAF) les mesures de relance arrêtées quelques heures auparavant par le comité interministériel de la mer, ne manquera pas d'y faire allusion. Car le document, encore confidentiel, après avoir souligné le « déclin de la flotte française depuis vingt ans en dépit de la croissance des échanges internationaux », estime que les politiques menées en la matière « ont été partielles et inefficaces ».

Le Commissariat du Plan - au terme d'un examen exhaustif de l'ensemble des politiques publiques dans le domaine maritime pour le compte de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques - constate que les armements français « sont en général très peu présents dans les grandes alliances stratégiques mondiales », où dominent les groupes asiatiques, scandinaves, anglo-néerlandais, allemands ou américains. La rentabilité des entreprises est faible, les investissements dans la plupart des cas très coûteux et la concurrence exacerbée.

Pour les experts, une politique intelligente doit « éviter, dans les négociations internationales, une dérégulation excessive des normes afin de soutenir de manière implicite le pavillon français [plus cher que d'autres] et participer au mouvement spontané d'assainissement du marché ». Il faut compenser le surcoût du pavillon national afin d'éviter la

cession des navires à des sociétés offshore ou de complaisance (parfois contrôlées par les armateurs français eux-mêmes) et renforcer la solidarité entre exportateurs, importateurs et armateurs nationaux. Selon le jugement du Plan, « ces objectifs ne sont pas, dans les conditions actuelles, remplis ».

DÉPENSES DE 4,15 MILLIARDS

Pour ne prendre qu'un exemple, la libéralisation du cabotage européen depuis un an s'effectue « sans une harmonisation préalable des conditions d'exploitation, notamment et surtout en matière de sécurité... ce qui entraîne des distorsions de concurrence ». Ce phénomène risque de se manifester de façon aiguë sur les lignes de Corse à partir de 1999.

En additionnant tous les dispositifs (subventions, allègements de charges sociales, aides fiscales, crédits d'Etat pour le régime social spécifique des marins) en vigueur en 1997 - y compris le système de décaissement des quotas supprimé dans la loi de finances de 1998 - le Commissariat du Plan aboutit à une dépense publique totale en faveur de la marine marchande de 4,15 milliards de francs. En regard, le seul surcoût supporté par les quelque 110 navires directement affrontés à la concurrence internationale est chiffré à 337 millions, dont 85 pour les navires pétroliers, 84 pour les porte-conteneurs et 45 pour les ferries. Le Commissariat prône un effort accru de l'Etat pour alléger les charges patronales sur les marins travaillant dans des conditions de concurrence internationale totale. Cet effort, chiffré à environ 105 millions de francs par an, améliorerait sensiblement la compétitivité des entreprises.

François Grosrichard

Air France va négocier les 35 heures

JEAN-CYRIL SPINETTA, président d'Air France, a annoncé le 31 mars que son groupe allait négocier les 35 heures pour le personnel au sol (35 000 salariés dont 5 000 cadres), en suivant une démarche originale. Début avril, les dix principaux centres de résultats constitueront des groupes de projet pour dresser un état des lieux avec l'aide de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail. Avant l'été, Air France organisera des assises sur le temps de travail. Les négociations démarreront en septembre pour aboutir avant fin 1998.

صندوق من الاموال

L'absorption de l'UAP par Axa le 1^{er} avril aura nécessité un an et demi de négociations

Management. En France, 25 000 salariés changent d'employeur

Annoncée le 12 novembre 1996, la fusion d'Axa et d'UAP aboutit, cette semaine, à la création d'une entité unique sur le marché français. De-

puis le 1^{er} janvier 1997, direction et syndicats se sont réunis tous les mardis pour en négocier les modalités. La marque UAP aura totalement dis-

paru d'ici à la fin de l'année. Seul syndicat à afficher sa réticence, FO appelait les salariés à une manifestation, mercredi 1^{er} avril.

LA BANNIÈRE Axa flotte sur la tour Assur à la Défense. Moins d'un an et demi après avoir été rachetée par Axa, la marque commerciale UAP a disparu du siège. Elle sera définitivement rayée de la carte à la fin de cette année, quand les enseignes des agences de l'UAP auront peu à peu été remplacées. Tout un symbole. Qui aurait pu imaginer, il y a quelques années, que l'UAP, l'un des fleurons du capitalisme français, nationalisé de surcroît, tombe dans l'escarcelle d'Axa, et ce deux ans seulement après sa privatisation (en avril 1994). Et qui aurait pu prévoir que l'année 1998 serait celle de la disparition des deux autres compagnies d'assurances publiques ? Les AGF, dans le privé depuis mai 1996, viennent de passer sous pavillon allemand, celui d'Allianz, et le GAN doit être privatisé dans les mois à venir.

C'est mercredi 1^{er} avril que les 25 000 salariés français des deux groupes (dont 16 500 ex-UAP et 8 500 ex-Axa) changent d'employeur, les nouvelles sociétés (organisées pour la plupart par réseaux de distribution) étant juridiquement créées à cette date, toutes portant la marque Axa. C'est le temps qu'il aura fallu à Axa pour digérer l'UAP depuis l'annonce du rapprochement, le 12 novembre 1996. « C'est une date symbolique », tempère Claude Tendil, patron de la partie France du groupe. On est loin du « big bang » de 1989, date de la fusion des sociétés qui ont créé Axa, qui avait vu 2 000 personnes quitter Paris pour la province. Claude Tendil n'est plus impressionné par les fusions. Entré chez Drouot en 1980, il est l'artisan du regroupement des sociétés qui ont fondé le groupe de Claude Bébéar. Ce dernier a commencé sa carrière en 1953 aux Anciennes Mutuelles, à Belbeuf (près de Rouen), dont il fut direc-

teur général en 1974, rebaptisées les Mutuelles unies. Il rachète Drouot en 1982 puis, au terme d'une assemblée générale mémorable, en février 1989, évince Bernard Pagézy, président de la Compagnie du Midi, baptisée Axa. « C'est une fusion tranquille », se plaît de son côté à dire Claude Tendil, à qui une nouvelle fusion ne ferait pas peur.

MARIAGE D'ÉGALITÉ

Si ce n'est pas à proprement parler un big bang, c'est toutefois un chantier énorme. Pas moins de 5 000 salariés vont déménager d'ici au 30 décembre, pour l'essentiel à Paris et sur la région Ile-de-France. Un millier a d'ores et déjà bougé. Chacun a reçu en début d'année sa nouvelle affectation. Tous les mardis, depuis janvier 1997, la direction rencontre les syndicats. Des milliers d'heures, des centaines d'hommes mobilisés. Très vite, les postes de commandes ont été placés entre les mains « d'Axlens » - même si la direction actuelle s'en défend. Sur les douze nouvelles régions qui constituent le groupe en France, Axa rappelle que six directeurs de région sont issus d'Axa, six de l'UAR. Mais « c'est un pur hasard », s'empresse de préciser la compagnie. Pour mener à bien cette entreprise, M. Bébéar a recruté Gennain Férec, venu de Pechiney, où les restructurations ont été nombreuses ces dernières années, comme patron des ressources humaines.

Si certains salariés de l'UAP avaient la larme à l'œil le jour de l'annonce de la fusion, le jour où leur président Jacques Friedmann qualifiait ce « rapprochement » de « mariage d'égaux », bon nombre d'entre eux ont encore aujourd'hui un goût amer, certains parlant même de « traumatisme ». Il est vrai qu'on leur a inculqué pendant longtemps le sentiment d'apparte-

nir à une grande entreprise, leur serinant le slogan « numéro un oblige », ce qu'ils étaient en termes de taille. Cette fusion ne se fait donc pas non plus sans heurts. « Il y a une différence de culture, de réflexes, de références entre Axa et l'UAP », affirme Hubert Boyer, délégué syndical national CGC-Axa, entré à la Providence en 1974. A ses yeux, « ce n'est certes pas le mariage de la carpe et du lapin, mais on n'en est pas très loin ». C'est la rencontre d'une entreprise nationalisée et d'une société neuve, bâtie en 1990, qui a grandi à coups d'acquisitions, lui donnant une culture très anglo-saxonne. A l'inverse, certains salariés s'estiment soulagés. « De nombreux salariés ont vu d'un bon œil le fait d'avoir un vrai patron, qui n'est pas un énarque catapulté à la présidence de l'UAP en remerciement des services rendus », confie un syndicaliste.

Au final, les syndicats travaillent

plutôt en bonne intelligence avec la direction. Seule la fédération Force ouvrière (FO) est réellement réticente. Elle a d'ailleurs appelé les salariés à manifester, mercredi 1^{er} avril, devant le siège du groupe d'assurances à Paris. FO réclame dans un communiqué « le maintien des accords collectifs sans limitation de durée, un employeur unique pour un statut unique sur la base des dispositions les plus favorables ». « Nous gardons un rôle vigilant », explique de façon plus modérée Michel Bonnau, délégué CGT de l'UAR.

Le chantier de la fusion se termine pas le 1^{er} avril. « Il va falloir entrer dans le vif du sujet des négociations, sur la formation, le temps de travail, la prévoyance », ce qui représente encore un an et demi de travail, explique Dominique Orsal, délégué national CFDT d'Axa.

Pascalie Santi

L'assurance qualité ISO 9 000 est bien perçue par les ouvriers

Le Cereq publie une étude inattendue

L'INTRODUCTION, dans les entreprises, des normes d'assurance qualité ISO 9 000 enrichissent-elles ou appauvrissent-elles le travail ? Les ingénieurs estiment qu'elles l'enrichissent. Les ergonomes pensent qu'elles l'appauvrissent en laissant moins de marge de manœuvre aux intéressés, puisque les procédures de travail sont écrites et répétées. Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) vient de publier sur le sujet un document (Cereq Bref n° 140) d'autant plus intéressant que ses conclusions sont favorables aux normes Iso, alors qu'on aurait pu croire cet organisme réservé.

Après avoir enquêté dans quatre entreprises et mené plus de 186 entretiens dans toutes les catégories professionnelles, les deux chercheurs - Christian Marquette et Myriam Campinos-Dubernet - résument leur enquête d'un mot : « Rigueur ». « Ce terme revient comme un leitmotiv. Quelles que soient leurs activités ou leur position hiérarchique, l'ensemble des personnels de fabrication considèrent que les méthodes de travail induites par la certification ISO 9 000 augmentent la rigueur. Les deux chercheurs ne cachent pas leur étonnement : « Contre toute attente, même lorsqu'elle est peu participative, l'écriture des procédures de travail n'est pas perçue par les opérateurs comme ayant été subie. Elle ne paraît guère affecter les jugements qu'ils portent sur le dispositif lui-même. Au contraire, ils s'en disent généralement satisfaits. » Elle clarifie les zones de responsabilité et permet à l'ouvrier de « se débrouiller » seul là où, précédemment, il devait faire appel à un agent de maîtrise. Autre avantage : la fabrication retrouve ses lettres de noblesse et l'entreprise voit l'occasion d'enclencher « une dynamique d'amélioration continue de ses processus ».

Frédéric Lemaître

Eridania Béghin-Say

Progression significative de l'ensemble des résultats du groupe

Le Conseil d'Administration d'Eridania Béghin-Say, réuni le 30 mars 1998 sous la présidence de Stefano Meloni, a arrêté les comptes consolidés du groupe et les comptes sociaux de la société-mère pour l'exercice 1997.

Les principaux chiffres consolidés sont les suivants :

En millions de francs	1995	1996	1997	Δ 97/96
Chiffre d'affaires	50 806	54 978	63 650	+ 15,8 %
Résultat d'exploitation	4 001	3 752	3 978	+ 6,0 %
Résultat courant avant impôt	2 973	2 757	2 839	+ 3,0 %
Résultat net - part du groupe	1 528	1 660	1 904	+ 14,7 %
Capitaux propres de l'ensemble	19 024	20 019	20 980	
Endettement financier net	13 011	14 087	15 498	

Les principales variations de périmètre de consolidation sont la conséquence, d'une part, de la croissance externe des secteurs Trituration et Raffinage (en Autriche et en Pologne) et Nutrition Animale (en Espagne, en Afrique du Sud et au Brésil), et, d'autre part, de la consolidation en année pleine de l'ex-Compagnie Française de Sucraria (CFS) et de Moyresa (Trituration et Raffinage en Espagne). Elles comprennent également l'impact de la cession de Sodas (Alcool de synthèse en France) au 30 juin 1997.

La progression de 15,8 % du chiffre d'affaires provient essentiellement de la forte croissance interne des activités Sucre en France, Trituration et Raffinage, Nutrition Animale et Grand Public ainsi que des modifications de périmètre de consolidation, et, dans une moindre mesure, de l'effet de change (dollars américain et canadien, livre sterling et lire italienne). Hors impact monétaire et variations de périmètre de consolidation, la croissance interne du chiffre d'affaires s'est élevée à 6,5 %.

L'impact monétaire, net sur le résultat d'exploitation étant négligeable, la croissance de 6 % de ce dernier résulte à la fois des modifications de périmètre de consolidation et des bonnes performances enregistrées par les activités Sucre en France, Amidon et Dérivés en Europe, Trituration et Raffinage en Europe, Nutrition Animale et Grand Public qui ont permis de compenser largement la dégradation des résultats du sucre italien et de l'amidon américain. Hors effet de change et variations de périmètre de consolidation, la croissance interne du résultat d'exploitation s'est établie à 3,5 %.

Le résultat net - part du groupe a connu une augmentation de 14,7 % et a atteint 1 904 millions de francs. Outre l'amélioration de la performance opérationnelle, la progression du résultat net est due, d'une part, à l'impact sur le résultat exceptionnel des plus-values réalisées au cours de l'exercice et, d'autre part, aux effets de la poursuite des efforts de rationalisation fiscale sur le niveau d'imposition du groupe.

L'endettement financier net est passé de 14 087 millions de francs au 31 décembre 1996 à 15 498 millions de francs au 31 décembre 1997, sous l'effet conjugué de l'impact monétaire, d'un accroissement du besoin en fonds de roulement (lié au relèvement du niveau des stocks) et des variations nettes de périmètre de consolidation.

Ce communiqué est disponible sur le site Internet Eridania Béghin-Say <http://www.eridaniasay.com>
Assemblée Générale des Actionnaires
Jeudi 14 mai 1998

Le ratio endettement financier net / fonds propres s'établissait à 0,74 au 31 décembre 1997 (contre 0,70 au 31 décembre 1996).

Le bénéfice net d'Eridania Béghin-Say, société-mère du groupe, s'est élevé à 1 516 millions de francs (contre 999 millions de francs en 1996).

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de distribuer un dividende net (hors avoir fiscal) de 35 francs (contre 33 francs au titre de l'exercice précédent), soit une distribution totale de 909,4 millions de francs, en progression de 6,1 %.

Le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'approbation des actionnaires, dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire prévue immédiatement avant l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai prochain, deux résolutions portant sur les points suivants :

• La mise en place d'un plan d'options d'achat d'actions de la société Eridania Béghin-Say : ce plan, destiné aux principaux dirigeants du groupe, portera sur 200 000 options, sera valable pour une durée de 3 ans et le prix d'achat des actions ne comportera aucun rabais par rapport au cours de bourse du moment de leur octroi ;

• la fusion par absorption de la société European Sugars France par la société Eridania Béghin-Say : European Sugars France (détenue à 100 % par la société Montedison) a pour seul actif des titres Eridania Béghin-Say représentant 50,2 % du capital de cette dernière et n'a pas de passif. Au terme de cette fusion-absorption, destinée à simplifier la structure de détention d'Eridania Béghin-Say, cette participation sera ainsi directement détenue par la société Montedison, la participation totale du groupe Montedison dans Eridania Béghin-Say restant inchangée à 50,43 %.

En ce qui concerne l'exercice en cours, les bonnes perspectives du début de l'année se confirment : la qualité des campagnes agricoles 1997/98, la bonne tenue des principales activités du groupe, l'amélioration progressive de la situation concurrentielle dans l'isoglucose américain, la poursuite du développement en Europe centrale et orientale, ainsi que la réduction de l'endettement financier net, permettent d'envisager avec confiance une progression ultérieure des résultats en 1998

GRUPE
MONTEDISON

La Société générale crée la marque SG pour mieux convoiter l'enseigne CIC

APRÈS avoir acheté plusieurs petites banques d'affaires aux Etats-Unis, Hambros en Grande-Bretagne, un courtier en Asie, un autre en Afrique du Sud et l'activité de gestion d'actifs du japonais Yamachi Securities, la Société générale a décidé de regrouper ces entités sous une marque mondiale, englobant activités internationales, salles de marchés, gestion d'actifs et gestion de patrimoine.

La banque a fait appel au cabinet britannique Wolff Olins pour trouver un patronyme prononçable aussi bien à New York qu'à Tokyo et à Francfort. Les consultants ont écarté le désormais classique patronyme en X, symbole supposé de fertilité et de solidité, ou la rime en « i » ou « is », à la Axa, Natexis ou Dexia. Ils s'en sont tenus au plus simple : les initiales de la banque, SG. Mais attention, celles-ci se prononcent à l'anglaise : « Esse dji » !

Ce nouveau nom fera-t-il oublier ceux de SocGen, qui avait la faveur d'une grande partie des troupes, ou celui encore très utilisé récemment dans les salles de marchés parisiennes, de « Gégène » ? Rendez-vous dans quelques mois, lorsqu'une campagne de publicité mondiale aura permis à chacun de visualiser le logo noir et rouge de la banque aux deux initiales, et d'entendre la nouvelle marque.

A terme, tout le groupe Société générale pourrait adopter un nouveau nom. L'état-major de la banque estime que ce serait la meilleure solution pour fédérer sous un même toit plusieurs marques aussi différentes que SG, pour l'international, et pour les réseaux d'agences en France, Société générale, Sogénal, Crédit du Nord et peut-être bientôt CIC.

Car, derrière une désinvolture très tactique, la Société générale fait preuve d'une solide détermination dans la course au rachat du CIC. Depuis que la Commission de privatisation l'a sélectionnée parmi

les finalistes, la banque ne cache plus son jeu : rivaliser avec le Crédit agricole, voire lui ravir sa place de première banque française. Sur le papier, plusieurs solutions - dont une fusion avec la BNP ou le rachat du Crédit lyonnais - pourraient lui permettre d'atteindre cet objectif. Mais l'état-major de la banque est convaincu que ces options sont moins opportunes que le rachat du CIC.

A l'étudier, la Société générale a constaté que ce réseau est le plus complémentaire du sien. « Il n'existe aucune ville où une banque régionale du CIC ne puisse coexister avec les réseaux du groupe Société générale », a-t-elle écrit aux syndicats du CIC. Elle est persuadée qu'elle pourra apporter aux banques régionales une ouverture internationale et de nouveaux outils à même de doper leur rentabilité. En trois ans, la Société générale estime qu'avec son appui le produit net bancaire - l'équivalent du chiffre d'affaires - du CIC peut dépasser de 700 millions de francs le budget prévu par ses actuels dirigeants, tout en réduisant ses frais généraux hors salaires grâce à une politique d'achat globale. Cela permettrait au nouvel ensemble de gérer en douceur l'évolution de ses effectifs, promet la Société générale, tout en atteignant dès 1999-2000 un rendement sur fonds propres de l'ordre de 10 %, qui serait ensuite porté à 14 % ou 15 %.

Les syndicats du CIC restent très hostiles à cette candidature. Ils l'ont expliqué, lundi 30 mars, à Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie. La Société générale a-t-elle néanmoins convaincu le gouvernement et la Commission de privatisation ? D'ici au 20 avril, le suspense tiendra en haleine les équipes de la Société générale et son président, Daniel Bouton. Au fait, faut-il prononcer Dan Bouton ?

Sophie Fay

Plus de 300 journaux expriment la pensée de l'extrême droite

Une demi-douzaine de titres associant anticommunisme et négationnisme sont vendus en kiosque. Leur diffusion stagne, mais ils s'ajoutent à une galaxie de publications diffusées par voie postale ou militante, de la revue « Lectures françaises » au fanzine skinhead « Eostre »

PLUS DE TROIS CENTS publications sont à mettre à l'actif de l'extrême droite française. Représentatifs de tous les courants - des nationaux-catholiques aux néo-nazis, des monarchistes aux négationnistes, des catholiques intégristes à certains cercles celtodruïques - ces journaux ou bulletins sont distribués par abonnement et surtout par voie militante. Toutefois, la France est le seul pays d'Europe occidentale où autant de journaux d'extrême droite sont en kiosque. Minute, National-Hebdo, Rivarol, Monde et vie, L'Action française et Présent offrent des particularités communes. Surtout diffusés par abonnement, ils ont peu de visibilité, ne cachent pas leur anticommunisme, leur xénophobie et leur antisémitisme, vouent aux gémonies les francs-maçons et soutiennent, de manière avouée ou non, le Front national.

Le parti présidé par Jean-Marie Le Pen n'édite officiellement que quelques titres. Dirigée par Bruno Mégret, Identité est une revue théorique au rythme de parution irrégulier. Français d'abord ! La Lettre de Jean-Marie Le Pen est la seule publication à exprimer la position officielle du parti. Elle a son corollaire « jeune », Agri, destiné aux militants du Front national de la jeunesse (FNJ). Distribué surtout auprès des cadres du parti et à la presse, Français d'abord !, bimensuel d'une douzaine de pages imprimées en quadrichrome par l'une des usines du géant canadien Quebecor, a une diffusion restreinte.

Certaines fédérations locales du Front possèdent aussi leur organe de presse, comme les Bouches-du-Rhône ou le Var. Dans ce département, le Journal Le Patriote

du Var fut même diffusé en kiosque jusqu'en 1995, date de l'assassinat de son directeur, Jean-Claude Poulet-Dachary, qui en était aussi l'unique rédacteur.

Vedette de la presse d'extrême droite, Minute se définit comme favorable à l'Algérie française et « anti-gaulliste », lors de sa création en 1962. Jean-Marie Le Pen s'y occupa de publicité. Le journal se vint aujourd'hui à l'union de toutes les droites et joue le rôle de passerelle entre le Front et la droite classique. Il est passé entre les mains de plusieurs propriétaires dont l'industriel Yves Monteny, adhérent au Club de l'Horloge, puis Serge Martínez, à l'époque membre du comité central du Front. Minute est tombé en 1993 dans l'escarcelle de Gérard Penicelli, ancien dirigeant d'Ordre nouveau devenu homme de presse, qui contrôle aussi des lettres d'information comme France-Maghreb, La Lettre de Magazine-Hebdo - héritage du journal homonyme lancé par Alain Lefebvre - et Enquête sur l'histoire (Le Monde du 31 mars).

Populiste, Minute a atteint 200 000 exemplaires dans les années 60, mais a chuté depuis. Actuellement, l'hebdomadaire politiquement incorrect, ainsi que le proclame son sous-titre, tire à 50 000 exemplaires ; sa vente moyenne en kiosque s'établissait à 22 000 exemplaires en 1997, pour un nombre d'abonnés du même ordre.

L'hebdomadaire National-Hebdo est, quant à lui, très proche du Front national en dépit de ses dénégations. Il est domicilié à la même adresse et son capital est contrôlé par le parti à hauteur de

40 %. Son premier numéro a paru en 1984, à l'occasion des élections européennes. D'abord sous-titré « Journal officiel de Jean-Marie Le Pen », il devient ensuite « Journal officiel du FN » avant de cesser toute référence explicite, gagnant ainsi plus de liberté rédactionnelle, notamment en matière de négationnisme. Pour le polito-

dien fondé par Charles Maurras, devenu bimensuel lors de sa réapparition après guerre, subit la triple influence des catholiques intégristes de M^{re} Lefebvre, des traditionalistes et du parti de Jean-Marie Le Pen. Incarné par Pierre Pujol, son directeur, il vend environ 600 exemplaires en kiosque et dispose de plusieurs centaines d'abonnés pour un tirage de l'ordre de 5 000 exemplaires.

Rivarol a été créé en 1951 pour réhabiliter les hommes de Vichy. Il s'est radicalisé dès 1962 en publiant des articles négationnistes de Paul Rassinier, puis ceux de Robert Faurisson. Cet hebdomadaire « de l'opposition nationale et européenne », qui manifeste à la fois « sympathie » et « soutien critique » au Front national, a fait de l'antisémitisme et du négationnisme ses fers de lance, comme en témoigne sa rubrique baptisée « Chronique exterminationniste ».

L'Association des amis de Rivarol est présidée par le journaliste et historien Jean-François Chiappe, coanimateur de l'émission « Questions pour l'histoire » de France Inter. Toutefois, ce journal, dirigé par Camille-Marie Galic, et qui a pour sœur les Écrits de Paris, ne vend que quelques centaines d'exemplaires en

Nef de saint Jean de la Grande Loge nationale française. National-Hebdo ne délivre pas ses chiffres de diffusion : sa vente en kiosque est de 9 500 exemplaires en moyenne, les abonnements du même ordre. L'Action française et Rivarol soutiennent aussi le Front national en tant que « journaux amis ». L'ancien quoti-

dien fondé par Charles Maurras, devenu bimensuel lors de sa réapparition après guerre, subit la triple influence des catholiques intégristes de M^{re} Lefebvre, des traditionalistes et du parti de Jean-Marie Le Pen. Incarné par Pierre Pujol, son directeur, il vend environ 600 exemplaires en kiosque et dispose de plusieurs centaines d'abonnés pour un tirage de l'ordre de 5 000 exemplaires.

Rivarol a été créé en 1951 pour réhabiliter les hommes de Vichy. Il s'est radicalisé dès 1962 en publiant des articles négationnistes de Paul Rassinier, puis ceux de Robert Faurisson. Cet hebdomadaire « de l'opposition nationale et européenne », qui manifeste à la fois « sympathie » et « soutien critique » au Front national, a fait de l'antisémitisme et du négationnisme ses fers de lance, comme en témoigne sa rubrique baptisée « Chronique exterminationniste ».

L'Association des amis de Rivarol est présidée par le journaliste et historien Jean-François Chiappe, coanimateur de l'émission « Questions pour l'histoire » de France Inter. Toutefois, ce journal, dirigé par Camille-Marie Galic, et qui a pour sœur les Écrits de Paris, ne vend que quelques centaines d'exemplaires en

Yves-Marie Labé

« Présent » et l'Etat

Comme La Croix et L'Humanité, Présent a bénéficié jusqu'en 1996 du « fonds d'aide aux quotidiens à faibles ressources publiées », une des aides financières de l'Etat à la presse. Mais elle ne lui a pas été versée régulièrement, l'Etat s'étant fondé sur un nombre de parutions inférieures à la norme annuelle pour la lui verser, au début des années 90.

Le tribunal administratif de Paris a donné gain de cause au quotidien. Mais la forte augmentation de son prix de vente l'an dernier (le journal est vendu 15 francs l'exemplaire) l'a exclu du champ de la loi. En 1996, l'Etat avait versé environ 600 000 francs à Présent.

logue Jean-Yves Camus, auteur de Le Front national (Nouvelles éditions Laurens, 1997) et coauteur avec René Monzat de Les Droites nationales et radicales en France (Presses universitaires de Lyon, 1992), « il s'agit du journal officiel du FN, qui exprime à destination de ses éléments les plus radicaux ce que le Front ne peut assumer publiquement ».

Dirigé jusqu'en 1993 par Roland Gaucher, National-Hebdo est aujourd'hui animé par Jean-Claude Varanne, membre du comité central du FN, tandis que l'Association des amis du journal est présidée par M^{re} Jean-François Galvaire, ex-Ordre nouveau. Dans les rangs de sa rédaction, dirigée par un ancien du Quotidien de Paris, le monarchiste Martin Pelletier, figurent notamment l'une des figures historiques de l'extrême

droite, l'ex-militant François Brigneau (qui signe aussi Mathilde Cruz), l'écrivain Jean Mabire et Emmanuel Ratier. Ce dernier, « héritier » du collaborateur Henry Coston, édite la Lettre Faits et documents et une Encyclopédie visant à dévoiler le complot judéo-maçonnique, alors qu'il a lui-même appartenu à la Respectable

Nef de saint Jean de la Grande Loge nationale française. National-Hebdo ne délivre pas ses chiffres de diffusion : sa vente en kiosque est de 9 500 exemplaires en moyenne, les abonnements du même ordre. L'Action française et Rivarol soutiennent aussi le Front national en tant que « journaux amis ». L'ancien quoti-

La création d'une section syndicale à « Minute » sème l'émoi à FO

LA CRÉATION d'une section syndicale FO, par quatre ou cinq journalistes - dont Eric Laffitte, fils d'un journaliste connu de la presse d'extrême droite - au sein de l'hebdomadaire Minute, a provoqué le trouble dans la Confédération de Marc Blondel. Cette information révélée par Libération le 28 mars - jour de la manifestation contre le Front national d'où FO était absente - soulignait en contrepoint la timidité avec laquelle la direction de FO dénonce les thèses de l'extrême droite. Ausubert, Claude Jenet, numéro deux de l'organisation, et Jean-Claude Mailly, bras droit de Marc Blondel, se sont dépêchés à la manifestation parisienne.

Dès samedi, l'union départementale FO de Seine-Saint-Denis exprimait son « inquiétude », rappelant que « l'hebdomadaire Minute, qui est un vecteur de haine et d'intolérance, ne peut en aucune façon être respectabilisé par le label FO » et exigeait qu'« un dément public soit apporté ». La fédération FO des PTT affirmait, lundi 30 mars, que « l'extrême droite et son parti phare le Front national se situent aux antipodes des valeurs républicaines et humanistes défendues par FO-PTT ».

Portée devant le bureau confédéral de FO, l'affaire a entraîné une double réaction. Dans un communiqué, la centrale signale qu'« elle ne sera pas victime de manipulations et ne répondra pas à la provocation ». Estimant que « FO, de par sa tradition et sa pratique, est absolument étrangère aux thèses racistes, xénophobes et antisémites du Front national », elle « rejette la campagne actuelle qui, par amalgame, laisse entendre qu'il y aurait des relations entre la Confédération ou certains de ses responsables et les milieux d'extrême droite ». Par ailleurs, elle « diligente une enquête » sur l'adhésion de journalistes de Minute au Syndicat général des journalistes FO (SGJ-FO).

Responsable de ce dernier, Tristan Malie, convoqué le 31 mars par Marc Blondel, a indiqué que des journalistes de Minute étaient confrontés à des « problèmes, tels que non-paiement du treizième mois et de la prime d'ancienneté ou refus de la direction d'organiser des élections de délégués du personnel » et qu'ils se sont adressés, « comme l'importe quel salarié », au SGJ-FO, « qui a pris leur défense ».

Alain Beauve-Méry

Fantôme va déposer son bilan

PILIER français des images en trois dimensions (3D) depuis douze ans, la société Fantôme, dirigée par Georges Lacroix, devrait prochainement déposer son bilan au tribunal de commerce de Nanterre. Le passif de l'entreprise avoisnerait 20 millions de francs. N'ayant pas réussi à concrétiser rapidement des projets en cours de financement, l'auteur des « fabules géométriques » et d'« insectors », une série vendue dans 160 pays, pourrait disparaître.

Dans une lettre ouverte adressée à Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, Georges Lacroix demande clairement à être subventionné par l'Etat. Il affirme que « ces dernières années l'ignorance par les pouvoirs publics du potentiel de ce secteur a conduit à la disparition de plusieurs entreprises et à la reprise par d'autres pays plus entrepreneurs de projets innovants développés en France ». Et il détaille : « Le logiciel d'animation 3D Explorer développé par l'INA et Thomson a été revendu à Wavefront aux Etats-Unis ; le logiciel 2D Tic-Tac-Toon a été cédé à Toon Boom au Canada, de nombreux films imaginés à base de nouvelles technologies connaissent de véritables difficultés de financement et certains projets ont dû être abandonnés ».

Appuyé par une dizaine de sociétés du secteur (dont Buf Compagnie, Duran Duboi, Ex Machina, Medialab, l'Usine à images), le fondateur de Fantôme compte présenter aux pouvoirs publics une plateforme de revendications visant à développer le secteur des technologies de l'image. Très concrètement, Georges Lacroix demande

des aides supplémentaires du Centre national du cinéma (CNC), le développement de sociétés de capital-risque spécialisées, un engagement plus important des chaînes de télévision ainsi qu'un coup de pouce plus réel de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IF-

CIC). Pour qu'à l'avenir les étudiants formés à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, à Paris-VII, ou à Suplacom, à Valenciennes, ne soient pas, selon lui, obligés de s'expatrier pour trouver du travail.

N. V.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : le budget de France Télévision pour la couverture de 58 des 64 matches de la Coupe du monde de football, du 10 juin au 12 juillet, sera de 100 millions de francs. En annonçant ce chiffre, mardi 31 mars, Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a révélé que l'ancien footballeur brésilien Pelé sera l'un des consultants de la télévision publique pendant la compétition, et qu'un accord de partenariat liera France Télévision et la plus grande chaîne brésilienne, TV Globo, à l'occasion de France 98.

■ **Le groupe de communication Mediaset de Silvio Berlusconi, qui contrôle trois chaînes privées italiennes, a annoncé, mardi 31 mars, un bénéfice net consolidé de 462,5 milliards de francs (1,57 milliard de francs) en 1997, en hausse de 3,8 % par rapport à l'année précédente. Son chiffre d'affaires a augmenté de 7,2 %, à 3 358,6 milliards de francs (11,4 milliards de francs).**

■ **PRESSE** : Il Sole-24 Ore, premier quotidien économique italien, a annoncé, mardi 31 mars, un bénéfice net record en 1997 de 36,09 milliards de francs (environ 123 millions de francs). L'an dernier, le chiffre d'affaires du quotidien milanais a gagné 13,4 %, à 554,78 milliards de francs (environ 2,26 milliards de francs). En 1997, la diffusion quotidienne a progressé de 5,2 %, pour s'établir à 374 066 exemplaires.

■ **Le suédois Bonnier, premier groupe nordique des médias et d'édition, a annoncé, mardi 31 mars, une OPA de 5,4 milliards de couronnes (environ 3,7 milliards de francs) sur Marieberg, principal groupe de presse suédois, dont il contrôle déjà 47 % des actions et 65 % des droits de vote. Marieberg détient notamment les journaux Dagens Nyheter (357 000 exemplaires) et Expressen (352 000 exemplaires).** - (AFP)

■ **Des pastiches de six quotidiens régionaux ont été réalisés et mis en kiosques, à 240 000 exemplaires, mercredi 1^{er} avril, par une petite société d'édition, Editeur de textes. Expressions d'un humour bien ancré dans la tradition française, ces publications d'un jour sont La Noix du Nord, La Providence, Les Mauvaises Nouvelles d'Alsace, Scud Ouest, Ouest Farces et Le Parisot.**

■ **Le premier numéro de Paganino, un mensuel consacré à la découverte des univers de la musique, est paru vendredi 27 mars. Le magazine, tout en couleurs, de 64 pages, vendu 29 francs, s'intéresse à « toutes les musiques, de la Renaissance au rap ».**

LAFAYETTE

SEMNAINE FANTASTIQUE

15%

SUPPLÉMENTAIRES

DERNIERS JOURS

SUR DES CENTAINES D'ARTICLES SIGNALÉS EN MAGASIN

صوتنا من الداخل

AFFAIRES

INDUSTRIE
● DELSEY : le fabricant de bagages est sur le point d'être cédé par l'équipementier automobile Bertrand Faure...

SERVICES
● FAUCHON : Laurent Adamowicz, le reprenneur de l'épicerie de luxe, a déposé, mercredi 1er avril, son tour de table...

● ESPRIT TELECOM : l'opérateur a déposé un recours auprès du Conseil d'Etat, qui vient de geler le préfixe téléphonique qui lui a été attribué...

● DASSAULT ELECTRONIQUE : le groupe français et l'américain IBM ont cédé leur filiale commune de services informatiques CR2A-DI...

● SOFRES : les enquêteurs téléphoniques de l'institut de sondage de la Sofres sur le site de Montrouge (Val-de-Marne) ont été contaminés, mardi soir, une grève avec occupation des locaux...

FINANCE
● CRÉDIT LYONNAIS : le commissaire européen a reçu l'avis de la Commission, mardi 31 mars, pour adresser une lettre à l'Etat français lui demandant un délai d'un mois pour communiquer à Bruxelles un dernier plan de restructuration...

● BANQUES JAPONAISES : les 19 grandes banques japonaises vont passer la somme record de 10 000 milliards de yens (75 milliards de dollars) de provisions sur leurs encours douteux au titre de l'exercice achevé fin mars, affirme, mercredi 1er avril, le quotidien économique Nihon Keizai.

RÉSULTATS
● COGEMA : le groupe nucléaire a accru son bénéfice net de 6,6 % en 1997, à 1,042 milliard de francs, malgré un chiffre d'affaires en baisse de 5,1 %, à 32,6 milliards.

● MOSSLEY : le groupe de filature a réalisé un chiffre d'affaire consolidé de 882 millions de francs en 1997, en hausse de 30 %. Le résultat net est passé d'une perte de 24 millions en 1996 à un bénéfice de 19,1 millions en 1997.

● BANQUES POPULAIRES : le résultat net part du groupe de la banque coopérative, qui vient de lancer une OPA sur Natexis, a progressé de 13,2 % en 1997, à 2,2 milliards de francs. Le résultat brut d'exploitation de la banque s'élève à 7,3 milliards de francs, ce qui place le groupe « au quatrième rang des exploitations bancaires domestiques », affirme son président, Jacques Delmas-Marcelet.

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr

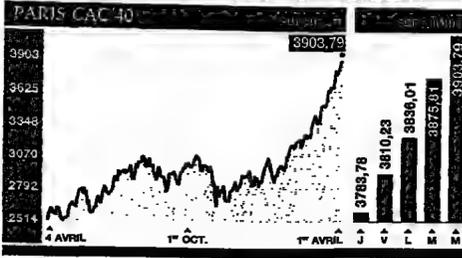


Tableau des Principaux écarts au règlement mensuel avec des données de variation pour divers indices et secteurs.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

HÉSITANTE à l'ouverture, la place parisienne a franchement opté pour la hausse à la mi-journée. A midi, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,73 %, à 3 904 points. Il a franchi, pour la première fois de son histoire, le seuil des 3 900 points. Le gain depuis le début de l'année dépasse les 30 % et la capitalisation boursière de Paris s'est hissée au-dessus des 5 000 milliards de francs...

TOKYO

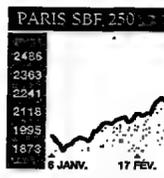
LA PREMIÈRE SÉANCE de la nouvelle année fiscale, qui coïncidait avec le lancement de la réforme des marchés financiers japonais, s'est déroulée dans une ambiance morose. L'indice Nikkei a perdu 285,51 points, pour terminer la journée à 16 241,66 points, soit un recul de 1,73 %.

NEW YORK

LE PRINCIPAL indicateur de Wall Street a terminé la séance de mardi en hausse de 17,69 points (+0,20 %), à 8 799,80 points, à l'issue d'une journée volatile au cours de laquelle sa progression a dépassé les 100 points. Les trois premiers mois de l'année ont vu une progression de 11,2 % du Dow Jones alors que l'indice composite Nasdaq affiche une hausse trimestrielle de 16,9 %. Sur la même période, l'indice Standard & Poor's 500 a gagné 13,5 %.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux.



FRANCFORT

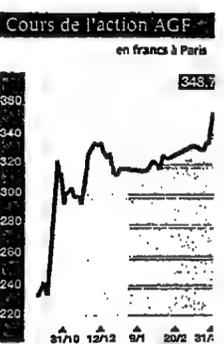
LES PRISES de bénéfice pesaient sur le marché francfortois, mercredi 1er avril. Dès le début des transactions informatisées, l'indice Dax perdait 0,1 %, à 5 091,93 points. La veille, les échanges électroniques s'étaient soldés par un gain de 0,54 %. En revanche, à l'issue de la séance officielle à 13 h 30, l'indice Dax affichait une progression de 1,85 %, à 5 102,35 points. Le dernier record datait du mercredi 25 mars, quand l'indice des trente valeurs vedettes avait terminé la séance officielle à 5 096,62 points.

LONDRES

RASSURÉE en fin de journée par la bonne performance de Wall Street, après avoir oscillé entre gains et pertes pendant une grande partie de la séance, la Bourse de Londres a terminé mardi sur une légère hausse de 0,34 %, à 5 932,2 points.

Valeur du jour : les AGF retrouvent la faveur des boursiers

LE TITRE AGF est très entouré depuis plusieurs séances. Après 5,6 millions de titres échangés lundi 30 mars, 3,3 millions d'actions ont encore changé de mains au cours de la séance du mardi 31 mars. Les arbitrages sont très nombreux. L'action a baissé de 1,2 %, à 348,70 francs, en clôture mardi. Ce prix se situe à des niveaux proches de ceux de la fourchette haute des modalités de l'OPA d'Allianz qui s'est déroulée du 16 février au 20 mars. L'opération comprenait une offre à titre principal à 320 francs par titre et une offre, dite subsidiaire, garantissant, en échange de toute action présentée et conservée, un bon de cession ou de valeur garantie (BCVG), à échéance juin 2000, d'une valeur de 360 francs.



ment apprécié depuis la période de lancement des OPA, de même que les actions des sociétés financières. Les seules valeurs d'assurances européennes ont progressé de 36 % depuis fin octobre 1997. La plupart des analystes financiers ont ainsi révisé leur jugement sur l'action du groupe d'assurances. Ils estiment que les objectifs de cours se situent plutôt autour de 400-450 francs. Pour mémoire, les AGF ont été privatisées en mai 1996 à 128 francs. Les résultats définitifs de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Allianz seront connus le 15 avril, jour de la présentation des résultats des AGF pour l'exercice 1997. Le consensus de marché s'établit aux alentours de 2 milliards de francs pour le résultat net.

« Sur la base de la liquidité du titre, qui semble forte, et d'une valorisation actuelle d'environ 600 milliards de francs, on peut penser que les AGF pourraient réintégrer l'indice CAC 40 à l'issue de l'opération », estime Danny Jacques et Thomas Fossard, analystes financiers chez BNP Equities. Il reste que certains actionnaires pourraient être moins gagnants que prévu si l'offre subsidiaire est réduite.

Pascal Samit

MONNAIES

● Dollar : la devise américaine continuait d'être ferme face aux monnaies européennes, mercredi 1er avril. Dès le début des transactions interbancaires, elle s'échangeait à 6,1906 francs et le dollar s'échangeait à 133,08 yens, contre respectivement 6,19 francs et 133,02 yens mardi dans les derniers échanges entre banques. En revanche, le billet vert perdait un peu de terrain contre le yen sous l'effet de prises de bénéfices rapides après avoir atteint un pic à 133,90 yens. Peu avant la clôture du marché des changes japonais, le dollar s'échangeait à 133,08 yens, contre 133,62 en matinée. ● Franc : la devise française évoluait peu face au deutschemark, à 3,3511 francs pour 1 deutschemark, contre 3,3515 francs mardi en fin d'après-midi. ● Dinar yougoslave : la devise yougoslave a été dévaluée, le cours officiel passant à 6 dinars pour 1 deutschemark, contre 3,3 auparavant.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies (Dollar, Yen, Livre, etc.).

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays et échéances.

Matif

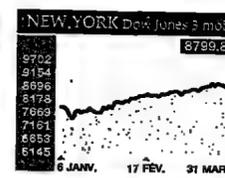
Tableau des cours Matif pour divers indices et actions.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes (Allemagne, Autriche, Belgique, etc.).

Monde

Tableau des cours mondiaux (New York, Londres, Tokyo, etc.).



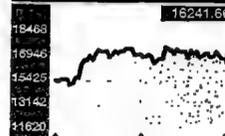
LONDRES



FRANCFORT



TOKYO



Matières premières

Tableau des cours des matières premières (Or, Pétrole, etc.).

Pétrole

Tableau des cours du pétrole (Brent, WTI, etc.).

Or

Tableau des cours de l'or (New York, Londres, etc.).

TAUX

● France : le marché obligataire français était bien orienté, mercredi 1er avril, ce dernier étant rassuré par le statu quo monétaire de la Réserve fédérale américaine. Mais, selon les observateurs, la prudence devrait prévaloir avant les adjudications prévues ce mercredi en Allemagne et jeudi en France. Vers 9 h 30, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 8 centimes, à 103,70. La veille, dans une ambiance quasi-estivale, sans mouvement particulier et sans grand volume, le Matif avait terminé la séance sur un repli de 2 centimes, à 103,62. ● Etats-Unis : sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, s'affichait à 5,934 %, contre 5,98 % lundi en clôture. La Réserve fédérale a laissé sa politique monétaire en l'état, mais certains analystes estiment qu'un resserrement est probable dans les prochains mois.

ÉCONOMIE

Les prix du pétrole repartent à la baisse

LES RÉDUCTIONS de production de pétrole décidées lundi 30 avril dans la nuit lors de la réunion extraordinaire de l'OPEP à Vienne ont fortement déçu le marché. Les prix sont repartis à la baisse mardi : le Brent est revenu à 14,27 dollars contre 14,79 dollars en clôture lundi soir. Les pays de l'OPEP ont décidé de réduire la production du cartel de 1,245 million de barils par jour (mbj) à partir du 1er avril et jusqu'à la fin de l'année, pour soutenir les prix tombés, il y a deux semaines, à leur niveau le plus bas en neuf ans et demi. Les opérateurs jugent très insuffisantes ces réductions de production.

● ÉTATS-UNIS : la Réserve fédérale a laissé ses taux inchangés, mardi 31 mars, lors de la réunion de son comité monétaire.

● INDONÉSIE : pays donateurs et organisations internationales doivent se réunir, mercredi 1er avril à Washington, pour évaluer les besoins urgents de l'Indonésie en matière d'importations de nourriture.

● THAÏLANDE : la banque centrale a renforcé, mardi 31 mars, les mécanismes de provisions obligatoires des banques commerciales conformément aux demandes du Fonds monétaire international.

● GRANDE-BRETAGNE : le chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, a exclu, mardi 31 mars, toute mesure de court terme pour faire baisser la livre sterling, à son plus haut niveau depuis près de dix ans face aux principales devises monnaies européennes (lire page 21).

● YOUGOSLAVIE : le dinar a été fortement dévalué, le cours officiel passant à 6 dinars pour 1 deutschemark, contre 3,3 auparavant.

● RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : la Banque nationale a racheté, mardi 31 mars, sur les marchés financiers « des centaines de millions de deutschemarks » pour stopper une montée rapide de la couronne tchèque par rapport à la monnaie allemande.

● RUSSIE : le gouvernement de la banque centrale, Sergéï Dubinin, a estimé, mardi 31 mars, que le rouble doit être légèrement dévalué en ligne avec l'inflation afin d'aider les exportateurs.

● CORÉE DU SUD : le pays a enregistré un excédent commercial de 3,74 milliards de dollars en mars, portant l'excédent commercial à 8,6 milliards de dollars (45 milliards de francs) pour les trois premiers mois de l'année.

● FRANCE : l'Assemblée nationale a adopté, mardi 31 mars en deuxième lecture, par 294 voix contre 244, le projet de loi Aubry sur les 35 heures.

● L'Assemblée nationale a adopté, mercredi matin, un amendement au projet de loi DDOEF prolongeant de six mois le régime de la déduction fiscale au titre de l'immobilier locatif en assouplissant les conditions qui avaient été proposées par le gouvernement.

● Les mesures nationales de précaution contre la maladie de la « vache folle » seront maintenues contrairement à la proposition de la Commission de Bruxelles, a fait savoir mardi le ministre de l'Agriculture (lire page 4).

NOMINATIONS

● BNP : Bernard Lenoée, directeur des ressources humaines et Alain Moynot directeur des réseaux France, ont été nommés directeurs généraux adjoints. ● DEVANLAY : Jean-Jacques Devanlay, ancien président d'Optorg et ancien président du Printemps, a été nommé PDG du groupe textile Devanlay, en remplacement de Léon Cligman, qui vient de le vendre au distributeur suisse Maus Frères.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 1^{er} AVRIL
Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % variation. Lists various French stocks like BNP, CCL, Renault, etc.

CAC 40
+0,59%
Dernier cours : 3898,81

Table of international stock markets including London, Frankfurt, Zurich, and others, with columns for index, change, and volume.

Table of foreign exchange rates (VALEURS ÉTRANGÈRES) for various currencies like the Dollar, Mark, and Swiss Franc.

COMPTANT

Table of bond yields (OBLIGATIONS) for various maturities and issuers.

Table of French stocks (ACTIONS FRANÇAISES) including companies like Air France, Bouygues, and others.

Advertisement for Volkswagen Golf with the headline 'Nouvelle Golf. Et si c'était la voiture que tout le monde attendait?' and an image of the car.

Table of foreign exchange rates (VALEURS ÉTRANGÈRES) for various currencies like the Dollar, Mark, and Swiss Franc.

SECOND MARCHÉ

Table of second market transactions for various French stocks.

Table of French stocks (ACTIONS FRANÇAISES) including companies like Air France, Bouygues, and others.

Table of international stock markets including London, Frankfurt, Zurich, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market transactions for various French stocks.

HORS-COTE

Table of off-market transactions for various French stocks.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds including various investment vehicles.

Table of French stocks (ACTIONS FRANÇAISES) including companies like Air France, Bouygues, and others.

Table of international stock markets including London, Frankfurt, Zurich, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market transactions for various French stocks.

HORS-COTE

Table of off-market transactions for various French stocks.

BRED BANC

Table of BRED bank products and services.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of CREDIT AGRICOLE bank products and services.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of LEGAL & GENERAL bank products and services.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Table of SOCIÉTÉ GÉNÉRALE bank products and services.

les mystères

Handwritten text in Arabic script: 'سكيا في الامال'

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 2 AVRIL 1998

SPORTS Après les affaires de dopage à la nandrolone qui ont secoué le sport français à l'automne 1997, une polémique s'était ouverte quant à la possible sécrétion naturelle de ce puis-

sant stéroïde anabolisant et à la pertinence des seuils de détection fixés par le Comité international olympique (CIO). Une enquête du Monde auprès de plusieurs laboratoires révèle

que des études en cours tendaient à démontrer que, dans certaines conditions, l'être humain peut produire des taux de métabolites de nandrolone supérieurs à la norme du CIO. LE

PROFESSEUR Claude-Louis Gallien, responsable de la commission nationale de lutte contre le dopage, répond que ce type de cas est rarissime. CERC-TAINS des contrôles positifs effectués

par le laboratoire national de Châtenay-Malabry auraient été infirmés par des analyses effectuées, à Cologne, par les services du spécialiste allemand Willy Schanzer.

Les mystères du dopage à la nandrolone s'épaississent

Alors que les six sportifs français soupçonnés d'avoir utilisé de la nandrolone clament toujours leur innocence, des laboratoires de recherche remettent en question le seuil de 2 nanogrammes par millilitre au-delà duquel les instances olympiques décrètent le dopage

LE DOCTEUR Patrick Schamasch est formel. Ou du moins fait-il semblant de l'être. Pour ce médecin du Comité international olympique (CIO) à Lausanne, « il n'existe pour l'heure aucune raison valable de réviser à la hausse la recommandation sur le seuil de métabolites de nandrolone au-delà duquel un sportif doit être jugé positif. » Depuis l'été 1996, ce seuil est fixé à 2 nanogrammes par millilitre et, à en croire la commission médicale du CIO, il le demeurera tant qu'aucune étude scientifique sérieuse ne viendra bouleverser cette doctrine. « Les techniques avancées, explique M. Schamasch, lorsque des chercheurs présenteront un travail au terme duquel ils prouveront l'invalidité de ce seuil, nous le réviserons. Mais, aujourd'hui, rien ne nous pousse à changer. »

Rien, sauf le doute. Un doute insidieux, qui gagne le milieu médical sportif et pénètre même au cœur de laboratoires à la réputation insoufflable. La question : faut-il envisager l'hypothèse d'une sécrétion endogène de métabolites de la nandrolone par l'homme ? Auquel cas doit-on prononcer un moratoire sur les cas positifs avérés chez des sportifs de haut niveau ? « Il y a une suspicion raisonnable, affirme le professeur Yannick Guezennec, du Centre de recherche et de médecine aérospatiale (Cerma) de Juvisy (Essonne). Nous menons actuellement une étude et constatons des éléments surprenants dans deux ou trois cas.

Des personnes non sportives dont on a la certitude qu'elles n'ont absorbé aucun produit et qui affichent pourtant des taux de métabolites de nandrolone très au-dessus du seuil. » Faut-il en conclure que, dans des situations de stimulation naturelle, lorsque l'organisme est soumis à des conditions de stress particulières, il sécréterait lui-même les métabolites de nandrolone au point d'atteindre des taux coupables ? Le professeur refuse de s'avancer davantage. « Il faudra attendre la fin de notre étude », dit-il, regrettant de ne disposer que de six mois pour fournir un premier élément de réponse. Plusieurs laboratoires mènent des travaux sur le sujet et aucun ne soutient fermement la recommandation du CIO. Un praticien de la région parisienne a révélé au Monde qu'il s'est retrouvé avec un taux supérieur au seuil olympique alors qu'il procédait à un test d'étalonnage sur une machine de contrôle. « Et, pourtant, jamais de ma vie je n'ai absorbé de nandrolone, sous quelque forme que ce soit », a-t-il certifié.

Un laboratoire agréé par le CIO, celui de Cologne (Allemagne), déclare qu'il trouve exagéré les résultats annoncés en octobre 1997 par le laboratoire national de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), au lendemain des contrôles pratiqués sur le judoka Djamel Bouras, les footballeurs Vincent Guérin, Dominique Arribagé, Antoine Sibilerski, Cyrille Pouget et le hand-

baller Christophe Zaniga. Willy Schanzer, patron de ce laboratoire, serait même allé plus loin. Il aurait affirmé que certains cas reconnus positifs en France ne seraient pas été dans son laboratoire. Interrogé par Le Monde, il est resté silencieux. « Ces cas sont en cours d'instruction, a-t-il déclaré, je ne les commente pas. »

LE SEUIL N'EST PAS UN SEUIL

Quelques semaines auparavant, la commission médicale du CIO avait manifesté son mécontentement à Willy Schanzer, pour le tancer après des déclarations jugées intempestives. « Nous ne les condamnons pas, rassure le docteur Schamasch, mais nous aurions aimé qu'elles fussent moins catégoriques. Nous les avons trouvées délicates vis-à-vis du laboratoire de Châtenay-Malabry, qui respecte scrupuleusement les protocoles et auquel nous accordons toute notre confiance. » Toujours est-il que le professeur Schanzer, spécialiste de la lutte contre le dopage, poursuit avec son équipe un travail sur le moyen de calculer le rapport des deux métabolites pistés dans la recherche de positivité à la nandrolone. Ce travail, dont il s'apprette à publier les résultats, penche-t-il en faveur d'une révision des seuils tolérés ? Il réserve sa réponse. Mais, pour nombre de ses collègues, cela semble être une évidence.

A Paris, Yves Bonnaire dirige le laboratoire national des courses françaises, le LAB. « Voilà plusieurs

années qu'on a mis en évidence la présence endogène de métabolites de nandrolone sur les chevaux et sur d'autres animaux, témoigne-t-il. Pour parvenir à ces résultats chez l'animal, à un moment donné, nous avons décidé de chercher. C'est ce qu'il faut faire sur l'homme afin de définir un taux indiscutable parce que scientifiquement établi. » Or ce

Une loi avant l'été ?

Lancée à la fin de l'année 1996 par le ministre des sports du gouvernement d'Alain Juppé, la réforme de la lutte contre le dopage semble enfin vouloir aboutir. Mardi 31 mars, les représentants du ministère de la jeunesse et des sports ont défendu devant les membres du Conseil d'Etat un avant-projet de loi sur la question. La juridiction administrative doit désormais rendre un avis avant que le projet ne soit présenté en conseil des ministres puis proposé à la discussion aux parlementaires.

La ministre, Marie-George Buffet, espère qu'il pourra être débattu au Parlement dès le 15 mai. L'avant-projet prévoit la création d'une instance suprême, composée d'un nombre restreint de personnalités indépendantes des fédérations sportives. L'objectif de ce texte est également de renforcer les contrôles inopinés. Il met encore l'accent sur la prévention auprès des jeunes et des sportifs.

n'est pas le cas. Le taux de 2 nanogrammes énoncé par la recommandation du CIO ne concerne pas exclusivement les métabolites de la nandrolone. Il vise une série de molécules qui n'ont parfois rien à voir entre elles.

« Le seuil n'est pas un seuil », affirme Yves Bonnaire. « Après l'annonce de la positivité de Djamel Bouras, je me suis plongé dans la bibliographie disponible, raconte Di-

dier Rousseau, médecin de la Fédération française de judo. Tout ce que j'ai trouvé date d'au moins dix ans. Depuis, les techniques de repérage se sont affinées, mais nos connaissances n'ont pas suivi. » Jacques de Ceauriz, responsable du laboratoire de Châtenay-Malabry, où ont été découverts les cas positifs, l'admet implicitement :

« Ce seuil a à la fois le mérite et le tort d'exister. Le mérite, parce qu'il fixe une limite, et le tort, parce qu'il repose sur des données officielles, certes un peu arbitraires, mais pas autant que certains le prétendent. Il s'appuie sur des éléments réels, et dire qu'il est aberrant me paraît abusif. »

ON CHERCHE LA VÉRITÉ

Dans les tests de recherche de positivité à la nandrolone, les analyses tentent de mettre en évidence la présence de deux métabolites bien précis : il s'agit de la norandrostérone et de la norétiocholanolone. Yves Bonnaire et son équipe ont démontré que l'homme produisait de la norandrostérone de façon naturelle, en quantité diverse selon des conditions qui varient de saisons climatiques de l'année à l'état de l'individu. « En raison de la lumière, l'été, par exemple, l'homme en sécrète davantage qu'en hiver », explique-t-il. De même l'effort influence le résultat. « Le taux le plus élevé qu'on ait jusqu'à maintenant constaté est de 7 nanogrammes », précise Yves Bonnaire, qui refuse d'en faire un cas d'école.

« On cherche la vérité », insiste-t-il. Et pour y parvenir, il faut développer des études sur les deux métabolites avec plusieurs centaines de sujets, sur une période longue. Pour cela nous devons adopter une méthode standardisée, prouvée et quantitativement validée. » A l'évidence, personne ne conteste l'uti-

lité de la lutte contre le dopage. « Il est urgent de repenser le problème des taux de métabolites de nandrolone aux experts et d'entamer des recherches sans préjugé », lance Didier Rousseau. En la matière, faut-il changer de raisonnement ? Récemment le laboratoire de contrôle antidopage de Rome a encore mis au jour la présence de métabolites de nandrolone sur des athlètes. Au cours de l'année 1997, le laboratoire de Châtenay-Malabry a dépisté plus de 40 athlètes positifs à la nandrolone.

Ce même laboratoire nous a confirmé que, depuis les « affaires » de l'automne 1997, de nouveaux cas ont été identifiés, qui n'ont fait l'objet d'aucune publicité. Au ministère de la jeunesse et des sports, Jean Poczobut, membre du cabinet de Marie-George Buffet, attentif au dossier, a affirmé ne pas être au courant de « ces nouveaux cas », estimant qu'il s'agit peut-être d'« affaires résiduelles ». Résiduelles ou nouvelles ? Endogène, un peu ou pas du tout ? Dopé ou pas ? Selon la rive du Rhin sur laquelle ils exercent, les praticiens n'apportent pas les mêmes réponses. Et, à l'instar des échantillons d'urine prélevés sur les sportifs suspects d'avoir recouru à la nandrolone, la situation manque de clarté.

Yves Bordenave

DÉPÊCHES

■ EQUITATION : Jacqueline Ververy a été élue présidente de la Fédération française d'équitation, mardi 31 mars, au terme d'une assemblée générale qui a eu lieu au comité national olympique et sportif français. Elle succède à Pierre Durand, démissionnaire.

■ FOOTBALL : L'inter Milan s'est imposé de justesse (2-1) face au Spartak Moscou, mardi 31 mars, en demi-finale aller de la coupe de l'UEFA grâce à des buts d'Ivan Zamorano (45') et Josh Moedin Ze Elias (90') alors que Dimitri Alenitchev avait égalisé à la 48'. La seconde demi-finale a tourné à l'avantage de la Lazio Rome vainqueur (1-0) sur le terrain de l'Atletico Madrid. Vladimir Jugovic a marqué le but à la 34 minute.

■ Claude Le Roy a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale du Cameroun qui disputera la Coupe du monde 1998 dans le groupe B, mardi 31 mars. Le directeur sportif du Paris-Saint-Germain avait déjà entraîné le Cameroun de 1985 à 1988.

Une production endogène exceptionnelle

LA PRODUCTION endogène de nandrolone ne pourrait concerner qu'un nombre très exceptionnel d'individus. Le professeur Claude-Louis Gallien, biologiste et président de la Commission nationale de lutte contre le dopage, l'a récemment affirmé à l'Agence France-Presse. Le professeur Gallien soutient que cette production endogène ne pourrait concerner, s'agissant d'un sujet masculin, qu'un individu sur 1 000, voire sur 10 000. Encore faudrait-il qu'il s'agisse de sujets présentant éventuellement des troubles physiologiques susceptibles d'être décelés à l'examen clinique.

Selon lui, de tels cas n'ont jamais été mis en évidence de façon bien documentée et crédible. Les travaux portant sur ce sujet remontent à 1960, ils ont démontré que la nandrolone pouvait être synthétisée de façon endogène chez les femelles enceintes des mammifères, y compris chez la femme. Pour ce qui est des organismes mâles, des réponses positives ont été

obtenues concernant le cheval et le verrat. La nandrolone serait produite au niveau des testicules, les taux observés chez le cheval se caractérisant par une très grande variété d'un individu à l'autre (de 0 à 200 ng/ml ou nanogramme par millilitre).

Une équipe de chercheurs (conduite par le professeur Debruyckere) a publié des résultats qui soutiennent cette éventualité pour l'espèce humaine (trois sujets ont présenté des taux de 9 à 37 ng/ml).

Cependant, la validité des travaux de cette équipe est fortement controversée. Les critiques de la communauté scientifique portent à la fois sur la fiabilité des protocoles utilisés et sur la crédibilité des résultats. A la question de savoir s'il est possible de d'autres produits administrés au sujet contrôlé positif produisent des métabolites analogues à ceux de la nandrolone, le professeur Gallien répond affirmativement. Mais il ajoute : « Ils sont bien connus, fi-

gurent aussi sur les listes des produits interdits et seraient détectés lors des analyses. »

Se portant garant de la fiabilité des analyses effectuées dans les laboratoires agréés par le Comité international olympique (CIO), en raison des marges de sécurité prises par rapport au seuil théorique de détection, le professeur insiste sur le fait que la réglementation antidopage est de nature qualitative et non quantitative.

Autrement dit, la présence de métabolites de la nandrolone dans les urines - la persistance varie de quelques jours à quelques mois selon les conditions de l'administration - constitue un test positif entraînant une sanction. Le CIO recommande toutefois, en fonction des variations enregistrées d'un laboratoire à l'autre, de considérer qu'il n'y a pas dopage en dessous de 1 à 2 ng/ml et de mentionner qu'une faible concentration a été mise en évidence, en dessous de 5 à 10 ng/ml.

Les joueurs asiatiques épient le championnat américain de base-ball

LOS ANGELES correspondance Chan Ho Park et Hideo Nomo ont franchi une frontière. Le premier est sud-coréen, le second japonais. Tous les deux sont base-balleurs professionnels dans l'équipe des Los Angeles Dodgers et, à leur manière, ils ont révolutionné le championnat américain, qui a débuté mardi 31 mars. Elu meilleur rookie (ndr, débutant) de l'année en 1995, Hideo Nomo est depuis trois ans l'objet d'un culte nippon appelé Nomomania. Chacune de ses prestations est retransmise par les télévisions japonaises et, l'année dernière, une équipe de reporters a même osé le filmer dans les tribunes du Stadium de Los Angeles. Avec 5 millions de francs de salaire annuel en 1993, 14 millions prévus pour 1999 et environ 12 millions de retombées publicitaires, Chan Ho Park est, de son côté, le sportif sud-coréen le plus respecté de son pays. Là-bas, sa renommée est équivalente à celles de Tiger Woods et Michael Jordan réunies.

L'arrivée éclatante de ces deux lanceurs au sein de la Major League Baseball (MLB) - en 1994 pour Chan Ho Park et en 1995 pour Hideo Nomo - a ouvert les portes de la MLB à de nombreux autres base-balleurs asiatiques. Ainsi le célèbre lanceur japonais Hideki

Irabu, qui évolue depuis 1997 aux New York Yankees, ou le Sud-Coréen Jae Weong Seo, dont l'équipe des New York Mets s'est adjoint les services cette année. Conséquence : vingt et un joueurs japonais et sud-coréens ont débarqué, en 1998, dans les camps d'entraînement de printemps au cours desquels les équipes préparent la saison. Un chiffre qui a doublé par rapport à l'année passée. Et, malgré une législation complexe qui gêne partiellement le recrutement des joueurs asiatiques, les équipes américaines semblent de plus en plus séduites par les charmes des joueurs d'Extrême-Orient, généralement appréciés pour leur précision.

Depuis les succès stories de Chan Ho Park et Hideo Nomo, les équipes d'outre-Atlantique lorgnent donc avec envie de l'autre côté du Pacifique. Sport populaire au Japon et en Corée du Sud, le base-ball dans sa version asiatique a longtemps été considéré avec condescendance par les spécialistes américains de la batte et du gant. D'ailleurs, les inspecteurs de la MLB continuent d'ignorer les championnats asiatiques dans leur enquête annuelle sur le développement du base-ball. Mais les comportements évoluent. En 1964, le Japonais Masanori Murakami avait ouvert la brèche en devenant

le premier joueur asiatique de base-ball à s'imposer dans le championnat américain au sein de l'équipe de San Francisco. Son expérience ne dura pourtant qu'une saison. Les responsables de la fédération japonaise, effrayés par son succès, lui demandèrent de rentrer au pays afin d'éviter un exode massif de leurs meilleurs talents.

NOUVELLES PERSPECTIVES

Pendant plus de trente ans, cet épisode houleux des relations nippo-américaines a freiné l'« import-export » entre les deux pays. C'est aujourd'hui de l'histoire passée. « Le déferlement des joueurs asiatiques est une conséquence directe de l'internationalisation du base-ball, a analysé Gord Ash, directeur général des Toronto Blue Jays. Cette tendance est déjà apparue dans le hockey sur glace et le basket-ball. Elle commence à toucher le base-ball. Mais c'est normal : les meilleurs joueurs asiatiques veulent évoluer dans le meilleur championnat du monde. »

Après s'être ouvert aux joueurs cubains et latino-américains, le marché du base-ball professionnel poursuit ses mutations. Toutefois, certains joueurs asiatiques éprouvent des difficultés d'intégration. Ce fut le cas du lanceur Hideki Irabu, l'ancienne légende de l'équipe nippone de Chiba Lotte.

Acheté à prix d'or par les New York Yankees, en mai 1997, ce dernier n'a pas produit les résultats escomptés. Certains ont expliqué cette méforme par le choc culturel existant entre les deux pays, d'autres par la différence de niveaux entre les championnats. Mais, au-delà des compétences sportives, les base-balleurs asiatiques ouvrent de nouvelles perspectives marketing à la MLB, qui subit, depuis quelques années, une baisse inquiétante de popularité.

« La première fois que Chan Ho Park a joué à New York avec les Dodgers, nous avions noté qu'il avait suscité un intérêt sensationnel auprès des spectateurs. D'ailleurs, ce jour-là dans les gradins, ils étaient 12 000 de plus que d'habitude », se souvient Steve Phillips, directeur général des Mets. Phénomène identique à Los Angeles lors des débuts de Hideo Nomo, en 1995. A lui seul, le joueur japonais avait attiré 5 000 supporters supplémentaires. Cette année, le manager des New York Mets a donc recruté deux vedettes asiatiques : le Japonais Masota Yoshii et le Sud-Coréen Jae Weong Seo. Il espère profiter de leur popularité pour remplir le Shea Stadium et, accessoirement, remporter quelques matches.

Paul Miquel

SALON DE L'ETUDIANT

SPECIAL 3ES CYCLES

Bacheliers et licenciés choisissez votre 3^e cycle

3 et 4 avril 1998 de 10 h à 18 h à l'Espace Champerret, Paris 17^e

Métro : Porte de Champerret ou Louise-Michel. IER - Pédralin. Bus : PC 84, 92, 93, 163, 164 et 165.

Le Chablais, un « balcon vert et bleu » sur la Suisse et la Savoie

Du col du Feu au prieuré de saint François de Sales, ce « Savoyard de naissance et d'obligation », en passant par les vignobles de Crépy, un terroir où tout invite au tourisme vert

DANS LES CAFÉS et sur les marchés de Thonon, Douvaine ou Bons-en-Chablais, vous savez tout de suite qui vous avez devant vous : ici les indépendantistes - ils viennent d'envoyer pour la première fois un des leurs au conseil régional de Rhône-Alpes - ne se produisent pas encagoulés, comme en Corse, mais ils se disent « savoyards » au lieu de « savoyards ». Genève abrite même un « gouvernement savoyard en exil ». Il paraît que la finale *ard* est péjorative et date de l'époque où « la Savoie n'était pas riche et où ses petits ramoneurs parcouraient à pied la France voisine pour se constituer un pécule ».

Christian Favrat, lui, parle en *ard* et sans complexe. Né dans le hameau montagnard des Favrats, ancien cheminot, ancien élu local, toujours militant socialiste et toujours patoisant, au point d'enseigner aujourd'hui le franco-provençal (la langue historique commune des Savoies et du Val d'Aoste), il se soucie surtout de la sauvegarde et de l'exploitation de l'écosystème de ce « balcon vert et bleu » que forme le Chablais. Cette minicroûte, étonnamment privilégiée quant au microclimat et à la fécondité de ses sols, constitue le littoral français du Léman, avec son arrière-plan de montagnes modérées que, par temps clair, surmonte le Mont-Blanc. Bleu roi du lac, vert Empire des sapinières.

« Montez plus haut, conseille Christian sur le rivage lacustre, allez au-delà des Favrats, vers le Feu. - Le feu ? - Oui, le col du Feu ! Mais rassurez-vous, ce nom ne doit rien à un incendie... »

En effet, puisque ce feu-là, c'est le vieux feu celtique resté en Savoie sous cette forme, ou sous celle de

foyard, pour désigner le hêtre. Le hêtre, bois blanc chéri des menuisiers, abonde toujours au col du Feu (1 117 mètres). Ici, il y a 110 ans, on ne trouvait encore qu'un oratoire indulgencier dédié à la Vierge à l'Enfant, construit en 1766 par ordre du prince-évêque de Genève. En 1881, des pionniers du cru, les Meynet, une famille de « fruitiers » - fromagers, en vocabulaire du coin - bâtirent là une ferme. A peu près au moment où la route atteignit le col, en 1911, on y ajouta un café puis, en 1948, un restaurant, enfin, en 1965, un hôtel, le tout enroulé autour du chalet initial.

Les descendants des fondateurs ne « révoquent » plus, ne fabriquent plus leur beurre ni leur fromage (terme désignant à l'origine en Savoie tout fromage) mais préparent encore eux-mêmes leurs jambons, leurs terrines et leur vaucherin (l'entremets à la meringue, non pas le fromage). Bien que le

Carnet de route

- **Hôtel-restaurant** : auberge du Col-du-Feu, 74470 Lullin, tél. : 04-50-73-81-09. Menu à 139 F, chambre double 185 F, demi-pension 275 F. Fermé du 15 septembre à Noël.
- **Exposition** : « Le sentiment de la montagne », au Musée de Grenoble, jusqu'au 1^{er} juin (Le Monde du 31 mars).
- **Lecture** : Savoie, encyclopédie illustrée Bonneton, 1997, 320 p., 195 F.
- **Renseignements** : Syndicat d'initiative du val d'Hermone, tél. : 04-50-73-82-05.

feu soit inconnu de la plupart des cartes et guides courants, la maison familiale du col est courue par les connaisseurs de Chambéry à Genève.

On est à moins de 40 kilomètres de la cité calviniste, mais c'est Lausanne qu'on aperçoit du haut du col, étalée à l'aise au flanc de montueux coteaux, sur l'autre rive du lac, tandis que, côté sud, on plonge vers la vallée verte surplombée par le double dôme alpin enneigé de l'Hermone (1 606 mètres). A pied, la première grimpe qui se présente en sortant de l'auberge Meynet, c'est Hermone, *Armonna*, la « terre béate ». Cinq fois séculaire depuis 1989, « la chapelle d'Hermone protège le Chablais » et fait l'objet chaque année, entre le lundi de Pentecôte et la Nativité de Marie, de trois pèlerinages exclusivement pédestres, appréciés des catholiques.

Toute la Savoie, et spécialement le Chablais, baigne d'ailleurs dans une culture catholique, à la fois ancienne et vivante (ou ressuscitée) : les nationalistes ont ainsi choisi pour héros Arnauld III, comte médiéval de Savoie, pape (antipape, selon le point de vue) sous le nom de Félix V, un sacré personnage, ensuite benoîtement retiré en son monastère de Ripaille, proche du Léman.

A Allinges, entre Ripaille et le Feu, il faut à aussi renoncer un peu à la voiture et monter « à patte » le petit raidillon menant au faite de cette échine rocheuse fortifiée de toute Antiquité. Campé sur ce belvédère à la fin du XVI^e siècle, le jeune François de Sales, « Savoyard de naissance et d'obligation », arpente avec doigté au dogme romain les 25 000 Chablaisiens quasi tous passés à la Réforme (il y a de nos jours

100 000 âmes dans le Chablais). Est-ce ce « repêchage » qui valut par la suite au héraut de la Contre-Réforme d'être canonisé puis proclamé patron des journalistes ? « Sans doute, nous rétorque un confrère du Temps, nouveau quotidien romand, car il sut retourner l'opinion chablaisienne par la seule force de ses péroraisons et aussi grâce à des petits papiers argumentés et concis, des éditos avant la lettre, qu'il écrivait et glissait sous les portes des brebis égarées ».

« La Savoie n'était pas riche, ses petits ramoneurs parcouraient à pied la France voisine pour se constituer un pécule »

L'histoire ne dit pas quel vin de messe utilisait Arnauld-Félix ou François de Sales mais sans doute aurait convenu à ces tempéraments énergiques le « crépy crépissant » blanc des parages (AOC depuis 1948). On le propose au Col-du-Feu, pour arroser le ferrat ou l'ombelle chevalier lémaniques, ce vin dans lequel Christian Favrat décide également « juste la petite raideur qu'il faut » pour accompagner la fondue savoyarde (ou savoisienne...).

« Nous avons tout ici pour devenir l'un des hauts lieux de l'authenticité touristique vert en Europe », conclut l'homme du terroir.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



DESIGN LIONEL FORTIER

vécut après la seconde guerre mondiale la vie d'un dandy communiste. La visite de sa maison, Chaussestrasse, est le point de départ d'un parcours au cœur de la nouvelle capitale, en pleine transformation.

Florence Evin

PARTIR

■ **L'ANGLETERRE SUR GRAND ÉCRAN.** Le cinéma est à l'affiche du circuit programmé par un voyageur londonien. « Scenes and scenery » permet de découvrir les lieux qui ont servi de décor à plusieurs films tournés dans le sud de l'Angleterre. Sur les traces de *Robin des bois*, de *Quatre Mariages et un enterrement* et des *Vestiges du jour*, on visite villages et nobles demeures tels le palais de Hampton Court à Londres, Exton College à Windsor et Wilton House, vedette de *La Folie du roi George*. Plus au sud, Lyme Regis, en Cornouailles (*La Femme au lieutenant français*) et le pittoresque village de Lacok (*Pride and Prejudice*) sont au générique de ce scénario de 9 jours qui inclut les visites de Bath et de Londres - où l'on ne manquera pas l'exposition consacrée, jusqu'au 14 mai, à l'histoire de l'or, au Bank of England Museum (Bartolomew Lane).

★ Renseignements auprès de Geneviève Journeys, Park House, 140 Battersea Park Road, London SW11 4NB, tél. : 00-44-171-720-4891. Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20.

■ **RENDEZ-VOUS SUR L'EAU.** Avec ses croisières à thème, le *Mer-mac* a mis au point depuis des années une formule où le savoir-faire du plus français des paquebots de la flotte Costa/Paquebot est reconnu. Se succèdent ainsi des rendez-vous annuels tels que le « Festival de musique en mer » (du 31 août au 12 septembre, à partir de 31 320 F par personne sur la base d'une cabine double intérieure) ou le « Festival de théâtre en mer » (du 12 au 24 septembre, à partir de 20 850 F), mais aussi des thèmes d'actualité comme le « Bicentenaire napoléonien » (24 septembre au 12 octobre) ou celui des « Grandes familles royales » (15 au 25 octobre). Pour les amoureux de musique, le « 2^e Festival lyrique en mer », qui, sous l'impulsion du directeur de l'Opéra royal de Wallonie, suivra du 4 au 17 juin un itinéraire au fil des capitales de la Baltique. Avec, à terre, des concerts à l'Opéra Bahycska de Gdansk, au Théâtre Marinsky (ex-Kirov) de Saint-Petersbourg, au Palais royal de Stockholm et au palais Moltke de Copenhague (à partir de 18 800 F).

★ Renseignements au 01-49-24-42-00 et dans les agences de voyages.

■ **EN FAMILLE.** Pas courants, les circuits organisés à l'intention des familles. Spécialiste des itinéraires hors des sentiers battus, Explorer est l'un des premiers à avoir tenté l'aventure. Dans sa brochure : des escapades familiales aux Etats-Unis (un ranch au Wyoming), en Namibie, en Afrique orientale (Tanzanie et Zimbabwe), au Niger, en Egypte (dans le Sinaï), au Maghreb (Maroc et Tunisie) ainsi qu'en Grèce, en Turquie (à bord d'un caïque) et en Espagne dans les sierras de l'Aragon. La France n'est pas oubliée avec une balade « Sur les traces de Stevenson » dans les Cévennes (3 200 F la semaine pour un adulte, 2 700 F pour un enfant), avec la complexité d'ans de bât et une invitation à jouer, dans les mêmes conditions, à des tarifs équivalents.

★ Explorer, 16, rue de la Banque, 75002 Paris, tél. : 01-53-45-85-85.

L'Allemagne buissonnière

Plus de 13 millions de touristes allemands ont visité la France en 1997. En sens inverse, 1,3 million de Français ont franchi la frontière pour séjourner outre-Rhin. A peine un pour dix. Pour rétablir l'équilibre, le pays de Goethe multiplie les opérations de séduction à l'intention de la « grande nation », il s'agit de mieux faire connaître le terroir, l'histoire et la gastronomie. Et de faire savoir qu'il y a là, au fil des saisons, des événements musicaux et culturels de première importance : à Munich, on verra dès le 3 avril (et jusqu'au 14 juin) la présentation remodelée (après restauration) des collections Dürrer à la Nouvelle Pinacothèque de Munich, avant la réouverture de l'Antienne Pinacothèque, cet été.

Des publications variées ont été préparées à l'intention du voyageur français. « Comment vivre l'Allemagne... » en train : la nouvelle liaison Thalys met Cologne à quatre heures de Paris (aller-retour « loisir », 700 F) et facilite les connexions. Par exemple vers Mayence, au sud, lieu de naissance et de travail de Gutenberg (voir ses grandes Bibles). On poursuit vers Francfort, le long du Rhin, par la plus belle

portion de voie ferrée d'Europe. Ou vers le Nord, en pénétrant la Ruhr, pleine de ressources avec ses musées d'art contemporain (à Mönchengladbach, Düsseldorf), ses théâtres inventifs (à Bochum) et la compagnie de danse de Pina Bausch installée à Wuppertal.

Cette brochure de la Deutsche Bahn « train-hôtel » permet de réserver un toit dans quatre cents villes et villages avec huit étapes principales autour desquelles on « rayonne » (3 jours, 2 200 à 2 500 F depuis Paris). D'autant que le réseau Inter City Express (ICE), le TGV allemand, sillonne le pays et que les trains sont sans réservation !

Des idées de balades « sur les traces des chevaliers et des princes », dans l'Allemagne médiévale, dont certains des joyaux se trouvent en ex-RDA, comme à Eisenach, avec le château de la Wartburg, haut lieu de l'Allemagne romantique, où quelques siècles plus tôt Luther, emprisonné, traduisit la Bible en allemand et prépara la Réforme.

On feuillette *Bonjour, l'Allemagne* pour s'orienter dans les Länder, connaître les points forts de chaque région, et pas seulement les plus beaux villages de la Forêt-Noire, plus visités car limitrophes de l'Alsace. Plus rares sont nos compatriotes

qui descendent le Neckar et visitent Heidelberg, dont les ruines baroques témoignent encore du passage cruel des armées de Louis XIV. Un peu plus loin, vers le nord de la Bavière, la Franconie méconnue, avec Würzburg et Bamberg - de loin la meilleure place culinaire du pays. Enfin, vers l'est, un parcours musical dans la patrie de Bach, Haendel, Wagner et Mendelssohn. Leipzig, Weimar, Dresde : toutes ces villes à la beauté fanée étaient encore inaccessibles il y a quelques années.

« Trouver un hébergement à la fois sympathique et bon marché », voilà l'objectif de *L'Allemagne à prix moyens*, recensant les cinquante-dix hôtels et pensions où l'on parle français sur l'ensemble du pays (250 F par personne avec petits déjeuners). Cette documentation est envoyée gratuitement sur demande par l'office du tourisme (tél. : 01-40-20-01-88, ou 3615 ALLEMAGNETOUR). Interroger aussi DER Voyages, installée à Paris (tél. : 01-47-42-07-09), comme Nouvelles Frontières (bons tarifs sur Lufthansa, tél. : 06-03-33-33-33), Europaplan, Visit Europe, Jet Tours Week-End et Frantour.

Enfin, l'agenda *Découvrir une culture* (1998) dévoile le programme. L'année Brecht (centenaire de sa naissance) justifie à elle seule le voyage à Berlin, où le dramaturge

ISLANDE
WEEK-END ou ESCAPADES
d'AVRIL
2 700 F.
KJELANDAR

MONTGOLFIERE
Offrez-vous un voyage au gré du vent
Neuf régions au choix
Formule vol et hébergement
Chèques cadeaux
Réservation & Information
France Montgolfière
01.47.00.66.44

3615 DREAMS Voyages
propose séjours de qualité et vols des meilleures compagnies aux prix les plus bas.
Le 01 47 42 07 09

VOYAGEZ MOINS CHER!
Vols, séjours, Croisières
seules offres chaque jour
3615 ON SOLDE

3615 Bye Bye
TURQUIE Istanbul 899 Frs
Vol + 5 jours P. Del. + Trans. + Tour d'initiation
ST DOMINGUE Hôtel 4* 6 750 Frs
Vol + 7 jours PC + Transports. Départ 12 avril 98
EGYPTE Croisière 3 490 Frs
Vol + 8 jours PC, visites incluses + Transports A/R
ITALIE Rome 1 220 Frs
Vol quatre Paris-Rome A/R
Dates départ de disponibilité - Les 02/02/98 - 2/21 Fin

3615 TRAVELTOUR
Tél. : 01 53 20 46 56
VACANCES DE PAQUES
EGYPTE Croisière 8 jours/7 nuits 3 990 F
vol + transfert + hôtel 4* pension compl. + forfait visas
SENEGAL 8 jours/7 nuits 3 990 F
vol + transfert + hôtel 4* pension compl. + forfait visas
SICILE 8 jours/7 nuits 2 650 F
vol + transfert + hôtel 4* pension compl. + forfait visas

3615 AIRNEGO
BANGKOK 2 700 F
JOHANNESBOURG 3 800 F
PRAGUE 1 788 F
Vol régulier au départ de Paris et de Marseille
"Vol Neg", tarif A/R, taxes en sus. Sans retour à disposition

PARC DU QUEYRAS
(300 jours de soleil)
piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant
hébergement : Hôtels 2 ou 3*
résidence hôtel ou studios
St-Véran : plus haute corniche
2040 m, site classé, croquets du XV^e
Arvioux : 1800 m au pied du Jarnet
col de fizarot
1/2 pension de 25€ à 31€ F/jour
pension de 317 à 376 F/jour
résidence à partir de 800 F/semaine
Tél. 04.92.46.82.82
Se recommander du "Monde"

3615 OLT
CRETE 2 190 FF
LUTIN Vol + Hôtel Chab 3* + PC
CROISIERES EGYPTE 2 990 FF
LOUJOUR / LOUJOUR 8 Jours / 7 Nuits
Vol + Bateau 8* en PC + Vitaires
CROISIERES RUSSIE 3 650 FF
Moscou/St. Petersburg 12/11N
Vol + Croisière en PC + Vitaires
01 47 42 26 37
ONLINE

Directours
SPÉCIAL
PÂQUES EN CRÈTE
13/20 AVRIL : 3 780 F
Vol + voiture + hôtel
Porto Elounda Mare 5* Luxe
autres hôtels ou circuits :
Brochures gratuites sur demande
01.45.62.62.62
en province 08.01.63.75.43
Minitel 3615 Directours 1.24 Fin

chaque semaine
renouvelez la rubrique
TELEVISION
L'abonnement est
à 10 000 F
01 47 42 26 37

Le Monde
LA TÉLÉVISION ET LA RADIO
Le Monde des idées
ICI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30
De l'actualité à l'Histoire
La chaîne histoire
Les mardi à 9 h et 23 h,
mercredi à 11 h et 17 h,
jeudi à 13 h et 19 h,
vendredi à 15 h et 21 h
Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois
à 21 heures
A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heures de Paris)
La « une » du Monde
BFM
Du lundi au samedi
à 13 heures et 15 heures

سونا من الامل

صحنات الامل

A Brest, le Conservatoire botanique national est l'arche de Noé des plantes menacées

Plus de mille végétaux ont trouvé refuge dans les serres bretonnes

En 1995, une énorme synthèse de plus de mille pages sur nos connaissances en matière de biodiversité faisait état de plus de 26 000 espèces

végétales menacées. A Brest, une vingtaine de jardiniers et de botanistes réunis autour de Jean-Yves Lesouëf, protègent plus d'un millier

d'entre elles, appartenant tant au territoire français qu'aux mondes de quelques îles riches en espèces rares.

BREST

de notre envoyé spécial
Concentré sur le pot de fleur qu'il tient à la main, Jean-Yves Lesouëf erre dans le centre de Brest à la recherche de sa voiture. Une tige rachitique émerge du pot. Un cadeau du président de la société botanique de France. « Cette *Karimbolea verrucosa* provient de la zone sèche du sud de Madagascar, où elle a quasiment disparu. Elle fait de ravissantes fleurs aux pétales en forme de lanterne, mais à la puissante odeur d'excrément. » Son véhicule retrouvé, il prend la direction du Conservatoire botanique national (CBN) de Brest - dont il est conservateur - afin de mettre à l'abri son précieux cadeau.

Créé par ses soins en 1975, ce conservatoire - au parc de 23 hectares - est devenu « national » en 1990. Il a une mission unique parmi les six CBN français (Bailleul, Brest, Gap-Charance, Mascarin, Nancy, et Porquerolles) : « Être l'Arche de Noé des plantes menacées du monde », explique ce fils de pépiniériste. Son refuge de la flore en péril, sans exclusive de familles taxinomiques ou de milieux écologiques, présente cependant deux priorités géographiques : le massif armoricain où il est établi - il a la responsabilité de conserver la flore de 12 départements français - et les îles du globe « car la densité des plantes rares et endémiques y est bien plus forte que sur les continents ».

Entre les serres de conservation, leur banque de graines et les quatre serres ouvertes au public en 1993 (consacrées à la flore tropicale et des régions sèches), Brest protège ainsi plus de 1 300 espèces menacées. C'est l'une des plus belles collections au monde. Si certaines plantes sont seulement « vulnérables » ou « rares », car présentes encore à quelques dizaines d'exemplaires dans la nature, d'autres ont complètement disparu.

En 1995, une synthèse de plus de mille pages sur nos connaissances

en matière de biodiversité (*Global Biodiversity Assessment*, Cambridge University Press), coordonnée par Vernon H. Heywood, estimait à plus de 26 000 le nombre d'espèces végétales menacées dans le monde, sur les 230 000 estimées. Si ce chiffre, comme celui du rythme des extinctions naturelles et dues aux activités humaines, provoque un débat parmi les scientifiques, il donne la mesure de l'ampleur de la tâche de conservation à accomplir.

VULNÉRABILITÉ DE L'OR VERT

« Notre travail est une course continue contre la montre, et nous la menons sans grands moyens, ce qui nous rend assez philosophe », ironise Jean-Yves Lesouëf. Avec 12 jardiniers pour le parc et les serres, et 8 botanistes et personnels administratifs, largement financés par la ville, pas question de prospections systématiques. Le sauvetage dépend alors du hasard. Hasard des rencontres avec des habitants amoureux de leur environnement, découverte de récits anciens, parfois consignés dans d'obscurs traités naturalistes, aléas des échanges, de plus en plus fréquents, entre jardins botaniques.

C'est ainsi que le genre *Normania* de Madère et des Canaries a été sauvé *in extremis*. Ce genre herbacé possédait deux espèces : *N. triphylla* à Madère et *N. nava* aux Canaries. Invisible depuis plus d'un siècle, *N. triphylla* fut aperçue à Madère en 1991 par le Padre Manuel Nobrega, dans une forêt de lauriers. Ce dernier tenta de protéger ses fruits rouges des pigeons avec un filet. Seuls, deux fruits de cette plante relique purent être sauvés.

Le religieux planta alors les graines d'un des fruits et obtint des plants... qui périrent tous. Le Padre confia alors le fruit restant au conservatoire. A Brest, l'équipe de Lesouëf fit germer les graines et les plantules qui, cette fois, survécurent. Elles ont depuis été multipliées et des graines ont été ex-

pédiées à six jardins botaniques d'Europe, dont celui de Funchal, à Madère. Aucune peste végétale locale ne pourra donc plus rayer l'espèce de la carte du monde.

Le hasard a aussi ses effets pervers. Si plusieurs ensembles biogéographiques sont bien représentés à Brest (notamment ceux d'Europe), leurs pensionnaires feuillus ne reflètent pas nécessairement les priorités internationales en matière de conservation de la biodiversité, concentrée, elle, sous les tropiques. En outre, « le manque de temps et de personnel nous empêche de les étudier et d'en valoriser les usages », constate Jean-Yves Lesouëf.

C'est le cas d'un avocatier sauvage du Chili (*Beilschmeidia berteriana*) en voie de disparition, qui conviendrait aux zones de culture européennes, pour peu que les agronomes en connaissent l'existence. Au Chili même, cet arbre endémique a été délaissé au profit d'un autre avocatier introduit ! « On peut nous rétorquer que ces études ne sont pas la vocation du conservatoire, mais alors, c'est celle

de qui ? », interroge le conservateur. L'absence de coordination, voire de dialogue, entre les acteurs et les institutions de recherche et de conservation français entraine, aussi, bien d'autres pertes.

En définitive, le mérite principal de ce conservatoire est de faire comprendre au public la vulnérabilité de l'or vert planétaire et surtout de donner du temps aux scientifiques. A l'image de ce que l'on effectue pour du pollen, des racines ou des rameaux, Jean-Yves Lesouëf rêve à présent d'un développement des techniques de cryoconservation. « Cela laisserait, dit-il, le temps aux générations futures de chercheurs de trouver les bonnes solutions de conservation in situ, les techniques pour régénérer ces fragments en plantes entières et les multiplier. » De quoi donner aux hommes, s'ils le désirent vraiment, un délai supplémentaire pour préparer leur réintroduction dans des habitats préservés.

Vincent Tardieu

La « bosse des maths » serait-elle un attribut strictement masculin ?

AU VU du faible pourcentage de femmes œuvrant dans les sciences et la technologie, on pourrait croire que les femmes sont brouillées avec la science. La Commission européenne, associée au Parlement européen, se propose de réfléchir à ce curieux aphorisme à l'occasion des journées qu'elle organise les 28 et 29 avril sur le thème « Femmes et sciences ». Invitées par Edith Cresson, commissaire européen à la recherche, des Européennes, scientifiques et ingénieurs, témoigneront et proposeront des solutions pour améliorer cette situation.

En Europe, les femmes occupent 20 % des postes dans le domaine scientifique et technologique alors qu'elles sont environ 50 % dans les autres secteurs. En France, si le personnel du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) compte 42 % de femmes (en 1996), elles ne forment que 30 % du contingent de chercheurs et ne sont que 14 (8,8 %) à être directrices de recherche de classe exceptionnelle, le plus haut grade proposé par cet établissement.

■ **TÉLÉCOMS** : cinq nouveaux satellites du réseau de télécommunications américain Iridium ont été lancés, dans la nuit du dimanche 29 au lundi 30 mars, de la base californienne de Vandenberg. Ce tir, réalisé à l'aide d'une fusée Delta II de la société Boeing, porte à 58 (dont 56 opérationnels) le nombre des satellites en orbite du futur réseau. Celui-ci doit permettre, fin 1998, de couvrir l'ensemble de la planète grâce à 66 satellites multimédias interconnectés, déployés en orbite basse.

■ **NUCLÉAIRE** : 61 salariés de la société de service informatique CISI, sous-traitante du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dont elle est issue, ont engagé une action devant les prud'hommes pour obtenir leur intégration au sein du CEA. CISI a été rachetée voilà un an par la Compagnie des signaux, qui a décidé de supprimer une centaine de postes dans ses centres de Grenoble, Bordeaux, Abbeville et Saclay. Le CEA, qui a proposé 32 reclassements, indique que la situation du reste du personnel fait l'objet d'un examen.

■ **ESPACE** : trois jours après sa mise sur orbite, Spot-4 a commencé à fournir des photos. La première d'entre elles représente une région du Danube, le parc naturel de Gemenc, à 150 kilomètres au sud de Budapest (Hongrie). Ces clichés pris par les caméras HRVIR (Haute résolution dans le visible et l'infrarouge) présentent par rapport aux satellites des générations précédentes un contraste beaucoup plus grand entre l'eau et le reste du paysage. Ces images sont disponibles sur Internet : <http://www.spotimage.fr>.

Le cerveau retrouvé d'Auguste D. première malade du docteur Alzheimer

DES SCIENTIFIQUES de l'Institut Max-Planck de psychiatrie annoncent avoir miraculeusement retrouvé les prélèvements effectués au début du siècle par le docteur Alois Alzheimer sur le cerveau de la première de ses patientes atteinte du mal qui, depuis 1910, porte son nom. Cette découverte confirme la clairvoyance du neurologue allemand, dont le patronyme désigne une maladie neurodégénérative affectant des millions de personnes à travers le monde.

C'est dans les premières années du siècle que le docteur Alzheimer eut l'attention attirée par une forme particulière de démence dont l'une des caractéristiques était de survenir chez des malades relativement jeunes. Après des études médicales à Berlin, Würzburg et Francfort, Alois Alzheimer s'était initié, aux côtés de Franz Nissl, à l'étude microscopique du cerveau. Il fut appelé en 1895 auprès d'Ernest Kraepelin, maître de la psychiatrie allemande, qu'il suivit à Munich en 1902.

« Quatre ans plus tard, à l'âge de quarante-deux ans, il rapporta, sous le titre « Une maladie particulière du cortex », lors d'une réunion de psychiatres allemands à Tübingen, l'observation d'une femme de cinquante et un ans qui avait présenté un délire de jalousie suivi d'une désintégration des fonctions intellectuelles, rappelle le professeur Christian Derouesné (hôpital de La Salpêtrière, Paris) dans un ouvrage consacré à cette affection (*La Maladie d'Alzheimer*, éditions L'Esprit du temps). L'étude du cerveau de cette femme mettait en évidence des lésions particulières, proches de celles de la démence sénile. »

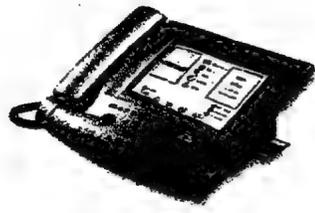
Trois ans plus tard, Kraepelin, dans la dixième édition de son traité des maladies mentales, en faisait une entité pathologique particulière et lui donnait le nom de son élève. Alzheimer poursuivit ses travaux et publia, en 1911, ses découvertes, évoquant notamment le cas devenu célèbre de Johann F., cinquante-six ans.

En 1997, un groupe de chercheurs allemands dirigés par le docteur Manuel B. Graeber retrouvait les prélèvements cérébraux de Johann F., conservés à l'Institut de neuropathologie de l'université de Munich. Ils révèlent aujourd'hui, dans les colonnes de la revue américaine *Neurogenetics*, avoir retrouvé les premiers prélèvements effectués sur le cerveau d'Auguste. Ainsi se clôt une polémique d'un siècle : certains spécialistes laissaient entendre qu'Alois Alzheimer s'était trompé, que les troubles de sa première patiente étaient d'origine vasculaire, et non pas neurologique. Or l'analyse des tissus de la défunte confirme la présence des anomalies caractéristiques de l'affection et démontre la perspicacité du médecin allemand.

Le jour où était publiée la découverte de l'équipe du docteur Graeber, l'Association américaine de lutte contre la maladie d'Alzheimer annonçait qu'une « épidémie » de cette affection pourrait frapper les Etats-Unis si aucun effort n'est fait pour la comprendre et la traiter. Près de 14 millions d'Américains pourraient être affectés au début du siècle prochain, contre 4 millions aujourd'hui, ce qui conduirait à une banqueroute des systèmes de protection sociale.

Jean-Yves Nau

CI-DESSUS LE PREMIER TÉLÉPHONE INTERNET.
CI-DESSOUS LE PREMIER PRIX DES
PRODUITS DE COMMUNICATION AU CEBIT 98.



Le téléphone Internet d'Alcatel permet d'accéder à Internet aussi facilement que de téléphoner. Élaboré à partir de Java™, dernière gamme de logiciels développée par Sun Microsystems™, il répond à tous les standards d'Internet. C'est pourquoi il a été élu Meilleur Produit de Communication* au CeBit 98 parmi plus de 1300 produits présentés après avoir reçu le Prix de la Qualité du Design par IF Design.



The Hi-Speed Company

<http://www.alcatel.com>

The Hi-Speed Company - L'Esprit de la Haute Vitesse

Les services offerts par Alcatel sont réservés aux abonnés à l'Internet. Alcatel est une marque déposée d'Alcatel Alsthom SA. *D'après son CIP (Communication, IP) est une marque déposée de Vogel Verlag und Druck GmbH. CeBit est une marque déposée de Deutsche Messe GmbH. IF Design est une marque déposée de Industry Forum Design, Hannover 97.

Ciel menaçant

APRÈS UN DÉBUT de semaine bien calme, la situation continue de se dégrader. Jeudi, un vaste système dépressionnaire s'installe durablement sur l'ouest de l'Europe. Il génère plusieurs systèmes perturbés dont l'activité s'intensifiera au fil des jours. La fin de semaine sera donc marquée par le retour de pluies significatives dans une masse d'air toujours très douce.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La journée débutera sous un ciel hésitant entre éclaircies et averses. De nouvelles pluies arriveront l'après-midi ou le soir. Malgré ces intempéries, il fera entre 13 et 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Après les pluies de la nuit, on pourra profiter d'éclaircies le matin, mais les averses menacent. Les pluies seront de retour en cours d'après-midi ou en soirée. Il fera de 14 à 16 degrés.

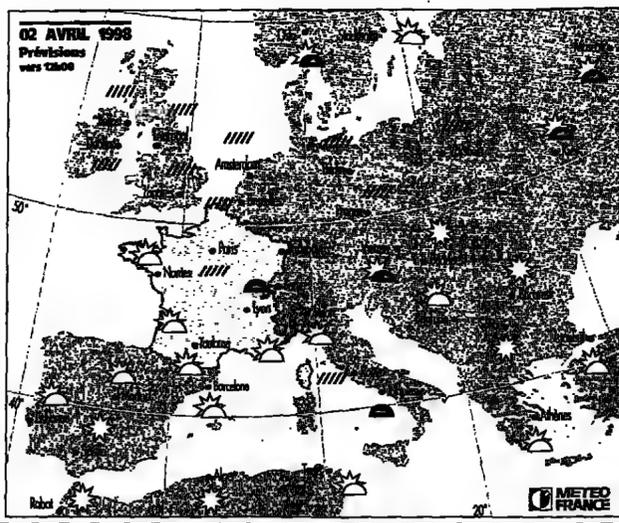
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La journée commencera souvent sous

de petites pluies. Le ciel sera plus variable l'après-midi, mais des averses isolées sont probables. On attend de 14 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Près des Pyrénées, les averses du matin laisseront place à un après-midi plus ensoleillé. Ailleurs, l'amélioration sera toute relative. De nouvelles pluies arriveront de l'océan l'après-midi. Il fera de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - En Rhône-Alpes, après une matinée généralement grise, on attend une amélioration timide l'après-midi. Plus à l'ouest, éclaircies et averses se partageront le ciel. Il est prévu de 15 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le temps sera plutôt clément malgré des passages nuageux. Des averses orageuses isolées sont possibles l'après-midi dans l'arrière-pays niçois ou provençal ainsi que sur le relief corse. Il fera de 18 à 21 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

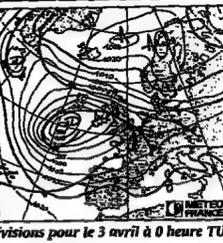
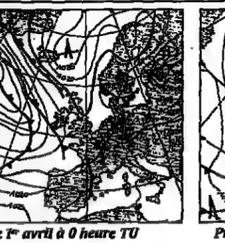
DANEMARK. Depuis mardi 31 mars une nouvelle liaison aérienne quotidienne relie Strasbourg et Copenhague avec la compagnie Regional Airlines, en collaboration avec la compagnie SAS et l'aéroport international de Strasbourg. Les voyageurs pourront choisir entre deux horaires au départ de Strasbourg (matin et soir) et deux au départ de Copenhague.

ANGLETERRE. P & O European Ferries va mettre en service au mois de mai un catamaran rapide entre Cherbourg et Portsmouth qui permettra de traverser la Manche en 2 h 45 au lieu des 5 heures habituelles. Baptisé SuperStar-Express, le navire de 82 mètres circulera de mai à octobre et pourra effectuer jusqu'à trois allers et retours quotidiens à une vitesse maximale de 41 nœuds, il transportera 900 passagers et 175 voitures.

PRÉVISIONS POUR LE 02 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropolitaine	NANCY	7/16 P	ATHÈNES	7/16 S
AJACCIO	NANTES	8/15 S	BARCELONE	14/21 N
BIARRITZ	MICÉ	10/17 N	BERGAMO	6/9 P
BORDEAUX	PARIS	10/16 P	BELGRADE	6/20 N
BOURGES	PAU	8/17 S	MUNICH	9/12 P
BREST	PERPIGNAN	8/13 P	OSLO	5/16 C
CAEN	RENNES	8/13 P	PALMA DE M.	10/12 P
CHERBOURG	ST-ETIENNE	7/19 N	PRAGUE	7/20 S
CLERMONT-F.	STRASBOURG	8/19 P	ROME	8/20 S
DIJON	TOULOUSE	7/17 P	SEVILLE	13/23 S
GRENOBLE	TOURS	8/19 S	ST-PETERSB.	7/16 C
LILLE	FRANCE outre-mer	8/14 P	STOCKHOLM	13/17 S
LYONS	CAYENNE	25/32 N	TEHERAN	1/13 N
MARSEILLE	FORT-DE-FR.	25/30 P	VARSOVIE	9/16 S
	NOUMEA	25/30 N		

27/31 S	KIEV	8/16 N	VENISE	8/16 N	LE CAIRE	14/29 S
24/30 S	LISBONNE	13/19 S	VIENNE	8/18 N	MARRAKECH	13/26 S
26/31 C	LIVERPOOL	9/12 P	AMSTERDAM	9/12 P	NAIROBI	17/25 S
	LONDRES	9/12 P	BRASLIA	20/30 S	PRETORIA	15/29 S
	LUXEMBOURG	7/11 P	BUENOS AIR.	9/21 S	RABAT	12/22 S
	MADRID	8/17 S	CARACAS	24/27 C	TUNIS	14/22 N
	MILAN	11/17 N	CHICAGO	6/12 C	ASIE-OCEANIE	
	MOSCOU	-8/2 N	LIMA	23/29 S	BANGKOK	27/35 C
	MUNICH	6/20 N	LOS ANGELES	10/15 S	BOMBAY	26/37 S
	NAPLES	9/12 P	MEXICO	14/30 S	DIJAKARTA	26/30 P
	OSLO	-7/4 N	MONTREAL	4/11 P	DUBAI	27/38 S
	PALMA DE M.	10/22 N	NEW YORK	1/18 N	HANOI	19/21 P
	PRAGUE	10/16 P	SAN FRANCISCO	10/14 C	HONGKONG	19/20 C
	ROME	10/17 P	SANTIAGO CH.	14/30 S	JERUSALEM	12/24 S
	SEVILLE	13/23 S	TORONTO	5/12 C	NEW DEHLI	21/37 S
	ST-PETERSB.	7/16 C	WASHINGTON	12/21 S	PEKIN	5/15 S
	STOCKHOLM	13/17 S	AFRIQUE	10/23 S	SINGAPOUR	28/32 P
	TEHERAN	1/13 N	ALGER	21/26 S	SYDNEY	17/23 N
	VARSOVIE	9/16 S	DAKAR	23/37 C	TOKYO	9/13 P
			KINSHASA			



PRATIQUE

Venir en aide aux jeunes anorexiques et à leur famille

TRENTE KILOS pour 1,60 : à quatorze ans et demi, Anne ressemblait à un Giacometti. Elle avait perdu 25 kilos en l'espace de deux-trois mois, sans que personne s'en aperçoive. « Ni moi non plus d'ailleurs, ou presque », corrige-t-elle, en se souvenant de la « jouissance ressentie à se voir fondre, fondre, fondre ». Il faut dire qu'à coups de quarts ou de cinquèmes de biscuits grignotés toute autre nourriture étant systématiquement, et subrepticement, volée, on a vite fait de dompter la balance ; d'autant qu'avec la même énergie la colléenne se dépensait avec frénésie.

Toujours sur la brèche, Anne se décrit « comme une damnée qui voulait tout faire ». Elle commençait bien à avoir du mal à monter les escaliers ? Peut-être, mais pas question de « capituler ». Jusqu'au jour où, épuisée, l'adolescente se retrouva en difficulté lors d'un entraînement de kayak. Le moniteur qui accompagnait le groupe la fit alors raccompagner et alerta ses parents.

« J'ai vécu une forme d'adolescence difficile » : à l'aube d'une quarantaine épanouie, c'est en ces termes que la jeune femme

évoque ses années « noires » d'anorexie. Ce trouble du comportement qui se traduit par un refus obstiné de s'alimenter souvent associé à des crises de boulimie, touche essentiellement les jeunes filles, beaucoup plus rarement des garçons (dans la proportion d'environ un pour dix).

1% À 2% DES ADOLESCENTES
Symptôme physique d'origine mentale, « l'anorexie est une réaction adaptative de défense qui survient à une période de la vie où se réorganise l'image du corps et les relations avec l'environnement », explique le professeur Philippe Jeammet, chef du service de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte à l'Institut mutualiste Moutsouris, à Paris. Cette pathologie n'est pas nouvelle, mais on estime qu'elle est deux à trois fois plus fréquente aujourd'hui qu'il y a une trentaine d'années : 1% à 2% des adolescentes, souvent de brillantes élèves, jamais rassasiées de travail ni de connaissances, présenteraient des formes plus ou moins sévères et compliquées d'anorexie.

Une perte de poids rapide, manifeste et qui perdure, ainsi que l'arrêt des règles (mais qui peut être masqué par une contraception orale) : ces deux signes doivent absolument conduire à consulter, déclare le psychiatre parisien. Bien sûr, il faudra parfois batailler ferme pour réussir à emmener l'intéressée chez le médecin.

Même familiale, ce qui ne l'empêche immanquablement pas d'ailleurs de continuer à se trouver trop grosse, elle n'en démontre pas : « Tout va très bien, je fais

professionnels, sous la direction de Philippe Jeammet (Syros, 212 p., 95 F). Anorexie à l'adolescence, sous la direction de Patrick Alvin, ouvrage qui s'adresse prioritairement aux médecins (Doin, 180 p., 145 F).

● Témoignages : le point de vue d'une mère in *L'Enfant plume*, récit de Janine Telsson (Nil éditions, 162 p., 90 F) ; celui d'une jeune fille avec *Petite*, roman de Geneviève Brisac (Points Seuil, 120 p., 27 F).

des différents protagonistes dans cette pathologie, leur collaboration au projet thérapeutique concernant l'adolescente est bien sûr indispensable. Mais c'est à un médecin référent (ou à une équipe) d'assurer le suivi rigoureux et régulier de l'état physique et psychologique de la jeune fille. Et de décider, éventuellement, de la retirer à son milieu, si la gravité de son amalgamation et/ou de sa dépression l'exige.

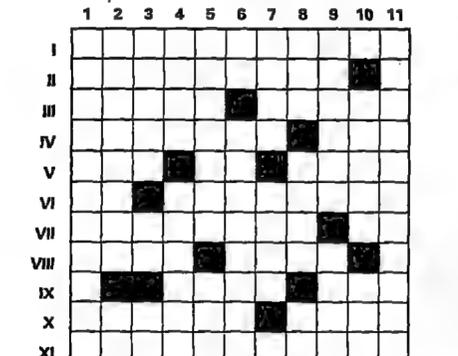
De ses mois de solitude à l'hôpital, sans contacts avec sa famille ni ses amis, Anne se souvient comme d'une période « de réflexion et d'introspection, un long mûrissement » qui lui a permis, grâce à une psychothérapie, de trouver son chemin.

Avec ou sans hospitalisation, cet accompagnement psychothérapeutique individuel est essentiel pour aider les jeunes anorexiques à surmonter leur vulnérabilité de fond, souligne le professeur Jeammet. Elles risquent, sinon, de s'enfermer dans une dépressivité chronique, qui les empêcherait d'accéder, enfin, au plaisir d'échanges vrais et enrichissants.

Caroline Helfter

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98079



HORIZONTALEMENT
I. Se retrouve les poches vides. - II. En rapports avec ceux qui arrivent. - III. Ivres morts. Royaume asiatique. - IV. Un rat, mais musqué. Cours en Amérique latine. - V. Ville de Serbie. Note. On prend des gants pour y monter. - VI. Règle à table. Rassembler les bêtes de chasse. - VII. Attaque et met en colère. Possessif. - VIII. Apporte la preuve dans les comptes. Province chinoise. - IX. Un passage pour cette femelle. Sorties de la léthargie. - X. Mis à plat. Tout

VERTICALEMENT
1. Manque de retenue... même dans les plaisirs. - 2. Farinée et poêlée. Doubles chez le ttd. - 3. Donne la juste mesure. Cours primaire. Un raccourci pour opposer. - 4. Assembla les pièces. Carabines sportives. - 5. A beaucoup perdu pour prendre de la hauteur. Métal blanc. - 6. Début de gamme. Repartie pour un

BRIDGE

PROBLÈME N° 1782

LE MANIEMENT DES PIQUES
La déclarante a su prendre la bonne ligne de jeu dans un tournoi par paires mixtes et elle a réussi à faire douze levées au contrat de 3 SA.

♠ A V 7 5 4
♥ 10 4
♦ A 9 4 3
♣ 8 4

♠ D 3 2
♥ D 9 7 5
♦ R 6
♣ D 6 5 2

Ann. : S. don. N-S vuln.
Sud Ouest Nord Est
2 SA passe 3 ♣ passe
3 ♠ passe 3 SA passe...

Quest ayant entamé le 3 de Trèfle pour la Dame d'Est, comment la déclarante, en Sud, a-t-elle joué pour faire douze levées au contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Réponse
Si l'on est en tournoi par quatre ou en partie libre, la technique pour manier les Piques est de tirer le Roi de Pique, puis le 10 de pique et de faire l'impasse. On ne perd aucun Pique si la Dame est en Ouest même quatrième ; en revanche, si l'on commence par l'As de Pique et qu'on fait l'impasse à la Dame sur Est, on perd un Pique même avec la Dame de Pique bien placée, si elle est quatrième.

Il y a donc une petite chance supplémentaire de ne perdre aucun Pique en commençant par le gros honneur de la main courte. Mais l'entame à Trèfle (qui a permis de localiser le Valet de Trèfle en Ouest) a incité la déclarante à commencer par l'As de Pique, puis à faire l'impasse sur Est, car, si elle échoue, Ouest ne pourra pas continuer Trèfle. En outre, même si l'on perd un Carreau, onze levées seront assurées alors que, si Est prend la main avec la Dame de Pique, il rejouera Trèfle et Sud ne pourra pas faire onze levées. La déclarante joua l'As de Pique, puis le 4 de Pique pour le 10, et elle fit douze levées en ne donnant qu'un Carreau.

UNE HORRIBLE RÉPARTITION
Ce chelem, joué au cours d'un Grand National d'Amérique, montre que même une répartition

5-0 des atouts adverses n'empêche pas la réussite d'un chelem.

♠ 9 6 5 4
♥ D V 7 3
♦ A V
♣ 9 6 4

♠ D V 8 3 2
♥ 10 8 6 5 4
♦ 10 8 6 3 2
♣ V 5

Ann. : O. don. Pers. vuln.
Ouest Nord Est Sud
passe passe 1 ♣ contre
3 ♣ contre 5 ♣ 6 ♣
contre passe passe

Ouest a entamé le 2 de Carreau coupé par le 2 de Cœur. Sud a ensuite joué l'As de Cœur sur lequel Est a défaussé un Carreau. Comment Mac Daniels, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM à CCEUR contre toute défense ?

Note sur les enchères
Le cue bid direct étant utilisé pour décrire des bicolores, Sud devait utiliser le contre d'appel au premier tour. En Nord, le contre de « 3 Carreau » était un recontre. Il garantissait en principe 4 cartes dans les majeures. Voilà pourquoi Sud a bondi à « 6 Cœur ».

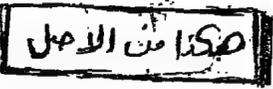
Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gumbourg
94822 Ivry cedex.

Le Monde PUBLICITE
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75228 PARIS CEDEX 08
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



صكنا من الامل

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 2 AVRIL 1998

CINÉMA Le dernier film de Quentin Tarantino, Jackie Brown, est une perle. Le réalisateur californien y surprend son monde en abandonnant l'univers strictement mas-

culin de ses précédents opus, Reservoir Dogs et Pulp Fiction, pour raconter une histoire d'amour, celle qui lie une femme noire de 44 ans - incarnée par Pam Grier -, hôtesse

de l'air et convoyeuse d'argent pour un trafiquant d'armes minable, à un homme de 56 ans, Max Cherry (Robert Forster), prêteur de cautions. ● HOMMAGE aux films de la blaxploitation - le cinéma noir des années 70 -, Jackie Brown malaxe le genre en tous sens, dissèque le mythe pour en retrouver le secret de fabrication. ● QUENTIN TARANTINO

relate pour Le Monde sa jeunesse dans un quartier noir de la banlieue de Los Angeles et explique son attachement à un cinéma qui « reflétait l'atmosphère du ghetto ».

Quentin Tarantino abandonne ses copains pour tomber amoureux

Jackie Brown. Le cinéaste californien rompt avec l'univers masculin de ses œuvres précédentes pour raconter une splendide histoire d'amour. Il explique pour « Le Monde » les raisons de son attachement aux films de la « blaxploitation » - le cinéma noir des années 70 -, auxquels il rend hommage

Film américain de Quentin Tarantino. Avec Pam Grier, Samuel Jackson, Robert Forster, Robert DeNiro, Michael Keaton. (2 h 30.)

Comme beaucoup de très bons films, Jackie Brown est l'œuvre d'un voleur. Truffaut filmait, dans La Nuit américaine, la scène, autobiographique, d'un gamain en train de briser la vitrine d'un cinéma pour subtiliser des photos de Citizen Kane. Pour Tarantino, la scène se déroule dans les années 70, derrière les barreaux de la cellule d'un commissariat de quartier à Torrance, dans la banlieue de Los Angeles, où il se retrouve après avoir fauché dans la librairie d'un centre commercial The Switch (La Joyeuse Kidnappée, Gallimard), un roman populaire, un pulp d'Elmore Leonard, son auteur favori. Sa mère débarque affolée, récupère sans trop de mal son gamain, qui n'en est qu'à son coup d'essai, et qui lui promet de ne jamais recommencer.

Vingt ans ont passé, et Tarantino adapte aujourd'hui pour la première fois un roman d'Elmore Leonard. Pas The Switch, où l'on retrouvait pour la première fois deux des protagonistes de Jackie Brown, Louis Gara (Robert De Niro), le sbire d'Ordell, et un trafiquant d'armes à la limite de la folie, Max Cherry (Robert Forster), un survivant des années 70 dont la carrière oscillait avant ce film entre une série Z érotique et une série B en costumes, un prêteur de caution, avec des implants sur la tête, et qui va l'aider à arnaquer Ordell d'un demi-million de dollars.

Tarantino, qui l'est, lui, d'adoption. Si l'on voulait résumer Jackie Brown, le passer dans un bain bouillonnant afin de le dégraisser, et le débarrasser de tous ses personnages secondaires, on obtiendrait une perle dans son écrin : une histoire d'amour. Celle-ci met aux prises une femme noire de quarante-quatre ans, hôtesse de l'air dans le civil, avec un salaire minable qu'elle arrondit en convoyant de l'argent liquide pour Ordell Robbie (Samuel Jackson), un trafiquant d'armes à l'intelligence limitée, réplique noire du mentor de David Carradine dans la série télévisée « Kung Fu », avec un homme de cinquante-quatre ans, Max Cherry (Robert Forster, un survivant des années 70 dont la carrière oscillait avant ce film entre une série Z érotique et une série B en costumes), un prêteur de caution, avec des implants sur la tête, et qui va l'aider à arnaquer Ordell d'un demi-million de dollars.

HOMMAGE PERVERS

L'humanité, dans Jackie Brown, se divise en deux catégories : les has been et les never was, c'est-à-dire tous ceux qui ne seront jamais rien : Louis Gara (Robert De Niro), le sbire d'Ordell, dépourvu de neurones, victime de l'attrance chronique de son fessier pour les canapés, Melanie (Bridget Fonda), la petite amie d'Ordell, prix Nobel de bronze artificiel, et Ray Nicolet, un flic interprété par un Michael Keaton parfait en chat de Cheshire, inerte et hébété, incapable de s'exécuter et de coffrer une Jackie Brown dont la beauté le subjuge.



Louis Gara (Robert DeNiro) et son « boss » Ordell Robbie (Samuel Jackson), trafiquant d'armes.

Jackie Brown est autre chose qu'un film mature. Reservoir Dogs et Pulp Fiction baignaient dans un univers strictement masculin, où des hommes discutaient des différentes qualités de hamburger et de la nature de l'orgasme de Madonna. Jackie Brown est l'œuvre d'un réalisateur qui a laissé tomber ses copains pour tomber amoureux. Que cette femme s'appelle Pam Grier, la plus grande actrice noire des années 70, avec qui Tarantino a grandi, ne rajoute guère de mystère.

Elle répond à une exigence somme toute ordinaire qui voudrait que l'on tourne des films pour draguer les filles que l'on

n'aurait jamais pu rencontrer autrement. Les crimes des cinéastes sont rarement parfaits, et leurs fantasmes restent indécrottablement liés à l'enfance. Jackie Brown se déroule encore une fois à Torrance, et dans deux communes avoisinantes de la South Bay Area, Carson et Hawthorne, c'est-à-dire toujours à un jet de crachat de là où Tarantino a grandi, dans une zone pourrie, où les stations-service et les centres commerciaux s'alignent machinalement les uns à côté des autres, comme si Dieu n'avait créé l'homme que dans le seul but de faire le plein et de dépenser son argent. Les diffé-

rents personnages du film accomplissent ce que Dieu leur a ordonné. Ils volent de l'argent ou en détournent, et roulent en voiture, dans un périmètre des plus réduits, indiqué méticuleusement par panneaux interposés tout le long d'un film qui se regarde comme une carte d'état-major et se donne la peine de nommer, comme pour les invoquer, des lieux sans identité.

Jackie Brown fonctionne sur l'injonction, et le rappel de sonorités oubliées - un vieux disque vinyl des Delfonics, un groupe de chanteurs de soul de Philadelphie, que Jackie pose religieusement sur sa platine comme certains tremperaient une madeleine dans un bol -, d'images poussiéreuses, de visages désormais flous, celui de Pam Grier, de Robert Forster aussi, qui le devient vraiment à la fin du film, et que Tarantino se contente d'invoquer avec force, comme si le cinéma constituait le dernier refuge de la magie.

Cette magie est noire, et son sésame se nomme blaxploitation, le

vocabulaire désignant le cinéma black des années 70. « Brown, Jackie Brown », les premiers mots prononcés par Pam Grier résonnent comme un code confidentiel, dont on devinera facilement les chiffres. Brown comme Foxy Brown, la fameuse superwoman, justicière du ghetto, interprétée par Pam Grier en 1974.

Jackie Brown est à la blaxploitation ce que Chinatown, de Roman Polanski, était au film noir. Un hommage, un essai pervers qui convoque des formes surannées, obsolètes, à seule fin de souligner l'impossibilité de leur résurrection. Sauf que le regard de Tarantino sur la blaxploitation est fondamentalement moderne. Il s'agit pour lui de malaxer le genre dans tous les sens, de le découper en rondelles, d'en obtenir la formule de composition, de disséquer le mythe, de chercher à savoir ce qui se cache derrière la façade d'Ordell Robbie ou de Jackie Brown.

URGENCE MÉTAPHYSIQUE

Pulp Fiction fonctionnait sur une démarche similaire, en montrant un tueur à gages, déjà personifié par Samuel Jackson, qui décidait de tout laisser tomber pour errer sur les routes et distribuer des bibles. On peut imaginer que Tarantino a tourné tout son film en pensant à sa scène finale, tout en demi-teinte, entre un Max Cherry incapable de dire à Jackie Brown qu'il voudrait rester avec elle, et cette même Jackie Brown impuissante à le convaincre de partir avec elle.

Jackie Brown s'installe tout entier dans cette magnifique contemplation et transforme les angoisses de superman de ses personnages en urgence métaphysique, en peur de vieillir, en désir de retraite. Ce n'est pas le film qu'on attendait de Tarantino, ce serait même le contraire, mais il est dit que ce cinéaste ne servira jamais la soupe de son public, préférant, toujours, le prendre à rebours.

S. Bd

Quentin Tarantino, réalisateur

« J'étais fier de posséder une culture noire »

« J'ALLAIS dans une école d'une banlieue de Los Angeles essentiellement fréquentée par des Noirs, où j'avais tous mes amis. Ma mère sortait souvent avec des Noirs, ce qui était assez fréquent dans les années 70 pour une femme habitant dans une grande ville. Elle avait seize ans lorsqu'elle m'a eu. Je n'ai jamais connu mon père, et j'ai été élevé en partie par la meilleure amie de ma mère, Jackie Watts, qui était noire. Jackie Brown lui rend hommage.

« Pour se rapprocher de moi, les petits amis de ma mère m'emmenaient souvent à des concerts ou au cinéma. C'est comme ça que j'ai connu le cinéma noir, les films de blaxploitation. Le premier que j'ai vu a été Black Gun, avec Jim Brown et Martin Landau. C'était à Downtown L.A. À l'époque, on pouvait voir tous les films du genre dans de superbes salles. Maintenant, elles sont en ruine. C'est dans l'une d'elles qu'avait eu lieu la première de Naissance d'une nation. Pour arriver au cinéma, il fallait rouler sur Broadway Avenue. Le parcours était balisé par les posters géants de Bernie Casey, Jim Brown, Fred Williamson, les stars du genre. Dans ma tête, j'imaginai un « Black Broadway », une portion de la ville que l'on pourrait baptiser « Black Hollywood ».

« La blaxploitation a commencé à battre de l'aile à partir de 1976, pour disparaître en 1978, mais les films

ont été montrés encore longtemps après. J'ai donc pu rattraper mon retard, dans une salle de quartier, le Carson Twins Cinema. J'y ai vu Coffy et The Mack en double bill [double séance], Cooley High, J.B.'s Revenge, et Cornbread, Earl and me en triple bill. J'ai découvert The Disco Godfather avec Rudy Ray Moore à Hawthorne, la ville où habite Jackie Brown dans mon film.

« Adolescent, j'étais incroyablement fier de posséder cette culture. Aujourd'hui, je m'aperçois que la blaxploitation a représenté une tentative unique de créer un monde

« La « blaxploitation » a représenté une tentative unique de créer un monde noir, au moment où la communauté afro-américaine s'affirmait sur le plan économique et politique »

noir, juste au moment où la communauté afro-américaine s'affirmait sur le plan artistique, économique et politique. On a souvent stigmatisé la violence de ces films, mais le genre était beaucoup plus riche. Je me souviens d'un personnage à qui l'on injectait de l'huile de moteur dans les veines pour le calmer. Cette dureté reflétait simplement l'atmosphère du ghetto. Dans Jackie Brown, il y a une séquence à laquelle je tiens beaucoup : celle où Ordell abat froidement Beaumont après l'avoir convaincu de se nicher dans le coffre de sa voiture. Il montre ensuite son corps à De Niro, et lui explique pourquoi il a commis une chose pareille. Son explication devient tout à coup très cohérente. Pour lui, pour le genre d'individu qu'il est, et le monde dans lequel il évolue (le même que Beaumont), il devenait inévitable de liquider son ancien partenaire. Je me dis souvent que si je n'étais pas devenu cinéaste, j'aurais fini par sombrer dans la délinquance, dans des petites magouilles minables qui

m'auraient emmené droit en taule. Je n'aurais jamais été Tarantino, je serais devenu Ordell.

« Un autre aspect passionnant de la blaxploitation résidait dans la manière dont le genre détaillait le comportement du criminel, et autres parasites encombrant la société. C'est le personnage du maquereau interprété par Max Julien dans The Mack, le meilleur film de blaxploitation avec Coffy. Le maquereau représente la profession la plus abjecte que l'on puisse imaginer. Mais une fois ce préalable établi, le film vous présente ce métier avec

un regard presque hawksien, avec cette volonté de saisir le professionnalisme en action. On vous explique froidement ce qu'un mac se doit de faire pour se débarrasser d'un maquereau rival, ou battre une prostituée. Mais aucun regard moral n'est posé sur ces actes, le film se concentre tout entier sur la méthode à employer pour devenir un maquereau efficace. Hawks montrait la même chose avec les aviateurs de Seuls les anges ont des ailes.

« Priest, le personnage principal de Superfly, est un dealer de cocaïne. Une autre profession indigne. On vous expliquait que c'était bien le dernier métier laissé par les blancs à ce pauvre type et qu'on ne pouvait pas s'en sortir en jouant avec les règles habituelles. Superfly disait que l'homme noir se devait d'assumer son destin au lieu de l'abandonner entre les mains de l'homme blanc. C'était un discours tout à fait nouveau au cinéma, et curieusement, depuis la disparition de la blaxploitation, personne n'a pris cette place.

« J'ai toujours pensé que les frontières de la société américaine sont plus économiques que raciales. Les Noirs du South Bronx ont parfois plus d'argent que les Blancs dans l'ouest de la Virginie. On pourrait dire que les films de rednecks des années 70, les Blancs pauvres du sud, les hillbillies, sont des dérivés blancs des Noirs de la blaxploitation, avec leur propre culture, leur folklore, et leur mythologie. C'est Robert Mitchum dans Thunder Road par exemple, ou Burt Reynolds dans White Lightning.

« La blaxploitation a rencontré un succès considérable dans la communauté noire, mais son intelligence et ses leaders politiques n'ont eu de cesse de dénigrer ces films à cause de l'image négative des noirs qu'ils véhiculaient.

« Cela montre à quel point l'intelligence noire était à côté de la plaque. Pour la première fois dans l'histoire de l'Amérique, un cinéma noir émergeait, à côté du cinéma blanc, avec son propre star-system, ses musiciens, ses réalisateurs, ses scénaristes. Ce cinéma est mort de son manque d'inspiration - beaucoup de compagnies indépendantes ont fini par tuer la poule aux œufs d'or -, mais surtout, on ne lui a pas laissé la chance d'exister. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Advertisement for 'Tout le cinéma' on Europe 2, featuring the text '36 15 LEMONDE'.

Large advertisement for Europe 2 featuring '7 D'OR' awards for Arthur, Richard Bohringer, and others, with the text 'LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE'.

Advertisement for 'Traitement de texte Canon Jet 300' with contact information for Duriez.

Les patrons du cinéma européen s'entendent avant la conférence de Birmingham

Le Club européen des producteurs prône la mise en commun des systèmes d'aide à l'audiovisuel

À la veille de la conférence européenne sur l'audiovisuel, qui doit réunir du 6 au 8 avril les responsables politiques nationaux et communau-

taires et les professionnels de l'audiovisuel, le Club européen des producteurs (CEP) est parvenu à un accord sur les grands principes qu'ils

souhaitent voir adopter par une politique européenne prônant l'ouverture des systèmes d'aide nationaux aux pays qui le demanderaient.

DU 6 AU 8 AVRIL se tiendra à Birmingham (Grande-Bretagne) la Conférence européenne sur l'audiovisuel, organisée à l'initiative de la Commission européenne et de la présidence britannique de l'Union européenne. Intitulée « Défis et opportunités à l'ère du numérique », elle réunira les ministres, les responsables politiques nationaux et communautaires et les professionnels des secteurs concernés. Vastes secteurs, puisqu'ils englobent aussi bien le développement technique des télécommunications que le contenu des films de cinéma, la constitution de groupes internationaux

dans l'audiovisuel que l'évolution du droit d'auteur sous l'effet des nouvelles technologies. Cette rencontre se déroule, de plus, à un moment particulièrement « chaud » des relations internationales sur ces sujets.

En effet, elle a lieu au moment où plusieurs négociations ou projets appellent des prises de position de l'Europe dans les domaines concernés : les discussions sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) au sein de l'OCDE, le projet de New Transatlantic Market (NTM) - marché ouvert entre l'Europe et les États-Unis -, le projet de Livre vert sur la

convergence au sein de l'Union européenne, la prochaine reprise des négociations de l'accord général sur les tarifs douaniers et les services (GATS) dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). De plus, il est significatif - jusque dans les ambiguïtés qui devront être levées au cours de la conférence - que celle-ci soit organisée par la Grande-Bretagne, pays jusqu'alors parmi les plus farouchement opposés aux initiatives réglementaires dans ce domaine, et notamment en matière culturelle.

Ce n'est pas tant l'arrivée des travaillistes, dirigés par un Tony

Blair dont le « progressisme » est plus proche de Bill Gates que de Ken Loach, qui motive cette démarche, mais la manière dont les intérêts économiques des uns et les enjeux culturels chers aux autres ont pris un poids politique tel qu'il était devenu impossible de se contenter d'un « laissez-faire » conforme aux penchants des libéraux pur jus. Au sein de cette rencontre mêlant des approches et des enjeux de nature et d'ampleur fort différentes, la défense et le renforcement du cinéma européen - ou des cinémas d'Europe - occupent une place particulière, importante socialement et économiquement, cruciale culturellement et symboliquement.

AVANCEE SIGNIFICATIVE

En vue de la conférence de Birmingham, le Club européen des producteurs (CEP), qui rassemble bon nombre des poids lourds de la production cinématographique de l'Union européenne, a mis au point une série de propositions. Ce texte, dont *Le Monde* dévoile le contenu, s'ouvre par la phrase : « Les membres du Club sont parvenus à un accord sur les grands principes qu'ils souhaitent voir adopter par une politique européenne. » La formule semble banale ; elle représente pourtant par elle-même une petite révolution : que des patrons du cinéma de toute l'Europe aient trouvé un terrain commun, que, notamment, les représentants de la production en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans les pays nordiques souscrivent ensemble à l'exigence d'une politique européenne relayée par tous les États nationaux en ces matières est en soi une avancée significative.

Les propositions elles-mêmes sont fondées sur le principe de la subsidiarité et sur la recherche d'une grande souplesse d'application dans chaque pays de principes qui devraient, eux, être déclarés intangibles pour tous. Cette manière de séparer les règles (rigides) de leur application (modulable) ouvre une voie entre les exigences défensives des uns et le refus de s'engager explicitement des autres. Les principes concernent la mise en place de quotas de diffusion au profit des œuvres de création, et l'obligation d'investissements dans la production de diffuseurs audiovisuels, à des niveaux et selon des modalités réglementairement définies. Réclamant, au moins pour les « grands pays », le développement d'aides automatiques, soutenant les recettes, de préférence aux aides sélectives (subventions) dans une logique où la réussite économique primerait ainsi sur le volontarisme culturel, le document du CEP prône l'ouverture des systèmes d'aide nationaux aux seuls pays qui le souhaiteraient, dans le cadre du mécanisme de « politique de coopération renforcée » prévu par le traité d'Amsterdam.

Selon le Club, cette mise en commun progressive des systèmes d'aide nécessite, pour compenser les pertes subies par les cinématographies nationales du fait de l'arrivée de nouveaux prétendants au soutien, une compensation de la part de l'Union européenne chiffrée à 100 millions d'euros (670 millions de francs). Une somme équivalente serait nécessaire pour permettre la création de ces systèmes dans les pays où ils n'existent pas. Le document comporte également un appel, plus classique, à une aide accrue aux mécanismes d'aide à la distribution, à l'exploitation (Europe-Cinéma), aux manifestations promotionnelles et à l'exportation. Mais le principal intérêt de cette démarche, si elle devait être reprise par les politiques à Birmingham, serait de formaliser selon des règles économiques la spécificité d'interventions culturelles articulées aux échelons nationaux et communautaires. Une approche qui aurait le mérite d'éviter d'avoir à rediscuter sur l'ensemble des dispositifs de soutien culturel à chaque nouvelle négociation.

J.-M. F.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN CAZÈS

1 Quels sont les liens entre les producteurs membres du Club, dont vous êtes le président, et les politiques de leurs pays respectifs ?
Il existe d'une part une coupure entre « grands » et « petits » pays, d'autre part entre pays du Nord et pays du Sud. Dans les « petits pays », le cinéma ne représente en général pas un enjeu suffisant pour que les politiques lui prêtent attention. Parmi les pays les plus peuplés, on trouve traditionnellement une bonne écoute des gouvernements dans les pays du Sud (France, Italie, Espagne). La principale nouveauté vient de l'accord des Britanniques et des Allemands, d'autant plus significatif que David Putnam est très lié au gouvernement Blair, et qu'Eberhard Junkersdorf est un proche d'Helmut Kohl.

2 Vos propositions privilégient une approche économique plutôt que de soutien culturel. Les subventions sont par nature instables, elles peuvent être supprimées à tout moment. De plus, les mesures automatiques d'accompagnement des recettes ne dépendent pas des choix, toujours aléatoires, des commissions qui les attribuent.
Ce type de mécanismes engendre une situation à la fois plus stable et plus saine. Nous estimons à 200 millions d'euros (environ 1,3 milliard de francs) l'ensemble des sommes que l'Union européenne devrait mobiliser pour mettre en œuvre la généralisation à l'échelle européenne du soutien. C'est-à-dire une somme significative, qui doit traduire une réelle volonté politique, sans être exorbitante. Par comparaison, l'actuel plan Media consacre 62 millions d'euros (environ 410 millions de francs) au soutien à ce secteur.

3 Le document du Club des producteurs concerne le seul domaine du cinéma, alors qu'à Birmingham il sera question de tout l'audiovisuel.
Il n'y a qu'en France qu'existe une proximité suffisante entre producteurs de cinéma et d'audiovisuel pour envisager des revendications communes. Et notre souci était, dans un premier temps, de parvenir à un accord avec nos partenaires de toute l'Europe. Néanmoins, la logique selon laquelle ont été conçues nos propositions, qui vise à compléter en souplesse - soit à l'échelle européenne, soit au seul niveau de la « coopération renforcée » - ce qui relève des politiques déjà menées par les États, pourrait assez aisément s'appliquer à la fiction audiovisuelle en général.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

LES AUTRES FILMS

L'HOMME AU MASQUE DE FER

■ C'est toujours la même chose. On a beau se convaincre que, un jour, les romans d'Alexandre Dumas feront l'objet d'une transposition cinématographique convaincante et guetter chaque nouvelle version filmée de ses romans, on est toujours déçu. Pas seulement parce qu'il est impossible de retrouver l'équivalent de l'écriture protéiforme de l'auteur des *Trois Mousquetaires*, mais aussi parce que ses personnages de papier sont inévitablement victimes d'une réduction simplification caricaturale. *L'Homme au masque de fer* ne déroge pas à cette règle. Il s'agit de l'adaptation d'un fragment du *Vicomte de Bragelonne*. Les mousquetaires, vieillissants, tentent de remplacer Louis XIV par son frère jumeau, embastillé et condamné à porter un lourd masque de fer. A la longueur des péripéties, le film ajoute le folklore d'une France du XVIII^e siècle vue par Hollywood. Seul le dernier quart d'heure trouve enfin une dimension épique et romantique, absente le reste du temps. Il serait injuste de ne pas relever que l'interprétation est formidable.

Jean-François Rauger
Film américain de Randall Wallace.
Avec Leonardo Di Caprio, Gabriel Byrne, Jeremy Irons, John Malkovich, Gérard Depardieu, Judith Godrèche, Anne Parillaud. (2 h 13).

Avec Vincenzo Albanese, Giuseppe Fiasconara, Tomino Russo. (1 h 28.)

ROBIN DES MERS

■ Et si, entraînés par un gamine déluré s'inspirant de l'exemple de Robin des bois, les chômeurs s'organisent pour pratiquer la récupération révolutionnaire ? Et si, au même mouvement, ils dévoilaient les magouilles politiciennes par lesquelles les nantis s'enrichissent tout en mettant le pauvre monde sur la paille. N'écoutez que son allant, Jean-Pierre Mocky brode sur ce thème une fable anarchisante et un tantinet désagréable, avec un sens de l'a-propos confirmé par les récents mouvements de chômeurs. Mais, à l'écran, il ne reste guère de cette verve inventive qui fit la gloire de l'auteur des *Snobs*, et un sens de l'a-propos confirmé par les récents mouvements de chômeurs. Mais, à l'écran, il ne reste guère de cette verve inventive qui fit la gloire de l'auteur des *Snobs*, et un sens de l'a-propos confirmé par les récents mouvements de chômeurs.

J.-M. F.
Film français de Jean-Pierre Mocky.
Avec Roland Blanche, Jacques Legras, Pierre Carnal, Julie van Horn, Jean Abeille, Dominique Zardi. (1 h 21.)

LE BALLON D'OR

■ Ses copains l'ont surnommé « le turbo de Makono », au village nul ne court plus vite que lui, ne dribble ni ne tire au but mieux que lui ; Bandian ne vit que par le foot, Cheik Doukouré filme avec la même rapidité précise que son gamin manie le ballon, mais lui fait attention aux à-côtés. Doté d'un ballon en cuir tout neuf, Bandian se retrouvera, lui, sur une trajectoire semée de péripéties, au fil de ce film d'aventures souriant et étonnant, qui pourrait bien être l'un des meilleurs expédiés par l'Afrique récemment. En reprise de volée nationale après sa confidentielle sortie il y a cinq ans, *Le Ballon d'or* représente aussi l'une des plus heureuses alternatives au pilonnage *Anastasia-Flubber-La Souris* ciblant le marché des gosses pour les vacances. Et, puisqu'il paraît qu'une compétition internationale de ballon rond posée du pied doit se dérouler prochainement, l'un des meilleurs films consacrés à cet exercice.

J.-M. F.
Film guinéen de Cheik Doukouré.
Avec Aboubacar Sidi Soumah, Salf Ketta, Habib Hammod, Agnès Sorali. (1 h 30.)

JACKIE BROWN

■ Lire page 31

DÉPÊCHES

■ La production de films européens a fortement progressé en 1996, atteignant le chiffre de 669 pour les quinze pays de l'Union européenne, soit 144 de plus qu'en 1990 selon un rapport publié lundi par Eurostat, l'Office statistique européen. A titre de comparaison, les États-Unis ont produit 421 films et le Japon 279 durant la même année. La France a enregistré la plus importante production cinématographique de l'Union totalisant 134 films, dont 74 productions 100 % françaises. Viennent ensuite la Grande-Bretagne avec 128 films (53 réalisations nationales), l'Italie avec 99 films (77 nationaux), l'Espagne 91 (66 nationaux) et l'Allemagne avec 64 films (42 nationaux).
■ Les salles de cinéma européennes connaissent également un regain de popularité. Entre 1990 et 1996, la fréquentation a augmenté de 18 % dans l'Union européenne, passant à 702 millions d'entrées. Proportionnellement, ce sont les Irlandais qui fréquentent le plus assidûment les salles de cinéma avec 3,2 entrées en moyenne par habitant, suivis des Espagnols (2,7 entrées), des Français (2,3 entrées), des Britanniques et des Belges (2,1 entrées).

• Utile : votre voiture au meilleur prix •

15F

l'Européen

Chéri, on paie trop d'impôts...

Partir... ou rester ?

• Une véritable histoire du poisson d'avril

• Dublin : la ville où le week-end commence le jeudi soir



Pour mieux vivre l'Europe, lisez l'Européen.
Nouveau chaque mercredi 15F.

Du 1^{er} au 30 avril 1998
Sélection Ciné Cinéfil

ORSON
WELLES

Le monstre sacré

4 films à l'affiche

CINÉFIL

LES GRANDS CLASSIQUES DU CINÉMA SUR LE CÂBLE ET CANAL SATELLITE

صوتنا من الأهل

صوتنا من الامل

Les producteurs de films américains encaissent la crise asiatique

La dépression affecte principalement les indépendants, mais se résume à un incident pour les studios

La question des retombées de la crise asiatique a dominé les débats de l'American Film Market, le marché de la production et de la distribution in-

dépendants, qui s'est déroulé à Santa Monica (Californie) du 26 février au 6 mars. Tributaire des préventions internationales, le cinéma indépendant

pourrait se ressentir fortement de la désaffection des investisseurs orientaux. Les studios, qui autofinancent leurs films, sont plus optimistes.

LOS ANGELES
correspondance
Quel impact la crise économique des pays asiatiques aura-t-elle sur Hollywood ? La question a dominé l'American Film Market, le marché de la production et de la distribution indépendante, qui s'est déroulé à Santa Monica (Californie) du 26 février au 6 mars. Le mode de financement des films indépendants rend les producteurs, et leurs banquiers, particulièrement vulnérables à la situation en Asie, tout particulièrement en Corée du Sud, septième pays consommateur de cinéma indépendant, et deuxième investisseur asiatique à Hollywood, après le Japon.

L'an dernier, trente-sept sociétés coréennes et plus d'une centaine d'acheteurs étaient présents à l'American Film Market, contre seulement six compagnies et une quarantaine d'acheteurs cette année, dont certains se sont déplacés dans le seul but de renégocier leurs contrats à la baisse. Alors que le chiffre d'affaires des indépendants pour l'année 1997 était en hausse d'environ 11 % par rapport à 1996, l'Asie, qui représente un quart des ventes, enregistre déjà un net recul, qui devrait atteindre un seuil critique en 1998.

PRÉVENTES DIFFICILES
Car les films indépendants sont financés grâce aux contrats de prévente passés avec les distributeurs étrangers, qui servent de garanties aux prêts bancaires. Et comme ses bonnes recettes (salles, télévision, vidéo) plaçaient la Corée du Sud dans le peloton de tête (avec l'Allemagne, le Japon, l'Espagne, l'Italie, la France et la Grande-Bretagne),

les acheteurs coréens participaient substantiellement aux montages financiers, en réglant même des garanties minimales particulièrement élevées.
Est-ce que la crise actuelle va nuire aux affaires de Hollywood ? « Oui », répond sans hésitation Pamela Pickering, responsable de la distribution à Spelling International : « Les gens vont toujours au cinéma, le business est toujours là, mais les avances ont disparu ! » A tel point que sa société a donné *In and Out* (avec Kevin Kline, Joan Cusack)

« Notre industrie est résistante à la dépression »

Alors que la Motion Picture Association annonce ses records sur le marché intérieur pour 1997 (1,1 milliard d'entrées, seuil atteint pour la première fois depuis 1959, et une recette de 6,4 milliards de dollars), William Baker, un de ses présidents, commente avec optimisme l'impact de la crise asiatique sur les studios hollywoodiens : « C'est un revers temporaire. Les entrées sont en hausse en Asie, mais nous avons alerté nos membres qu'il sera difficile d'assister à une augmentation des recettes, à cause des taux de change avec le dollar. A long terme, notre industrie souhaite toujours développer l'infrastructure des salles de cinéma et étendre notre présence sur ces marchés. Nous pensons que l'industrie du divertissement est résistante à la dépression. »

en distribution à Samsung sans le traditionnel dépôt minimum garanti.

Mark Damon, de MDP Worldwide, confirme que les préventes internationales sont devenues vraiment difficiles. « Nos banquiers nous disent : "Qu'est-ce qu'on fait ?" Nous répondons : "On attend que la situation se stabilise." Si la crise monétaire s'étendait au Japon, qui représente 10 % du marché, la situation deviendrait très préoccupante. » Les studios, qui autofinancent leurs films, ne sont pas tributaires des

préventes, mais leurs recettes dépendent à 60 % des marchés étrangers, et les consommateurs asiatiques représentaient le plus fort potentiel de croissance pour Hollywood. Par comparaison avec ce que le film aurait rapporté avant l'effondrement des monnaies, le box-office de *Titanic* a déjà perdu 21 millions de dollars à cause de l'Asie. Chez Warner, on ne cache pas que l'impact est dramatique, en particulier en Indonésie, où la sortie de *Contact* (film de Robert Zemeckis, avec Jodie Foster) et celle de

nés par les indépendants. Mais Hollywood est désormais privé de l'influx de cash-flow en provenance des « jeunes tigres », qui, sur les talons des japonais Sony et Matsushita (qui s'est retiré depuis), avaient investi à Hollywood. Paul Kim, le responsable du département audiovisuel de Samsung à Los Angeles, est bien placé pour évaluer la situation, puisque son conglomérat a diversifié ses activités en Corée dans l'exploitation de salles, la production de films locaux, la distribution de films indépendants américains, la musique, le câble, l'animation, tout en investissant à Hollywood, avec une participation financière de 60 millions de dollars dans New Regency (la société d'Annon Milchan, qui vient de produire *L.A. Confidential*) et un partenariat avec Disney et Warner pour la distribution vidéo en Corée.

« Nous nous restructurons pour devenir plus rentables, explique Paul Kim, qui confirme cependant que la participation dans New Regency restera inchangée. La chute [de la monnaie] a été si rapide que nous ne pouvons pas gagner d'argent avec les garanties que nous avons avancées. Mais le marché avait grimpé artificiellement à cause de la compétition. Les prix seront plus réalistes à l'avenir. » Les sociétés les plus vulnérables vont être éliminées : SK Entertainment (division du conglomérat sud-coréen SKC) a plié bagage le mois dernier, Hyundai renonce à ses acquisitions de films, et il se peut que Chell Foods and Chemicals se dégage de l'investissement de 300 millions de dollars dans la société DreamWorks.

Claudine Mulard

SORTIR

PARIS

Le Triomphe de l'amour
Roger Planchon célèbre Marivaux, le libertinage et la philosophie avec *Le Triomphe de l'amour*, créé au TNP (Le Monde du 8 octobre 1996). C'est la deuxième pièce de Marivaux que met en scène Roger Planchon, après *La Seconde Surprise de l'amour* en 1959. Il y revient, estimant avoir trouvé « le style d'acteurs requis » pour cette pièce, qu'il considère comme « un des sommets de la comédie d'amour de tous les siècles et de tous les peuples ». Dans un décor conçu par Thierry Leproust, le jeu de tous les acteurs est pétillant d'esprit, de l'Arlequin Micha Lescot à Isabelle Gélines, parfaite en Dom Juan travesti, et les costumes de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi ajoutent à leur panache.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6.
M^e Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 26 avril.

Elisa Point
Avant que le film de Jean-Jacques Zillbmann (*L'homme est une femme comme les autres*) ne soit sur les écrans, elle jouait elle aussi le registre de l'ambiguïté à l'insolence joyeuse, avec le titre de son album *Les filles sont des garçons bizarres* (Saravah/Média 7). Sous des airs de fausse candidate, elle chante sur le ton de

la confiance des histoires d'amour qui s'effiloquent, le désir aboli et d'obsédantes solitudes. *Espace Herault, 8, rue de la Harpe, Paris-5.* M^e Saint-Michel. Du 1^{er} au 4 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 60 F et 80 F.

Ballet Moïselev
Avec un programme très éclectique, ce ballet formé pour faire connaître les danses régionales russes, sorte de vitrine de l'ex-Union soviétique, présentera une nouvelle chorégraphie, *Suite juive : les joies de la famille*. Un thème qui montre combien les esprits ont changé. Igor Moïselev, aujourd'hui très âgé, plus de quatre-vingt-dix ans, signerait là sa dernière pièce de danse. *Palais des congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris-17.* M^e Porte-Maillot. Les 1^{er} et 2 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-40-68-00-05. De 170 F à 280 F.

Cinéma et littérature
A l'occasion de la manifestation « Visions du Nord » au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, le Centre culturel suédois et l'Institut finlandais présentent un cycle de films scandinaves adaptés des œuvres littéraires nordiques. *Instytut Finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5.* M^e Cluny. Séances le jeudi à 19 heures et le samedi à 16 heures. Tél. : 01-40-51-89-09. *Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3.* M^e Saint-Paul. Séances le mercredi à 19 heures et le dimanche à 16 heures. Tél. : 01-44-78-80-20. Du 1^{er} avril au 31 mai. 10 F.

FILMS FEMMES
PREPAREZ-VOUS AU 12 AVRIL 1998
19 ans de succès
Cinéma 1994-1997
Tél. 01 42 30 32 66

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Flubber
de Les Mayfield (Etats-Unis, 1 h 33), avec Robin Williams, Marcia Gay Harden, Christopher McDonald.
L'Homme au masque de fer
de Randall Wallace (Etats-Unis, 2 h 13), avec Leonardo DiCaprio, Jeremy Irons, John Malkovich, Gérard Depardieu.
Jackie Brown
de Quentin Tarantino (Etats-Unis, 2 h 30), avec Pam Grier, Samuel L. Jackson, Robert Forster, Robert De Niro.
Robin des mers
de Jean-Pierre Mocky (France, 1 h 20), avec Pierre Caratgé, Julie Van Horn, Roland Blanche.
Zabut
de Pasquale Scimeca (Italie, 1 h 28), avec Vincenzo Albanese, Giuseppe Fiesconaro, Torino Russo.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Billy Budd
de Peter Ustinov, avec Terence Stamp, Robert Ryan, Melvin Douglas, Peter Ustinov.
Grande-Bretagne, 1962 (2 h 03).
VO : Grand Action, dolby, 5^e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Chopin et George Sand
d'Eugène Delacroix (1798-1863)
Musée du Louvre, site Richelieu, entrées par la pyramide; Paris-1^{er}. M^e Louvre. Tél. : 01-40-20-31-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Du 1^{er} avril au 1^{er} juin. 26 F et 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (à 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Eugène Onéguine
de Tchaïkovski. Thomas Hampson (Onéguine), Susan Chilcott (Tatiana), Helga Damesch (Larina), Elena Zarembo (Olga), Sergei Larin (Lenski), Kristinn Sigmundsson (Grémine), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris. Gary Bertini (direction), Willy Decker (mise en scène), Athol Farmer (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^e Bastille. Le 1^{er}, à 19 h 30. Tél. : 08-36-63-78-68. De 60 F à 550 F.

QUINTETTES

Quintette pour piano et cordes. Raif Gothoni (piano). *Auditorium du Louvre, accès par la pyramide; Paris-1^{er}.* M^e Louvre. Le 1^{er}, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F. Orchestre de Paris.
Weber : Oberon. Bruch : *Concerto pour violon et orchestre n° 1*. Dvorak : *Symphonie n° 8*. Roland Daugareil (violon), Yuri Ahronovitch (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e.* M^e Termes. Le 1^{er}, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.
Ballet Astor-Louise - Régine Chopinot
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^e Châtelet. Le 1^{er}, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77.
Compagnie IDA-Mark Tompkins
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^e Bastille. Le 1^{er}, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.
Henry Threadgill & Dirk Rothhoft
Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin, 93 Aubervilliers. M^e Fort-d'Aubervilliers. Le 1^{er}, à 20 h 30. Tél. : 01-42-43-56-66. De 70 F à 90 F.

Thugs, Kyu
La Boule noire (salle Valencia-La Cigale), 116, boulevard de Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. Le 1^{er}, à 19 heures. Tél. : 01-49-23-80-99. 80 F.

Marka, Wally
Serbier des Halles, 50, rue d'Aboukif, Paris-2^e. M^e Sentier. Le 1^{er}, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

RÉSERVATIONS

Roger Muzaro (piano)
Œuvres de Beethoven, Messiaen et Liszt.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. Le 3 avril à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 220 F.
Carolyn Carlson
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Du 14 au 19 avril. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.
Brigitte Fontaine
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. Les 12 et 13 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.

DERNIERS JOURS

4 avril :
Le Jour et la Nuit
d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Didier Bezace.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-46-34-67-67. Durée : 1 h 30. De 50 F à 130 F.
5 avril :
Tati - 50 ans, 50 photographes
Musée des Arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Tuileries. Tél. : 01-44-55-57-50. De 11 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi, 20 F.

LES NOUVELLES SOLIDARITES
CANAL+
NOUVELLES SOLIDARITES
QUAND IL S'AGIT
D'UN GRAND DEBAT DE SOCIETE
CANAL+ NE FAIT PAS
DE CINEMA
CHAQUE JOUR, PLUS DE 10 MILLIONS D'ENTRE NOUS REINVENTENT LA SOLIDARITE.
JEUDI 2 AVRIL, UNE PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE SUR CANAL+
• TOUT VA BIEN à 12H30 autour de Bonaldi et de son équipe, Martine Mauléon abordera le thème du développement des économies parallèles avec reportages et interventions à la clé.
• NULLE PART AILLEURS 2ème PARTIE à 19H10 Guillaume Durand entouré de son équipe consacre l'émission aux nouvelles formes de solidarité de notre société.
• SOIREE SPECIALE "DOCUMENTAIRES" à partir de 20H30 avec LA VIE EN RESEAU un film de Maria Roche et Sibylle de Lacharrière et CHERCHE Avenir AVEC TOIT un film de Stéphane Mercurio.
LA VIE BAT + FORT SUR CANAL+

EN VUE

■ Après avoir bu du lait israélien, du Pepsi Cola et coiffé des casquettes BMW, les cosmonautes russes testeront, mardi 5 mai, à bord de la station orbitale Mir, la solidité et l'élasticité des sous-vêtements Banzhi, une marque allemande qui veut obtenir le certificat *space proof*.

■ En février, le Parlement danois avait rejeté la proposition de Marianne Fischer Boels, députée libérale, qui souhaitait désenclaver les onze millions de porcs du pays en leur distribuant des ballons en caoutchouc. Le 27 mars, la loterie nationale de Grande-Bretagne a fait un don de 220 000 livres (2 500 000 francs) à Whirlow Hall, une ferme modèle de Sheffield en Angleterre, pour acheter des jouets aux cochons et installer dans leur soue un chauffage par le sol et des douches manoeuvrables au groin.

■ Mardi 24 mars, la chambre sociale de la Cour de cassation a débouté de sa plainte pour licenciement abusif un garçon boucher, Mamoudou, musulman de Mayotte, qui, après avoir travaillé pendant deux ans la viande de porc, avait fini par craquer devant Gélineau, son patron.

■ Vendredi 27 mars, après l'égoïsme, à l'endroit du coup d'envoi, de deux meurtriers dans un stade de Kaboul, les talibans ont dû repousser à la matraque des milliers d'Afghans qui, ordinairement privés de divertissements, envahissaient le terrain pour voir de plus près le gazon sanglant et les gorges tranchées.

■ Le bourreau de Floride qui patientait depuis un an pour laisser les tribunaux débattre sur la question de savoir si la chaise électrique était un supplice inhumain, vient d'exécuter quatre condamnés à mort en l'espace de neuf jours.

■ L'office de tourisme de Terre-Neuve organise des excursions en bateau, à petites vitesses, à la rencontre des icebergs.

■ Selon le *Journal of the American Medical Association (JAMA)*, l'infirmière Linda Rosa a pu démontrer, par un test enfantin, que le « toucher thérapeutique », méthode hypothétique fondée sur « le champ magnétique corporel », enseignée dans les universités de soixante-quinze pays, pratiquée sur d'innombrables patients par quarante mille spécialistes dans plus de quatre-vingts centres hospitaliers américains, était une supercherie.

■ Cherry Miller, souffrant d'une sclérose en plaques, qui, pour protester, lundi 30 mars, a fumé de la marijuana au Congrès américain, dans le bureau du représentant républicain Jim Rogan, farouche adversaire de l'usage du cannabis à des fins médicales, a été aussitôt arrêtée dans son fauteuil roulant.

Christian Colombani

La fin d'un hebdomadaire postcommuniste en Pologne

« Les Faits », lancé avec l'argent public en février 1997 par des personnalités de l'ancien régime, n'a pas survécu au retour de Solidarité au pouvoir : le 22 mars, il a publié son dernier numéro

LES FÈRES du pouvoir s'étaient penchés sur le berceau. C'était en février 1997, à l'époque où la Pologne était encore gouvernée par une majorité dominée par les « sociaux-démocrates ». Le nouveau-né, mi comme un ver, sa décence seulement préservée par une page de journal, apparaissait un peu partout dans des publicités. « Les faits nus », tel était le slogan. *Les Faits*, lancé selon une technique originale : avec l'argent de l'Etat.

L'affaire s'était rapidement ébruitée : cette ambitieuse publi-

cation, lancée à un prix « promotionnel » alléchant (1 zloty, soit 2 francs, et moins de la moitié du prix des hebdomadaires concurrents), était l'émanation d'une société toute nouvellement créée par le ministre de l'intérieur, Leszek Miller. Un homme considéré jadis, à l'époque où le régime communiste vivait ses dernières années, comme un représentant du « béton », la ligne dure du parti (il est aujourd'hui président du Parti social-démocrate).

Le capital de départ, fourni par le Trésor public, était modeste, et les intentions pures : le journal af-



firmait sa « neutralité politique », et annonçait même, pour plus de sûreté, qu'il « renonçait délibérément aux sujets politiques ». Mais on était à six mois des élections légis-

latives, le rédacteur en chef était un ancien présentateur du journal télévisé à l'époque de « l'état de guerre » et du déchaînement de la propagande « anti-Solidarité ». La ficelle était vraiment grosse, et les deux principaux hebdomadaires polonais jusque-là sur le marché virent dans le nouvel arrivant une machine de guerre dirigée contre eux (et l'opposition de l'époque), et même « un scandale à l'échelle mondiale », selon l'expression du rédacteur en chef de *Polityka*.

Trois mois plus tard, dans une touchante tentative de sauver les apparences, le Trésor public reven-

ait « avec un léger bénéfice » l'hebdomadaire à un groupe d'« investisseurs ». Lesquels se trouvaient comme par hasard être de grandes sociétés publiques, essentiellement du secteur énergétique, dirigées par des amis de l'équipe au pouvoir. L'hebdomadaire, abondamment renfloué, poursuivait son existence sans susciter de grand intérêt parmi les lecteurs, mais sans problèmes financiers... Jusqu'aux élections qui virent la déconfiture de la coalition « postcommuniste ».

LE FAIT DU PRINCE

Les choses devinrent alors beaucoup plus compliquées. Les pertes s'accumulèrent, la publicité se faisant de plus en plus rare tandis que les ventes continuaient à baisser. On trouva bien, parmi les sociétés dirigées par des proches de l'ancien régime, un nouvel investisseur, Uniprom (qui, également sous le gouvernement précédent et avec sa complicité, était entré soudainement en concurrence avec Hachette pour le rachat des messageries de la presse polonaise, une affaire toujours pas réglée à ce jour). Mais c'est alors que le fait du prince joua en sens inverse : les premiers actionnaires - c'est-à-dire les représentants de grandes sociétés dépendant de l'Etat - s'opposèrent à l'entrée du nouvel investisseur dans le capital. La cause était entendue, et le journal a publié ce qui sera sans doute son dernier numéro le 22 mars.

Jean Krauze

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Dans l'histoire mouvementée de la construction européenne, on a rarement vu autant de négociations primordiales, simultanées et même immédiates : l'élargissement, la nouvelle réforme de la politique agricole commune, le traité transatlantique, les ultimes réglages de l'euro. Cela fait beaucoup. La France se trouve sur chacun de ces points directement concernée, très en fièche et plus d'une fois isolée (...).

En fait, de dossier en dossier, il existe un fil commun : la France défend la thèse d'une Europe volontariste, avec des politiques communes, et se heurte à la tentation d'inspiration anglosaxonne d'une grande zone de libre-échange commune avec les

Etats-Unis et l'ensemble des pays de l'OCDE (...). Les Français - Elyse, Matignon, affaires étrangères, affaires européennes - font front commun. Ils manquent d'ailleurs.

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ La négociation de la politique agricole commune tient du jeu de rôles. Chacun des acteurs y interprète une partition convenue. La Commission européenne, qui place haut la barre de la réforme de l'Europe verte, et les ministres de l'agriculture, qui haussent le ton de la protestation, mènent une confrontation dont on connaît par avance l'issue (...). Mais quand viendra l'épilogue libéral de la réforme de la PAC, Commission européenne et conseil des ministres s'accorderont finalement, nécessité faisant

loi, pour clore le chapitre heureux de l'agriculture assistée et le temps des vaches grasses garanties.

FRANCE INTER

Dominique Bromberger

■ N'ayant aucune compétence particulière dans le délicat domaine des institutions, dans les subtilités des systèmes électoraux, mais constatant que les manipulations des dernières années n'ont été ni glorieuses ni brillantes, je me permettrai simplement d'attirer l'attention sur ce qui se fait chez nos voisins. Ils ne sont certainement pas aussi babilles que nous, mais je constate qu'ils conservent avec une belle constance leur système électoral. La Grande-Bretagne a le même depuis que la démocratie y est née, l'Allemagne depuis qu'elle y est revenue au lendemain de la

seconde guerre mondiale, l'Espagne depuis la fin du franquisme (...).

Que voyons-nous finalement autour de nous ? Que l'on ne change pas de mode de scrutin au gré des petites habiletés, que là où les partis de droite et de gauche savent affirmer une véritable originalité, s'opposent sans se déchirer, ni sans donner la sensation de la complicité, là où les formations politiques sont solides, différenciées, là où la démocratie fonctionne en un mot comme en cent, il n'y a pas de place pour les partis d'extrême droite. C'est tout le contraire de la situation française. Les imprécisions contre le Front national donnent peut-être bonne conscience à ceux qui les prononcent, mais ce qui se passe ailleurs montre qu'ils sont largement responsables de l'ascension de cette formation.

www.uol.com.br/novela

Après les « telenovelas » - les feuilletons au kilomètre -, les Brésiliens inventent les « cybernovelas »

DÉJÀ CONNU dans le monde entier pour sa production au kilomètre de feuilletons télévisés - les fameuses « telenovelas » -, le Brésil n'a pas hésité à transposer le genre sur Internet avec les « cybernovelas », qui se présentent comme des bandes dessinées interactives dotées de textes abondants et défilant sur fond musical. Le Web (UOL) propose à lui seul quatre de ces feuilletons en ligne, dont le célèbre « Dossid Greenwar ».

Les auteurs ont conçu une intrigue combinant les recettes de la littérature policière et de la science-fiction. Dans l'impressionnante tour qui abrite le siège d'Ecopex, une multinationale de biotechnologie, plusieurs crimes sont commis. L'une des victimes n'est autre que le seigneur Otokar, président omnipotent de la société. Au terme d'une saga de vingt et un épisodes, l'internaute doit démasquer les coupables. Il lui faut aussi résoudre la crise de succession à la tête d'Ecopex. L'intrigue se noue sur fond d'espionnage industriel, car la société vient de



mettre au point un produit révolutionnaire, le Fotossillex-OTKR. Pour résoudre ces énigmes, le lecteur-joueur bénéficie de la complicité d'Octave-39, une créature synthétique aux yeux globuleux, qui lui donne accès au réseau informatique de la multinationale ou le laisse consulter les archives du sys-

tème de vidéosurveillance.

Tous les personnages, de Mabuse à Lady Pi, disposent d'une boîte aux lettres électronique, pour recevoir les questions des internautes et leur fournir en retour des indices, qui sont parfois des fausses pistes. Comme dans toute bonne enquête policière, certains

objets révèlent des informations déterminantes : il suffit d'un clic pour connaître la composition d'une mystérieuse potion utilisée par Lady Pi.

L'univers graphique de « Dossid Greenwar » mêle des silhouettes humaines déformées aux tons pastel et des reproductions de terminaux informatiques où dominent le vert fluorescent et le gris acier. Une musique électronique lancinante accompagne la navigation. A la différence de leurs homologues télévisuels, les scénaristes privilégient le suspense et évitent le trypique « amour, gloire et beauté ». Ils répondent également à l'intérêt grandissant d'une partie des Brésiliens pour l'environnement.

UOL, qui reçoit près de 300 000 connexions par jour, finance ses cybernovelas grâce à un sponsor, en l'occurrence le constructeur automobile Fiat. Le premier internaute qui saura démasquer les meurtriers gagnera une voiture.

Estelle Nouel
et Jean-Christophe Rampal

SUR LA TOILE

CNRS INTERNATIONAL

■ La direction des relations internationales du CNRS a ouvert son propre site web. On y trouve notamment la lettre *CNRS International*, une présentation des bureaux du CNRS dans le monde, des informations sur la coopération entre organismes de recherche, et des appels d'offres. www.cnrs.fr/DIR/

SITE MUSICAL FRANCAIS

■ A l'occasion du salon Musisora 98, qui se tiendra à la Cité de la musique du parc de la Villette du 3 au 7 avril, la société NIT-Média ouvre son site internet « Muses et médias », qui veut devenir un lieu « d'information et de commerce électronique » à destination des professionnels, des amateurs de musique et de danse et des étudiants. www.mediamuses.com

MONICA EN BIKINI

■ Selon un sondage réalisé sur un site web américain consacré aux maillots de bain, Monica Lewinski, l'ex-stagiaire de la Maison Blanche soupçonnée d'avoir eu une liaison avec le président Clinton, est la femme que les 15 887 internautes interrogés aimeraient le plus voir en bikini. www.bikini.com

Abonnez vous au Monde

Recevez *Le Monde* chez vous et profitez d'une offre spéciale :

48 numéros GRATUITS

Faites vos comptes :
Vous achetez *Le Monde* chaque jour 7,50*, soit au bout d'un an : 2 340*.
Avec l'abonnement vous ne payez que 1 980* soit :
• une économie de 360*
• un prix au numéro de 6,34*.

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

1 AN - 1980 F 3 MOIS - 562 F

au lieu de 2 340 F au lieu de 585 F

* Prix de vente au numéro - (Diff. en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement, soit :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2190 F	2980 F	3980 F
3 mois	538 F	730 F	980 F

Offre valable jusqu'au 31/12/98.
Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers, téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 93098 Châtigny Cedex

Bruits d'école

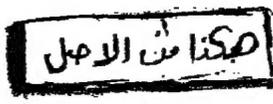
par Alain Rollat

SOMMES-NOUS devenus des parasites à force de consommer de la télévision et de la radio ? Avons-nous engendré des monstres en absorbant chaque jour des images et des sons ? Ouvrons-nous la boîte de Pandore chaque fois que nous allumons notre poste ? Le comportement de nos enfants est-il autre chose que notre châtiment ? Patricia le dit à sa façon : « En classe, quand l'enseignant parle, les enfants ne font pas la différence avec la télévision ou la radio... » Patricia, rencontrée sur France 2, parle en connaissance de cause. Elle est professeure d'histoire et de géographie en Seine-Saint-Denis, ce département qui vit sans doute sur une autre planète puisque ses enseignants et ses collègues sont obligés de manifester chaque jour dans les rues de Paris pour que le ministère de l'éducation nationale daigne les écouter. Ce ministère, lui aussi, doit trop regarder la télé-

vision. Or Patricia emploie une expression troublante pour résumer ce qu'elle vit chaque jour au contact de nos gosses : « Les enfants, en classe, ne font pas la différence avec la télévision ou la radio parce que, pour eux, précise-t-elle, ce que dit l'enseignant n'est qu'un bruit de fond... » Un bruit de fond ! Tout est dit. Ce jeune professeur aux yeux clairs vient de trouver les mots justes. Voilà le miroir que nous tend la génération du zapping ! Voilà à quoi nous sommes réduits : nous ne sommes plus que bruits de fond ! Nos paroles, nos mots, nos actes ne sont plus que bruits de fond. Bruits parasites dans le brouhaha de nos existences. Bruits d'ambiance dans le vide de nos vies. Bruits brouillés. Bruits divers. Bruits de morts-vivants. Bruissements. Bourdonnements. Chuintements. Clapotis. Grésillements. Jadis, nous étions fascinés par le

bruit des mots reproduits dans les livres. Les mots tenaient le haut du pavé. L'éducation de nos enfants consistait en l'apprentissage de quelques mots-clés : patrie, dieu, prétre, révolution, démocratie, république, instituteur. C'étaient des mots sacrés. Ils imposaient respect et silence, on s'inclinait sur leur passage. A chacun correspondait une petite musique. En remplaçant les bibliothèques par les récepteurs de télévision nous avons substitué les images aux mots. En substituant les images aux mots nous avons perdu la clé des mots. Avant de commencer son cours Patricia doit inventer un abracadabra pour capter l'attention. Nos mots, vidés de sens, sont devenus des spots remplis de paroles creuses. En classe, le maître d'école n'est plus qu'une image virtuelle, le personnage récurrent d'une série culte démodée. Notre liberté, à ce rythme, finira en friture...

سكرا من الامم



FILMS DE LA SOIRÉE

18.25 Le Confessionnal... Robert Lepage (France - Canada, 1995, 95 min.)... 18.25 La 317^e Section... Claude Chabrol (France, 1960, N., 95 min.)... 19.00 Les Bonnes Femmes... Claude Chabrol (France, 1960, N., 90 min.)... 19.30 Maigret tend un piège... Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min.)

20.30 Jolies matrimoniales... Alfred Hitchcock (États-Unis, 1941, N., v.o., 95 min.)... 20.45 L'Étrange Noël de Mr Jack... Tim Burton et Henry Selick (États-Unis, 1993, 75 min.)... 22.00 Barfly... Barbet Schroeder (États-Unis, 1987, 100 min.)... 22.05 Adieu ma belle... Edward Dmytryk (États-Unis, 1944, N., v.o., 95 min.)

22.15 Chacal... Fred Zinnemann (Fr. - GB, 1973, v.o., 140 min.)... 1.05 Le Criminel... Orson Welles (États-Unis, 1945, N., v.o., 95 min.)... 7.20 Tempête sur le mont Blanc... Arnold Fanck (Allemagne, 1930, N., v.o., 90 min.)... 4.10 Le Bon et les Méchants... Claude Lelouch (France, 1976, 115 min.)

NOTRE CHOIX

22.05 Ciné Cinéfil Adieu ma belle Philip Marlowe, détective privé chargé de retrouver une chanteuse disparue depuis quelques années, mène une bizarre enquête. Cette adaptation du roman de Raymond Chandler réalisée par Edward Dmytryk a fait date dans l'histoire du film noir américain. Les thèmes policiers comptent moins que l'atmosphère et les personnages. L'action est filmée selon le point de vue du privé, ce qui renforce l'étrangeté des situations et la sensation d'angoisse. - J. S.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 18.20 Touché, gagné ! 19.40 Le Bigil. 19.50 et 20.30 Météo. 20.00 Journal. 20.35 Football. Ligue des Champions. Juventus Turin - AS Monaco. 22.40 Football. Real Madrid - Dortmund.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ? 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est l'heure. 19.45 Tirage du Loto. 19.50 Au nom du sport. 19.55 et 20.45 Météo. 20.00 Journal. Loto. 20.00 Journal. Loto. 20.05 Touché pas à mon école. 22.45 La Vie à Fendrol. Du rire au pays de Cloco. 0.20 Journal. Météo. 0.40 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 19.55 Le 19-20 de l'information. 20.01 et 22.45 Météo. 20.05 Fasteloddo. 20.06 Fa si la chanter. 20.35 Tout le sport. 20.45 Consomag. 20.50 La Marche du siècle. Le Marché : trahisons ? 22.55 Soit 3. 23.15 Du siècle d'écrivains. Mahmoud Darwich : Et la terre comme la langue... 0.05 Cinéma étoiles.

CANAL+

En clair jusqu'à 21.00 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Film. Pierre Jolivet. 22.30 Powder. Film. Victor Saha (v.o.). 0.20 Journal de la télé 1998. Moi, j'aime la télé.

ARTE

19.00 Au nom de la loi. 19.30 7 1/2. Les Allemands eurosceptiques. 20.00 Le Koala.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

17.00 De l'actualité à l'Histoire. Le phénomène El Niño. La tournée de Clinton en Afrique. Histoire 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+ 20.00 Savoir plus santé. Fièvre : Quand s'inquiéter ? TV 5 20.05 1998 Histoire-histoires. Le pied dans la fourmière. La collision est-elle menacée ? TSR 20.10 Au nom de la loi. Poupées russes, l'adoption d'enfants russes. Traffic Interne. RTBF 1 20.45 Les Mercrédis de l'Histoire. Le Charme discret de la diplomatie : L'ambassade de France à Berlin. Arte 20.50 La Marche du siècle. Prévisions : trahisons ? Avec François Hollande ; Robert Hue ; Dominique Voynet ; François Léonard ; Alain Madelin ; Bruno Mégnin. France 3 21.00 Strip-tease. Allocations, mon cher Watson... Printemps de la mort. Un patron peut en cacher un autre. J'enjoie, j'adhère, j'envoie. TV 3 21.00 Envoyé spécial. Les années 90. Contrat sous feuillet. Enfants miroir. Histoire 22.45 La Vie à Fendrol. Du rire au pays de Cloco. France 2 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jacques Le Goff ; Jacques Julliard ; François Lebrun ; Jean-Marie Colombani, directeur du dossier pour Le Réseau de la République. Histoire 23.15 Un siècle d'écrivains. Mahmoud Darwich : Et la terre comme la langue... France 3 0.20 La Journée de la télé 1998. Canal+ 0.40 Le Cercle du cinéma. Avec Jean-Pierre Dionnet ; Donald Westlake ; Michel Alexandre ; Laurent Benguigui ; Samuel Blumenthal. France 2

DOCUMENTAIRES

0.45 Le Canal du savoir. Jérusalem. Paris Première 19.00 Arctique, l'ultime frontière. [1/3]. Odyssée 19.20 Mais amer. Planète 19.30 Otages du soleil. [3/3]. Combats pour l'énergie. Odyssée 20.00 Le Koala. Un ours dans la forêt d'écoulyptus. Arte 20.25 Amérique latine, un continent déraciné. [6/6]. Réconciliation avec les dieux mayas. Odyssée 20.30 Variations. Le Brésil de Walter Salles : Bossa nova. Planète 20.35 Le Mur du silence. Planète 20.55 Femmes dans le Monde. Femmes à Pékin. Femmes de Sorralie. Téva 21.00 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. Muzik 21.25 Variations : Le Brésil de Walter Salles : Chico Buarque. Mezzo 21.35 Mémoire en places. [1/2]. Odyssée 21.55 Musica. Paganini, star du violon. Arte 22.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [1/6]. Le Nord-Est : Premiers contacts. Histoire 22.25 Dinosauriens. [3/4]. L'origine de la bête. Odyssée 22.35 L'Onest américain. [1/8]. Les hommes. Planète 22.40 Serge Peretti, le dernier Italien. Muzik 23.20 Profil. L'expérience permanente : Laszlo Moholy-Nagy et le Bauhaus. Arte 23.20 Australie, le parc national de Lavin Hill. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.00 Patinage artistique. Championnats du monde : Programme court M. Eurosport 20.35 Football. Ligue des champions : Juventus de Turin - AS Monaco. TF 1 22.30 Giselle. Mats Wilander avec Anna Laguna. Mezzo 17.25 Mezzo Junior. Pierre et Loup. Mezzo 20.15 Répères. Le Panocha Quartet interprète Le Sonate Krutser de Janáček. Mezzo 22.35 Le Père Noël est une ordure. TV 5 20.40 Le Prix de la passion. Richard Cole. RTL 9 20.50 A découvrir. Laurent Jaoui. M 6 22.05 Meurtres en Ardèche. Gérard Vergès. Festival 21.00 L'Instit. Touche pas à mon école. France 2 22.20 Brooklyn South. Exploring Johnson (v.o.). Série Club 22.45 Spin City. Mère a trente ans (v.o.). Canal Jimmy 23.40 Father Ted. La peste (v.o.). Canal Jimmy 0.05 New York Police Blues. La vérité est ailleurs (v.o.). Canal Jimmy

FILMS DU JOUR

14.20 La Folie du roi George... Nicholas Hyman (GB - EU, 1995, 110 min.)... 15.40 La Folie des grands... Gérard Oury (France, 1971, 105 min.)... 15.50 Les Bonnes Femmes... Claude Chabrol (France, 1960, N., 90 min.)... 16.10 La Dernière Tentation du Christ... Martin Scorsese (États-Unis, 1988, 161 min.)... 16.45 Le Secret de Roan Inish... John Sayles (États-Unis, 1996, 95 min.)... 17.25 Le Criminel... Orson Welles (États-Unis, 1945, N., v.o., 95 min.)... 17.45 L'Étrange Noël de Mr Jack... Tim Burton et Henry Selick (États-Unis, 1993, 75 min.)... 18.55 Adieu ma belle... Edward Dmytryk (États-Unis, 1944, N., v.o., 95 min.)... 19.00 Cinéma Paradiso... Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1989, 130 min.)

20.00 Le Crime de M. Lange... Jean Renoir (France, 1935, N., 80 min.)... 20.30 La Flamme et le Flambeau... Jacques Tourneur (États-Unis, 1950, 105 min.)... 20.50 Allen, le huitième passager... Sidney Lumet (France, 1978, 125 min.)... 20.55 Mes nuits sont plus belles que vos jours... A. Zulawski (Fr., 1989, 125 min.). Téva 21.00 Les 39 Marches... Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1935, N., v.o., 90 min.). Paris Première 21.00 The Snapper... Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 95 min.). Cinéstar 2 21.05 Gilda... Charles Vidor (États-Unis, 1946, N., 105 min.). Cinéstar 21.30 Nasty Girl... Jeremy Kagan (États-Unis, 1985, 95 min.). Disney Channel

22.00 La Belle Noiseuse (version longue)... Jacques Rivette (France, 1991, 230 min.)... 22.15 Le Journal du séducteur... Jacques Rivette (France, 1991, 100 min.)... 22.20 Un mauvais fils... Claude Sautès (France, 1980, 105 min.)... 22.35 Le Grand Fric... Francis Girod (France, 1982, 115 min.)... 22.35 Adieu ma belle... Henri Héris (France, 1991, 90 min.)... 23.45 Le Petit Chose... Maurice Coche (France, 1938, N., 90 min.)... 0.35 Devine qui vient dîner ?... Stanley Kramer (États-Unis, 1967, v.o., 105 min.)... 0.53 La Main du diable... Maurice Tourneur (France, 1942, N., 80 min.)... 1.20 La Source... Ingmar Bergman (Suède, 1959, N., v.o., 90 min.)

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. Drame : morale d'une crise. Invité : Jean-François Deniau. Cinéquatrième 13.00 Envoyé spécial. La guerre de l'eau. Droit de regard sur une éboulement. P.S. La voiture de l'an 2000. TV 5 13.40 Parole d'Expert. Il y a trente ans, Martin Luther King. France 2 15.00 Savoir plus santé. Fièvre : Quand s'inquiéter ? Avec le professeur Jean-Charles Piette, le docteur Anne-Marie Magnier. TV 5 17.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Stephanie Krumm, François Lebrun, Jean-Marie Colombani. Histoire 17.05 A huit portants. Le mime Marceau. Paris Première 18.00 Stars on stock. Joseph Cohen. Gene Kelly. Paris Première 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Les Nouvelles Solidarités. Invités : Roger Coman, Ihsas, Danièle Mitouard, Nicole Guilbotou, Marie Tronquart, Pierre Sabatoni. Canal+ 19.00 De l'actualité à l'Histoire. Le phénomène El Niño. La tournée de Clinton en Afrique. Histoire 20.00 30h Paris Première. Paris Première 20.05 Temps présent. Kosovo : l'ombre des images. Classe d'accueil. Le siècle en images : Arrivées des saisonniers. TSR 21.00 Envoyé spécial. Les témoins de Jérusalem : « Demain l'Apocalypse ». Les sages : qu'enquerra-t-on une vie, sans l'univers tout entier. France 2 22.15 Paroles de femmes. Invité : Françoise Hardy. TMC 23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sam Giancana. Histoire 23.15 Un monde foot. Invités : Robert Pirès, Dominique Rocheteau, Francis Cabrel, Jean-Luc Delaunay, Bernard Pecci. France 2

DOCUMENTAIRES

23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Cornac McCarty. Édition en format de poche. Sépia / Albert Cohen. La rubrique de Michel Poizat : Crimes exceptionnels, de Max Aub. France 3 0.00 Le Club. Marie-José Nat. Ciné Cinéfil 0.25 Saga-Chés. Le psy qui traîne. France 3 0.40 > La 25^e Heure. Il y a trente ans, Martin Luther King. France 2 18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Fortitude. La Cinquième Blindade. [1 et 2/7]. Orville Coleman, Cesaréus Warkins, Don Cherry, Peter Aufbaun et Bo Freeman. Muzik 19.15 Le Palais idéal du Facteur Cheval. Née d'un pion. Planète 19.40 Les Révolutionnaires du Tchad. Planète 20.00 Les Shaker et le Bauhaus. Arte 20.20 Soirée Samson François. Muzik 20.30 Virtuoses : La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Mezzo 20.35 > Les Nouvelles Solidarités. La Vie en réseau. Canal+ 20.40 Soirée thématique. Einstein. Arte 20.55 Otages du soleil. [3/5]. Combats pour l'énergie. Odyssée 21.50 Le Mur du silence. Planète 21.50 Arctique, l'ultime frontière. [1/3]. Odyssée 22.30 Ouverture : Glenn Gould. Trois grands films brésiliens sur Glenn Gould. Mezzo 23.00 Mémoire en places. [1/2]. Odyssée 0.00 Femmes, elles font bouger le monde. Histoire 0.35 Une fille contre la Mafia. Téva

SPORTS EN DIRECT

20.30 Patinage artistique. Championnats du monde à Minneapolis. Eurosport 23.35 Hockey sur glace NHL. Philadelphia Flyers - Los Angeles Kings. Canal+ 20.20 Soirée Samson François. Muzik 18.00 Le Corps d'un homme. Claude-Michel Rome. Téva 20.30 Jean de la Tour Miraclic. [N2] Invité : Paul Carrère. Festival 20.40 Femmes en péril. Kenneth Fink. RTL 9 20.50 Royce, l'espion rebelle. O'Neil Heisler. M 6 22.30 Mode in America. O'Picie criminel. TF 1 22.40 Automatic. A John Marlowe. M 6 0.05 Miroir, miroir. Denis Berry. 13^e Rue 20.30 Docteur Quinn, femme médecin. La soirée des dames. Série Club 17.35 Magnum. Un vrai professionnel. RTBF 1 17.40 Super Jimmie. Kim. 13^e Rue 17.50 Hartley, coeurs à vif. France 2 18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. RTL 9 19.20 Deux fils à Miami. Salut les arbitres. 13^e Rue 20.35 Les Envahissés. Les sœurs. Disney Channel 20.35 Les Cordier, juge et flic. Réfère sa vie. RTBF 1 20.35 Chapeau melon et bottes de cuir. La quinzaine des honnêtes (v.o.). 13^e Rue 20.55 Les Cordier, juge et flic. Rangée des voitures. TF 1 21.45 RJ : Police Judiciaire. Escroqueries. TSR 22.15 Gregory Hines Show. Boys Night in town. Série Club 23.10 Code Quantum. Good Morning Peoria. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES : Signé dans le Monde Télévision-Radio-Multimédia. On peut voir. Ne pas manquer. Ché d'œuvre ou classiques. Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA : Accord parental recommandable. Accord parental indispensable ou interdits aux moins de 12 ans. Public adulte. ou interdits aux moins de 16 ans. Ché d'œuvre ou classiques.

NOTRE CHOIX

20.40 Arte Thema : Einstein Un homme, un mythe IL Y A CE FAMEUX CLICHÉ où il tire la langue. Il s'en servait comme carte de vœux, paraît-il. Un formidable dédain de l'apparence : la légende d'Einstein tient beaucoup à cela. Son petit-fils raconte qu'il ne mettait jamais de chaussures et ramassait les mégots dans la rue. Il y a du Charlot chez cet homme, dans la façon d'être et dans le destin. « On m'aplaudissait parce que tout le monde ne comprend, et vous parce que personne ne vous comprend », lui dit un jour Chaplin. Cette soirée, préparée par Françoise Wolff, est des plus copieuses. Einstein découvre la théorie de la relativité en 1905, mais la célébrité ne vint qu'au début des années 20. Désormais, il est celui qui a arraché quelques secrets de fabrication au Créateur. Le mythe - encore très fort aujourd'hui - repose sur le fait que celui qui théorisa la force destructrice de la matière fut en même temps pacifiste. Il apparaît comme le premier à poser la responsabilité du scientifique. En réalité, ce fut complexe. Einstein écrivit le 2 août 1939 une lettre à Roosevelt pour le pousser à la fabrication de la bombe, avant que Hitler ne la réalise. Il fut peut-être floué. Juif, il fut en Israël les colons extrémistes. Il ne comprit pas tout de suite Freud. Ses rapports avec Maléva, sa première femme, réduite à l'état de domestique, ternissent fort le mythe. On conserve en tout cas son cerveau comme une relique. « Einstein est une figure commode, humaniste mais pas engagée, qui ne court pas le risque de se tromper sur les causes qu'il défend, parce qu'il s'agit de causes générales que tout le monde ne peut qu'approuver, estime le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond. Pour les scientifiques d'aujourd'hui, Einstein est une référence, qu'on admire de loin. Il a sauvé la face de la physique. Il a été pour la paix. Cela dédoublait sa nature morale » de la science. A présent, la science ne se confie plus au savoir d'un seul homme, mais d'équipes de chercheurs, qui n'ont guère le sens de la poésie. Voilà pourquoi nous sommes toujours à réclamer le vieil homme aux cheveux fous. Régis Guyotat

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.45 Les Feux de l'amour. 14.40 Arabesque. 15.35 Cinq Ombres. 16.30 Sunset Beach. 18.20 Touché, gagné ! 19.00 Le Bigil. 19.50 et 20.50 Météo. 20.00 Journal. 20.35 Les Coeurs, juge et flic. Rangée des voitures. 22.30 Made in America. Piste criminel. Téléfilm O. Michael Zimberg. 0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.50 TF1 m6, météo. 16.00 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Un livre, des livres. 17.25 Sauvés par le gang. 17.50 Hartley, coeurs à vif. 18.45 Qui est qui ? 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est l'heure. 19.50 Au nom du sport. 19.55 et 20.45 Météo. 20.00 Journal. Pointe restante. 21.00 Envoyé spécial. Les témoins de Jérusalem : « Demain l'Apocalypse ». Les sages : qu'enquerra-t-on une vie, sans l'univers tout entier. P.S. : La fièvre du chocolat. 23.10 Expression directe. 100%. 23.15 Un monde foot. 0.20 Journal. Météo. 0.40 > La 25^e Heure. Il y a trente ans, Martin Luther King.

FRANCE 2

13.50 Le Renard. 14.55 L'Enquêteur. 15.45 Tierté. 16.00 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Un livre, des livres. 17.25 Sauvés par le gang. 17.50 Hartley, coeurs à vif. 18.45 Qui est qui ? 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est l'heure. 19.50 Au nom du sport. 19.55 et 20.45 Météo. 20.00 Journal. Pointe restante. 21.00 Envoyé spécial. Les témoins de Jérusalem : « Demain l'Apocalypse ». Les sages : qu'enquerra-t-on une vie, sans l'univers tout entier. P.S. : La fièvre du chocolat. 23.10 Expression directe. 100%. 23.15 Un monde foot. 0.20 Journal. Météo. 0.40 > La 25^e Heure. Il y a trente ans, Martin Luther King.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert. 14.30 Femmes en blanc. Téléfilm. Jerry London [1/2]. 16.10 Le Magazine du cheval. 16.40 Les Minikermes. 17.45 Je passe à la télé. 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information. 20.01 Météo. 20.05 Fa si la chanter. 20.35 Tout le sport. 20.50 Allen, le huitième passager. Film. A Ridley Scott. 22.55 Météo, Soit 3. 23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? 0.25 Saga-Chés. Le psy qui traîne.

CANAL+

13.35 et 20.30 Le Journal du cinéma. 14.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [1/3]. Les péris. 16.30 Scary Stories. 16.45 Le Secret de Roan Inish. Film. John Sayles. 18.20 Robin. En clair jusqu'à 20.35 18.30 > Nulle part ailleurs. Invités : Roger Carman, Lhasa. Les Nouvelles Solidarités. 20.35 > Les Nouvelles Solidarités. La Vie en réseau. 21.35 Cherche à venir avec toit. 22.33 Art. Duchamp : les appropriations. 22.35 Crying Freeman. Film. Christophe Gans (v.o.). 0.15 Transporting. Film. Danny Boyle.

TÉLÉVISION

TF1 18.20 Touché, gagné ! 19.40 Le Bigil. 19.50 et 20.30 Météo. 20.00 Journal. 20.35 Football. Ligue des Champions. Juventus Turin - AS Monaco. 22.40 Football. Real Madrid - Dortmund.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ? 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est l'heure. 19.45 Tirage du Loto. 19.50 Au nom du sport. 19.55 et 20.45 Météo. 20.00 Journal. Loto. 20.00 Journal. Loto. 20.05 Touché pas à mon école. 22.45 La Vie à Fendrol. Du rire au pays de Cloco. 0.20 Journal. Météo. 0.40 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 19.55 Le 19-20 de l'information. 20.01 et 22.45 Météo. 20.05 Fasteloddo. 20.06 Fa si la chanter. 20.35 Tout le sport. 20.45 Consomag. 20.50 La Marche du siècle. Le Marché : trahisons ? 22.55 Soit 3. 23.15 Du siècle d'écrivains. Mahmoud Darwich : Et la terre comme la langue... 0.05 Cinéma étoiles.

CANAL+

En clair jusqu'à 21.00 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Film. Pierre Jolivet. 22.30 Powder. Film. Victor Saha (v.o.). 0.20 Journal de la télé 1998. Moi, j'aime la télé.

ARTE

19.00 Au nom de la loi. 19.30 7 1/2. Les Allemands eurosceptiques. 20.00 Le Koala.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé. 13.30 et 17.30 100 % question. 14.00 D'ici et d'ailleurs. 14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 La Vie en chantier. 15.25 Embréon. 16.00 Les Lumière du music-hall. 16.30 Modes de vie, modes d'emploi. 17.00 Cethlo. 18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Fortitude. 18.30 Le Monde des animaux. Les Familles de Madagascar. 19.00 Au nom de la loi. 19.30 7 1/2. Le procès de La Pen. Les Femmes et le foot : Les fabricantes de ballons au Pakistan. 20.00 Les Shaker et le Bauhaus. 20.30 > 1/2 Journal. 20.40 Soirée thématique : Einstein. 20.45 Einstein, une vie. 22.15 Einstein, un mythe, un homme. 23.40 Aux frontières du cosmos. 0.30 Rencontre. 0.51 La Main du diable. Film. Maurice Tourneur.

M 6

13.05 Madame est servie. 13.35 La Croix de feu. Téléfilm O. Paul Wendkos. 15.25 Code 003. 16.20 et 1.15 Boulevard des clips. 17.30 Mister Biz. 18.05 Agence Acapulco. 19.00 Lois et Clark. 19.30 et 1.05 Rallye. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une noisette d'enfer. 20.40 Décrochages info, Passé simple. 20.50 Royce, l'espion rebelle. Téléfilm O. Tod Holcomb. 22.40 Anatomic. Téléfilm A. John Marlowe. 0.15 Nick Mancuso. Le parrain.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoires de symphonie II (3/5). 20.30 Agora. André Tournemine (Mémoires, Essais). 21.00 Lieux de mémoire. 22.10 For intérieur. Claude-Louis Combert. 23.00 Nuits magnétiques. Salut Atoumane, Mamoud et Adja (Journal des Comores, [4/5]). L'enthousiasme d'Amadé. 0.05 Du jour au lendemain. Marie-Luce (Épave posthume de ma femme encore vivante).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert de Radio-France. Concerts de chambre. Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Dominique My, Marie-Joséphine Jude, piano. Donatienne Michel-Darsac, soprano : Œuvres de Stravinsky, Davies, Ohtana. 22.30 Musique plurielle. Œuvres de Nigg, Brouwer. 23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soit. 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les Symphoniques. Par l'Orchestre symphonique d'État de Russie, dir. Evgeny Svetlanov, Makhin, violon : œuvres de Smetana, Sibelius, Scriabine. 22.30 Les Soirées... (suite). Archives : le Quatuor Armandus.

Le mage aux écoutes

par Pierre Georges

IL ÉTAIT dans l'ordre des choses que, si une rue Pierre-Dac devait être inaugurée un jour à Paris, cela pourrait se faire un 1^{er} avril. C'est fait. Mercredi, à midi, sur les hauteurs de Montmartre, monté-là dessus et tu verras Tiboni, une rue Pierre-Dac, citoyen « parti de rien pour arriver à pas grand-chose », sera inaugurée par le maire de Paris. Avec fanfare de la libre République de Montmartre, vin d'honneur et, comme majorités, des filles du Moulin-Rouge.

Pierre Dac, regretté fondateur de la SDI, Société des loufoques, rongeur de FOs à moelle et fâché des mots, valait bien une rue. Une pensée, donc, pour ce bienfaiteur du non-sens hilarant, résistant en temps de guerre à la tyrannie nazie. Et, en temps de paix, à l'imbécillité la plus ordinaire.

Une pensée aussi pour ces Arrière-pensées, réunies dans un ouvrage (éditions du Cherche-Midi) tout à fait d'actualité. Par exemple, ces fameuses écoutes téléphoniques et ce non moins fameux secret-défense, invoqué à tout bout de champ. Voilà bien un sujet sur lequel, par avance, le prince de l'absurde s'était prononcé : « Si la justice était vraiment ce qu'elle doit être, l'injustice ne serait pas ce qu'elle est ».

Définitif ! Car, vue à la Pierre Dac ou par le mage Rabindranath Duval, l'affaire des écoutes téléphoniques, dans ses évolutions les plus récentes, vaut tout de même son pesant de loufoquerie. Résumons. Voici un juge d'instruction qui instruit difficilement. Normal, puisqu'on lui oppose sans cesse un vaste et commode secret-défense. Or, si l'on veut bien admettre qu'une instruction est un peu comme une montée d'escaliers, citons l'au-

gure : « En montant un escalier, on est toujours plus fatigué à la fin qu'au début. Pourquoi ne pas commencer l'ascension par les derniers marches ? »

Fatigué par son interminable escalier, le juge d'instruction a donc décidé d'aller directement au sommet. Et de lui demander la levée de ce secret-défense opposé aux marches, et à la marche, du palais. Cela tombait fort bien, en théorie. Le représentant du sommet avait jugé ce secret-défense inadmissible et promis de le lever. Du moins, si, d'aventure, lui-même accédait en haut de sa propre échelle de pouvoir.

Hélas, Pierre Dac avait tout prévu : « Certains gens donnent leur parole et ne la tiennent pas. Mais comment voulez-vous qu'ils la tiennent puisqu'ils l'ont donnée ? » Effectivement. Donc nous en sommes là. Le magistrat demande à Lionel Jospin la levée du secret-défense. Le premier ministre répond au magistrat de communiquer aux services compétents les pièces du dossier pour examen au cas par cas. Mais, suprême loufoquerie, le magistrat instructeur ne peut transmettre les éléments du dossier à Matignon sans attendre lui-même au secret de l'instruction !

Génie français de l'absurde. Secret contre secret ! Il suffisait d'y penser. Et à Pierre Dac de l'annoncer : « On a beau intervenir l'ordre des facteurs, le courrier n'arrive pas plus vite ». La vérité sur les écoutes non plus. Tant l'exercice du pouvoir tient finalement en ce théorème époustoufflant : « En mettre de côté pour en avoir devant soi demeure le principe directeur de tous ceux qui ont compris qu'il faut prendre les devants quand on veut assurer ses arrières ».

L'élargissement de l'ISF aux biens professionnels suscite un débat au sein du gouvernement

Jean-Marc Ayrault, chef de file des députés PS, estime que « taxer l'outil de travail serait une erreur »

LES SOCIALISTES sont-ils en passe de changer de religion en matière d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ? Au terme d'une audition de Dominique Strauss-Kahn devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, qui le préside, a créé la surprise en se prononçant, mardi 31 mars, contre l'intégration des biens professionnels dans l'assiette de cet impôt. « Bien sûr, il faudra corriger, améliorer l'impôt de solidarité sur la fortune mais taxer l'outil de travail serait une erreur », a déclaré M. Ayrault, lors de son point de presse hebdomadaire, avant d'ajouter : « Si certains veulent nous entraîner vers une sorte de dogmatisme en parlant de taxation de l'outil de travail, ils font fausse route ».

Cette sortie retient l'attention parce que, jusqu'à présent, les socialistes avaient toujours défendu un point de vue opposé. Au début du second septennat de François Mitterrand, de nombreux députés, qui constituent aujourd'hui la garde rapprochée de Lionel Jospin, avaient critiqué la solution retenue à l'époque, consistant à exclure les biens professionnels (ainsi que les œuvres d'art et partiellement les forêts) de l'assiette de cet impôt.

Génie Hollande était du nombre, tout comme M. Strauss-Kahn qui, dans un entretien à La Tribune du 7 décembre 1988, avait lâché une petite phrase qui avait déclenché une controverse : « Je ne voudrais pas que continue à se développer l'idée qu'une quel-

conque fiscalité du patrimoine, qui toucherait à l'outil de travail, serait anti-économique. C'est exactement l'inverse ». A cette époque, il déplorait souvent que l'ISF touche « les millionnaires » mais « pas les milliardaires ».

Après la victoire de la gauche, en juin 1997, il semblait logique qu'une telle réforme soit engagée. Certes, la plate-forme électorale du PS ne mentionnait pas cette idée. Elle suggérait une hausse des taux de l'ISF. Mais très vite, de nombreuses voix, dont celle, à nouveau, de M. Hollande, se sont élevées pour suggérer que la bonne solution était plutôt un ISF avec des taux bas et une assiette large. Quelques grands patrons, comme François Pinault, ont, eux-mêmes, admis qu'ils ne seraient pas hostiles à une telle réforme.

Pourquoi M. Ayrault a-t-il pris le contre-pied de cette thèse ? A-t-il

eu vent qu'une sorte de « donnant-donnant » aurait été conclu entre le gouvernement et le CNPF, à Matignon, le 30 mars, pour apaiser les rancœurs suscitées par la réforme des 35 heures ? En réalité, ce n'est pas le cas. Au cours de cette réunion entre le premier ministre et le président du CNPF, ce dossier n'a été évoqué qu'au détour d'une phrase, sous forme de boutade, par Denis Kessler, président de la commission économique du syndicat patronal.

De surcroît, le gouvernement peut difficilement rendre un arbitrage, politiquement délicat, alors que le débat sur la réforme fiscale n'est pas encore officiellement ouvert. Présidé par le directeur général des impôts, Jean-Pascal Beauré, le comité de stratégie fiscale chargé de formuler des propositions n'a pas encore achevé sa réflexion et les parlementaires

n'ont donc pas encore été consultés. Or, sur un sujet aussi sensible, Matignon aura évidemment à cœur d'agir en concertation avec la majorité « plurielle ».

La remarque du président du groupe socialiste est cependant révélatrice d'une évolution récente. La réflexion gouvernementale tourne autour de deux solutions. La première reviendrait à appliquer effectivement la réforme évoquée depuis de longues années, consistant à abaisser fortement les taux d'imposition mais à assujettir les biens professionnels, qui aujourd'hui ne le sont pas.

Mais certains au gouvernement, notamment les plus petites, seraient ce projet d'un très mauvais œil et qu'il serait politiquement plus judicieux de modérer l'ambition de la réforme fiscale en se limitant à un simple toilettage. Dans cette seconde optique, le but serait seulement de remettre en cause certains dispositifs aberrants qui permettent à quelques grosses fortunes — comme l'affaire Pinault — d'échapper totalement à l'ISF.

Même si le premier ministre n'a pas encore tranché, les tenants de la première thèse, au sein du gouvernement, sont visiblement les plus nombreux. Le ministre des finances a-t-il lui-même changé de point de vue ? On le murmure, mais il est impossible d'en obtenir la moindre confirmation.

Laurent Mauduit

Nouvelle bataille de la Marne au sujet de la vignette

146 francs pour un véhicule 4 CV : la vignette automobile la moins chère de France s'achète dans la Marne. De 24 140 véhicules immatriculés « 51 » en 1995, le parc est passé à 165 614 en 1997. La commission des finances de l'Assemblée nationale a pourtant adopté, mardi 31 mars, un amendement pour mettre fin à ce « dumping fiscal ». Présenté par son président, Augustin Boncompagni (PS), et son rapporteur général, Didier Migaux (PS), il propose une variation de plus ou moins 25 % du tarif de la vignette par rapport au prix de base de 278 francs pour une 4 CV de moins de cinq ans. Charles de Courson (UDF-FD, Marne) a protesté, assurant que les deux élus PS ont fixé à « 208,50 francs le prix plancher pour pénaliser la Marne et le Val, dirigés par la droite, sans handicaper la Haute-Garonne », terre d'élection du premier ministre. Quant au prix plafond de 347,50 francs proposé par l'amendement, il a été fixé, selon M. de Courson, pour permettre à l'Alsège, « dont M. Boncompagni est élu », « d'augmenter encore de 10 % sa vignette ».

Dans « Le Monde de l'éducation »

LE NUMÉRO D'AVRIL du Monde de l'éducation, dirigé par Jean Delumeau, professeur au Collège de France, est consacré aux religions. Il s'attache à décrypter un univers religieux en train de basculer, cherche à expliquer comment enseigner l'histoire des religions et évoque les guerres de religion et les rapports entre sphères religieuse et politique. Un débat sur les nouveaux cultes des sectes vient compléter ce dossier.

Egalement au sommaire : un entretien entre Edgar Morin et Samuel Johnson, une enquête sur les nouvelles armes de la censure, les chroniques de Jean-Michel Galliard, Hervé Hamon et Michel Serres.

★ Chez votre marchand de journaux, 30 F.

A chaque nouvel eurêka le monde devient plus clair

dossier complet

Enfants prématurés : la vie à tout prix

- Echographie 3D, dépistage précoce... les nouvelles techniques de diagnostic prénatal
- Chirurgie fœtale : les progrès des interventions in utero
- Réanimation des grands prématurés : Comment ? Jusqu'où ? Qui doit décider ?



Eurêka, un nouveau regard au cœur de la science

N° avril - 25 F - chez votre marchand de journaux

Un fichier national d'empreintes génétiques sera créé à l'automne

MOINS d'une semaine après l'interpellation du meurtrier présumé de l'Est parisien, identifié grâce à son empreinte ADN, le ministre de la Justice a annoncé devant l'Assemblée nationale, mardi 31 mars, la mise en place, à l'automne, du fichier national d'empreintes génétiques des auteurs d'infractions sexuelles, prévu dans le projet de loi sur la délinquance sexuelle. Répondant à une question orale de la députée (PS, Seine-Maritime) Frédérique Bredin, Elisabeth Guigou a indiqué que « les crédits d'application [de ce fichier] sont en cours d'élaboration » et que le dispositif devrait être opérationnel « juste après l'été ».

La garde des sceaux, qui a pris l'engagement de « dégager les crédits nécessaires », a précisé que ce fichier national génétique, informatisé, comprendra, d'une part, « toutes les traces génétiques relevées sur les victimes » et, d'autre part, « les empreintes génétiques des personnes condamnées pour des infractions sexuelles ». « Ce sont les juges, a affirmé M^{me} Guigou, et uniquement eux, qui utiliseront ce fichier, soit pour identifier les

auteurs de crimes qu'ils cherchent à élucider, soit, ayant déjà identifié les auteurs, pour permettre des rapprochements avec d'autres affaires criminelles ».

Devant le Sénat, qui examinait, en seconde lecture, mardi 31 mars, le projet de loi sur la délinquance sexuelle créant le fichier national d'empreintes génétiques, le ministre a précisé que « la mise en place de ce fichier national, dans le respect des droits des personnes, aura sans nul doute un impact important dans la poursuite des procédures judiciaires futures, mais également dans celles qui sont en cours aujourd'hui ».

« Je suis certaine qu'il s'agit d'une avancée considérable de notre procédure pénale », a estimé M^{me} Guigou, qui a ajouté que les services de la chancellerie travaillent sur un avant-projet de décret portant création de ce fichier, rédigé conjointement avec le ministère de l'Intérieur. Ce texte devrait prochainement être soumis pour avis à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), puis au Conseil d'Etat.

Cécile Prieur

Polémique entre M. Chevènement et M. Mamère sur les sans-papiers

INTERVENANT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, mardi 31 mars, lors des questions d'actualité, Jean-Pierre Chevènement a exprimé son intention de « punir » ceux qui se sont opposés, le 28 mars, à l'aéroport de Roissy, à l'expulsion de seize sans-papiers africains pour Bamako et Cotonou. Le ministre de l'Intérieur a évoqué l'action de « petits groupes d'individus appartenant à une organisation baptisée "Jeunes contre le racisme en Europe", qui est en réalité une organisation trotskiste d'origine britannique ». Toutes les mesures sont prises, a ajouté M. Chevènement, « pour identifier les fauteurs de troubles, dont je n'ai pas besoin de souligner l'incivisme fondamental ». Pour le ministre, « ceux qui les soutiennent contribuent à bafouer les lois, à la perte des repères dont la République a besoin pour faire front contre l'extrême droite ».

Réagissant à ces propos, Noël Mamère (Verts, Gironde) a accusé le ministre de l'Intérieur de « procès en sorcellerie ». Pour M. Mamère, « on ne peut pas indéfiniment faire que ceux qui sont pour que la gauche soit un peu plus humaine, un peu plus solidaire, un peu plus fraternelle (...) soient traités de trotskistes ou de serveurs de soupe du Front national chaque fois qu'ils tirent le signal d'alarme ».

Tragede du Monde daté mercredi 1^{er} avril : 501 300 exemplaires.

سكنا من الامم